Le Monde

Le Monde des livres
Les essais de la rentrée
Un cahier de 12 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16053 – 7 F — VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

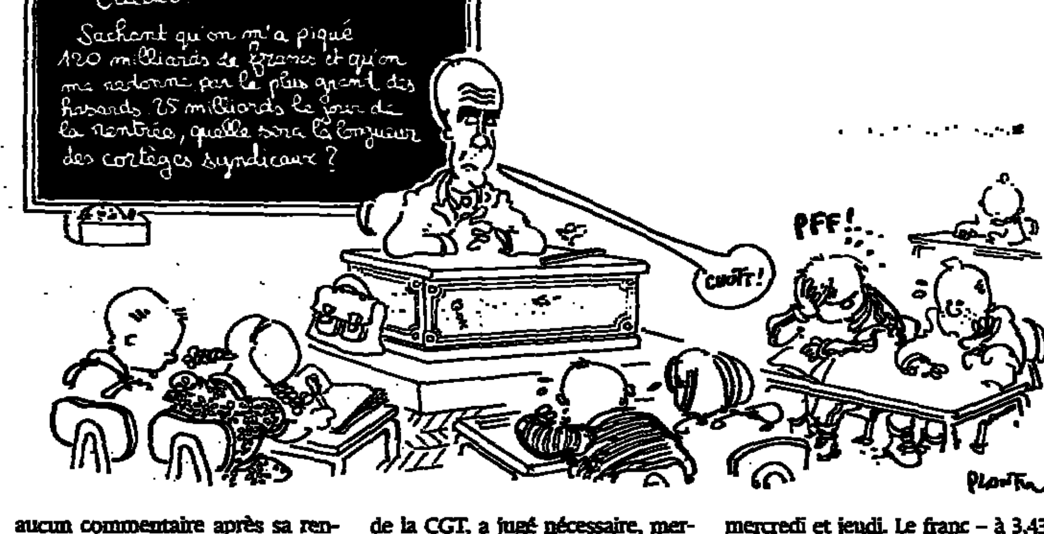
Les baisses d'impôt promises par M. Juppé sont jugées insuffisantes dans la majorité

Face au mark, le franc atteint son plus bas niveau depuis six mois

LES ALLÈGEMENTS fiscaux décidés par Alain Juppé dans le projet de budget pour 1997 devaient être annoncés par le premier ministre jeudi 5 septembre à la télévision. M. Juppé prévoit de réduire de 25 milliards de francs l'imposition du revenu, la perte de recettes pour l'Etat étant compensée par des hausses de taxes indirectes (*Le Monde* du 5 septembre). Cette politique rencontre un accueil mitigé parmi les reponsables de la majorité que le premier ministre a rencontrés ou avec lesquels il a prévu de s'entretenir.

Sur France 2, mercredi soir, Edouard Balladur a déclaré qu'il faut *« le plus vite possible arriver à diminuer les impôts de 120 milliards »* de francs – montant des augmentations résultant des décisions prises en 1995 – et assigner aux Français des *« objectifs clairs »*. François Léotard, président de l'UDF, qui s'exprimait jeudi matin du RTL, réclame *« un examen attentif de la TVA – qui touche tout le monde – dans un sens simple qui consisterait à rapprocher les taux français des taux européens »*. Si Philippe Séguin n'a fait aucun commentaire après sa rencontre avec le premier ministre, Alain Madelin, en revanche, a résumé ses désaccords avec M. Juppé en disant qu'ils s'étaient réciproquement *« écoutés »*.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a jugé nécessaire, mercredi, la *« recherche d'une convergence »* avec la CFDT et FO. Marc Blondel, secrétaire général de FO, envisage des *« initiatives communes »*. Le recul du franc face au mark s'est brutalement accéléré mercredi et jeudi. Le franc – à 3,43 pour 1 deutschemark – se situe ainsi à son plus bas niveau depuis six mois par rapport à la monnaie allemande.



Lire pages 7, 8 et 18

Le républicain espagnol inconnu s'appelait Federico Borrell Garcia

MADRID
de notre correspondant

Le milicien inconnu immortalisé par le photographe Robert Capa et considéré comme la victime symbolique de la guerre civile espagnole a désormais un nom. Selon des informations publiées par le journal dominical britannique *The Observer*, reprises en Espagne par le quotidien *El Mundo*, l'homme frappé par une balle en pleine tête et tombant à la renverse en lâchant son fusil sur un sol désertique s'appelait Federico Borrell Garcia. Originaire d'Alcoy, près d'Alicante, fondateur des Jeunesses libertaires de sa ville, organisation affiliée au syndicat anarchiste de la CNT (Confédération nationale du travail), Garcia est mort le 5 septembre 1936, il y a tout juste soixante ans, sur le front de Cerro Muriano, à proximité de Cordoue.

La photo du « milicien tombant » fut d'abord publiée dans *Vu*, le 23 septembre 1936, puis le 12 juillet 1937, dans *Life*, avant de faire le tour du monde et devenir le cliché emblématique du déchirement espagnol. Son succès suscita plus tard une controverse. Certains avancèrent qu'il s'agissait d'un montage, voire que la photo avait été prise par un autre que Robert Capa, disparu plus tard pendant la guerre du Vietnam.

Grâce à Mario Brotons, compagnon de Federico Borrell Garcia, qui s'est livré pendant plusieurs années à une patiente enquête dans les archives civiles et militaires, il ne fait plus de doute qu'il s'agit du jeune militant anarchiste de vingt-quatre ans, fauché par une mitrailleuse pointée par un nationaliste alors qu'il venait de franchir le parapet de sa tranchée à l'assaut du boyau adverse.

Mario Brotons, engagé volontaire à l'âge de quatorze ans, a laissé les notes de son enquête, découvertes peu après sa mort récente. *El Mundo* a retrouvé à Alcoy la veuve du frère cadet de Federico, Maria, âgée aujourd'hui de soixante-dix-huit ans. Elle se rappelle qu'Evaristo, son mari, est revenu un jour en disant que son frère avait été tué dans la bataille. Pour elle, il est certain que le « milicien tombant » est son beau-frère.

L'autre photographie, également publiée le 23 septembre 1936 par *Vu*, d'un milicien qui lui ressemblait, au même endroit, avec le canon du fusil dirigé à terre, a pu faire penser qu'il y avait eu truquage de la célèbre « plaque » de Robert Capa. Mais cette photo est celle d'un autre homme. Pour le biographe de Capa, Robert Whelan, il était clair depuis longtemps que les vêtements et la cartouchière ne pouvaient se confondre. Désormais, le héros anonyme a un nom et l'honneur d'un grand photographe est lavé.

Michel Bôle-Richard

Un projet fiscal plus électoral qu'équitable

AVEC LA RÉFORME de l'impôt sur le revenu qu'il devait dévoiler, jeudi 5 septembre, Alain Juppé compte visiblement utiliser une carte qu'il considère comme maîtresse dans le jeu politico-syndical passablement tourmenté de cette rentrée. Dès avant l'annonce officielle du dispositif, l'architecture du projet gouvernemental est cependant déjà largement connue (*Le Monde* du 5 septembre) et elle autorise une question : dans la difficile stratégie de reconquête de l'opinion qu'il tente de mettre en place, le premier ministre dispose-t-il d'un véritable atout avec son nouveau plan fiscal ? On peut, en tout cas, identifier dès à présent les points de controverse que le projet va susciter.

La première polémique portera sur le montant du cadeau fiscal. Compte tenu de l'atonie de l'activité, alimentée par la faible évolution du pouvoir d'achat des ménages et donc de la consommation, le gouvernement n'a-t-il pas visé un peu juste en ne planifiant que 25 milliards de francs de baisses d'impôt en 1997, voire même légèrement moins, alors qu'il a eu la main autrement plus lourde dans les hausses d'impôts en 1995 et 1996 ? Le gouvernement est conscient du risque. Aussi va-t-il tenter de le contourner en affichant un plan à cinq ans de baisse de l'impôt pour un montant global de 75 milliards de francs. Il n'est pas certain, pour autant, que les contribuables, (qui savent par ailleurs que le déficit de la Sécurité sociale ne cesse de dériver), se laissent séduire par d'aussi lointaines promesses.

La deuxième controverse portera sur les modalités de la baisse. Car si le gouvernement a de bonnes raisons de jouer la carte des baisses d'impôt en cette période de très mauvaise conjoncture, il ne s'imposait pas qu'il le fasse sous la forme d'une baisse de l'impôt sur le revenu. Il aurait pu choisir un autre prélèvement. Puisque le taux dit « normal » de la TVA a été relevé de 18,6 % à 20,6 % depuis le 1er août 1995 (pour un montant évalué à l'époque en année pleine de 58,3 milliards de francs), le gouvernement aurait pu avoir l'idée de faire une partie du chemin inverse. Simple question de bon sens : puisque c'est la consommation qui est atone, autant faire bénéficier des baisses les contribuables qui ont, l'an passé, fait les frais des hausses, c'est-à-dire les consommateurs. A plusieurs reprises, Edouard Balladur a ainsi préconisé cette solution, en commençant par une baisse de la TVA automobile.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 16

CHRISTOPHE DONNER
Retour à Eden
roman
CHRISTOPHE DONNER
Grasset

■ Le sommet Arafat-Nétanyahou

Le premier sommet entre le chef de l'Autorité palestinienne et le premier ministre israélien amorce une laborieuse reprise des négociations. p. 2

■ Laurent Fabius et le sang contaminé

La commission d'instruction de la Cour de justice a achevé ses travaux sur la responsabilité du gouvernement Fabius dans l'affaire du sang contaminé. p. 10 et notre éditorial p. 16

■ Affaire Elf : un nouveau document

Révélé par *L'Express*, le témoignage d'un avocat en fuite en Israël, remis en août au juge Eva Joly, affaiblit la défense de M. Le Floch-Prigent. p. 30

■ Le sauvetage du Lyonnais

Le réaménagement du plan de sauvetage de la banque publique, exigé par son président, Jean Peyrelevade, coûtera 10 milliards de francs en 1996. p. 30

■ Opération terminée en Irak

Bill Clinton affirme que l'opération contre l'Irak est terminée et que les Etats-Unis ont atteint leurs objectifs. p. 3

■ « Life » à Perpignan



Le festival Visa pour l'image présente les œuvres des deux premières femmes photographes de *Life*. p. 26

■ La bataille des télécoms

La Générale des Eaux se met en ordre de bataille pour affronter France Télécom. p. 17

■ Croisade contre la pédophilie

La France part en croisade contre l'exploitation sexuelle des enfants. Une série de mesures sera annoncée le 20 novembre. p. 11

■ Carlo De Benedetti aux enfers

Le patron démissionnaire d'Olivetti s'était hissé, avant sa chute, au premier rang des grands groupes européens. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 906 - 7,00 F

La jeunesse Waffen-SS de l'intellectuel Hans Robert Jauss

APRÈS la découverte du génocide commis par le Reich nazi, le philosophe allemand Karl Jaspers affirmait que *« la conscience de la honte nationale »* était *« inévitable pour les Allemands »*. Au-delà du mutisme de Heidegger, qu'en est-il de l'abstention de cette génération d'intellectuels qui s'est toujours tue sur ses engagements passés ? C'est pour tenter de rompre ce silence que Hans Robert Jauss, spécialiste mondialement reconnu de littérature comparée, a accepté de répondre à nos questions. Engagé volontaire dans la Waffen-SS en 1939, à l'âge de dix-sept ans, Jauss a combattu sur le front de l'Est à la tête d'une compagnie de cent vingt hommes. Karl-Heinz Stierle, universitaire d'une autre génération (il est né en 1936), témoigne lui aussi de ce *« silence des maîtres »*.

Lire en pages VIII et IX de notre cahier « Livres »

« Los inmigrantes » de Vargas Llosa

LE PARADOXE n'est qu'apparent : *« L'immigré n'enlève pas du travail, il en crée. »* L'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa l'explique dans un point de vue que *Le Monde* publie dans sa page « Débats ».

Les pays riches devraient considérer l'immigration comme une bénédiction, écrit-il. Au surplus, les politiques anti-immigration *« sont vouées à l'échec »*. Les immigrés violent la loi, constate le romancier, *« mais ils exercent un droit naturel et moral »*. Le droit à la vie, à la survie.

Lire page 14

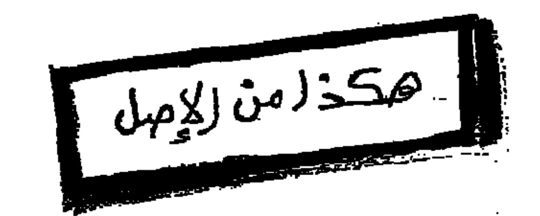
Le Kid en demi-finales



ANDRE AGASSI

TENNIS. Aux Internationaux des Etats-Unis, l'Américain André Agassi, tête de série numéro 6, a conquis mercredi 4 septembre son billet pour les demi-finales en éliminant l'Autrichien Thomas Muster. Ce fut un long duel de deux heures et demie que les deux hommes se sont livré sans « cogner », mais en souffrant beaucoup. Les mouvements de poignet surprises du joueur de Las Vegas lui ont permis d'assurer le gain du match. Il rencontrera au prochain tour son compatriote Michael Chang.

Lire page 21



PROCHE-ORIENT Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a rencontré, mercredi 4 septembre, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, pour la première fois depuis l'élection de ce dernier au poste de premier ministre, le 29 mai. ● L'ENTRETIEN a eu lieu au point de passage d'Erez, à la frontière entre la bande de Gaza et l'Etat juif. La poignée de main fut furtive et crispée. Les deux hommes se sont engagés à continuer le processus de paix, mais n'ont pas aplani leurs divergences, notamment pour ce qui concerne le retrait de Tsahal de la plus grande partie de la ville d'Hébron. ● PLUSIEURS PERSONNALITÉS de l'entourage de M. Nétanyahou ont critiqué la rencontre, dont le président américain, Bill Clinton – qui doit recevoir, lundi, M. Nétanyahou –, s'est au contraire félicité, la qualifiant de *« pas très important dans le développement du partenariat israélo-palestinien »*.

La rencontre entre M.Nétanyahou et M.Arafat n'a pas aplani les divergences

Sous la pression des Etats-Unis, le premier ministre israélien a fini par accepter de serrer la main, mercredi 4 septembre, à Erez, du président de l'Autorité palestinienne. Il doit rencontrer, lundi, à Washington, le président Bill Clinton

JÉRUSALEM
de notre correspondant

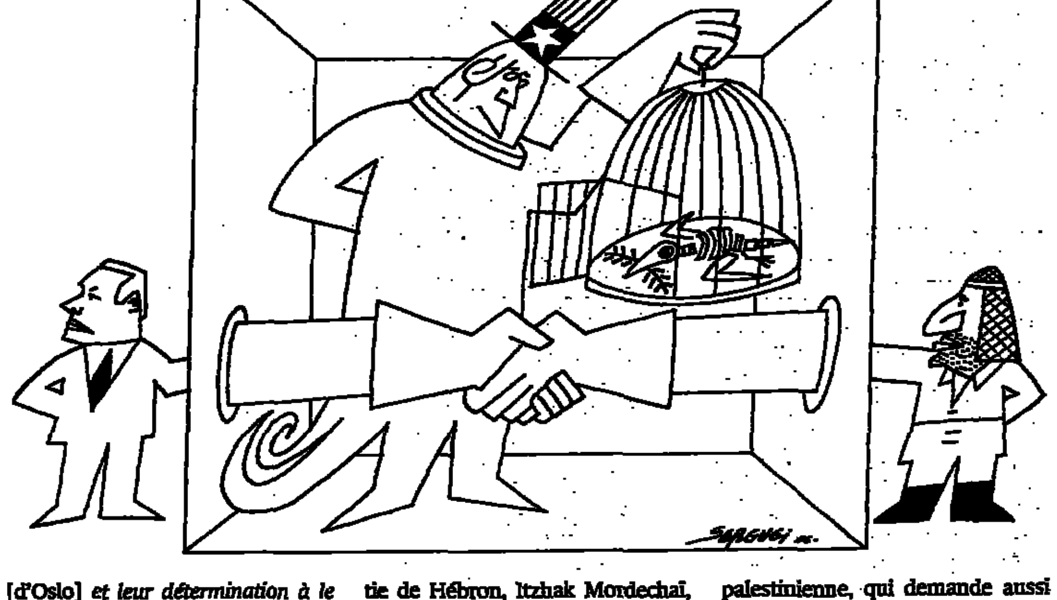
La gestation fut lente et difficile. L'inévitable poignée de main télévisée, brève et glaciale, mais – après une semaine d'intenses pressions internationales et autant de discrètes négociations entre les deux parties – condition nécessaire quoique insuffisante à la résurrection d'un processus de paix en déshérence depuis trois mois, a finalement eu lieu, mercredi 4 septembre, dans l'après-midi, entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou.

Relativement plaisante pour le chef de l'OLP, qui attendait ce moment depuis des mois, visiblement pénible pour le premier ministre israélien qui aura tenté jusqu'au bout de s'y dérober, la rencontre entre les deux hommes et leurs entourages respectifs, pendant quatre-vingts minutes, au point de passage d'Erez, à la frontière entre Gaza et l'Etat juif, n'a résolu aucune des graves questions en suspens entre Israël et les Palestiniens. Mais elle a sans doute définitivement marqué, pour l'avenir, l'impossibilité qu'il y a pour l'Etat juif, qu'il soit administré par les travaillistes ou par le Likoud, d'ignorer longtemps la question palestinienne.

M. Nétanyahou, qui sera de nouveau lundi 9, à Washington, invité par le groupe de pression juif américain, souhaitait être reçu une nouvelle fois par Bill Clinton. Le prix à payer, lui aurait-on fait savoir au département d'Etat, est une rencontre préalable avec M. Arafat. Au grand dam d'une partie de ses alliés politiques, à commencer par certains de ses ministres – Ariel Sharon, Benni Begin et d'autres –, M. Nétanyahou a obtempéré. Sans joie. *« Le premier ministre*, ironisait mercredi, dans la soirée, Ehoud Yaari, le commentateur vedette de la télévision publique israélienne, *avait l'air de subir une seconde brit-mila* [circoncision]. »

COMITÉ DE SUIVI

Déjà, selon Ouzi Landau, un député en vue du Likoud, *« la colère gronde »* au sein de ce parti, et *« les prochains jours risquent d'être agités »*. Certes, le premier ministre n'a rien lâché sur le fond. Mais il a tout de même prononcé, avec quelques circonlocutions, la phrase magique attendue par tous ceux qui veulent le respect et la continuation du processus de paix : *« J'observe*, a-t-il dit, *que les deux parties réitèrent leur engagement vis-à-vis de l'accord intérimaire* [d'Oslo] *et leur détermination à le mettre en œuvre. »*



Le président de l'Autorité autonome, pour qui, faute de mieux, la rencontre était pratiquement devenue une fin en soi, a remercié M. Nétanyahou – l'expression *« partenaire de paix »* en vigueur *du temps des travaillistes n'est plus* utilisée – pour *« cette rencontre positive »* et réitéré à son tour, *« conformément aux accords signés »*, son engagement *« à coopérer avec Israël dans tous les domaines pour faire avancer la paix des braves et ce, quelles que soient* [leurs] *divergences »*.

Les *« divergences »*, en effet, ne manquent pas. Et toutes les questions en suspens sont renvoyées à de nouvelles discussions au sein du comité de suivi israélo-palestinien, qui se réunira, lundi, pour la première fois depuis quatre mois. Pour ce qui concerne plus précisément le redéploiement militaire israélien hors de la plus grande partie de Hébron, Itzhak Mordechaï, ministre de la défense, devait rencontrer, dimanche, M. Arafat pour en discuter.

« PRIORITÉ NUMÉRO UN »

Apparemment, sans que cela puisse être confirmé de source officielle, le président de l'Autorité palestinienne, qui demande aussi que soit garantie une fois pour toutes sa liberté de déplacement, en hélicoptère, entre les sept enclaves autonomes, aurait donc accepté que soient modifiées les conditions du redéploiement à Hébron, préalablement conclues avec les travaillistes.

Interrogé, lors de la brève conférence de presse commune réunie à Erez par les deux hommes après leur rencontre, sur le point de savoir s'il entendait continuer la colonisation juive des territoires palestiniens occupés, *« Monsieur Bibi »* comme l'appela – une seule fois – M. Arafat, répéta que sa *« position sur ce point »* était *« bien connue »*, que l'Autorité palestinienne avait *« sa propre position »* et que cela constituait l'une des *« divergences »* avec le chef de l'OLP. Euphémisme. Comme le répéta Yasser Abed Rabbo, « ministre » palestinien de l'information, après la rencontre, *« l'arrêt de la colonisation est pour nous la priorité numéro un »*.

Premier du genre pour la droite israélienne, et pour un homme qui, il y a quelques mois encore, qualifiait le chef de l'OLP de *« meurtrier »* et de *« terroriste »*, le sommet d'Erez ne met sans doute pas fin à l'animosité permanente qui marque les relations israélo-palestiniennes, depuis l'arrivée des nationalistes et des religieux au pouvoir à Jérusalem. Bruyamment invité par les photographes qui avaient manqué la poignée de main à refaire ce geste à la fin de la conférence de presse, *« Bibi »* Nétanyahou a quitté précipitamment la salle, sans saluer M. Arafat.

A l'arrivée, l'entourage de M. Arafat avait créé un petit esclandre, en découvrant que le podium réservé à son président était nettement plus petit que celui du premier ministre et dépourvu de vitre pare-balles. Les militaires israéliens, qui organisaient la rencontre, durent aller chercher une estrade de même dimension que celle de leur hôte pour le premier ministre. En l'absence de substance, c'est à ce genre de petits détails que s'accrochent les regards des observateurs...

Patrice Claude

La satisfaction de Washington

Les Etats-Unis se sont réjouis de la rencontre, mercredi 4 septembre, entre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Dans un communiqué, le président Bill Clinton a estimé que *« la rencontre entre les deux dirigeants est un pas très important pour le développement du partenariat israélo-palestinien, si essentiel pour l'application des accords »* de paix. C'est *« un pas très important pour instaurer le genre d'atmosphère (...) nécessaire à une mise en œuvre réussie des accords israélo-palestiniens »*, a commenté le porte-parole du département d'Etat. Tout en soulignant que *« l'entretien est important en soi »*, le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a fait remarquer que *« l'essentiel est d'appliquer les accords signés sur le terrain et de respecter les principes de base du processus de paix »*, notamment *« le principe de l'échange de la terre contre la paix »*. – *(AFP, Reuter.)*

Premier entretien téléphonique

La rencontre entre le président de l'Autorité palestinienne et le premier ministre israélien, mercredi 4 septembre, a été précédée d'un entretien téléphonique, le premier du genre entre les deux hommes. Selon la radio publique israélienne, M. Arafat s'est excusé des insultes proférées, la veille, contre M. Nétanyahou par le quotidien palestinien *El-Ayyam*, proche de l'Autorité autonome, qui l'avait qualifié de *« nazi pire qu'Hitler »*. Cet article avait suscité la colère du premier ministre. Selon la radio israélienne, M. Nétanyahou, qui s'apprêtait à partir pour Erez, a remercié M. Arafat de son appel téléphonique. Le commentateur politique de la radio a estimé que, grâce à ce coup de téléphone, *« la rencontre a démarré sous de bons auspices »*. Ce n'est qu'après l'entretien téléphonique que la présidence du Conseil a confirmé le sommet que la partie palestinienne avait annoncé plusieurs heures auparavant. – *(AFP.)*

Otages du Liban : l'Elysée conteste le marchandage avec l'Iran

LA LIBÉRATION des trois Français détenus en otage au Liban par le *Djihad islamique avait joué un rôle* non négligeable lors de la campagne présidentielle de 1988. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait réussi, avec le soutien de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, à obtenir leur libération le 4 mai, à trois jours du second tour. Officiellement, le gouvernement avait assuré qu'il n'avait rien promis en échange. Mais aujourd'hui deux journalistes de l'AFP, Pierre Favier et Michel Martin-Rolland, dans le troisième tome de *La Décennie Mitterrand*, qui vient de paraître au Seuil, révèlent qu'il y a eu négociation avec l'Iran et que François Mitterrand, réélu président de la République, a dû, en grande partie, respecter l'accord passé par celui qu'il venait de battre.

Jean-Charles Marchiani, le proche collaborateur de M. Pasqua qui avait *mené les négociations secrètes*, obtient, le 30 mai 1988, un rendez-vous discret à l'Elysée avec Gilles Ménage, directeur de cabinet du chef de l'Etat, racontent les auteurs de ce livre. D'après un document secret dont ils ont eu connaissance, celui qui est aujourd'hui préfet du Var a assuré qu'il avait obtenu la libération des otages contre une série d'engagements : l'expulsion de France d'un diplomate iranien, Wahid Gordji, accusé par les services de police d'être impliqué dans la vague d'attentats de septembre 1986 (ce qui a été fait *non sans que François Mitterrand* accuse M. Chirac, lors de leur face-à-face télévisé, de lui avoir menti sur ce cas) ; livraison de missiles antichars à la résistance afghane, avant qu'ils ne soient récupérés par l'armée iranienne, ce qui ne s'est pas produit ; livraison à l'Iran de pièces détachées d'hélicoptères et de missiles ; promesse d'une levée de l'embargo sur les achats de pétrole iranien ; enfin libération d'Anis Naccache, condamné en France pour une tentative d'assassinat contre l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar.

François Mitterrand hésita longtemps avant de respecter ce dernier engagement. Dans un document remis à l'Elysée, et cité dans ce livre, M. Marchiani reconnaît avoir assuré à ses interlocuteurs islamiques que, *« quel que soit le président de la République en fonction le 14 juillet 1988, si, à cette date, les otages français étaient revenus en France et, après avoir fait vérifier par ses services spéciaux l'arrêt effectif de toute action terroriste ou de tout préparatif de la part des Iraniens contre les intérêts français, ce serait un élément favorable pour examiner, au moment privilégié où s'exerce la grâce présidentielle, le cas de Naccache et de son équipe »*. Ces derniers purgeaient une peine de détention à perpétuité pour avoir assassiné deux personnes, dont un policier, lors de leur tentative d'assassinat contre Chapour Bakhtiar.

Le président de la République n'accorde pas cette grâce en 1988, expliquant que M. Chirac ne lui a jamais parlé de cette promesse, et que les Iraniens n'en apportent pas la preuve écrite. Le 13 juin 1989, celui qui n'est plus que maire de Paris, suggère une libération de Naccache, mais M. Mitterrand refuse encore de *faire usage de son droit de grâce* le 14 juillet suivant. Finalement le décret sera signé le 27 juillet 1990, M. Naccache et ses complices étant immédiatement expulsés après avoir accompli dix ans de prison. L'Elysée assurait, jeudi 5 septembre, que la relation faite aujourd'hui de ces événements était « inexacte » et « sans aucun fondement ».

Un calendrier et des accords remis en question

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour s'en tenir aux seuls grands chapitres des trois accords majeurs conclus entre Israël et l'OLP, *depuis la déclaration de principes* mutuellement agréée à Oslo, et scellée par la poignée de mains historique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, le 13 septembre 1993, à Washington, sur la pelouse de la Maison Blanche, ce qui reste à mettre en œuvre, avant de continuer plus avant la négociation du « processus de paix », est impressionnant.

Prévus dès les accords du Caire de mai 1994, les *« passages protégés »*, qui devaient permettre aux Palestiniens de circuler librement entre Gaza et la Cisjordanie, séparés par une centaine de kilomètres de territoire israélien, n'ont jamais été créés. Réitéré dans les accords, dits de Taba, de septembre 1995, l'article concernant la mise en place de ces couloirs *« protégés » prévoyait que, même en cas de* bouclage des territoires palestiniens pour *« raisons de sécurité »*, et, conformément aux accords économiques, dits de Paris, *« au moins un »* de ces passages resterait ouvert pour *« permettre la libre circulation des personnes et des biens »* entre les deux enclaves, ainsi qu'entre elles et Israël. La plupart du temps, lors des bouclages, Tsahal empêche en réalité tout trafic entre les différents territoires, autonomes et occupés.

LE SORT D'HÉBRON

Les accords de Taba prévoyaient aussi la libération immédiate de toutes les femmes palestiniennes, de tous les détenus âgés de moins de dix-huit ans et de ceux qui avaient purgé au moins dix ans de leur peine. En réalité, après le refus du président Ezer Weizman de signer leurs documents d'élargissement, plusieurs dizaines de femmes sont restées emprisonnées et des centaines de jeunes ont été, depuis lors, arrêtés ou *réincarcérés par les forces israéliennes*. Le nombre de détenus palestiniens est aujourd'hui évalué à près de trois mille.

Après le retrait israélien, à la fin de 1995, de cinq villes palestiniennes de Cisjordanie, la partie autonome des territoires palestiniens occupés depuis 1967 par Israël représentant, avec Gaza et Jéricho, environ 6 % du total, l'Etat juif s'était engagé, dans les accords de Taba, à *« compléter »* son redéploiement militaire hors de la plus grande partie de la ville arabe de Hébron, avant la fin de mars 1996. Après les attentats islamistes de la fin février et du début de mars, qui avaient fait une soixantaine de morts en Israël, Shimon Pérès avait reporté ce redéploiement *« après les élections »* israéliennes du 29 mai. Le nouveau gouvernement exige la renégociation des limites – mises au point entre Yasser Arafat et l'ancien premier ministre israélien – de ce redéploiement, pour lequel aucune date n'est fixée.

LE STATUT DE JÉRUSALEM

Conformément aux accords signés, la phase dite des *« redéploiements additionnels »*, de l'armée israélienne hors des zones palestiniennes peuplées de Cisjordanie, aurait dû commencer *« six mois après l'inauguration du Conseil législatif palestinien »*, c'est-à-dire en septembre. Ces redéploiements, qui doivent être *« complétés »* d'ici à septembre 1997, les territoires évacués devant être *« transférés sous juridiction palestinienne »*, couvrent les régions de Gaza et de Cisjordanie classées « zone B » dans les accords de Taba. Avec les zones déjà autonomes, ils représentent environ un quart des territoires occupés. Classés « zone C », les trois quarts restants demeureront sous contrôle israélien jusqu'à la conclusion des négociations sur le statut *définitif* des territoires, laquelle doit prendre effet avant mai 1999.

Ces négociations, qui s'attaqueront au cœur du conflit israélo-arabe, celui-ci ayant été délibérément laissé pour la fin, ont été formellement ouvertes par le gouvernement travailliste et l'OLP, le 5 mai, à Taba. Les négociations doivent en principe couvrir aussi le sort des trois millions de réfugiés palestiniens à l'extérieur des territoires occupés, le sort des cent quarante-sept colonies juives implantées à Gaza et en Cisjordanie et le statut définitif de Jérusalem, notamment sa partie orientale arabe, conquise et annexée par l'Etat juif en 1967.

P. C

COMMENTAIRE

DRÔLE DE PAIX

Benyamin Nétanyahou s'est peu à peu fait à l'idée, pourtant pleine de bon sens, que Yasser Arafat ne pouvait plus être caricaturé sous les traits d'un vulgaire *« terroriste »* avec lequel toute discussion est superflue et malsaine. Pour autant, à la différence de ses prédécesseurs, Itzhak Rabin et Shimon Pérès, le premier ministre israélien rechigne à considérer le président de l'Autorité palestinienne comme un véritable *« partenaire de paix »*, d'une paix qui pourrait conduire, un jour, à la naissance d'un Etat.

A tout le moins, M. Nétanyahou a-t-il fini par forcer sa nature, admettre à son corps défendant, sous d'incessantes pressions internationales, occidentales et arabes, que M. Arafat était devenu un interlocuteur obligé. Il s'est laissé convaincre qu'il n'était peut-être pas impossible de trouver avec lui des *« arrangements »* afin d'établir des relations de bon voisinage et de mutuel intérêt, en veillant cependant à ne pas modifier fondamentalement le *statu quo*.

Mais, c'est bien là où le bât blesse. La vraie paix – au Proche-Orient comme ailleurs – ne peut pas se construire solidement sur des expédients ou des calculs, la méfiance et la ruse. Elle s'appuie sur une vision de l'avenir qui lui donne un élan. Or, la nouvelle équipe gouvernementale qui s'est installée au pouvoir à Jérusalem, à la faveur des élections législatives du 29 mai, s'emploie à vider de leur contenu proprement politique les accords d'Oslo comme si elle redoutait de se laisser entraîner sur un terrain glissant.

M. Nétanyahou et les siens ont beau jeu d'imposer leur vue des choses à un homme qui manque d'autorité pour faire prendre les siennes en considération. Mais, si constestées soient ses méthodes de gouvernement, M. Arafat n'est pas seul face à l'adversité. Il a, derrière lui, un peuple dont la patience a des limites, qui aspire à une paix qui ne lui aura pas été dictée par son ancien occupant, une paix qui lui donne la maîtrise de son destin.

Jacques de Barrin

Bill Clinton se félicite du « succès » de ses frappes et de la leçon infligée à Saddam Hussein

L'Irak a retiré des avions de la nouvelle zone d'exclusion aérienne

Le président américain, Bill Clinton s'est félicité, mercredi 4 septembre, du « succès » des frappes de missiles contre l'Irak. Les cibles ayant été, selon lui, détruites ou suffisamment endommagées, la zone d'exclusion aérienne étendue jusqu'au sud du 33e parallèle est entrée en vigueur. Près de huit Américains sur dix approuvent les frappes américaines dans le sud de l'Irak, selon un sondage diffusé par la chaîne ABC.

WASHINGTON
de notre correspondant

En principe, la page est tournée. Les Etats-Unis espèrent que Saddam Hussein a compris qu'il vient de perdre le bras de fer qui l'a opposé à Washington et que, pour un temps au moins, il s'abstiendra de toute provocation militaire. Les incidents aériens du mercredi 4 septembre, ainsi que les tirs de l'artillerie anti-aérienne de Bagdad, censés répliquer à une attaque américaine – formellement démentie par les Etats-Unis –, constituaient une sorte de baroud d'honneur de la part du président irakien, estime-t-on à Washington, qui ne se fait cependant guère d'illusion : tant que M. Hussein sera au pouvoir, l'Irak demeurera un ferment de déstabilisation régionale.

Pour l'heure, Bill Clinton estime que la mission des forces américaines s'est soldée par un « *succès* ». Visiblement satisfait, le président a tiré cette conclusion dans une brève déclaration faite dans le bureau ovale de la Maison Blanche. « *Cette mission a atteint les objectifs que nous lui avions fixés* », a-t-il indiqué, précisant qu'elle avait « *changé la situation stratégique* », notamment dans le sud de l'Irak.

En remontant la zone d'exclusion aérienne jusqu'à quarante-cinq kilomètres au sud de Bagdad, les Etats-Unis estiment avoir resserré l'étau autour du président irakien. Celui-ci a perdu le contrôle de près de la moitié de l'espace aérien de son pays, tout en conservant une certaine liberté de manœuvre pour ses troupes terrestres.

Le chef de l'exécutif a reconnu qu'il est difficile de prévoir quelle serait l'attitude future du président irakien, mais celui-ci sait désormais qu'il y a « *un prix à payer à franchir la ligne jaune* ». La relative confiance de M. Clinton repose sur les indications du Pentagone, pour lequel les Irakiens sont en train de tirer les conséquences de la détermination américaine : la plupart des avions basés dans la nouvelle zone d'exclusion aérienne, entre le 32e et le 33e parallèles, ont quitté celle-ci dans la journée de mercredi, et, dans le nord de l'Irak, les troupes blindées regagnent leurs positions.

La satisfaction de M. Clinton repose aussi sur les conséquences politiques de cette passe d'armes américano-irakienne. Le président américain peut en effet se targuer d'un large soutien populaire et politique aux Etats-Unis : selon un sondage de la chaîne de télévision ABC, près de 80 % des Américains déclarent approuver son action contre l'Irak, et une majorité affirme qu'elle ferait davantage confiance à Bill Clinton qu'à Bob Dole, en cas de nouveau conflit avec Bagdad.

Dans l'ensemble, la presse américaine est plutôt élogieuse à l'égard de M. Clinton. Contrairement à plusieurs gouvernements étrangers, elle n'accorde pas grand crédit à la thèse selon laquelle l'administration démocrate a délibérement grossi la menace irakienne pour s'offrir à bon compte un succès diplomatique. Tout au plus constate-t-elle que la crise irakienne a tué dans l'oeuf les velléités des Républicains d'exploiter l'« affaire Dick Morris », ce proche conseiller présidentiel obligé de démissionner après des révélations scandaleuses.

De toute manière, avec plus de vingt points d'avance dans les sondages sur son adversaire républicain, M. Clinton avait-il besoin de recourir à un stratagème aussi aléatoire qu'une intervention militaire en Irak ?

L'extension de la zone d'exclusion aérienne dans le sud du pays est une décision qui n'est pas exempte de risques, pour les avions américains, mais aussi britanniques et français, engagés dans l'opération « Surveillance du sud » (*Southern watch*). Michael Portillo, ministre britannique de la défense, qui était l'hôte, mercredi, à Washington, de son homologue américain, William Perry, a insisté sur ce point, tout en espérant que la seconde vague de missiles Tomahawk, destinée à « *nettoyer le terrain* » pour les avions occidentaux, serait la dernière.

« HUMILIER » SADDAM HUSSEIN

L'administration américaine n'a pas caché que les frappes aériennes avaient aussi pour but d'« *humilier* » M. Hussein en restreignant sa souveraineté sur son propre pays, mais aussi de lui compliquer la tâche. Pari risqué dans la mesure où le président irakien pourrait être tenté, pour apaiser la lassitude d'une population constamment appelée à faire des sacrifices, d'imaginer de nouveaux gestes de bravade à l'adresse de ses adversaires occidentaux.

Le « *succès* » que revendique M. Clinton ne peut aussi dissimuler le fait clairement apparu que le sort des populations kurdes pèse peu dans les priorités de Washington, par rapport à ces fameux « *intérêts vitaux* » des Etats-Unis, qui, en l'espèce, sont surtout pétroliers.

La politique américaine vis-à-vis des Kurdes, qui a revêtu des aspects politiques et humanitaires – 130 millions de dollars par an en aides diverses – depuis la fin de la guerre du Golfe, s'est soldée par le fiasco que l'on sait : l'un des deux principaux mouvements, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), s'est rallié à l'Iran, autre « *Satan* », avec l'Irak, des Etats-Unis.

En favorisant, d'autre part, l'autonomie du Kurdistan par rapport au pouvoir de Bagdad, les Etats-Unis ont renforcé malgré eux le séparatisme kurde. Or, comme l'a souligné Peter Tarnoff, le numéro trois du département d'Etat, lors d'une récente visite à Ankara, les Etats-Unis « *restent fermement opposés à la création d'un Etat kurde indépendant* ». Ankara enfin, est l'un des alliés traditionnels de Washington, qui a pris ses distances avec l'offensive américaine.

M. Perry a souligné, mercredi, contre toute évidence, que la coalition occidentale qui s'était formée lors de la guerre du Golfe, et dont faisaient notamment partie les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Turquie – n'avait pas été affaiblie par cette action militaire solitaire des Etats-Unis, et qu'elle était même « *renforcée*. »

Laurent Zecchini

■ **TURQUIE** : Ankara a informé Washington qu'il envisageait la création d'une zone-tampon dans le nord de l'Irak, pour empêcher les infiltrations des rebelles kurdes du PKK, a annoncé, mercredi 4 septembre, l'agence semi-officielle Anatolie. « *La création d'une telle zone-tampon ne serait pas un acte d'occupation mais une mesure de sécurité* », a-t-on déclaré au ministère des affaires étrangères. – (*AFP*.)

Paris modifie sa participation à la surveillance du ciel irakien

Celle-ci est suspendue au nord et limitée au sud

DEPUIS MARDI 3 septembre, date du premier raid de missiles américains, la France a marqué sa différence dans sa participation à la surveillance aérienne de l'Irak. Cette participation est normalement programmée tous les trois jours par les états-majors de la coalition. N'ayant été consultée ni sur la planification des raids ni, à plus forte raison, sur la décision de Bill Clinton d'étendre la zone de surveillance sud, la France s'est estimée en droit de reprendre momentanément son autonomie. Une position que Charles Millon, ministre de la défense, a, dit-on, expliqué à son homologue américain, William Perry, lors de trois entretiens téléphoniques en deux jours.

La France a, dès mardi, suspendu ses vols au nord du 36e parallèle, à la frontière irako-turque. Il s'agit là d'une opération destinée, dans le cadre de la mission « Provide Comfort », à contrôler une zone de sécurité où l'Irak est interdite de mouvements héliportés.

LA ZONE D'EXCLUSION

Mercredi, la France a participé à une mission programmée aux côtés d'avions américains et britanniques, mais ses appareils se sont limités à une navigation au sud du 30e parallèle, c'est-à-dire au nord de la frontière du Koweït avec l'Arabie saoudite, tandis que les avions alliés ont continué leur vol vers l'Irak.

Cette opération, dit-on de source militaire, s'inscrit pour la France dans le cadre de la défense de l'espace aérien saoudien. Les avions français, dont le ravitaillement en vol a eu lieu à hauteur du 29e parallèle, c'est-à-dire au-dessus de l'Arabie saoudite, ont été conduits à effleurer cette portion du territoire irakien placée sous responsabilité de la Mission d'observation de l'ONU pour le cessez-le-feu entre l'Irak et le Koweït (Monuic).

A ce jour, les avions français n'assurent plus – momentanément – le contrôle de la zone aérienne exclusive au-dessus de l'Irak au sud du 32e parallèle, étendue unilatéralement par Washington au 33e. Ils ne viennent pas non plus en appui ou en recours à des raids (*strikes*) de l'aviation américaine, destinés à frapper. Pour étudier la nouvelle situation ainsi créée, les états-majors alliés se consultent.

De passage à Londres, où il accompagnait Warren Christopher pour une tournée en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, le porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns, a déclaré, mercredi : « *Nous n'avons pas, bien entendu, été contents de la réaction du gouvernement français et nous espérons que, lorsque M. Christopher se rendra, jeudi, à Paris, nous pourrons expliquer plus en détail notre position et obtenir un soutien plus grand de la part de la France.* » M. Burns a ajouté que les Etats-Unis ont été « *très contents* » de recevoir « *un très fort soutien* » de Londres, de Bonn, d'Ottawa et de Tokyo.

On prête l'intention à M. Christopher, qui devait être reçu, jeudi, par Jacques Chirac, et par son homologue français, Hervé de Charette, d'insister auprès de la France pour qu'elle participe à la surveillance de la zone d'exclusion aérienne étendue dans le sud de l'Irak. « *La coopération de la France sur cette question est hautement désirable*, a-t-il affirmé à Londres, *et nous espérons qu'elle va continuer à participer pleinement* [aux opérations]. »

Jacques Isnard

Pas d'accord au Conseil de sécurité

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies n'ont pu se mettre d'accord, mercredi 4 septembre, sur un texte condamnant l'Irak après son offensive au Kurdistan. Les discussions ont achoppé sur la question de savoir s'il fallait faire ou non mention de la riposte américaine. La Grande-Bretagne, auteur du projet de résolution, a refusé catégoriquement toute référence aux attaques de missiles américains. L'ambassadeur russe, Serguei Lavrov, a reproché au texte d'ignorer *« l'origine de la crise actuelle »*, à savoir les luttes entre factions kurdes. La Russie et la Chine, qui disposent d'un pouvoir de veto, ont proposé de mentionner l'intervention militaire de Washington. Le représentant français a fait remarquer qu'il serait *« très difficile »* de trouver un accord en cas de référence à l'action de Washington, et que mieux valait donc s'en abstenir afin qu'un *« message cohérent »* soit adressé à Bagdad. – (*AFP*.)

Les conditions de vie au Kurdistan se sont encore dégradées

ERBIL
de notre envoyée spéciale

Dans les rues d'Erbil, où l'animation renaît, le spectacle est le même partout : des femmes et des enfants attendent aux rares points d'eau, munis de seaux multicolores, et des ânes tirent des charrettes surchargées de gros bidons en équilibre. Quatre jours après que la « capitale » du Kurdistan autonome est passée, avec l'aide de l'armée irakienne, des mains de Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), à celles de son rival du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Massoud Barzani, la principale préoccupation de la population demeure, sous une chaleur écrasante, l'approvisionnement en eau. Celui-ci est interrompu en raison de la coupure d'électricité infligée à la ville par l'UPK, qui contrôle le barrage de Dokan, plus au sud.

Rien de particulier ne permet de mesurer l'ampleur des combats qui se sont déroulés, samedi, dans la ville et qui, selon un membre du bureau politique du PDK, Fadil Merani, auraient coûté la vie à moins de dix civils, mais à entre cent cinquante et cent quatre-vingts combattants des deux formations rivales. Sur le large boulevard qui conduit à Ankawa, le quartier chrétien d'Erbil, les anciens et vastes bureaux de l'UPK ont été soigneusement « nettoyés » et il n'y a plus de carreaux aux fenêtres. Une dizaine de jeunes peshmergas (combattants) du PDK gardent nonchalamment le complexe, sur lequel le drapeau jaune du parti vainqueur a remplacé le drapeau vert de l'UPK.

Si les combattants ne paraissent pas s'être acharnés sur ce siège aujourd'hui désert, il n'en est pas de même de celui du Parti communiste, non loin de là. Les murs y sont criblés d'impacts et l'intérieur, qui a aussi été pillé, grouille de peshmergas armés. Le siège du Parti assyrien (chrétien) – comme celui d'un parti d'opposition formé par la tribu des Joubouri, originaires de Mossoul –, a, lui aussi, été « visité » et ses dossiers emportés, selon une source fiable, par des agents irakiens.

A en croire M. Merani, « *plus aucun agent du gouvernement irakien ne demeure en ville* », et c'est sans doute pour le souligner que le PDK a retiré la drapeau irakien du siège du « Parlement » kurde. A défaut de pouvoir se réunir à Erbil – l'intérieur du bâtiment aurait subi de sérieux dégâts –, les députés kurdes (43 PDK, 10 UPK et 3 Assyriens sur un total de 105) se sont retrouvés à Salaheddine, fief du PDK, pour voter la prorogation de leur mandat jusqu'au 4 juin 1998. « *Cette décision avait fait l'objet d'un accord entre nous et l'UPK avant ces événements*, affirme M. Merani. *La libération d'Erbil a ouvert la porte au processus de paix avec l'UPK. Nous faisons partie de la même nation et nous sommes tous les deux responsables du peuple kurde. Nous sommes prêts à parler avec l'UPK à condition que ce parti soit d'accord pour le jeu démocratique et renonce à son alliance avec l'Iran.* » L'appui de plus en plus visible de l'Iran à l'UPK a incontestablement accéléré le déclenchement du conflit latent entre les deux formations kurdes. Depuis la fin de juillet, « *la présence de Téhéran est devenue beaucoup plus sérieuse*, affirme un témoin indépendant. *Nous avons vu des jeeps militaires iraniennes à Erbil, et des bureaux officiels iraniens de relations publiques étaient ouverts aux sièges des gouverneurs d'Erbil et de Souleymaniyé. A Rania, où quatre cent vingt réfugiés iraniens sont pris en charge par le HCR* (Haut-Commissariat aux réfugiés), *les Iraniens avaient une réelle stratégie pour lutter contre l'opposition iranienne* ». En outre, il semble clair que l'armée de Téhéran avait laissé de l'armement lourd à l'UPK avant de se retirer.

L'appel du PDK à l'Irak est-il mieux accepté ? « *Nous sommes une partie de l'Irak et son armée est intervenue à notre demande et dans le respect des résolutions de l'ONU*, répond M. Merani. *Nous avons le droit de demander au gouvernement central de stopper une intervention étrangère. Nous n'avons encore conclu aucun accord avec le gouvernement irakien, mais si demain celui-ci accepte le principe d'une fédération en Irak, on aurait tort de ne pas négocier.* » A propos des bombardements américains sur l'Irak, M. Merani se veut prudent. « *Nous n'avons rien contre les Etats-Unis*, dit-il. *Nous ne sommes pas partie prenante au conflit entre les Etats-Unis et l'Irak, mais ces bombardements font partie de la campagne électorale du président Clinton.* »

Outre les problèmes d'eau et d'électricité, une conséquence immédiate de l'opération irakienne a été l'effondrement du dinar

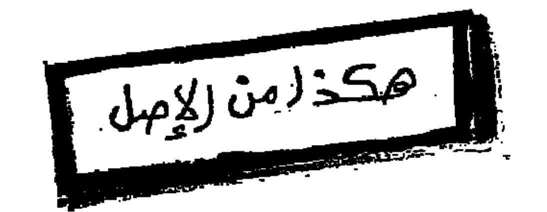
Pour faciliter un éventuel dialogue avec l'UPK, le PDK va libérer « *très bientôt les peshmergas victimes de la politique de l'UPK* », affirme M. Merani. Quant à l'ancien « premier ministre du gouvernement kurde », Fouad Massoum, de l'UPK, « *il est à Salaheddine, où il est très bien traité*, assure-t-il. *Nous sommes prêts à le libérer.* » Selon lui, le PDK retient quarante à quarante-cinq personnes. « *Les fonctionnaires de l'UPK restés sur place ont repris leur travail*, précise-t-il, *et nous n'avons pris aucune mesure contre eux.* »

Outre les problèmes d'eau et d'électricité, une des conséquences immédiates de l'opération irakienne a été, pour la population, un brutal effondrement du dinar. Alors que, vendredi, il fallait 21 dinars pour un dollar, aujourd'hui, il en faut 35 et personne ne veut changer ses billets verts en raison de l'incertitude de la situation. La décision, annoncée par les Etats-Unis, de suspendre l'application de la résolution 986, qui devait permettre à l'Irak d'exporter des quantités limitées de pétrole pour acheter des vivres et des médicaments, a aussi largement contribué à la remontée du dollar. Parallèlement, les prix ont flambé et l'essence, qui vient de Bagdad, est passée de 2,9 à 21 dinars le litre.

Le PDK, qui essaie de reprendre la situation en main et qui a tout intérêt à se montrer généreux avec une population traumatisée, a commencé à restituer à certains propriétaires leurs biens volés. Les autorités locales ont en outre décrété, mercredi, un couvre-feu à Erbil, de 22 heures à 6 heures, sans doute pour tenter d'enrayer les actes de banditisme, « *très difficiles à empêcher la nuit, sans électricité* », aux dires d'un responsable. Si la situation semble se normaliser petit à petit à Erbil, il est loin d'en être de même dans le reste du Kurdistan. Et, pour le moment, chacun se demande de quoi demain sera fait.

Françoise Chipaux





Le projet de rencontre en Hongrie entre le pape et le patriarche de Moscou est abandonné

Jean Paul II tentera de relancer le dialogue avec l'orthodoxie

Le pape se rend vendredi 6 et samedi 7 septembre en Hongrie, un pays qui compte deux tiers de catholiques et qu'il avait visité en 1991. Ce voyage sera un test après l'incident de santé qui l'avait contraint à des examens d'urgence le 14 août et à quinze jours d'un voyage difficile en France. L'espoir d'une rencontre au monastère de Pannonhalma avec le patriarche orthodoxe de Moscou a été déçu.

LA VISITE que le pape doit faire vendredi 6 et samedi 7 septembre en Hongrie répond à un style de voyage court et ciblé qui lui est désormais imposé par l'âge et la santé. Jean Paul II ne s'arrêtera qu'à l'ouest du pays, à Györ et surtout à *Pannonhalma, siège de l'une des* plus anciennes abbayes bénédictines d'Europe, qui célèbre son millième anniversaire. Le principal intérêt de ce voyage n'est toutefois pas local, ni commémoratif. C'est un coup de pouce au dialogue entre le catholicisme et l'orthodoxie que Jean Paul II entend donner.

Pourquoi à Pannonhalma ? Ce haut lieu spirituel de l'Europe a été fondé avant le schisme de 1054 entre Rome et Constantinople. Il resta longtemps un point de rencontre entre les traditions orientale et latine. Placé à la charnière entre l'Est et l'Ouest d'un continent désormais réunifié, le monastère de Pannonhalma symbolise, enfin, le désir de cette *« Europe qui respire à deux poumons »*, si fréquemment exprimé par le pape.

Pannonhalma et la Hongrie ont failli être le théâtre d'un événement majeur dans le processus de réconciliation oecuménique.

Engagées de longue date, les négociations pour une rencontre sans précédent entre le pape et le *patriarche de Moscou ont, de justesse*, échoué. En visite à Pannonhalma en mars 1994, Alexis II, chef spirituel des 60 millions de Russes orthodoxes, avait été invité par le supérieur du monastère, Mgr Asztrik Varszegi, à revenir pour le millénaire, notamment à l'occasion de la visite de Jean Paul II.

Annoncé plusieurs fois, puis reporté, ce projet a été annulé en juillet. *« Le temps n'est pas encore mûr pour un tel événement historique »*, a commenté poliment le supérieur de Pannonhalma. Mais l'ambassadeur de Hongrie à Moscou, Gyorgy Nanofvsky, a mis les pieds dans le plat et expliqué cet échec par des *« problèmes internes »* à l'Eglise orthodoxe de Russie, dont l'aile conservatrice accuse le patriarche de mollesse face au *« prosélytisme catholique »* dans les territoires libérés du communisme. Le conflit qui divise, à propos des orthodoxes estoniens, les patriarcats de Moscou et de Constantinople ne créait pas non plus les conditions pour cette première rencontre entre Jean Paul II et Alexis II.

« SAVOIR OÙ ET QUAND »

Cette annulation est d'autant plus vivement ressentie à Rome que le rapprochement avec l'orthodoxie est devenu l'un des derniers grands combats du pape, comme en témoigne la multitude de ses initiatives à ce sujet : rencontre au Vatican, en juin 1995, avec le patriarche Bartholomée de Constantinople, encyclique sur l'unité et lettre apostolique *Lumière de l'Orient* au printemps de la même année. Dans cette encyclique, il avait fait une concession majeure aux orthodoxes, en acceptant de soumettre un jour à discussion l'exercice du pouvoir pontifical, qui reste la principale pommme de discorde entre les deux confessions.

La route de Moscou est encore loin d'être dégagée pour un pape qui a visité une centaine de pays dans le monde, mais qui se voit bloqué en Russie, pour des raisons non plus politiques, mais purement religieuses.

L'Eglise catholique n'est pas sans responsabilité dans cette situation. En Russie ou en Biélorussie, elle a reconstitué, dans des conditions jugées précipitées, des hiérarchies et des ordres catholiques hier persécutés. Les tensions n'ont pas non plus disparu, en Ukraine, entre les Grecs catholiques (rattachés à Rome, mais de rite oriental) et les orthodoxes, à propos de la restitution des lieux de culte et des biens confisqués par le pouvoir stalinien et livrés au patriarcat.

Pour un « sommet » entre le pape et Alexis II, le seul obstacle reste de *« savoir où et quand »*, commente-t-on au Vatican. Ce qui est faire preuve d'un singulier optimisme quand on mesure les réflexes de citadelle qui continuent de prévaloir au sein de la puissante orthodoxie russe.

Henri Tincq

DANS LE NOUVEAU MUPPET SHOW, C'EST COMME DANS LE COCHON, TOUT EST BON.

LES MUPPETS, EN CLAIR SUR CANAL+, TOUS LES SAMEDIS À 20 H 00.

PENDANT UNE DEMI-HEURE, CONFIEZ VOS ZYGOMATIQUES À UNE GRENOUILLE, QUELQUES COCHONS ET AUTRES CREATURES DU NOUVEAU "MUPPET SHOW". AU PROGRAMME, RIRES, MUSIQUE ET INVITES POUR UN SPECTACLE FAMILIAL DIABLEMENT DECONCERTANT. SAMEDI, MICHELLE PFEIFFER ET LA DELICIEUSE MISS PIGGY SONT LES PREMIERES "GUEST STARS" DE LA NOUVELLE SERIE DE CETTE ÉMISSION CULTE.

Pendant qu'on regarde CANAL+ au moins on n'est pas devant la télé.

Réticences du Parlement européen à l'égard du plan d'assainissement du marché de la viande bovine

BRUXELLES. Afin de rétablir un semblant d'équilibre sur le marché de la viande bovine, touché par la baisse de la consommation, la Commission européenne a proposé aux Quinze une série de mesures que leurs ministres devraient examiner lors de leur réunion des 16 et 17 septembre. Parmi celles-ci, la plus urgente concerne l'achat par les pouvoirs publics, l'abattage et le stockage de 500 000 broutards mis directement sur le marché, essentiellement en France, alors que dans le passé, ils étaient exportés vers l'Italie et l'Espagne pour y être engraissés. Pour être en mesure de décider dès le 17 septembre, le Conseil avait demandé au Parlement européen de donner son avis selon la procédure d'urgence. Réuni mercredi à Bruxelles, celui-ci a refusé.

Selon le président de la commission agricole, Christian Jacob, le Parlement européen est hostile à l'idée de la Commission d'en appeler à la *solidarité professionnelle* et de faire financer le plan d'assainissement du marché de la viande en réduisant les primes qui sont versées aux producteurs de céréales et d'oléagineux. Les atermoiements du Parlement risquent de retarder un programme de dégagement du marché qu'attendent avec impatience les éleveurs. – *(Corresp.)*

L'armée tente de dégager la capitale du Burundi menacée par les rebelles hutus

BUJUMBURA. Une opération d'envergure a été lancée, mercredi 4 septembre, par l'armée burundaise, sur les collines surplombant Bujumbura, afin de déloger les rebelles hutus qui, la veille, pour la première fois depuis un an, avaient tiré au mortier sur la capitale. Vingt rebelles et trois soldats ont été tués, a indiqué, jeudi, l'armée. Un porte-parole de la rébellion hutue a déclaré que les tirs de mortier, mardi, n'étaient qu'un *« avertissement »* adressé au nouveau pouvoir (dominé par la minorité tutsie), en place depuis le coup d'Etat militaire du 25 juillet. En accroissant leur pression sur Bujumbura, les rebelles paraissent vouloir contraindre celui-ci à une négociation qu'il refuse et que souhaite la communauté internationale.

D'autre part, un avion militaire américain a atterri, mercredi soir à Nairobi (Kenya), en provenance de Bujumbura, avec à son bord une trentaine de ressortissants étrangers – dont cinq Américains – en poste au Burundi. L'ambassadeur des Etats-Unis à Bujumbura a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une évacuation, en précisant que le *« vol était payant »*. Plusieurs passagers ont indiqué qu'ils ne quittaient pas définitivement le Burundi et que leur départ avait surtout pour cause la paralysie croissante de l'économie, due à l'embargo imposé par les Etats voisins. – *(AFP.)*

EUROPE

HONGRIE/ROUMANIE : les premiers ministres roumain et hongrois, Nicolae Vacaroiu et Gyula Horn, ont prévu de signer lundi 16 septembre à Timisoara (ouest de la Roumanie), un traité devant mettre fin à des décennies de tensions entre les deux pays au sujet notamment du sort de l'importante minorité magyare vivant principalement en Transylvanie.– *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : les combattants khmers rouges fidèles à Pol Pot** se sont emparés d'un village dominé par des dissidents, mardi 3 septembre à l'aube, malgré l'apport de matériel militaire à ces derniers par le gouvernement cambodgien, a-t-on appris mercredi. Un haut responsable militaire a assuré se préparer *« à reprendre le contrôle »* de Chup Koki, situé dans la province d'Oddar Meanchey, au nord-ouest du pays. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : le président Bill Clinton** a subi, mercredi 4 septembre, l'ablation d'un kyste au cou, a indiqué la Maison Blanche. L'opération, qui n'a pas nécessité d'hospitalisation, a duré à peine une quinzaine de minutes. Le kyste, décrit comme bénin, a été envoyé dans un laboratoire pour analyses, a précisé un porte-parole de la présidence, Barry Toiv. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le cardinal Arns s'est livré à une vive critique du pape,** dans une déclaration, mercredi 4 septembre, au journal *O Estado* de Sao Paulo. Pour lui, Jean Paul II *« s'occupe beaucoup plus de voyager et de prêcher que de diriger la Curie romaine. Il laisse tout entre les mains de la Curie qui a une autonomie beaucoup plus grande qu'avec Paul VI »*. Le cardinal Arns, âgé de 75 ans, doit prendre sa retraite dans quelques jours. – *(AFP).*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : quatre personnes ont été tuées,** mardi 3 septembre, lors d'un attentat contre un train, circulant entre les localités de Naciria et de Tadmait, en Kabylie, à l'est d'Alger, a indiqué, jeudi, le quotidien privé *Al Khabar*. La ligne ferroviaire reliant Alger à Tizi-Ouzou a été à plusieurs reprises la cible d'actes de sabotage, dont le plus récent, le 10 août, avait provoqué le déraillement d'un train. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CUBA : le patronat français a exhorté les entreprises françaises,** mercredi 4 septembre, à ne pas se *« laisser impressionner »* par les menaces de sanctions américaines contre les firmes qui travaillent avec Cuba, où il a l'intention d'emmener dès janvier prochain une mission d'hommes d'affaires. *« Le CNPF continuera la promotion de Cuba auprès des entreprises françaises sans se laisser impressionner »* par la loi Helms-Burton, a affirmé le président du comité Cuba de l'organisation patronale, Jean-Pierre Desgeorges, lors d'une réunion avec une centaine d'hommes d'affaires. – *(AFP.)*

Le chômage en Allemagne s'est stabilisé en août

NUREMBERG. Le taux de chômage en Allemagne s'est établi à 10,2 % de la population active en août selon les chiffres publiés en données brutes jeudi 5 septembre par l'Office fédéral du travail de Nuremberg. Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 3,901 millions contre *3,911 millions* en juillet. Si la situation s'est stabilisée par rapport à juillet, elle s'est en revanche beaucoup dégradée par rapport à août 1995, mois au cours duquel le taux de chômage n'avait pas dépassé 9,3 %. En données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre des sans-emploi a progressé de 14 000 personnes entre juillet et août, a indiqué l'Office, qui ne publie pas de taux de chômage en données CVS.

Les Länder de l'Est sont les plus touchés par le chômage avec un taux de 15 % de la population active en août, en baisse par rapport à juillet (15,4 %). Dans la partie ouest du pays, le taux de chômage est resté inchangé à 9 % comme en juillet. *(AFP).*

هكذا من الإهمال

L'économie néerlandaise affiche une santé insolente

Baisse du chômage, croissance enviable et déficits réduits : tous les indices s'améliorent

LA HAYE
de notre correspondant

L'information a fait la « une » de la presse néerlandaise : au deuxième trimestre, le produit intérieur brut a affiché une croissance de 2,8 % par rapport à la même période de 1995. Cette accélération – au premier trimestre, la croissance était de 1,8 %, si bien que le semestre devrait être bouclé sur + 2,3 % – renforce l'idée que, depuis de nombreux mois, l'économie néerlandaise se porte beaucoup mieux que celle de son puissant voisin et modèle, l'Allemagne. *« Cela fait presque deux ans que la croissance néerlandaise est légèrement supérieure à l'allemande. Mais le fossé s'agrandit »*, commente le Bureau central des statistiques (CBS), qui vient de publier les résultats provisoires du deuxième trimestre.

L'économie néerlandaise est tirée par la demande intérieure. Même si le pouvoir d'achat des Néerlandais n'a pas augmenté, il semble que les consommateurs puisent dans leurs importantes réserves d'épargne. En outre, le chômage baissant, de nouveaux consommateurs arrivent sur le marché, bien décidés à dépenser, explique-t-on au CBS. Les dépenses en biens de consommation ont augmenté de 3,3 % au premier trimestre et 2,9 % au deuxième trimestre. Le CBS note que, contrairement à ces dernières années, les grands secteurs de l'économie profitent dans la même proportion de la croissance : les produits alimentaires, les biens durables de longue durée et les services.

ALLÈGEMENTS D'IMPÔTS

Tous les indices vont dans le même sens. L'indice de confiance des particuliers dans l'économie est à la hausse, les taux d'intérêt sont à la baisse. Résultat, le marché du logement explose (la première banque pour les prêts hypothécaires, la RABO, a accordé en un an pour 6,6 milliards de florins supplémentaires de crédits immobiliers, soit l'équivalent de 20 milliards de francs). La courbe du chômage s'améliore depuis plusieurs mois. Son taux est de 6,3 % de la population active au dernier pointage, et le CBS vient d'annoncer le premier recul du nombre des chômeurs de longue durée depuis 1992, à 216 000.

Rien d'étonnant alors à ce que le gouvernement ait bouclé son budget 1997 en avance sur le programme et sans les tensions qui ne manquent pas de s'installer en cette période de marchandages au sein des coalitions au pouvoir. La coalition, qui regroupe les sociaux-démocrates du premier ministre Wim Kok, les réformateurs et les libéraux, peut même se targuer d'afficher un collectif budgétaire permettant de qualifier sans trop de problèmes les Pays-Bas pour l'Union monétaire. Conformément à la tradition, le *« budget du royaume »* ne sera officiellement présenté que le troisième mardi de septembre. Mais, déjà, les principaux chiffres ont filtré.

Le déficit budgétaire devrait être de 2,2 % du PIB, soit largement inférieur aux 3 % maximum prévus par les critères du traité de Maastricht pour être candidat à la monnaie unique. L'inflation devrait être de 2,5 %, un pourcentage supérieur aux années précédentes, mais dans les objectifs du traité. Le florin est stable, les taux d'intérêt sont parmi les plus bas d'Europe. Ne subsiste, en théorie, qu'un problème : le poids de la dette publique. Selon le traité, le ratio de la dette rapporté au PIB ne doit pas dépasser les 60 %. En 1993, ce poste atteignait 81,3 %. Cette année, il tournerait autour de 78,2 %, et le budget 1997 prévoit une baisse de deux points, à 76,2 %. Le signal envoyé à Bruxelles est clair : La Haye maîtrise sa dette. Fort de ses résultats, le gouvernement Kok a les coudées franches pour atténuer lui aussi, comme en France et en Allemagne, la pression fiscale. Les Néerlandais (particuliers et entreprises) devraient bénéficier d'un allègement de 800 millions de florins (2,5 milliards de francs) de leurs impôts.

Alain Franco

Le gouvernement belge doit affronter une rentrée tendue

BRUXELLES
de notre correspondant

Après avoir demandé et obtenu, en mai, les pouvoirs spéciaux pour imposer des mesures d'austérité, le gouvernement de Jean-Luc Dehaene était parti en vacances en laissant en plan les mesures d'application de diverses lois-cadres. Même si, pour l'instant, l'affaire Dutroux fait diversion, la perspective de ces mesures, qui prévoient 80 milliards de francs belges d'économies (12,8 milliards de francs français), alourdit le climat social. D'autant que le chômage n'est pas encore stabilisé. Les chiffres d'août font apparaître une hausse de 1,3 % sur un mois et de 5,7 % sur l'année.

Alors que le gouvernement prépare son projet de budget pour 1997, qui doit permettre au royaume de satisfaire aux critères de convergence de l'Union européenne, la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) vient d'exprimer son refus de tout nouveau *« sacrifice pour Maastricht »*. *« Aucun citoyen en Europe ne s'endort avec le traité de Maastricht à son chevet*, a déclaré Michel Nollet, président de la FGTB, dans un entretien publié mardi 3 septembre par le quotidien *La Libre Belgique*. *Le citoyen ne croit plus à l'Europe. Pour lui, l'Europe se réduit à 20 millions de chômeurs. »*

Majoritaire en Wallonie, la FGTB se situe dans la mouvance du PS, un des piliers de la coalition gouvernementale. Comme le PS, la centrale syndicale avait fait campagne pour le traité sur l'Union européenne, sans qu'il y eût de référendum en Belgique. M. Nollet ne renie pas l'idée européenne mais il exige un changement de cap en se référant à certains projets de la Commission de Bruxelles : *« Il faut pratiquer une politique de relance, réinjecter des moyens dans l'économie, mettre en œuvre le Livre blanc sur les grands travaux d'infrastructures. »* Affirmant être placé *« sous une intense pression »* par sa base, il refuse désormais d'entrer *« dans la logique de l'Europe libérale et capitalistique qui renverse tout sur son passage »*. Il prévient : *« Si nous devons nous battre contre ce gouvernement, nous nous battrons contre lui, quelles que soient ses composantes. »*

POSTES SUPPRIMÉS

La tension reste vive, notamment dans l'enseignement. La rentrée scolaire dans la communauté francophone s'est déroulée dans un contexte particulier. Pour un effectif total de 800 000 élèves, quelque 2 800 postes d'enseignants ont été supprimés par mesure d'économie. Par le jeu de fusions et de fermetures pures et simples, le nombre des écoles secondaires est passé de 684 à 560 pour l'ensemble de la communauté francophone. Les professeurs qui avaient fait de très longues grèves l'année dernière pour s'opposer à ces réformes ont assuré normalement la reprise des cours. Mais ils se concerteront à la fin du mois pour l'organisation d'un éventuel mouvement de protestation.

Jean de la Guérivière

Des grèves en série alourdissent le climat social à quelques mois des élections en Grande-Bretagne

Embarrassés, les travaillistes modèrent les ardeurs syndicales

L'été a été marqué par une recrudescence des mouvements sociaux dans les services publics britanniques. Le gouvernement a menacé de suspendre durablement le monopole du courrier pour briser la grève de la Royal Mail. L'opposition travailliste, elle, prône la conciliation dans les conflits en cours, tout en s'engageant prudemment en faveur d'avancées comme le salaire minimum ou l'adoption de la charte sociale européenne.

LONDRES
de notre correspondant

La Grande-Bretagne aura connu un été ponctué pratiquement chaque semaine par des grèves de vingt-quatre heures de la Royal Mail (Poste) et du métro londonien, avec parfois des arrêts de travail dans les chemins de fer.

Si direction et syndicats se sont enfin mis d'accord sur le dossier du métro, à la poste, le dialogue de sourds se poursuit. Le syndicat représentant les postiers, le CWU, semblait cependant décidé, mercredi 4 septembre, à ne pas reconduire le mouvement la semaine prochaine. Il faut dire que le gouvernement a menacé de proroger pour trois mois la levée du monopole pour les plis de moins d'une livre sterling décidée pour contrer la grève. Une telle mesure mettrait en cause l'avenir de la Royal Mail, et donc de son personnel.

Il n'est pas jusqu'aux joueurs anglais de rugby qui ne viennent de faire grève d'équipe nationale (*Le Monde* du 5 septembre). Les mouvements sociaux n'ont donc pas disparu en Grande-Bretagne, en dépit des propos du premier ministre John Major, qui a déclaré, mercredi : *« Les grèves sont en train de devenir une rareté (...). Je pense qu'elles ne sont plus justifiées et que nous devrions essayer de les faire disparaître totalement, si nous le pouvons. »* Si elles gênent les usagers, elles embarrassent également le Parti travailliste, qui entend présenter l'image la plus rassurante à quelques mois des élections générales. Ses dirigeants sont intervenus pour prêcher la conciliation entre syndicats, pourtant affiliés au Labour, et direction.

En même temps, Tony Blair poursuit sa campagne de charme en direction du patronat, dont il a reçu plusieurs centaines de représentants mercredi. *« Je suis déterminé à changer la tradition politique britannique pour que l'on cesse de voir un seul parti monopoliser les relations avec les milieux d'affaires et que l'on aille vers un pluralisme sain dans lequel le Labour sera vu comme le parti du business. »* L'architecte du *« New Labour »* a tenté de rassurer ses interlocuteurs sur la réintroduction d'un salaire minimum – projet vigoureusement combattu par le gouvernement conservateur et une partie du patronat – dont le montant *« devra être raisonnable, fixé en consultation avec les milieux d'affaires en tenant compte de la situation économique »*.

Sur la charte sociale européenne, autre bête noire des tories, M. Blair a réaffirmé que, si son parti y était favorable, il n'en examinerait pas moins *« rigoureusement chaque proposition pour être sûr qu'elle ne nuit pas à notre compétitivité »*. Il a rappelé qu'il avait *« placé les relations du parti avec les syndicats sur une base plus raisonnable »*. Et surtout il a annoncé qu'une fois élu, il préconiserait une baisse du taux d'imposition qui serait ramené à 10 ou 15 % pour les tranches les plus basses – quand l'état de l'économie le permettra. Ce qui lui a attiré cette réplique de M. Major : *« Le jour où le Labour baissera les impôts, vous entendrez les chats aboyer ! »*

TAILLEUR VIEUX ROSE

En attendant la saison annuelle des congrès politiques – durant la première quinzaine d'octobre pour les deux grands partis –, la campagne électorale est bel et bien relancée. Le Labour a voulu reprendre l'initiative après un été fertile en gaffes et dérapages montés en épingle sur-le-champ par les médias et les tories. Tony Blair s'est en particulier empêtré dans son projet de dévolution de pouvoir à un Parlement écossais, s'attirant les critiques de tous côtés ; il s'est aussi fait accuser d'autoritarisme par plusieurs élus travaillistes, l'un d'eux le comparant même à Kim Il-sung. John Major, de son côté, vient de dévoiler sa *« nouvelle arme secrète »* : son épouse Norma, que les tories ont décidé de mettre en avant.

Tout d'abord elle est populaire dans sa simplicité et sa discrétion même ; le couple Major est en effet l'un des rares dans les milieux dirigeants sur lequel on n'ait jamais rien trouvé à dire de mal.

Ensuite, dans l'état où se trouve le Parti conservateur, déchiré par les menées des eurosceptiques et malmené par le Labour dans les sondages, tous les arguments sont bons. Enfin, Cherie Booth, M[me] Blair, avocate ambitieuse que l'on compare souvent à Hillary Clinton, ne jouit pas d'une image particulièrement favorable dans l'opinion.

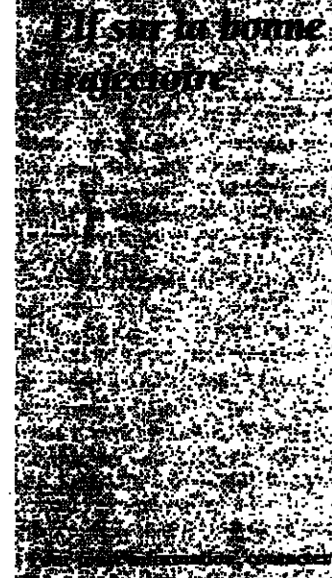
M[me] Major va donc apparaître plus souvent aux côtés de son mari et faire plus que de la figuration. Vêtue d'un tailleur vieux rose, elle a serré des mains et parlé avec des mères et des enfants mercredi dans le Derbyshire. Mais l'agent électoral de son mari a toutefois prévenu : il n'est pas question que Norma participe à une campagne à l'américaine. Elle s'y refuserait sans doute, et il n'est pas certain que les Britanniques apprécient.

Patrice de Beer

INFORMATIONS ACTIONNAIRES

elf

Résultats du premier semestre 1996



Une nouvelle étape dans la progression vers nos objectifs

Principaux résultats (en millions de F) (sauf autres)	1er semestre 1996	1er semestre 1995	Année 1995
Chiffre d'affaires	113 295	108 468	208 290
Résultat opérationnel	10 380	8 359	15 487
Résultat net courant (part du Groupe)	3 564	2 864	5 325
Marge brute d'autofinancement	14 637	13 994	28 626
Investissements (y compris exploration)	10 902	10 895	25 932
Ratio d'endettement	28 %	34 %	38 %
(en F par action)			
Résultat net courant	**13,2**	**10,90**	**20,00**
Marge brute d'autofinancement	**54,2**	**53,10**	**107,50**

Une excellente performance du secteur pétrolier

La progression des résultats provient essentiellement des gains de productivité et de la croissance de la production d'hydrocarbures. Elle a été réalisée dans un environnement porteur dans les secteurs pétroliers et moins favorable dans la chimie. Cela conforte notre stratégie de développement de nos métiers de base. A partir d'actifs et de coûts rigoureusement gérés, Elf dispose d'un fort potentiel de résistance aux fluctuations conjoncturelles et d'une excellente base de croissance de ses résultats.

Des progrès significatifs dans tous les secteurs

Sur la période écoulée, des découvertes riches de promesses ont été faites dans les grands fonds en Angola et au Congo, mais aussi en Equateur. De nouveaux permis ont été obtenus au Congo, au Vénézuela et, plus récemment, dans le Golfe du Mexique. En Azerbaidjan, Elf s'est implanté dans la zone de la mer Caspienne.

En Raffinage-Distribution, Elf a renforcé sa position sur le marché espagnol.

En Chimie, l'acquisition de Findley Inc. propulse Elf au cinquième rang des producteurs mondiaux d'adhésifs.

En Santé, Sanofi a commercialisé en France le Skelid (pathologie osseuse). L'achat de Bock Pharmacal lui ouvre plus largement le marché américain.

Résultats et principaux commentaires par secteur d'activité

Résultat opérationnel des secteurs d'activité (en millions de F)	1er semestre 1996	1er semestre 1995	Année 1995
Exploration-Production	7 234	4 448	8 008
Raffinage-Distribution et Commerce International	330	(330)	4
Chimie	1 873	3 281	4 959
Santé	991	960	2 489

- Exploration-Production : la forte progression du résultat opérationnel provient de la combinaison d'une production en hausse de 4 % à 1.029.000 barils équivalent-pétrole/jour, de la poursuite soutenue des gains de productivité et d'un meilleur environnement pétrolier (sur la période, les prix moyens du baril de pétrole Brent ont progressé de 9 % à 19,1 $/bl).
- Raffinage-Distribution et Commerce International : la contribution opérationnelle du secteur est redevenue positive grâce à l'effort de réduction des coûts et l'amélioration de près de 30 % de la moyenne des marges de raffinage européennes. L'appareil de production et de distribution français reste cependant marqué par un marché excédentaire et très concurrentiel.
- Chimie : après un premier semestre 1995 marqué par une forte embellie de la chimie de base, le premier semestre 1996 a subi les effets de la correction à la baisse de la demande et des prix survenue fin 1995. La chimie de spécialités a joué un rôle stabilisateur. Son internationalisation croissante a permis de limiter l'impact de la faiblesse de la demande en Europe.
- Santé : à périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 %. Dans la Santé Humaine, la pharmacie a connu une évolution favorable grâce aux grands produits internationaux. Le secteur Parfums-Produits de Beauté poursuit, dans un marché difficile, sa politique de sélectivité des canaux de distribution.

Structure financière

La marge brute d'autofinancement de 14 637 millions de francs couvre largement les investissements qui, y compris dépenses d'exploration, s'élèvent à 10 902 millions de francs. La dette financière nette poursuit sa baisse et s'établit, au 30 juin, à 27 912 millions de francs. Le ratio d'endettement passe ainsi de 38 % fin 1995 à 28 % au 30 juin 1996.

Commentaires de Philippe Jaffré, Président d'Elf Aquitaine

"Les progrès réalisés au cours du 1er semestre dans tous nos métiers confortent la stratégie d'Elf Aquitaine orientée vers la création de valeur. Dans un environnement qui devrait rester instable, le Groupe poursuit sa trajectoire vers une croissance durable parce que rentable, avec l'objectif d'une rentabilité des capitaux propres d'au moins 10 % à horizon 1998. Les résultats de l'exercice 1996 devraient marquer une nouvelle étape dans la progression vers cet objectif".

Omnium

A l'ONU, la France s'oppose à la création d'une Cour criminelle internationale

Le revirement de Paris est attribué aux militaires

Les négociations entreprises dans le cadre des Nations unies pour la création d'une Cour criminelle internationale, qui aurait tout pouvoir pour mettre en accusation les auteurs de crimes contre l'humanité, se heurtent aux réticences de nombreux Etats. La France elle-même, qui avait soutenu ce projet à l'origine, est accusée d'avoir fait volte-face sous la pression de ses militaires.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le revirement de la France sur la création d'une Cour criminelle internationale (CCI) dans le cadre des Nations unies a dominé les travaux du comité préparatoire qui se sont achevés le 30 août à New York. Ces travaux ont pour but de mettre en place sous l'égide des Nations unies un tribunal permanent chargé de juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les violations graves des lois et coutumes de la guerre. Si des tribunaux internationaux ont déjà eu à connaître de tels crimes, il ne s'agissait, jusqu'ici, que de tribunaux *ad hoc*, institués pour une circonstance particulière, comme le tribunal de Nuremberg, le tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie ou le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR).

La France a été un des pays qui ont largement contribué à l'idée d'une telle juridiction pénale internationale. Le Quai d'Orsay, sous le ministère d'Alain Juppé et grâce aux efforts de Robert Badinter, était un des moteurs de sa création. La délégation française a donc suscité l'étonnement, en avril dernier, lors des premières sessions de négociations, en étant la seule parmi les membres permanents du Conseil de sécurité à insister pour que la saisine de la Cour fasse l'objet d'un accord au sein de ce dernier. Cela aurait permis à la France, par veto, de rejeter les affaires la concernant. Cette proposition, jugée « *scandaleuse* » par de nombreux pays, a finalement été retirée par Paris.

Mais la France demande aujourd'hui le consentement de trois catégories d'Etats avant que la Cour puisse être saisie d'une affaire : les Etats sur le territoire duquel le crime a été commis, ceux de la nationalité des victimes et ceux de la nationalité des suspects. « *La France a abandonné toute approche dictée par la logique* », a déclaré le délégué suisse, Lucius Caflisch, lors des délibérations du jeudi 28 août. Faisant écho aux sentiments des autres partisans de la Cour, le diplomate suisse a ajouté : « *A quoi cela sert-il de créer un organe si l'on fait tout pour l'empêcher d'agir ? Toute cour dont la compétence serait facultative n'a aucune chance de réussir.* »

> Bien que la création de la CCI ne puisse être envisagée avant le début du prochain millénaire, les positions déjà prises par les pays sont très révélatrices

Dans les couloirs, de nombreux délégués accusent la France de servir de caution à tous ceux qui ont tout à craindre d'une telle juridiction, de se ranger « *dans le camp des pays comme l'Irak, l'Iran, la Libye et la Birmanie* », qui savent qu'un jour ou l'autre leurs responsables peuvent se retrouver devant le tribunal. Pendant les travaux préparatoires, « *l'obstructionnisme* » français a même suscité l'irritation des partenaires européens de Paris : « *Depuis quelques mois, le rôle de la France dans les négociations sur la Cour se limite à faire obstacle à sa création, cela nous fait penser qu'elle ne veut même pas que la Cour soit créée* », dit un diplomate européen.

Le comité préparatoire a remis un rapport à l'Assemblée générale de l'ONU pour présenter ses recommandations en vue de la réunion d'une conférence diplomatique qui se tiendrait en 1998. Bien que la création de la CCI ne puisse être envisagée avant le début du prochain millénaire, les positions déjà prises par les pays sont très révélatrices. Comme la France, le Japon conteste aussi la compétence de la Cour pour décider elle-même d'une procédure ou exiger l'extradition d'un inculpé. Pour leur part, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont refusés, pour l'instant, à se prononcer sur cette question. La Russie, en revanche, s'est rangée aux côtés des partisans les plus actifs de la Cour, parmi lesquels l'Allemagne mais aussi le Canada, l'Australie et la Suisse.

Pour le moment, une trentaine de pays seulement ont activement participé aux travaux. A part l'Afrique du Sud, le continent africain en a été totalement absent. En Amérique latine, l'enthousiasme de l'Argentine est remarqué. Bien qu'aucun pays ne se soit officiellement opposé à l'établissement de la Cour, plusieurs œuvrent énergiquement pour que le projet échoue – comme la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie et Singapour.

La position de la France a suscité de nombreuses spéculations aux Nations unies. Beaucoup en attribuent la responsabilité à l'armée française, cautionnée par l'Elysée. Les organisations non gouvernementales ont largement distribué dans les couloirs de l'ONU un article paru en février dans la revue *L'Armée d'aujourd'hui* sous la signature d'Olivier Rochereau, contrôleur général des armées. Prenant en exemple le tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie, le général estime que « *l'expérience la plus récente montre que les juridictions internationales sont plus souvent utilisées comme tribunes médiatiques que comme organes chargés de dire le droit* ».

Expliquant que la justice pénale ne peut fonctionner sans police internationale pour arrêter les individus soupçonnés de crimes de guerre, il redoute de voir la Cour, dans l'incapacité de disposer des coupables, « *justifier son existence* » en mettant en accusation les forces de maintien de la paix. « *De statut de témoin, on pourrait glisser à celui de complice*, écrit-il. *La polémique qui se développe sur le rôle de la France au Rwanda lors de l'opération « Turquoise », ou sur le rôle des forces néerlandaises de la Forpronu dans l'enclave de Srebrenica laisse à penser qu'une telle hypothèse ne peut pas être qu'un cas d'école.* » La délégation française aux travaux préparatoires expliquait à New York que son propre projet apporte une « *structure et une cohérence qui étaient absentes* » dans celui servant de base aux négociations.

Afsané Bassir Pour

La Shoah était-elle un « projet national » ?

Le sociologue américain Daniel Goldhagen défend à Hambourg ses thèses sur la responsabilité collective des Allemands

HAMBOURG
de notre envoyé spécial

« *Un mauvais livre* », « *une suite de préjugés* », « *un remâché de vieilles thèses sur la faute collective des Allemands* »..., telles étaient quelques-unes des critiques qui avaient accueilli la parution du dernier ouvrage américain consacré à la Shoah. Publié au printemps dernier à New York par le jeune sociologue de Harvard Daniel J. Goldhagen, *Les Exécutants zélés de Hitler* (*Hitlers Willing Executioners*), qui sort aujourd'hui en version allemande, provoque et fait scandale outre-Rhin. Et pour cause : l'auteur s'y emploie à démontrer que l'extermination des juifs a été rendue possible par un « *antisémitisme éliminationiste* » spécifiquement allemand, et il décrit la Shoah comme un « *projet national* » conçu bien avant l'arrivée de Hitler.

Le livre est déjà un best-seller en Allemagne. Preuve que les questions qu'il soulève méritent débat, à défaut d'obtenir des réponses définitives. « *Sans le soutien de la population, l'holocauste n'aurait pas eu lieu* » : Daniel J. Goldhagen estime qu'une majorité d'Allemands non seulement « *savaient* », mais « *voulaient* ». Une thèse trop simple, selon la plupart des historiens allemands, qui reprochent à leur collègue américain d'avoir ignoré des pans entiers de l'historiographie contemporaine.

On pouvait tenter de rassembler les éléments du débat à l'occasion d'une conférence organisée par l'hebdomadaire *Die Zeit*, mercredi 4 septembre à Hambourg. Face à une salle de théâtre pleine à craquer (et protégé par un dispositif de sécurité particulier), Daniel Goldhagen a répondu pour la première fois en public aux questions de plusieurs universitaires et journalistes allemands. La discussion a porté sur l'identité des bourreaux. Ceux-ci étaient bien des « *hommes ordinaires* », comme l'a démontré il y a quelques années l'historien américain Christopher Browning dans son *étude sur un bataillon de* police spécialisé dans l'extermination des juifs à l'arrière du front russe. Mais c'étaient « *des* » Allemands, et non pas « *les* » Allemands, soulignent les interlocuteurs de *Daniel Goldhagen*, qui lui reprochent d'employer à tort et de manière répétée ce collectif indéfini.

Deuxième objet du débat : la nature de l'opinion publique sous le III[e] Reich. Celle-ci n'était pas prête à tout accepter, si l'on en croit l'historien allemand Götz Aly, qui souligne que les dirigeants nazis ont mis un terme provisoire aux expériences d'euthanasie en août 1941 à la suite de protestations émanant de l'Eglise. L'extermination des juifs, elle, n'a pas cessé. Preuve *a contrario* de l'existence d'un soutien tacite de la population ? Jan Philipp Reemstma souligne lui-aussi qu'« *une partie était convaincue que l'élimination des juifs était en quelque sorte justifiée par les bombardements alliés sur l'Allemagne* ». Les experts allemands estiment cependant que cela ne permet pas de dire, comme Daniel Goldhagen, que la solution finale était le « *projet national* » allemand depuis plus d'un siècle.

Lucas Delattre

Le sommet des chefs d'Etat latino-américains se démarque des Etats-Unis

L'embargo contre Cuba et la lutte contre la drogue ont été critiqués

COCHABAMBA
de notre envoyée spéciale

Le sommet des chefs d'Etat latino-américains réunis au sein du Groupe de Rio à Cochabamba, en Bolivie (*Le Monde* du 4 septembre), s'est terminé par l'adoption d'une Déclaration du dixième anniversaire ratifiée, le 3 septembre, par les douze chefs d'Etat et de gouvernement présents à la réunion. Contrairement aux déclarations précédentes, le texte final ne s'est pas, cette fois, perdu dans les généralités, même si le président bolivien, Gonzalo Sanchez de Lozada, n'a pu épargner à ses auditeurs une envolée lyrique sur l'utopie bolivarienne d'une Amérique latine unie, « *ce rêve frustré* » il y a cent soixante-dix ans et qui, à en croire l'orateur, serait devenu « *le phare qui a illuminé la naissance du mécanisme permanent de consultation et de concertation politiques de l'Amérique latine* ».

Plus simplement, les délégués se félicitaient dans les couloirs de voir désormais les « *problèmes avec des yeux de Latino-Américains libérés des influences qui nous éloignaient de* [leur] *réalité* ». Cette volonté d'exprimer les points de vue du sous-continent s'est manifestée dans la déclaration conjointe traitant de l'embargo américain contre Cuba et de la lutte contre le trafic de drogue. Malgré la présence à Cochabamba de Madeleine Albright, ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, venue en Bolivie pour tenter, notamment, de faire prévaloir le point de vue de son pays en ce qui concerne l'aggravation des sanctions contre Cuba, la déclaration condamne énergiquement la loi Helms-Burton et se félicite que le comité juridique de l'Organisation des Etats américains (OEA) l'ait jugée « *non conforme au droit international* ».

La Bolivie avait annoncé son intention de « *dénarcotiser le sommet* », mais, à la demande de la Colombie et du Mexique, trois paragraphes de la déclaration sont consacrés à la drogue. Le Groupe de Rio lance ainsi un appel à la communauté internationale pour « *intensifier le dialogue et la coopération dans la lutte contre la consommation, la production, le trafic et la distribution de drogue et les délits connexes* », soulignant en une critique à peine voilée de la politique américaine la « *responsabilité partagée* » qu'exercent en la matière pays producteurs et pays consommateurs.

Maria Emma Mejia, ministre des affaires étrangères de Colombie, a souligné que « *cette prise de position est très importante parce qu'elle définit clairement la coresponsabilité, depuis la production jusqu'à la consommation, en passant par la distribution, le blanchiment de l'argent sale, le trafic d'armes et la vente des produits chimiques destinés à élaborer la drogue* ». Une commission du Groupe de Rio a été chargée de préparer une proposition de résolution en vue de la session extraordinaire que l'ONU consacrera au problème de la drogue en 1998.

Si le premier point de la déclaration est une réaffirmation de la démocratie, le second met l'accent sur la lutte contre la pauvreté, la malnutrition et la marginalité, sans laquelle le développement économique ne pourra être soutenu à moyen terme. Un sommet du développement durable se tiendra à Santa Cruz, en Bolivie, les 7 et 8 décembre 1996, avec pour mission de proposer des solutions propres à réduire les poches de pauvreté, qui se multiplient dans le sous-continent.

Les défis que pose la globalisation de l'économie mondiale ont été affrontés avec succès, souligne la déclaration, l'important processus de transformation que vit le sous-continent ayant même permis d'enregistrer le second rythme de croissance pour les ensembles régionaux dans le monde. La réactivation des processus d'intégration et, surtout, la création de nouveaux mécanismes comme le Marché commun du cône Sud (Mercosur) ou les multiples accords multilatéraux ont rendu plus dynamique le commerce régional, rendant l'intégration économique du sous-continent beaucoup plus dynamique que la construction d'une hypothétique communauté latino-américaine des nations, toujours en l'état de projet.

Nicole Bonnet

■ **Les chefs d'Etat bolivien et brésilien ont souscrit des contrats pour l'achat-vente du gaz naturel bolivien et la construction d'un gazoduc unissant Santa Cruz, en Bolivie, à Sao Paulo et Porto Alegre, au Brésil.** Cet ouvrage demandera un investissement global de 1,8 milliard de dollars et sera réalisé, avant 1999, par Petrobras.

L'envoyé de Bill Clinton en Europe ne convainc pas

Stuart Eizenstat, sous-secrétaire américain au commerce chargé par Bill Clinton de calmer les Européens inquiets de la loi Helms-Burton, qui sanctionne les entreprises étrangères faisant du commerce avec Cuba, semble avoir du mal à faire passer son message. A l'issue d'une tournée en Europe, rapporte notre correspondant auprès des Communautés européennes, ses interlocuteurs de l'Union européenne ne sont pas disposés à modifier l'opinion négative qu'ils ont d'un texte qu'ils considèrent comme contraire aux règles du commerce international. L'Union européenne n'entend donc pas transiger, même si l'administration américaine, comme n'a cessé de le laisser miroiter M. Eizenstat, affirme que, grâce aux pouvoirs discrétionnaires du président Clinton, les entreprises européennes pourraient passer à travers les gouttes des sanctions. Selon les Européens, le président Clinton se trouve bel et bien lié par la loi. C'est pourquoi les ministres des affaires étrangères des Quinze examineront prochainement le projet de règlement anti-boycottage que leur a soumis la Commission avant l'été.

Les zapatistes suspendent le dialogue avec l'Etat mexicain

MEXICO
de notre correspondant

Le chef de la guérilla zapatiste, le « sous-commandant » Marcos, a finalement rompu le silence qu'il s'était imposé à propos de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), le nouveau mouvement de guérilla qui a attaqué plusieurs points du territoire mexicain au cours des derniers jours. Dans une série de communiqués publiés mardi et mercredi dans la presse locale, il explique que les objectifs politiques de l'EPR et de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) sont « *diamétralement distincts* » dans la mesure où celle-ci ne lutte pas pour la prise du pouvoir mais pour « *la démocratie, la liberté et la justice* ».

Le guérillero masqué, qui doit sa célébrité autant à ses talents littéraires qu'à ses actions militaires à la tête d'une armée indigène dans l'Etat du Chiapas, estime que la situation créée par l'EPR et l'attitude du gouvernement constituent un obstacle pour la poursuite du dialogue entre les zapatistes et les autorités mexicaines.

Il a donc annoncé la suspension des négociations, qui devaient reprendre mercredi 4 septembre dans le village de San Andrés Larrainzar, tant qu'un certain nombre de conditions ne seraient pas remplies. Il exige notamment que le gouvernement s'engage à appliquer les accords déjà conclus en matière « *de droits et de culture indigène* », à libérer les zapatistes détenus depuis février 1995, à nommer les membres de la commission de vérification des accords et à mettre fin au « *harcèlement militaire et policier contre les indigènes chiapanèques* ».

Le ministère de l'intérieur a aussitôt rejeté les accusations de l'EZLN, tout en précisant cependant que « *la plupart des conditions présentées par les zapatistes pouvaient être discutées* ». Simultanément, l'évêque de San Cristobal de Las Casas, Mgr Samuel Ruiz, qui fait office de médiateur dans les négociations, a entrepris une série de conversations avec les parlementaires et les autorités pour éviter une rupture définitive du dialogue.

Le chef zapatiste a rendu publiques cinq lettres, dirigées à autant d'interlocuteurs. « *Au peuple et aux gouvernements du monde* », il explique que l'EZLN suspend sa participation au dialogue à cause du manque de « *sérieux* » du gouvernement et parce qu'il soupçonne l'armée de « *préparer une offensive-éclair contre les zapatistes* ».

Dans une lettre adressée au président Ernesto Zedillo, il le met en garde contre la tentation de suivre ceux qui l'encouragent à appliquer la manière forte. « *A la société civile nationale et internationale* », Marcos lance un appel pour qu'elle n'oublie pas les zapatistes qui l'ont récemment accueillie dans le petit village de La Realidad à l'occasion de la Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme.

LETTRE AUX GUÉRILLEROS

Le communiqué destiné à l'EPR est de loin le plus intéressant car il révèle l'embarras provoqué chez les zapatistes par l'apparition de ce mouvement de guérilla qui a surgi violemment sur la scène politique et tient un discours marxiste-léniniste sans fioritures. « *Nous n'avons pas besoin de votre appui* », écrit Marcos « *aux combattants et aux dirigeants de l'Armée populaire révolutionnaire* ». « *Suivez votre chemin et laissez-nous suivre le nôtre*, ajoute-t-il. *L'appui que nous voulons et que nous cherchons, c'est celui de la société civile et des mobilisations pacifiques.* »

L'origine suspecte de l'EPR explique les réserves du chef zapatiste à l'égard de cette organisation liée à un mouvement clandestin des années 70, le PROCUP (Parti révolutionnaire ouvrier clandestin - Union du peuple), dont la plupart des dirigeants sont emprisonnés depuis 1990 et qui serait infiltré par la vieille garde du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929).

Celle-ci, selon une thèse défendue par un secteur de la classe politique, aurait entrepris une manœuvre de déstabilisation contre le président Ernesto Zedillo afin de récupérer les positions perdues au cours des dernières années. L'arrestation, dans l'Etat de Tabasco (frontalier avec le Chiapas), de deux militants du PRI, accusés d'appartenir au PROCUP et à l'EPR, contribue à alimenter les soupçons, bien que les détenus aient nié toute relation avec la guérilla.

Bertrand de la Grange



VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.16 - FAX. : 45.63.89.01

94 Vte s/conv de sais en vte vol Pal. Just. Créteil (94), Jeudi 19.09.96 à 9h30
PAVILLON à BOISSY SAINT LEGER (94)
1, allée du Chêne de Type 6 S (Superficie 93 m² env.)
compr.: rez-de-ch. : entr., s.de.séj., 3 ch., s.de bns., wc, cuis., 1er étage : 2 ch., cab. de toil. - Garage, Cellier (env 21 m²) parcelle de terre (340 m² env.)
MISE A PRIX : 300.000 Frs
S'adr. Me Th. MAGLO, Avt, 4, allée de la Toison d'Or Créteil (94) T.: 49.80.01.85 (exclusivement de 9h30 à 12h) - Me AULIBE ISTIN, Avt à Créteil (94), 53, rue du Gal Leclerc T.: 45.17.07.17 - Vis. s/pl. le 13/09 de 9h à 12h et 14/09 de 14h à 16h.

06 Vente sur surenchère au Palais de Justice de Paris
Le Jeudi 19 septembre 1996 à 14h30
IMMEUBLE à NICE (06)
8, avenue Cyrille Besset - Occupé
MISE A PRIX : 2.882.000 Frs
S'adr. à la SCP LAFARGE, FLECHEUX & REVUZ - par Me HALPERIN-KATZ, 24, rue de Prony 75017 PARIS
Tél : 44.29.32.59 - Me B.de SARIAC, avt à PARIS 8ème
42, avenue Georges V - Tél : 47.20.43.76

GOUVERNEMENT Alain Juppé devait annoncer, jeudi 5 septembre, à la télévision, ses arbitrages fiscaux pour le projet de loi de finances qui sera soumis au Parlement en octobre. Les 25 milliards de francs d'allègements prévus pour l'impôt sur le revenu ont été accueillis avec des réserves par Edouard Balladur, François Léotard et Alain Madelin, qui jugent la mesure insuffisante. ● SUR LE FRONT SOCIAL, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a proposé, mercredi, aux dirigeants de FO et de la CFDT de faire cause commune contre les décisions gouvernementales de réduction des effectifs de fonctionnaires et contre les plans sociaux dans le privé. ● LES CADRES MILITAIRES se voient offrir pour leur part, dans le cadre de la professionnalisation des armées, des conditions avantageuses de départ avant l'âge limite de retraite entre 1997 et 2002.

La droite accueille avec réticence les choix fiscaux d'Alain Juppé

Edouard Balladur et François Léotard se réjouissent de voir leurs thèses prises en compte, mais rappellent que l'augmentation des prélèvements a été de 120 milliards de francs en 1996, très au-dessus des 25 milliards de francs de réduction décidés pour 1997

« *TROP D'IMPÔT tue l'impôt...* » Cette phrase « culte », le premier ministre s'autorisera-t-il à la prononcer, jeudi 5 septembre, au cours d'une intervention radio-télévisée destinée à présenter aux Français son dispositif de baisse des impôts pour 1997 ? Humour involontaire ou malice calculée, on se plaît, à Matignon, à rappeler qu'elle a constitué un leitmotiv de la campagne présidentielle de Jacques Chirac et qu'elle va donc recevoir un début de réalisation (*Le Monde* du 5 septembre).

Selon son entourage, le premier ministre devait s'en tenir à « *la réalité concrète* » pour « *montrer qu'il y a une action très significative en direction des plus modeste* ». Les contribuables situés au-dessous d'un certain seuil d'imposition devaient ainsi apprendre qu'ils seront désormais exonérés. M. Juppé devait prouver, ajoute-t-on, qu'il a « *une capacité à l'action* », laissant aux autres « *la capacité au commentaire et à la parole* ». La précision rend plus intelligible l'accélération apparente du processus d'information de l'opinion décidé, mercredi soir, par Matignon.

Alors que le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, confirmait, en milieu de journée, que M. Juppé présenterait le projet de budget et celui sur le financement de la Sécurité sociale « *aux alentours du 10 septembre* » – information distillée depuis la rencontre de Brégançon, fin août –, les services du premier ministre ont annoncé, dans la soirée, qu'il s'adresserait finalement aux Français, cinq jours plus tôt. Cette avancée du calendrier peut s'expliquer par les fuites qui commencent à perler et conduisent le chef du gouvernement à ne pas tarder pour ne pas laisser se développer les critiques.

« BONNES NOUVELLES »

En réalité, la date du 5 septembre a été mûrement réfléchie et elle avait été décidée dès le départ, afin de se situer, en toute logique, avant l'université d'été de l'UDF et la convention nationale des jeunes RPR auxquelles M. Juppé va participer après un déplacement en Poitou-Charentes. Il paraît normal que le premier ministre veuille se trouver devant les parlementaires de la majorité avec de « bonnes nouvelles » dans sa besace, alors même qu'il reçoit depuis mardi quelques-uns de ses responsables.

Premier invité, Raymond Barre a apporté un soutien au gouvernement. Le président de l'UDF, François Léotard, critique à la fin août, s'est montré lui aussi favorable aux décisions fiscales du chef du gouvernement, confirmant la promesse d'une baisse de 75 milliards de francs sur cinq ans, non sans rappeler que les impôts avaient été « *augmentés l'année dernière de 120 milliards environ* » et qu'il avait combattu ces hausses « *excessives* ». Cependant, le porte-parole du PR, Ladislas Poniatowski, a estimé, jeudi sur RMC, que le gouvernement français « *peut et doit mieux faire s'il veut que la confiance revienne* », en prenant un « *certain risque économique* ».

Si Philippe Séguin n'a fait aucun commentaire après sa rencontre avec le chef du gouvernement, à l'Hôtel de Lassay, laissant à Alain Juppé, à son retour à l'Hôtel Matignon, le soin de dire que son déjeuner avait été « *très bien, très sympathique* », Alain Madelin, en revanche, ne s'est pas privé de confirmer ses différences avec son hôte. « *Je suis venu écouter le premier ministre et le premier ministre m'a écouté* », a dit laconiquement celui qui fut évincé du gouvernement en août 1995 pour divergences de méthode. Les deux hommes, à l'évidence, attendent autre chose de la part du premier ministre et le président de l'Assemblée nationale l'a redit récemment en réclamant un « *réelle audace dans les choix économiques et sociaux* » et en réaffirmant son refus de « *compter (...) sur la providence des marchés* ». Le cycle des rencontres de M. Juppé devait se poursuivre, jeudi matin, par un petit déjeuner avec René Monory, président du Sénat. Cette opération de communication en direction des dirigeants de la majorité laisse, *toutefois*, perplexe. D'une part, elle ne fait pas émerger un soutien sans faille, loin de là, chez les responsables de la droite ; d'autre part, le choix de certaines dates ne laisse pas d'intriguer.

Pourquoi le premier ministre reçoit-il Charles Pasqua et Edouard Balladur, pour « *écouter et expliquer* » selon la terminologie utilisée à Matignon, alors même qu'il aura déjà tout présenté à l'opinion publique, quelques jours avant, à la télévision ? Est-ce une manière de montrer que le courant ne passe décidément pas avec ces deux hommes ou bien qu'ils sont isolés au sein de la majorité ? En toute hypothèse, on ne peut plus clairement montrer que leur avis est secondaire.

Pour ce qui le concerne, M. Balladur a déclaré, mercredi soir sur France 2 : « *Cela fait de nombreux mois que je réclame une baisse des impôts pour que nous retrouvions la croissance et l'emploi. On disait que ce n'était pas possible. Je me réjouis qu'on considère maintenant que c'est possible.* » A cette pique à M. Juppé, il a ajouté une autre d'ordre politique, en incitant le pouvoir à l'englober dans la majorité, comme les socialistes le font pour critiquer la gestion de la droite. Pour sa part, M. Pasqua évitera la convention des jeunes RPR, préférant faire sa rentrée politique, dimanche, à Saint-Nazaire. Il n'y sera probablement pas très tendre pour M. Juppé.

Olivier Biffaud

Charles Pasqua et Alain Madelin autour d'un méchoui

Charles Pasqua (RPR) et Alain Madelin (UDF) s'afficheront côte à côte, dimanche 15 septembre, au château de Villandry, près de Joué-lès-Tours, autour d'un méchoui organisé dans sa circonscription par Hervé Novelli, député UDF d'Indre-et-Loire et proche de M. Madelin. Si leurs positions politiques divergent parfois, les deux anciens ministres assurent partager certaines analyses sur la situation politique et sociale. Situés tous deux en marge de leurs partis respectifs, ils espèrent mieux se faire entendre en conjuguant leurs voix. Et, dans la perspective des élections de 1998, rendre indispensable à la majorité leur capacité à trouver un écho dans un électorat tenté par le vote extrême. Ils avaient déjà donné une large publicité à un déjeuner commun le 9 mai.

Louis Viannet « retend la main » à Mme Notat et à M. Blondel

D'ATTAQUE, Louis Viannet a harangué une heure durant les militants CGT de la région parisienne, réunis mercredi 4 septembre au Zénith, salle traditionnellement réservée aux concerts. Le secrétaire général de la CGT n'a pas déçu. « *Ne les laisse pas faire, Loulou, en avant* », ont crié une poignée des 5 700 participants, juste avant l'intervention du numéro un de la CGT, ponctuée par quelques « *tous ensemble, ouais, ouais* ». La salle avait été préalablement chauffée par un petit débat entre des délégués syndicaux de la SFP, de France Télécom, d'Air France, de la SNCF – « *entreprises en lutte* » – et par la présence d'une délégation de six « *sans-papiers* » ayant participé à l'occupation de l'église Saint-Bernard et qui a été reçue sous l'acclamation de la salle debout.

Pourtant, si Louis Viannet a entamé son discours en citant des commentateurs qui vont « *jusqu'à supputer que Jacques Chirac pourrait être le premier président de la République à devoir démissionner sous la pression du mouvement syndical* », le dirigeant de la CGT est resté très modeste, circonspect et en retrait sur la forme que pourrait prendre la cristallisation de la morosité générale, ressentie chez les salariés. « *Il n'existe pas de génération spontanée en matière de luttes sociales* », a t-il adressé en guise d'avertissement à la salle. « *Le mouvement de novembre-décembre a contribué à revaloriser l'image du syndicat. Mais nous sommes loin du compte* », a-t-il renchéri. « *Il n'y a pas de recette toute faite* », ni de « *voie royale pour résoudre simplement ces problèmes* », a-t-il enfin expliqué tout en définissant comme objectif d'« *élargir le champ revendicatif* » pour « *contribuer l'aspiration à l'unité* ».

Fustigeant tour à tour « *la responsabilité écrasante des dirigeants français, actuels et passés, dans la crise qui frappe le pays* » qui « *ont tous accepté les contraintes de la monnaie unique* », « *les requins de la Bourse et de la finance* », « *les grandes décisions de casse* » de l'emploi notamment, et « *les mauvaises lois utilisées par les mauvais gouvernement* », en particulier sur l'immigration, M. Viannet s'est attaché à définir l'état des salariés placés « *en situation de légitime défense* ». Dans ces conditions, le secrétaire général de la CGT prédit l'échec des « *démarches d'accompagnement des décisions patronales et gouvernementales* » qui pourraient être recherchées par d'autres syndicats et estime que « *c'est à partir des luttes dans le plus grand nombre de lieux possible que pourra se construire une convergence et que se profilera la possibilité d'un "tous ensemble"* ».

FO « EN COLÈRE »

Invité de la chaîne LCI, après son meeting parisien, M. Viannet a cette fois-ci déclaré de manière explicite qu'il « *retend la main et à Marc Blondel et à Nicole Notat* », en précisant que la CGT n'a « *pas l'intention de privilégier une alliance avec qui que ce soit* ». « *La recherche d'une convergence entre les différentes actions syndicales est une nécessité* », a-t-il ajouté, pour expliquer sa démarche.

De son côté, Marc Blondel, dont la confédératon prépare activement le rassemblement prévu le 21 septembre à la Bastille, se situe peu ou prou dans le même état d'esprit. Dans un entretien accordé au magazine *VSD* du 5 septembre, le leader de FO se dit « *en colère* » et s'interroge : « *On peut imaginer des initiatives communes avec d'autres. Nous allons prendre date. Nous nous préparons à y aller (...).* » « *Tous les ingrédients sont réunis pour une explosion générale. Mais est-il opportun de les coordonner ?* », se demande M. Blondel, avant de répondre : « *Ce serait faillir que de ne pas tenter de les coordonner.* »

Alain Beuve-Méry

Urgences ciblées pour la CFTC et la CGC

Après avoir été reçu par Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, Alain Deleu, président de la CFTC, a jugé, mercredi 3 septembre, « *urgente* » la mise en place d'une CSG élargie « *en remplacement de la cotisation salariale maladie* » de façon à « *déguger un gain de pouvoir d'achat pour les salariés* ». M. Deleu a aussi estimé « *essentiel* » que les entreprises « *ne cotisent plus tant sur le salaire de leurs employés que sur leur activité* ».

Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, a interpellé le gouvernement sur le dossier du Crédit foncier, en estimant que sa « *liquidation* » par l'Etat « *serait à la fois une injustice coupable vis-à-vis des salariés et une erreur économique grave* ». « *Comment pourrait-on démanteler cet établissement qui, dans les pires conditions, prouve sa viabilité ?* », s'interroge la CGC.

Le « plan social » des armées coûtera 4 milliards de francs

LE MINISTRE de la défense, Charles Millon, a expliqué, mercredi 4 septembre, dans un long message aux armées, le détail des dispositions du projet de loi présenté en conseil des ministres (*Le Monde* du 4 septembre), relatif au départ des officiers et des sous-officiers qui accepteront volontairement, entre 1997 et 2002, de quitter l'uniforme en devançant la limite d'âge légale. Ces mesures ne concernent pas les personnels civils de la défense nationale dont le sort fait, à ce jour, l'objet de négociations avec les syndicats.

Le projet de loi crée en particulier deux mesures radicalement nouvelles, un pécule et un congé de reconversion. Le pécule, versé en une seule fois et échappant à l'impôt sur le revenu, est destiné aux officiers (à partir de vingt-cinq années de service) et aux sous-officiers (à partir de quinze ans de service) qui font valoir leurs droits à pension avec jouissance immédiate. Son montant est dégressif (de quatorze à quarante-cinq mois de solde) selon la durée du service restant à couvrir jusqu'à la limite d'âge (quarante-deux ans pour un sergent, soixante ans pour un général). La plupart des cadres concernés se situent dans la tranche d'âge 52-57 ans.

Le pécule devrait intéresser, selon des calculs provisoires, quelque mille officiers et dix mille cinq cents sous-officiers. Les critères définitifs (âge, durée de service, emploi occupé) seront déterminés, armée par armée, par une circulaire du ministre de la défense. Selon les collaborateurs de M. Millon, il sera attribué avec d'autant plus de facilité qu'il sera demandé en 1997 et 1998 ; il sera réduit de 10 % à partir de 1999, et même de 20 % à partir de 2001.

FORMATION PROFESSIONNELLE

D'autre part, il est créé un congé de reconversion (d'une durée maximale de six mois) au profit de la formation professionnelle de tout cadre qui continuera à percevoir sa solde tout en préparant, à plein temps, une reconversion. Ce congé pourra être prorogé de six mois supplémentaires, le cadre bénéficiaire étant alors en position de non-activité.

Dès 1997, annonce M. Millon dans son message aux armées, il est prévu de consacrer 653 millions de francs pour l'attribution des pécules et 146 millions pour la revalorisation de l'indemnité de départ (vingt-quatre mois de solde, au lieu de quatorze) allouée aux sous-officiers ou aux caporaux-chefs quittant les armées entre huit et onze ans de service. Il faut y ajouter 919 millions de francs pour actualiser la solde des engagés : les armées veulent faire passer le nombre de leurs hommes du rang engagés de 52 000 hommes en 1997 à 92 500 en 2002.

Sur la base d'un « poids » financier moyen de 300 000 francs par cadre volontaire pour retourner dans le civil, les armées, dit-on au cabinet du ministre de la défense, devront consacrer quelque 4 milliards de francs au montant global des différents pécules de départ, durant l'exécution de la loi de programmation militaire qui couvre les années de 1997 à 2002.

Jacques Isnard

DANONE

PROGRESSION AU 1ER SEMESTRE 1996
DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RÉSULTATS

(en millions de francs)	1er semestre 1995	1er semestre 1996	Croissance
Chiffre d'affaires	39 961	41 591	+ 4,1 %
Résultat opérationnel	3 549	3 701	+ 4,3 %
Résultat net (part du Groupe)	1 695	1 734	+ 2,3 %
Résultat net à impôts équivalents			+ 5,1 %

Le Conseil d'Administration de DANONE a arrêté les comptes du Groupe au 30 juin 1996, après que les Commissaires aux Comptes ont procédé aux contrôles prévus par la loi.

Au cours du 1er semestre 1996, le Groupe DANONE a connu une croissance de 4,1 % de son chiffre d'affaires et une croissance supérieure de son résultat opérationnel (*résultat avant frais financiers et impôts*) : + 4,3 %.

Cette évolution résulte à la fois de la progression des activités existantes et de la consolidation de nouvelles *sociétés à l'International : biscuits en Chine, produits laitiers en Europe Centrale et en Argentine.*

La marge opérationnelle (résultat opérationnel sur chiffre d'affaires) s'établit à 8,9 % en amélioration par rapport au niveau de l'ensemble de l'année 1995 (8,8 %) et au même niveau qu'au 1er semestre 1995.

Avec une croissance de 26,4 % de son résultat opérationnel, « l'International » a significativement augmenté sa contribution au résultat de l'ensemble du Groupe.

La comparaison du résultat net des deux semestres est affectée par le fait que le 1er semestre 1995 n'avait pas supporté l'augmentation du taux d'imposition des sociétés françaises ; celle-ci avait été constatée au 2ème semestre pour l'ensemble de l'année. *Corrigée de cet élément, la progression du résultat ressort à* + 5,1 % pour le 1er semestre 1996.

Sur ces bases, le Groupe maintient sa prévision de croissance de 6 % du bénéfice net pour l'ensemble de l'année 1996.

La répartition du résultat opérationnel par activité est la suivante :

(en millions de francs)	1er semestre 1995	1er semestre 1996
Europe occidentale		
Produits Laitiers Frais	979	1 051
Epicerie - Pâtes	527	499
Biscuits	328	343
Bière	481	458
Eaux Minérales	521	543
Emballage	360	364
International	360	455
Résultat opérationnel des Branches	3 556	3 713
Résultats non répartis	(7)	(12)
Résultat opérationnel du Groupe	3 549	3 701

En 1996, certains « résultats non répartis » ont été réaffectés, au niveau des Branches ; les résultats opérationnels de 1995 ont été retraités selon les mêmes principes pour permettre la comparaison.

INFORMATION ACTIONNAIRES, TÉL : 05 320 323 ET MINITEL : 36.16-CLIFF.

Corse : le FLNC-canal habituel à son tour dans le collimateur de la police

LE QUARTIER BASSANESE, à *la périphérie de Bastia, est réputé* populaire et calme. Quelques immeubles abritent des appartements en accession à la propriété et des boxes pour automobiles. Mercredi 4 septembre, en début d'après-midi, le commissaire Dimitrius Dragacci, nouveau patron du SRPJ en Corse, coordonne une opération policière. Commission rogatoire en main, signée du juge Laurence Le Vert de la 14e section antiterroriste du tribunal de Paris, les enquêteurs perquisitionnent dans un des boxes, *qui* sert de siège social à une association culturelle et sportive, dont le locataire est l'un des dirigeants. Cinq bâtons de dynamite, deux armes de poing, des munitions, une cagoule et une moto maquillée sont découverts, ainsi que des docu*ments favorables au FLNC-canal* habituel, bras armé du Mouvement pour l'autodétermination *(MPA)*, rival d'*A Cuncolta* naziunalista et de son bras armé, le FLNC-canal historique.

Les policiers interpellent le locataire du garage, son frère et sa concubine. Leur garde à vue ne fait que commencer que déjà des rumeurs circulent. Des informa*tions, non confirmées, sont* soumises aux journalistes par certains services de police. La commission rogatoire, délivrée le matin, l'aurait été dans le cadre de l'enquête sur l'attentat à la voiture piégée, le 1er juillet à Bastia. Un militant d'A Cuncolta, Pierre-Louis Loren*zi, y avait été tué, Charles Pieri*, secrétaire national, grièvement blessé, et une douzaine de voisins sérieusement commotionnés.

RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE ?

L'indication, sans autres éléments de preuve, d'une piste possible dans cette affaire provoque une certaine suspicion et alimente les rumeurs d'éventuelle « manipulation » : il pourrait s'agir d'équilibrer les coups portés par le pouvoir contre les diverses factions nationalistes. La découverte de cette cache, l'éventuelle implication de ses occupants dans l'attentat de Bastia, seraient en quelque sorte le pendant du récent coup de filet, à Ajaccio, où six membres présumés d'un commando du FLNC-canal historique avaient été interpellés et mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

Equilibre ou pas, une stratégie de déstabilisation de la mouvance nationaliste se développe avec succès à l'initiative du SRPJ. La question est maintenant de savoir comment les deux organisations clandestines vont réagir. D'autant qu'un nouvel élément, lui aussi en apparence favorable à A Cuncolta, est intervenu : les dossiers des assassinats de Noël Sargentini et de la tentative de meurtre de sa concubine, Dominique Biancardini, membres d'A Cuncolta, le 31 août 1995 à Corte, ainsi que de l'assassinat de Vincent Dolcerroca, le 26 juillet 1995, ont été retirés, *mardi, au tribunal de Bastia* par la chambre criminelle de la Cour de cassation et confiés au tribunal de Paris, a-t-on appris mercredi. Or, le 23 juillet, la Cour de cassation avait refusé ce dessaisissement en observant que le dossier n'évoquait pas d'actes de terrorisme. A Cuncolta avait dénoncé une *« provocation judiciaire, goutte qui risque fort de faire déborder un vase trop plein de rancœurs et de frustrations »*, selon une formule de Jean-Michel Rossi, rédacteur en chef d'*U Ribombu*, dans l'hebdomadaire d'A Cuncolta, le 22 août. Autrement dit, le refus de ce dessaisissement était l'un des éléments mis en avant pour agiter les menaces de rupture de la trêve du FLNC-canal historique, en octobre. Jean-Michel Rossi nous a déclaré jeudi matin que ce revirement, *« tentative timide de l'Etat pour décrisper la situation »*, était *« insuffisant »* et ne constituait pas le *« geste politique »* attendu par sa mouvance.

Jean-Louis Andreani et Michel Codaccioni

François Léotard tente d'estomper les divisions de l'UDF

L'« université d'été » qui s'ouvre vendredi 6 septembre à La Baule rassemble toutes les composantes de la confédération centriste et libérale, bien que ses dirigeants mettent en œuvre des stratégies concurrentes

François Léotard et François Bayrou s'adresseront ensemble aux participants de l'« université d'été » de l'UDF, qui s'ouvre vendredi 6 septembre à La Baule. Alain Juppé prendra la parole le lendemain matin devant les membres de la deuxième composante de la majorité. Le président de l'UDF rendra la politesse au premier ministre et président du RPR : M. Léotard se rendra en effet, samedi 7 septembre, à Troyes, où sera réunie la convention nationale des jeunes néogaullistes. La démonstration d'unité de l'UDF et l'affichage de son soutien au gouvernement ne peuvent cependant dissimuler que ses deux principaux dirigeants – MM. Léotard et Bayrou – ne partagent pas tout à fait les mêmes objectifs, tandis qu'Alain Madelin, leur adversaire au printemps 1995 lors de la désignation du président de la confédération, fait bande à part.



TOUT est dans le symbole : *rompant avec ses habitudes, l'UDF* organise, du 5 au 8 septembre, à La Baule, une « université d'été » commune à toutes ses composantes. C'est un petit succès pour François Léotard, qui souhaite ainsi démontrer que l'harmonie règne dans la confédération depuis son élection à sa présidence, le 31 mars. Les cinq familles UDF se retrouveront donc pour débattre, *notamment, d'une ébauche de* projet politique préparée par Pierre Méhaignerie. Et puisque le mot d'ordre, dans la majorité, est au dialogue, Alain Juppé interviendra, le 7 septembre, devant les responsables UDF, tandis que M. Léotard rendra la politesse en allant, le même jour, à Troyes, où se réunit parallèlement la convention nationale des jeunes RPR.

Cet affichage unitaire est bienvenu tant l'UDF paraît encore loin de parler d'une seule voix. Ses principaux dirigeants se préoccupent d'abord de tracer leur propre route, et toutes ne convergent pas. L'affaire des Africains sans papiers de Saint-Bernard en a fourni une nouvelle illustration : du mutisme le plus ostensible à l'approbation la plus enthousiaste de l'action du gouvernement, en passant par les réserves plus ou moins dissimulées, toutes les attitudes se sont manifestées dans les rangs de la confédération.

Les « giscardo-chiraquiens » ont démontré une nouvelle fois leur fidélité au président de la République, se relayant pour défendre l'action du gouvernement. Plusieurs d'entre eux, comme Hervé de Charette, retenu par ses obligations de ministre des affaires étrangères, et Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, seront absents de La Baule. Alain Madelin, qu'ils avaient soutenu contre M. Léotard lors de l'élection à la présidence de l'UDF, continue pour sa part de critiquer la politique économique de M. Juppé, de conduire ostensiblement sa barque à l'écart du navire UDF et de rechercher ses propres alliances hors de la confédération. Il ne fera, au plus, qu'une fugace apparition à La Baule, mais, en revanche, s'affichera, le 15 septembre, en compagnie de Charles Pasqua *(lire aussi page 7)*.

Les centristes, eux, se font discrets. *Dans l'affaire des sans-papiers*, M. Juppé avait su, il est vrai, s'assurer de leur silence en associant *leur chef* de file, François Bayrou, aux décisions du gouvernement. Hier en butte aux remontrances publiques de Jacques Chirac et du RPR à propos de la réforme de l'enseignement supérieur, M. Bayrou, président de Force démocrate (FD) et vice-président de l'UDF, se veut aujourd'hui un ministre exemplaire, prêt, à l'occasion, aux commentaires plus qu'élogieux sur un premier ministre *« compétent, désintéressé et courageux »*. En revanche, ambitionnant de bâtir une grande force politique centriste, il garde son quant-à-soi au sein de l'UDF. S'il a accepté une « université d'été » commune, il a tenu à organiser, les 10 et 11 septembre, *des journées parlementaires* propres aux députés centristes avant celles de l'ensembles des élus de l'UDF.

CACOPHONIE SUR L'IMMIGRATION

M. Léotard ne manifeste pas des dispositions aussi inconditionnelles à l'égard de M. Juppé. Dégagé de la discipline gouvernementale, le président de l'UDF est *d'abord soucieux de se poser en* partenaire à égalité face au RPR. Aussi alterne-t-il avec soin les manifestations de loyauté et les critiques. Il s'impatiente sur la réforme fiscale, s'en prend à *« la confusion des fonctions partisanes et gouvernementales »* ou à la *concentration* des pouvoirs dans les mains de l'exécutif, mais s'en tient à la discipline dans l'affaire des sans-papiers. *Il ne lui est ce*pendant pas facile d'obtenir de ses troupes qu'elles marchent à son pas. C'est ainsi que l'initiative personnelle de Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui a implicitement mis en cause la gestion de l'affaire des sans-papiers, a aussitôt provoqué la cacophonie jusqu'au sein du Parti républicain.

La dispute n'en restera sans *doute pas là*, à l'UDF, sur le terrain de l'immigration, si sensible à l'approche des élections de 1998. Jean-Pierre Philibert (PR), député de la Loire, secrétaire national de l'UDF à l'immigration et à l'intégration et ancien président de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration, s'apprête à adresser une lettre à ses collègues UDF pour demander une *« clarification » des positions sur ce sujet* lors des journées parlementaires. Il rappelle que sa commission avait proposé plusieurs mesures pour remédier aux carences de la législation et pour renforcer le dispositif juridique contre l'immigration clandestine.

Avec la discussion budgétaire, l'automne pourrait cependant permettre à l'UDF de manifester davantage de cohésion, tout en se faisant entendre face au RPR. La réforme fiscale, que les députés attendent comme un planche de salut avant les élections, leur fournit un sujet de choix. A la sortie de son entretien avec M. Juppé, M. Léotard ne s'est d'ailleurs pas privé de relever qu'en réduisant les impôts, le gouvernement se range aux souhaits formulés depuis un an par l'UDF, qui tentera sans doute de pousser son avantage dans ce débat.

Cécile Chambraud

Des sociétés de conseil aux frontières du politique et de l'entreprise

IL Y A QUELQUES SEMAINES, discrètement, *Le Bottin gourmand* a changé de propriétaire : une transaction *a priori* anodine, *tout juste susceptible d'agacer l'oreille des* éditeurs de guides gastronomiques et celle des gérants de couverts régulièrement mis à l'épreuve. Quelques plaisantins avertis ont toutefois décrété *Le Bottin gourmand* désormais « chiraco-madeliniste ».

Le vendeur ? George Pébereau et sa holding Marceau Investissement, en liquidation *depuis et qui l'avait récupéré jadis en rache*tant la société Sysmark. L'intermédiaire ? Didier Calmels, qui fut l'un des plus gros administrateurs judiciaires de la place de Paris avant de se lancer comme conseil en rapprochement d'entreprises. L'acheteur ? Une société créée *ad hoc* et présidée par Thibault Leclerc. Il y a associé sa très influente patronne à Image 7, Anne Méaux, *fondatrice* de cette société de relations publiques et conseillère de longue date de François Pinault et d'Alain Madelin.

Le Tout-Paris politico-économico-financier est un monde réduit. Et Image 7, la société pilote de Mme Méaux, y a pris une place prépondérante. L'entourage de M. Pébereau l'a bien compris qui se dit ravi d'avoir fait commerce avec si bonne compagnie. Avec DGM, entreprise de relations publiques fondée par Michel Frois – l'homme qui « inventa » la communication du CNPF – et, dans une moindre mesure, Solange Stricker Associés, Image 7 tient le haut du pavé dans le conseil en relations publiques des « décideurs ». Ces trois sociétés partagent une caractéristique commune : un fondateur ou dirigeant qui, outre ses activités avec le *monde des affaires, développe une activité* de conseil politique, particulièrement auprès de personnalités UDF.

Michel Calzaroni, de DGM, a, un temps, aidé François Léotard avant d'apporter ses conseils à Gérard Longuet. De son côté, Solange Stricker est auprès du président du Sénat, René Monory, père du Futuroscope. Et Mme Méaux, *qui fut membre de l'équipe* « sondages » de Bernard Rideau à l'Elysée sous Valéry Giscard d'Estaing, puis responsable de la communication de l'ancien président après son départ, suit de très près M. Madelin, qu'elle avait conseillé au ministère de l'industrie lors de la première cohabitation. Seule exception à la règle tout-UDF : Françoise Monard, *actuelle directrice de la* communication de la BNP, associée d'Image 7 dès la création et, par ailleurs – le monde est *décidément* petit –, administratrice de Solange Stricker Associés aux côtés de Corinne Bouygues, fut responsable des relations presse de Bernard Kouchner au secrétariat d'Etat à l'action humanitaire.

Mélange des genres ? Tout le monde s'en défend. Selon un bon connaisseur du milieu, l'ambiguïté est davantage dans la tête des patrons clients que dans celle des dirigeants de ces sociétés, les premiers voulant acheter non seulement des prestations de communication, mais aussi un accès au pouvoir. Et il est vrai qu'aujourd'hui, pour certains chefs d'entreprise, le choix d'Image 7 n'est pas totalement dénué d'arrière-pensées.

A l'été 1995, au moment où le lancement *de la privatisation de Pechiney, devait* être décidé par M. Madelin, ministre de l'économie et des finances, Jean-Pierre Rodier, PDG de l'entreprise, ancien du cabinet de Pierre Mauroy, a sans doute estimé qu'il mettait un atout supplémentaire dans son jeu en sélectionnant Mme Méaux comme conseiller en image. Bernard Arnault, le patron de LVMH, *avait sélectionné Image 7 avant l'arrivée de* Jacques Chirac à l'Elysée, mais son insertion rapide dans les milieux chiraco-madelinistes doit beaucoup à ce truchement. Quant à Edmond Alphandéry, président d'EDF et ancien ministre de l'économie d'Edouard Balladur, il a choisi Mme Méaux, lui aussi, pour sa communication personnelle.

UN RÉSEAU D'INFLUENCE

Le groupe Image 7, tout comme DGM, réalise une bonne vingtaine de millions de francs de chiffre d'affaires. Il a été structuré de manière extrêmement intelligente. La Financière Sept, holding de tête, chapeaute plusieurs sociétés spécialisées par métier. *Outre le navire amiral, Image 7, fondé en* 1988, on trouve Com 7, qui se consacre aux collectivités locales (la région Poitou-Charentes, dont le président est Jean-Pierre Raffarin ; la Fédération des comités départementaux du tourisme ; jadis la mairie de Lourdes), et la tout récemment créée Com 7 Finance, consacrée à la communication financière et, notamment, aux stratégies de communication lors des OPA.

C'est donc un groupe, mais aussi un ré*seau d'influence*. Image 7 compte une grosse vingtaine de collaborateurs et beaucoup d'amis. Des amis dans l'audiovisuel, tels Patrice Duhamel et François Bonnemain qui, avant d'être, respectivement, directeur général de France 3 et membre du CSA, furent administrateurs d'Image 7

. Le second avait été choisi par M. Made*lin comme chargé de la communication* à Bercy. Image 7 peut être un tremplin et sait essaimer dans les ministères : par exemple, Cécile Ozanne, aujourd'hui responsable des relations presse de M. Raffarin, vient d'Image 7. Influence toujours : Mme Méaux est une proche d'Yves de Chaisemartin, le PDG de la Socpresse, à qui il lui est arrivé *tout récemment* de recommander un journaliste pour la rubrique politique du *Figaro*.

Et puis il y a les éditions du Tourisme, qui travaillent beaucoup avec la Mairie de Paris. Mme Méaux n'y a qu'une participation minoritaire, mais ce « ticket » serait stratégique : à la différence de ses pairs, qui se sont formés au contact des milieux patronaux, la patronne d'*Image 7* est venue aux relations publiques par la politique et ne désespère pas d'y revenir.

Non plus comme conseillère, mais comme élue. Pourquoi pas, en 1998, dans une circonscription parisienne ?

Caroline Monnot

Une présence puissante aux commandes de l'audiovisuel public

MICHEL BOYON, PDG de Radio-France ; Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France-Télévision ; Patrice Duhamel, directeur général de France 3 ; Walter Butler, chargé des privatisations dans le cabinet de François Léotard en 1986 et repreneur potentiel de la SFP : depuis la nomination par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) du PDG de la « maison ronde », en novembre 1995, le nombre d'amis de l'UDF qui se trouvent à des postes de responsabilité de l'audiovisuel public impressionne. Un responsable de l'audiovisuel extérieur, proche de Charles Pasqua, va jusqu'à parler, face à l'UDF, d'une véritable malédiction du RPR *dans l'audiovisuel public*.

Influence ? Réseaux ? Amitiés internes ? L'UDF possède tout cela, mais pas seulement. La droite centriste et libérale dispose aussi d'une culture et d'une pratique des ondes, travaillées avec le temps. Sa grande œuvre – l'éclatement de l'ORTF en sept sociétés distinctes en 1974 – renseigne sur une philosophie qui ne trouve pas d'échos directs au sein du RPR, de tradition plus étatique. Un ancien collaborateur d'Alain Carignon et de Nicolas Sarkozy, tous deux RPR, au ministère chargé de la communication, résume ainsi leur conception : *« On a le pouvoir, on réglemente. » « Ceux qui ne pensaient pas comme eux au cabinet passaient pour des suppôts de l'UDF et du marché »*, ajoute-t-il.

La pratique est née tôt. Comme l'explique un membre du CSA, les vieux « caciques » gaullistes avaient été balayés en 1974 au profit des giscardiens et, de 1981 à 1995, la droite n'a vécu que des cohabitions, qui ne sont pas des *bons terrains pour* implanter ses hommes. Un autre ajoute que les gaullistes ne se sont pas remis de l'abandon du monopole. La « culture » UDF est plus adaptée, si l'on en juge par les succès de Xavier Gouyou Beauchamps, ancien chef du service de presse de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, puis PDG de la Sofirad jusqu'en 1981, président de TDF en 1986 et aujourd'hui président de France-Télévision, et de Michel Boyon, ancien conseiller technique de Michel d'Ornano, directeur du ca*binet de François Léotard en 1986*.

A l'exception du chiraquien José Frèches, les « sherpas » des « états généraux » de la droite qui planchaient sur l'audiovisuel, en 1993, se rangeaient majoritairement parmi les libéraux. Le RPR, lui, a brûlé l'occasion qui lui était offerte de remettre un pied dans le monde de la radio et de la télévision : Edouard Balladur a fait, en 1993, *le choix d'hommes* – Alain Carignon et son conseiller, Jean-Louis Dutaret – qui sont aujourd'hui... en prison.

Aux commandes de l'information, la génération « Giscard-Léotard » ne semble pourtant pas inquiéter son rival de droite. Dans l'entourage de Jacques Chirac, on affirme que le président de la République n'a jamais encouragé le *« militantisme audiovisuel »*, tandis que d'autres, au CSA, assurent que les deux derniers « sages » nommés – François Bonnemain, par Jacques Chirac, et Philippe Labarde, par Philippe Séguin – sont incontrôlables. A en croire un *gaulliste* anonyme, dans l'audiovisuel, un UDF serait souvent bien plus « obéissant » qu'un RPR...

Ariane Chemin





هكذا من الأصل

Des pistes pour la future politique de soins

La première Conférence nationale de santé doit remettre un rapport au gouvernement avant le 14 septembre

LA PREMIÈRE Conférence nationale de santé a achevé ses travaux, mercredi 4 septembre, après deux jours de débats à huis clos sur les grands problèmes sanitaires de la population française. Cette instance de soixante-douze professionnels, dont la création était prévue par le plan de réforme de la Sécurité sociale, a maintenant jusqu'au 14 septembre pour remettre au gouvernement un rapport sur les actions prioritaires à mener. Ce document sera un des éléments utilisés dans la préparation de la loi de financement de la Sécurité sociale.

Quelques pistes ont été tracées par cette conférence, présidée par le professeur Joël Ménard (hôpital Broussais, Paris) : instauration d'une « couverture universelle maladie » pour faciliter l'accès des plus démunis au système de soins ; maintien à domicile des personnes âgées dépendantes ; lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, notamment chez les adolescents ; politique sanitaire permettant la réduction du nombre de décès dus chaque année à des comportements à risques (environ 40 000 morts par an) ou conséquences d'une mauvaise utilisation des médicaments (près de 15 000 par an).

Intervenant, mardi 3 septembre, devant la conférence, le président de la Fédération nationale de la mutualité française, Jean-Pierre Davant, avait demandé que tout soit mis en œuvre pour qu'on analyse *« sans tabou »* l'utilité, la qualité et le juste prix des services de santé. *« Si auparavant nous réaffirmons comme un droit fondamental le droit au service de santé, sans égard à la capacité individuelle de payer, et le libre choix du médecin par le patient, aucune autre question ne doit demeurer tabou »*, avait-il souligné. Reçu quelques heures plus tôt par le chef de l'Etat, M. Davant avait plaidé pour une *« accélération »* de la réforme de l'assurance-maladie, qu'il s'agisse du mode de financement des caisses (création d'une cotisation à assiette très large) ou du fonctionnement du système de santé (informatisation des cabinets, carnet de santé des assurés, formation médicale continue obligatoire...).

De son côté, le nouveau président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth, a prévenu, mardi, que son organisme ne voulait plus être le payeur aveugle des prestations, mais devenir *« un acteur à part entière »* dans l'application des objectifs prioritaires qui seront arrêtés par le gouvernement et le Parlement. Prenant l'exemple des dépistages de masse de certaines affections, comme le cancer, il a souhaité que les caisses *« ne les financent plus »* quand ils sont effectués en dehors des conditions que les experts jugent indispensables à leur efficacité.

SCEPTICISME

Dès l'ouverture de la conférence, lundi, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, avait plaidé pour un *« changement culturel »* afin de *« faire évoluer le rapport des Français à la santé »*. Il s'était prononcé pour une grande politique de santé publique associant prévention et soins. Pour sa part, le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, avait insisté sur les fléaux que représentent le tabagisme et l'alcoolisme, annonçant qu'il souhaitait une augmentation du prix du tabac et un meilleur contrôle de certaines boissons alcoolisées comme les « prémix » (*Le Monde* du 4 septembre).

Ces déclarations d'intention reprenaient, en fait, les conclusions du Haut Comité de la santé publique, qui préconise *« l'établissement de priorités dans la prise en charge des soins »*. Une telle démarche est encore inédite en France. Les propos des deux ministres peuvent cependant être accueillis avec scepticisme au moment où, sous la pression des lobbies, la loi Evin sur le tabac et l'alcool est peu à peu vidée de son contenu.

Jean-Michel Bezat

Le PS juge que l'Etat n'a pas à « soutenir » la commémoration du baptême de Clovis

POUR LE PARTI SOCIALISTE, *« le baptême de Clovis n'est pas le baptême de la France »*. Dans un communiqué diffusé mercredi 4 septembre, le bureau national indique que *« l'Etat républicain, pas plus que les collectivités locales, n'ont à soutenir publiquement et financièrement des manifestations qui ne représentent pas, pour tous les Français, un symbole national fort. Ils n'ont pas à faire leurs le jugement et la signification que des catholiques peuvent donner au baptême de Reims »*.
Le PS rappelle que *« la France est faite de traditions diverses qui ont toutes leur légitimité »*. Il ajoute que *« depuis les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est la laïcité inscrite au cœur des valeurs de la République qui en permet la coexistence. Notre pacte républicain, fondé sur une volonté de vivre ensemble, un respect de la conscience religieuse privée, une égalité des religions entre elles et devant les institutions républicaines, doit être respecté par tous, et d'abord par ceux qui ont pour charge de veiller à la pérennité des principes de la Révolution française inscrits dans notre Constitution et doivent défendre la laïcité de l'Etat »*.

DÉPÊCHES

■ **CORSE :** un village de vacances situé à Casabianda (Haute-Corse) et appartenant au ministère de la justice, a été la cible d'un double attentat qui n'a pas fait de blessés, dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 septembre. Deux charges de forte puissance ont détruit la cuisine de cet établissement situé à proximité du pénitencier de Casabianda, ainsi qu'un bar situé sur la plage du village. L'attentat n'a pas été revendiqué.

■ ***NOUVELLE-CALÉDONIE :*** **le président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), Roch** Wamytan, a exprimé sa satisfaction, mercredi 4 septembre, d'avoir reçu un *« document de travail »* du gouvernement français. Il a précisé que ce document traite du *« règlement du contentieux colonial et* [de] *la mise en place d'un processus irréversible d'accession à l'indépendance »*. Le texte est considéré à Paris comme *« un document de cadrage »* pour favoriser la reprise des négociations.

■ **UDF : le président de l'UDF, François Léotard, a demandé, jeudi 5 septembre,** sur RTL, *« un examen attentif de la TVA »* (taxe sur la valeur ajoutée), *« dans un sens simple qui consisterait à rapprocher les taux français des taux européens »*. En matière de salaires, M. Léotard veut *« faire en sorte que dans le secteur concurrentiel, et surtout pour ceux qui n'ont pas d'emploi, des mesures puissent être prises pour maintenir un pouvoir d'achat global qui permette aux gens de ne pas tomber dans la détresse »*.

Les néo-hippies bâtisseurs de Trémargat

Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Vaulx-en-Velin, Nantes, Saint-Denis, Aulon, Gennevilliers, Marseille et Saint-Jean-de-la-Ruelle, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killofer, sur l'état du lien social en France en 1996.

TRÉMARGAT
(Côtes-d'Armor)
de notre envoyée spéciale

« L'hiver c'est encore mieux, lancent-ils d'un air gourmand, *surtout lorsqu'il neige ! »* Ces soirs-là, ils viennent au pimpant café-épicerie-gîte d'étape-cabaret-concert, comme d'habitude. Et ils s'y rendent à pied : plus convivial, authentique, écologique. En somme, typique de Trémargat : ici, Dominique Voynet-la-verte est arrivée en tête au premier tour de l'élection présidentielle en 1995.

Vivre ensemble, c'est d'abord éviter de disparaître, en ce centre-Bretagne en voie de désertification. Saint-Antoine, la commune voisine, n'y est pas parvenue : son dernier habitant est mort en 1995. Pas de cela à Trémargat, petite bourgade lovée dans un repli vert des monts d'Arrée, aux confins des Côtes-d'Armor, loin de toute route nationale : *« 152 habitants au recensement de 1990, 169 aujourd'hui, 200 en l'an 2000 »*, à en croire Daniel Talon, élu municipal et producteur de fromage de chèvre. Les habitants de Trémargat nourrissent même l'espoir de faire revivre le patrimoine rural de Saint-Antoine, en y installant un centre culturel breton. La plupart de leurs projets sont rendus possibles grâce à l'aide du Pays Centre-Ouest Bretagne, une structure expérimentale obtenue grâce à une grève de la faim du député des Côtes-d'Armor Daniel Pennec (app. RPR).

VIVRE ENSEMBLE

Rebâtir des vieux murs de pierres est une activité très prisée à Trémargat depuis les années 70. Potier de son état – il exporte jusqu'en Allemagne –, Pierre-Yves Morvan achève la restauration de son moulin, commencée il y a une vingtaine d'années. Sans doute le meilleur promoteur de Trémargat, de sa douceur de vivre et de son sens de l'entraide, le potier s'est intégré... en s'opposant, au projet de remembrement et à la rénovation stéréotypée du bourg. Ronan Suignard, lui, a remonté suffisamment de pierres dans sa prairie en pente pour réaliser un théâtre de verdure de six cents places. Voilà longtemps qu'il voulait s'installer ici avec sa famille et ses sculptures. Il expose actuellement le travail d'une cinquantaine d'artistes de Bretagne et du Burkina-Faso dans son parc enjôleur de Kergrist-Moelou.

Trémargat attire aujourd'hui une deuxième génération, après les jeunes chevelus des années 70. Mais des maisons toutes faites, il n'y en a plus, les nouveaux venus doivent se construire la leur. L'ancien presbytère, devenu gîte rural, est loué à l'année : le jeune animateur employé en contrat emploi-solidarité à la ferme-accueil, qui reçoit des classes nature, en occupe une partie. Une famille d'instituteurs habite l'autre en attendant de terminer sa maison de bois ; un couple vit dans une caravane tout en réparant des ruines.

Qu'est-ce qui attira dans le coin les « hippies », comme les appelaient, alors, les gens du coin, non sans méfiance ? *« Notre culture vivante ! »*, répond sans hésiter le barde Marcel Guillou, natif du canton, agriculteur à la retraite et professeur de chants traditionnels bretons. Avant d'évoquer le prix modique de la terre, *« la plus mauvaise du coin, en pente et pleine de gros cailloux »*. François et Yvette Clément, qui élèvent quatre cents brebis sur une quarantaine d'hectares, confirment. Qu'importe, *« nous voulions être de simples* paysans, *pas des chefs d'entreprise ; vivre de ce métier, pas spéculer »*.

François Clément est vice-président du Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome (Cedapa). Avec Daniel Talon et cinq autres agriculteurs de la commune, ils ont mené, en décembre 1995, une grève de la faim – un genre de spécialité locale – pour protester contre les effets pervers de mesures européennes destinées à réduire l'emploi d'engrais. Il explique que la désertification rurale n'est pas inéluctable, à condition *« de ne pas s'accaparer les terres dès qu'elles se libèrent »*. *« Ici, on n'est rien, mais on est quelqu'un aux yeux de son voisin,* affirme-t-il, *parce que les habitants de Trémargat se sentent responsables. »* Les nouveaux venus sont priés d'apporter leur dynamisme et... leur *« civisme »*.

Martine Valo

PROCHAIN ARTICLE :
Tauves

TOTAL — 1996 — RÉSULTATS DU 1ER SEMESTRE

1er semestre 96	1er semestre 95
(en millions de francs : MF)	
Résultat opérationnel : + 43 %	
4 958	3 472
Résultat net part du Groupe : + 45 %	
2 630	1 809
Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels	
2 630	1 965
Résultat net / action en FF	
11,0	7,8
Marge brute d'autofinancement : + 25 %	
7 007	5 624

Résultat opérationnel des secteurs d'activité
(en millions de francs : MF)

	1er sem. 1996	1er sem. 1995
Amont	3 300	2 151
Aval	[illegible]	[illegible]
Chimie	984	912
Total	4 958	3 472

Paramètres de l'environnement pétrolier

	1er semestre 96	1er semestre 95
Cours moyen du Brent	19,04 $/baril	17,49 $/baril
Marge moyenne de raffinage	12,20 $/tonne	9 $/tonne
Parité franc/dollar	5,10	5,04
Chiffre d'affaires : + 20 %	80 664 MF	67 209 MF
Investissements / Désinvestissements	6 840/1 490 MF	5 156/1 761 MF
Ratio dettes nettes / fonds propres	18 %	

INFORMATION DES ACTIONNAIRES
3615 Cliff (1,29 F/mn)
http://www.webnet.fr/total
Banque des communiqués ECOFIL

FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS GRÂCE À LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION ET AUX GAINS DE PRODUCTIVITÉ

Le Conseil d'Administration de TOTAL, réuni le 3 septembre 1996 sous la présidence de Thierry DESMAREST, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 1996.

❑ *Hausse du résultat net (+45%) et du résultat net courant (+34%)* ....

Le chiffre d'affaires du Groupe est en croissance de 20% par rapport au premier semestre 1995, s'établissant à 80,7 milliards de francs. Le résultat opérationnel des secteurs d'activité s'élève à 4 958 millions de francs en hausse de 43% par rapport au premier semestre 1995. Le résultat net part du Groupe s'établit à 2 630 millions de francs en hausse de 45% sur le premier semestre 1995, et de 34% par rapport au résultat net hors exceptionnels du premier semestre 1995. Il n'y a pas d'éléments exceptionnels dans les comptes du Groupe au premier semestre 1996.

Le bénéfice net par action s'élève à 11,0 francs, en hausse de 41%, sur la base d'un capital dilué de 238,9 millions d'actions au premier semestre 1996.

❑ Un environnement en amélioration ....

Les variations des principaux paramètres d'environnement ont eu un impact positif sur le résultat opérationnel du Groupe d'environ 700 millions de francs au premier semestre 1996 par rapport au premier semestre 1995.

Le cours du brut a été soutenu au premier semestre 1996. Les marges de raffinage restent très volatiles et sont, en moyenne, à un niveau faible bien que supérieur au niveau du premier semestre 1995.

❑ Progression forte du résultat opérationnel grâce à la croissance de la production d'hydrocarbures et aux gains de productivité ....

L'ensemble des secteurs d'activité contribue à l'amélioration du résultat opérationnel.

L'Amont assure l'essentiel de l'amélioration de la rentabilité du Groupe
La croissance de 53% du résultat opérationnel de l'Amont s'explique par trois facteurs, de poids sensiblement équivalent : la hausse du prix des hydrocarbures, l'augmentation de la production, et la baisse des coûts techniques. La production du Groupe est en croissance de 15%, à 766 000 bep/j (baril équivalent pétrole par jour) contre 668 000 bep/j au premier semestre 1995. La production hors Moyen-Orient a progressé de 28%, s'établissant à 478 000 bep/j (dont 213 000 b/j de liquides et 41 millions de m^3/j de gaz). La production d'hydrocarbures au Moyen-Orient est stable à 288 000 b/j.

L'Aval progresse mais sa rentabilité reste affectée par des marges de raffinage encore faibles
Le résultat opérationnel du secteur Aval est en progression de 65% par rapport au 1er semestre 1995. Cette amélioration résulte de l'évolution des marges de raffinage *en Europe et des efforts d'abaissement du* point mort des raffineries.
Dans la distribution, les gains liés à la réduction des coûts et au développement de la commercialisation des produits pétroliers ont été annulés par l'impact négatif de la guerre des prix au Royaume-Uni.

La Chimie commence à tirer parti des opérations de croissance externe
Le chiffre d'affaires du secteur Chimie de TOTAL est en progression de 14,9%, s'établissant à 12,5 milliards de francs au 1er semestre 1996, essentiellement du fait de la croissance externe d'Hutchinson et de la division peintures.

Le résultat opérationnel de ce secteur est en hausse de 8% à 984 millions de francs. Sa progression inférieure à celle du chiffre d'affaires s'explique par une conjoncture médiocre en Europe, notamment dans le bâtiment. Les actions mises en oeuvre doivent permettre de faire progresser la rentabilité du secteur en tirant pleinement parti des opérations de croissance externe.

❑ Perspectives ....

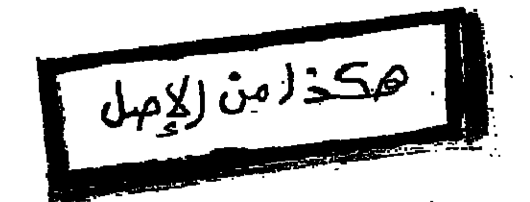
Au début du second semestre, l'environnement est globalement inchangé, et les productions se maintiennent à un niveau élevé.

Pour la fin de l'année, les perspectives sur le prix du brut sont plus incertaines.

A moyen terme, la croissance des productions et les gains de productivité dans tous les secteurs devraient permettre de poursuivre l'amélioration de la rentabilité du Groupe.



Communication Financière - Tour TOTAL - 24, cours Michelet - 92069 Paris-La Défense - Cedex - Tél : (1) 41 35 52 29



JUSTICE La commission d'instruction de la Cour de justice de la République, qui devait examiner la responsabilité pénale de Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix, mis en examen pour « complicité d'empoisonnement » dans l'affaire du sang contaminé, vient d'achever ses investigations. ● LA PROCÉDURE est cependant loin d'être terminée. Il faut encore que la commission réponde aux demandes d'investigations déposées par la défense et qu'elle transmette le dossier au procureur général près la Cour de cassation, qui doit prendre ses réquisitions dans un délai de trois mois. ● CETTE INSTRUCTION pèse sur l'avenir politique de Laurent Fabius. L'ancien premier ministre, qui s'est souvent dit *« hanté »* par cette affaire, sait qu'il doit attendre que le dossier judiciaire soit définitivement clos pour poursuivre sa *carrière politique*. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

La Cour de justice a achevé son instruction sur le sang contaminé

Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix sont mis en examen pour « complicité d'empoisonnement » depuis 1994. Leurs avocats demandent des investigations supplémentaires sur la mise en place des tests et la poursuite des collectes en prison

PLUS DE ONZE ANS après la contamination de près de 1 300 hémophiles traités avec des produits sanguins infectés par le virus du sida, la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, qui devait se pencher sur la responsabilité pénale de trois membres du gouvernement de l'époque – le premier ministre, Laurent Fabius, le ministre des affaires sociales et de la solidarité, Georgina Dufoix, et le ministre de la santé, Edmond Hervé – vient d'achever ses investigations. L'instruction n'est pas close : la commission doit encore répondre aux demandes d'investigations supplémentaires formées par les avocats des trois anciens ministres. Une fois qu'elle aura donné sa réponse, elle transmettra le dossier au procureur général près la Cour de cassation, qui devra prendre ses réquisitions dans un délai de trois mois. La commission décidera de renvoyer les ministres devant la Cour de justice ou de prononcer un non-lieu, total ou partiel.

Les membres du gouvernement ne peuvent pas répondre des actes accomplis dans l'exercice de leur fonction devant les juridictions ordinaires. Les trois anciens ministres mis en cause dans l'affaire du sang contaminé, Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix, ont donc été mis en examen en 1994 pour complicité d'empoisonnement par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République. Le choix d'une qualification criminelle – l'empoisonnement –, qui suppose une intention de tuer, a créé la surprise. Aujourd'hui, elle étonne encore les avocats, qui disent que le dossier ne contient aucun élément pouvant justifier cette décision et aucune pièce faisant état d'une délibération des trois magistrats les amenant à privilégier l'empoisonnement.

Les avocats d'Edmond Hervé, Mes Gérard Welzer et Patrick Maisonneuve, estiment donc qu'il y a violation de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme sur le procès équitable, qui précise que le justiciable doit connaître les motivations des magistrats. Ils considèrent en conséquence que la procédure doit être annulée. La qualification d'empoisonnement retenue pour le moment par la commission n'est cependant pas définitive : au moment du renvoi devant la Cour de justice, rien n'empêche les magistrats de retenir une nouvelle qualification.

La qualification des faits, décidément bien difficile à faire dans le dossier du sang contaminé, n'est pas le seul sujet d'étonnement de la défense. Les avocats sont surpris de trouver dans le dossier de la Cour de justice des documents issus de la procédure conduite pour empoisonnement, à Paris par la juge Bertella-Geffroy, qui instruit le versant de l'affaire du sang contaminé qui ne concerne pas les ministres. Les deux dossiers ont plus d'un point commun, mais les critères de choix des pièces ne paraissent pas très clairs à la défense : elle demande donc que l'intégralité du dossier instruit au tribunal de Paris soit versée au dossier de la Cour de justice. La défense de M. Hervé demande également une foule d'investigations complémentaires, parmi lesquelles figurent des demandes d'expertises sur les conditions dans lesquelles les victimes ont été contaminées.

Les avocats souhaitent surtout que la commission d'instruction se penche sur le « savoir » de l'époque en matière de transfusion sanguine et de produits élaborés à partir du sang, tant en France qu'à l'étranger. Cette notion de savoir, *qui est au cœur de l'affaire du sang* contaminé, semble recevoir une interprétation différente selon qu'elle est soumise à un scientifique, un fonctionnaire, un homme politique ou un magistrat. Aussi la défense demande-t-elle la nomination d'experts et l'audition de plusieurs sommités du monde scientifique de différents pays. *Une partie importante des poursuites* étant relative au retard dans la mise en place du test de dépistage du virus du sida, Mes Maisonneuve et Welzer demandent que la commission se renseigne sur les mesures prises dans les autres pays et qu'elle lance des investigations approfondies sur la mise en place des tests en France. Les avocats demandent également aux juges d'examiner en détail les conditions dans lesquelles des collectes de sang ont été réalisées dans les prisons malgré une circulaire de la direction générale de la santé.

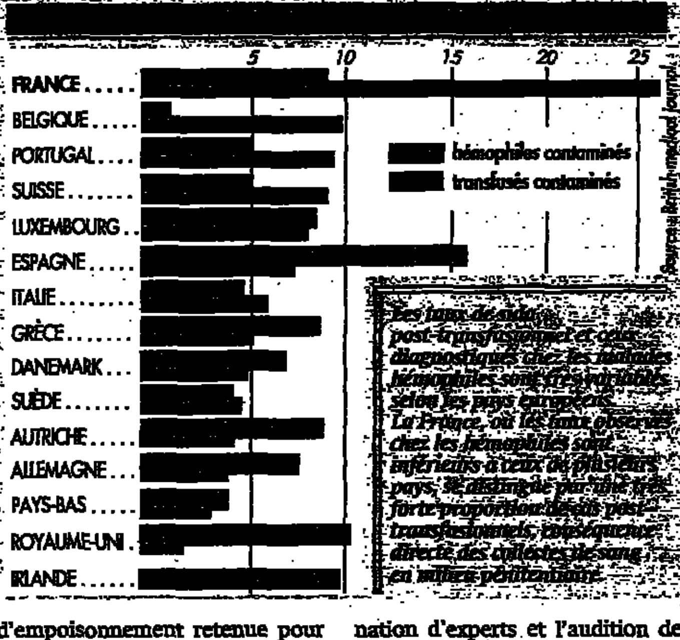
Si la commission accepte, même partiellement, les demandes des avocats, *l'instruction se prolongera* de façon sensible, car les renseignements à l'étranger sont souvent longs à obtenir et les expertises n'ont pas *la réputation* d'être rapides. Les magistrats de la commission d'instruction souhaitent cependant prendre une position définitive avant *la fin de* l'année. Au *« délai raisonnable »* imposé par la Cour européenne des droits de l'homme, s'ajoutent des impératifs liés au bon fonctionnement de la commission : deux de ses membres, qui sont élus pour trois ans, ont atteint l'âge de la retraite et ils ne peuvent solliciter un nouveau mandat.

*Cette échéance de la fin de l'an*née semble cependant difficile à tenir car, si leurs demandes sont refusées, les avocats de M. Hervé saisiront sans doute l'assemblée plénière de la Cour de cassation qui joue le rôle de chambre d'accusation pour la Cour de justice. Ensuite, il faudra encore communiquer le dossier au procureur général près la Cour de cassation, qui dispose d'un délai de trois mois pour faire connaître ses réquisitions. Le parquet général pourrait bien sûr aller plus vite, mais le nouveau procureur général, Jean-François Burgelin, ne sera officiellement installé que le 6 septembre.

Dans ce dossier, qui comporte des aspects politiques, rien ne dit d'ailleurs que ce magistrat, connu pour son dévouement envers le pouvoir actuel, partagera les options de *son prédécesseur*, Pierre Truche. En novembre 1992, la droite s'était déjà servie de l'arme politique que constitue cette procédure en réclamant la mise en accusation de Laurent Fabius. A moins de deux ans des élections législatives de 1998, cet aspect politique de l'affaire *ne peut être négligé*.

La précipitation ne serait cependant pas sans danger, tant sur le plan politique que sur le plan judiciaire. La procédure instruite par le juge Bertella-Geoffroy n'est pas encore achevée. Jugera-t-on les « complices » avant les « auteurs », les ministres avant leurs conseillers, ceux qui devaient « décider » avant ceux qui devaient « prévenir », les uns et les autres étant tour à tour témoins dans une procédure et accusés dans une autre ? Après avoir révélé les carences de la médecine et de l'administration, l'affaire du sang contaminé a mis au jour celle d'une justice qui s'égare, noyée dans son remords d'avoir au départ choisi la qualification de tromperie, le *« délit d'épicier »*.

Maurice Peyrot



> L'affaire a mis au jour celle d'une justice qui s'égare, noyée dans son remords d'avoir au départ choisi la qualification de tromperie, le « délit d'épicier »

Une juridiction pour juger les ministres

Avant 1993, les ministres qui commettaient des infractions pénales dans l'exercice de leurs fonctions étaient jugés par la Haute Cour. Cette juridiction était cependant très critiquée car sa saisine était éminemment politique : la mise en accusation des ministres était votée par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le 19 juillet 1993, le Congrès, réuni à Versailles, votait la création de la Cour de justice de la République. Pour tenter de diminuer le caractère politique de la juridiction, la qualification des faits était *confiée non plus aux parlementaires mais à une commission des re*quêtes composée de sept magistrats : trois membres de la Cour de cassation, deux conseillers d'Etat et deux conseillers maître à la Cour des comptes.

Deux ans pour mettre en œuvre le dépistage

● **Mai 1983.** L'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) publie dans le magazine scientifique américain *Science* un article décrivant les caractéristiques d'un nouveau virus qui semble associé au sida.

● **15 mai 1984.** Lors d'une réunion organisée au ministère de l'industrie, il est décidé d'engager le processus de production industrielle du test de dépistage du virus du sida.

● **23 mai.** Dans une note adressée au directeur de la recherche et de la technologie, Laurent Fabius, alors ministre de la recherche et de l'industrie, souhaite *« qu'une suite rapide soit donnée à l'industrialisation et la commercialisation d'un test diagnostic sur le sida »*.

● **9 janvier 1985.** Le docteur François Pinon (CTS de Cochin) adresse une lettre à la direction générale de la santé dans laquelle il fait état d'une étude montrant que six pour mille des donneurs de sang du CTS de Cochin sont séropositifs.

● **11 février.** La firme américaine Abbott dépose le dossier d'enregistrement de son test de dépistage ; elle ne recevra son agrément que le 24 juillet.

● **28 février.** Diagnostics Pasteur dépose sa demande d'enregistrement ; il obtiendra son agrément le 21 juin.

● **2 mars.** Le test Abbott est autorisé aux Etats-Unis.

● **12 mars.** Le docteur Jean-Baptiste Brunet, rattaché à la direction générale de la santé, adresse une note au professeur Roux dans laquelle il lui indique que, si la proportion de donneurs séropositifs retrouvés dans l'enquête Cochin est représentative de la situation parisienne, *« il est probable que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*.

● **13 mars.** Dans une note au directeur du LNS, le professeur Roux indique que, compte tenu des *« incertitudes »* sur la fiabilité des tests proposés, *« il convient de sursoir à l'enregistrement de tout réactif de ce type »*.

● **25 avril.** Dans une note adressée au docteur Weisselberg, du cabinet d'Edmond Hervé, le docteur Netter indique que, Abbott ayant correctement rempli son dossier, il ne lui est pas possible de surseoir plus longtemps à l'enregistrement du test sans riquer un *« recours en Conseil d'Etat pour abus de pouvoir »*.

● **29 avril.** Jacques Biot, chargé de mission pour les affaires industrielles à Matignon, écrit à Laurent Fabius pour l'informer que le test Diagnostics Pasteur est *« désormais opérationnel »*.

● **9 mai.** Au cours d'une réunion interministérielle placée sous la présidence du professeur François Gros, le cabinet du premier ministre demande que le dossier d'enregistrement d'Abbott soit *« encore retenu quelque temps au LNS »*.

● **19 juin.** Laurent Fabius, premier ministre, annonce à la tribune de l'Assemblée nationale qu'il a décidé de rendre le dépistage obligatoire.

● **3 juillet.** Le professeur Gros adresse une lettre à M. Schweitzer, directeur de cabinet de Laurent Fabius, dans laquelle il insiste sur le *« risque »* de voir le test Abbott *« inonder le marché français, puisque nous ne pourrons plus retenir longtemps au LNS l'homologation de ce test »*.

● **23 juillet.** Au cours de plusieurs réunions interministérielles tenues les 12, 17 et 22 juillet sous la présidence de M. Philippe Calavia, il est décidé qu'un arrêté rendra le dépistage obligatoire à compter du 1er août. Cet arrêté est signé par MM. Rimareix et Filippi, directeurs de cabinet de M. Hervé et de Mme Dufoix.

Trois procédures parallèles

● **Les condamnations pour tromperie sur la qualité substantielle d'un produit.** Les docteurs Michel Garretta, ancien directeur du CNTS, et Jean-Pierre Allain, ancien chef du département recherche du CNTS, ont été inculpés en 1991 pour *« tromperie sur la qualité substantielle d'un produit »*. Le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, et le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, étaient poursuivis pour non-assistance à personnes en danger. Le 13 juillet 1993, la cour d'appel de Paris a condamné le docteur Garretta à quatre ans de prison, le docteur Allain à la même peine dont deux avec sursis, le professeur Roux à trois ans avec sursis et le docteur Netter à une peine désormais amnistiée.

● ***L'instruction en cours pour empoisonnement* devant un juge parisien.** Le rejet du pourvoi de ces quatre condamnés, en 1994, aurait dû mettre un point final aux poursuites. Au détour d'une phrase, la Cour de cassation glissait cependant quelques mots ambigus qui devaient s'interpréter, selon le président de la chambre criminelle, comme une porte ouverte à de nouvelles poursuites pour empoisonnement. *Le* 28 juillet 1994, le docteur Garretta était à nouveau mis en examen sous cette qualification qui fut ensuite appliquée aux trois autres condamnés. Cette procédure est actuellement instruite par le juge parisien Odile Bertella-Geffroy.

● **L'instruction en cours pour empoisonnement devant la Cour de justice de la République.** En 1992, au terme d'une débat tumultueux à l'Assemblée nationale et au Sénat, seuls habilités à saisir la Haute Cour, les trois anciens ministres mis en cause – Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé – étaient mis en accusation pour non-assistance à personnes en danger. Le 5 février 1993, la commission d'instruction constatait la prescription du délit mais une *nouvelle juridiction*, la *Cour de justice de la République* (CJR), était créée en août 1993. La CJR a estimé que les plaintes des hémophiles devaient recevoir la qualification d'*« administration de substances nuisible »*, ce qui permettait d'éviter la prescription, mais les trois ministres ont été mis en examen en 1994 pour complicité d'empoisonnement.

Les blessures d'hommes qui n'ont pas le sentiment d'avoir failli

C'EST PEU DIRE que Laurent Fabius vit, depuis des années, l'affaire du sang contaminé comme un drame. Aussi *« difficile »*, voire *« indécent »* soit-il, selon ses propres termes, de tenter de s'expliquer et de *« faire part de ses propres blessures »*, face au drame des familles d'hémophiles ou de transfusés, l'ancien premier ministre socialiste n'a cessé, depuis des années, de se défendre des attaques dont il est l'objet dans ce dossier.

Désemparé, durant l'hiver 1992, lorsque le RPR demandait qu'il soit traduit devant la Haute Cour de justice, tant il estimait avoir – au tout début de l'affaire, en 1985, *alors qu'il était à Matignon – pris* une décision lucide et rapide sur le dossier de la contamination des hémophiles, Laurent Fabius avait *fini par se résigner* à assumer toutes les procédures judiciaires qui pourraient être engagées contre lui.

Cela a été le cas vis-à-vis de la Haute Cour, saisie en décembre 1992, puis à l'égard de la Cour de justice de la République, créée en novembre 1993 et qui a décidé sa mise en examen, le 30 septembre 1994 pour *« complicité d'empoisonnement »*.

UN SOUPÇON ET UNE HYPOTHÈQUE

M. Fabius est trop conscient – et il ne le cache pas depuis des années – qu'il lui faudra en passer par là et aller jusqu'au bout de ces procédures pour espérer lever à la fois le soupçon qui plane sur son comportement et l'hypothèque qui pèse sur sa *carrière*.

Depuis l'automne 1992, le drame du sang contaminé est une épée de Damoclès sur l'avenir de celui qui a longtemps été *« l'enfant gâté de la gauche »*. On l'a bien vu, à l'automne 1994. Au lendemain du désistement de Jacques Delors dans la course à l'Elysée, Laurent Fabius est sollicité par ses amis pour prendre le relais. Immédiatement, il répond que, mis en examen, deux mois plus tôt, par la Cour de justice, il n'est *« pas en situation »*.

Un an plus tard, dans son livre, *Les Blessures de la vérité* (Flammarion), il constate : *« Je me sens innocent. Je me sais innocent. Je voudrais pouvoir avoir confiance en la justice. Mais la confusion dans l'opinion est si profonde, la demande d'expiation est si puissante. Encore des mois à attendre avant un non-lieu espéré. Nous en sommes là. »* Nul doute que, pour Laurent Fabius, tout allongement *de l'instruc*tion ne peut que retarder le moment où il retrouvera sa sérénité. Il n'est donc guère surprenant que ses avocats ne fassent rien qui pourrait prolonger la procédure en cours.

RÉPUTATION D'HONNÊTETÉ

Edmond Hervé n'est pas dans la même situation. S'il reste traumatisé par la persistance des accusations portées contre son action au ministère de la santé, dans sa ville de Rennes il a soldé les comptes politiques. En juin 1995, il a conservé sa mairie, avec près de 60 % des voix, et il a entamé un quatrième mandat avec une confortable majorité d'union de la gauche. Sur sa lancée, il est resté président du district de l'agglomération. Cette victoire pouvait lui faire oublier la perte de son siège de député lors la déroute socialiste de 1993, à un moment où le drame du sang contaminé était dans tous les esprits. La façon dont il l'a obtenue lui a permis de montrer à ses *administrés qu'il avait surmonté* l'abattement qui s'était, un temps, emparé de lui.

A aucun moment, les soupçons pesant sur son action au ministère de la santé n'ont entaché les débats municipaux. Rien ne semble pouvoir écorner la réputation d'honnêteté que les Rennais accordent à cet homme austère et obstiné. Ses adversaires politiques eux-mêmes se sont refusés à exploiter l'affaire du sang contaminé, tant l'image d'intégrité et de rigueur colle au maire de Rennes.

Gérard Courtois et Martine Valo

Le gouvernement part en croisade contre l'exploitation sexuelle des enfants

Xavier Emmanuelli est chargé de « piloter » un projet de renforcement de l'arsenal répressif

Lors du conseil des ministres du 4 septembre, le président de la République et le premier ministre ont appelé à la mobilisation contre l'exploitation sexuelle des enfants. Un projet de loi renforçant l'arsenal répressif devrait être adopté le 20 novembre, date de la première Journée nationale des droits de l'enfant. L'action gouvernementale devrait également porter sur la prévention et l'aide aux victimes.

QUELQUES JOURS après le premier congrès mondial réuni à Stockholm sur le thème de l'exploitation sexuelle des enfants, du 27 au 31 août (*Le Monde* du 28 août), Jacques Chirac et Alain Juppé ont appelé, mercredi 4 septembre, l'ensemble du gouvernement à se mobiliser contre ce que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, chargé de « piloter » ce dossier, appelle *« le mal absolu »*. Une mobilisation *qui débouchera* sur l'adoption en conseil des ministres, le 20 novembre, date de la première Journée nationale des droits de l'enfant, d'un projet de loi renforçant l'arsenal répressif.

Lors du conseil de mercredi, le président de la République et le premier ministre ont exhorté le gouvernement à se mobiliser *« au-delà des conclusions du congrès de Stockholm et de l'émotion légitime créée par la tragédie belge »* (l'assassinat de quatre fillettes et adolescentes par le pédophile Marc Dutroux). Alain Juppé a ensuite présidé, à Matignon, une rencontre interministérielle avec les représentants de l'Unicef et d'une dizaine d'associations de protection de l'enfance, à laquelle participaient, outre M. Emmanuelli, les ministres de la justice, Jacques Toubon, et des affaires sociales, Jacques Barrot.

Xavier Emmanuelli, à qui ce dossier tient à cœur, veut faire vite. Conscient de l'émoi populaire suscité en France par le drame de Charleroi, le gouvernement l'épaule. L'action de l'Etat se situe sur trois terrains : la répression, la prévention et l'aide aux victimes. Comme onze autres pays seulement jusqu'à présent, la France s'est dotée, en février 1994, d'une législation extraterritoriale permettant de poursuivre devant ses tribunaux *ses ressortissants auteurs d'abus sexuels commis à* l'étranger contre des mineurs de moins de *quinze ans. Point n'est* besoin que cette poursuite soit précédée d'une plainte de la victime *ou de ses ayants droit ni que* le délit soit qualifié comme tel dans le pays où il a lieu. Il suffit qu'une plainte ou une dénonciation soit formulée par toute personne ayant eu connaissance des faits.

Cette législation souffre de deux handicaps. D'une part, elle est mal connue. Jacques Toubon veut donc *« employer tous les moyens »* pour la faire mieux connaître. Xavier Emmanuelli a rappelé l'existence de ce texte aux ambassadeurs de France, lors de leur réunion annuelle, à Paris, le 28 août. D'autre part, elle se heurte souvent à la difficulté de rassembler et de produire des preuves.

« Certains enfants refusent de dénoncer leurs exploiteurs », nous disait, à Stockholm, Agnès Fournier de Saint-Maur, la coordonnatrice française du groupe de travail permanent d'Interpol, qui regroupe 60 policiers représentant 30 pays et s'est réuni dans la capitale suédoise en même temps que le Congrès mondial. A Stockholm, des délégués se faisaient l'écho du traumatisme psychologique des enfants contraints *dans certains* pays, comme aux Philippines, de témoigner à plusieurs reprises devant *policiers et juges, de raconter* par le menu leurs souffrances avant d'être confrontés à leur exploiteur.

ACTION EUROPÉENNE

Le projet de renforcement de la répression concerne en priorité la pornographie enfantine. Il s'agit de punir les détenteurs de matériel pornographique utilisant des enfants. Pour l'instant, en France, seules la production et la distribution d'un tel matériel sont illégales (en vertu de l'article 227-23 du code pénal). Les coupables risquent une peine maximale de trois ans de détention et une amende de 500 000 francs. En Europe de l'Ouest, six pays ont déjà adopté, à l'exemple des Etats-Unis et du Canada, une loi punissant la possession de ce matériel, cinq autres sont dans la même situation que la France et cinq autres – dont l'Irlande et l'Italie – n'ont encore pris aucune disposition contre la pornographie enfantine.

La France soutiendra activement l'action commune de l'Union européenne à l'ordre du jour du prochain conseil des ministre « justice et affaires intérieures » qui se tiendra à Dublin les 26 et 27 septembre. Il y sera notamment question de la lutte contre le tourisme sexuel. La France milite aussi, depuis des années, en faveur d'un protocole additionnel à la convention de 1989 sur les droits des enfants, permettant d'harmoniser la *qualification des délits.*

La prévention suppose d'alerter l'opinion en l'informant. Le ministère des affaires sociales lancera une *« campagne nationale de prévention »*. La France renforcera sa *coopération* avec l'Unicef et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Troisième *chantier : l'aide aux victimes, dont* l'insuffisance, selon Xavier Emmanuelli, est *« criante »*. Ce dernier a évoqué la création d'une *« structure permanente »* venant en aide aux familles *« sur les plans médical et psychologique »* et fournissant *« soins et réinsertion »* à l'enfant. La participation de l'enfant-victime à ce processus de réinsertion est *« hautement souhaitable »*.

Xavier Emmanuelli se réjouit que le gouvernement et les associations de protection de l'enfance soient *« sur la même longueur d'onde »*. Ils ont pris rendez-vous pour une nouvelle réunion interministérielle le 15 octobre. *« Chacun a désormais conscience de l'étendue du désastre qui se déroule aussi à nos portes*, nous déclarait le secrétaire d'Etat mercredi. *Ce combat doit prendre l'allure d'une croisade. » « Il nous faut parler clairement*, avait-il souligné à Stockholm, *la pédophilie est une perversion de la sexualité. "Faire l'amour à un enfant", comme le disent les pédophiles, est un crime, et ce n'est pas donner de l'amour. Aucune rhétorique ne permet de passer de l'un à l'autre. »*

Jean-Pierre Langellier

Les mutins de Dijon ont été rejugés en appel dans un climat plus serein

DIJON
de notre envoyé spécial

A cent lieues des tensions qui crispèrent l'audience du 24 avril (*Le Monde* du 26 avril), quatre des six détenus condamnés pour la mutinerie qui dévasta, début avril, la maison d'arrêt de Dijon, ont comparu, mercredi 4 septembre, devant la cour d'appel de la ville, présidée par Dominique Bray. Appel avait été interjeté par Messaoud Bouakaz, vingt-deux ans, qui avait été condamné à un an d'emprisonnement pour avoir jeté des cartons dans le feu, et Hocine Arbatni, dix-neuf ans, condamné à deux ans. Et par le parquet contre Abdelhaïm Bourkaïb, vingt-huit ans, et Antoine Plichota, vingt-six ans, condamnés à deux ans et quinze mois, ce dernier pour avoir jeté une bonbonne de gaz dans les flammes.

Le 7 avril, au terme d'une violente émeute de plusieurs heures, l'établissement, particulièrement vétuste, avait été incendié et complètement *saccagé : les dommages causés étaient* évalués à 25 millions de francs. Neuf détenus avaient été renvoyés devant le tribunal correctionnel dans le cadre de la procédure de comparution immédiate. La défense avait protesté de la rapidité avec laquelle la justice s'était empressée de juger quelques-uns des émeutiers après que le garde des sceaux, Jacques Toubon, eut demandé que *« des peines exemplaires » soient requises.* Elle avait réclamé, unanime, un complément d'information afin d'éclaircir le déroulement des faits. Aucune mesure d'instruction, aucune reconstitution n'avaient en effet été ordonnées, alors que l'audience-marathon houleuse du 24 avril révélait d'importantes contradictions dans les témoignages des surveillants.

Finalement, dans un jugement plutôt clément rendu le 22 mai, le tribunal relaxait trois des prévenus et condamnait les six autres à des peines de un à deux ans de prison, nettement inférieures aux réquisitions du ministère public. Mais il ne donnait pas suite à la demande de complément d'information.

RÉGULARITÉ CONTESTÉE

Peu diserts en appel, les quatre détenus ne sont guère revenus sur les motivations de la mutinerie, notamment sur les conditions de *détention* au sein de la maison d'arrêt, qui avaient donné lieu, lors de la première audience, à des témoignages saisissants. Avec force détails, plusieurs *détenus avaient insisté* sur l'hygiène de l'établissement, qui comptait alors plus de 300 détenus pour 169 places.

Le substitut général Jean-Louis Moreau donnait des verges pour se faire battre en indiquant qu'un programme de réhabilitation était *en cours, mais en donnant cette précision que* les premiers travaux avaient concerné prioritairement le greffe et la comptabilité et non la chaufferie ou les douches des détenus, dont ceux-ci ne bénéficiaient que deux fois par semaine. Il réclamait des peines allant de six mois à trois ans de prison.

La défense, elle, persistait dans sa demande de complément d'information, trouvant même sur ce point l'appui des avocats des surveillants, constitués partie civile. Ceux-ci estimaient que, *« si l'on avait ouvert une information judiciaire, l'audience aurait gagné en clarté »*. Contrairement aux affirmations du substitut général, qui estimait qu'une reconstitution aurait été *« impossible »*, voire *« sans intérêt »*, ces derniers soulignaient également qu'une telle reconstitution avait bien été possible avec leurs clients. Par ailleurs, pour l'ensemble de la défense, Me Mario Agnetta contestait la régularité de la composition du tribunal correctionnel, qui comprenait un juge d'application des peines, dont la fonction implique qu'il travaille *quotidiennement avec les* personnels pénitentiaires.

La cour rendra son arrêt le 25 septembre.

Jean-Michel Dumay

Les dissensions à la mosquée d'Evry virent à la guerre de clans

EVRY (Essonne)
de notre correspondante

Une ordonnance sera rendue par le tribunal d'Evry (Essonne), mardi 10 septembre, dans le conflit qui oppose deux groupes de fidèles musulmans pour le contrôle de la grande mosquée de la ville, l'un des principaux centres islamiques de la région parisienne. La situation tourne à la guerre de clans. Dimanche 1er septembre, des violences ont éclaté qui ont fait *six* blessés.

La mosquée est occupée, depuis dimanche 4 août, par un groupe dirigé par Laredj Nizar, Français d'origine algérienne, aumônier de la prison de Fleury-Mérogis. Celui-ci conteste la gestion du centre par Khalil Merroun, président *fondateur* de l'Association culturelle des musulmans d'Ile-de-France (ACMIF). Evincé alors qu'il était en vacances au Maroc, ce dernier a intenté une action en référé pour obtenir l'expulsion de l'équipe dirigée par Laredj Nizar, qui reproche à M. Merroun d'*« avoir confisqué le pouvoir au profit d'une poignée de Marocains et de n'avoir jamais convoqué d'assemblée générale »*.

Les travaux de la mosquée ont commencé en 1984 et ne sont toujours pas achevés. Leur montant est estimé à environ 60 millions de francs. Dès son installation dans les lieux, M. Nizar a fait dresser par huissier un état des lieux qui s'est révélé accablant. Les travaux ont été arrêtés en 1992, mais, par manque d'entretien, la plus grande partie de ceux qui ont été réalisés sont à recommencer. Le 11 août dernier, M. Nizar a été élu président de l'ACMIF, mais M. Merroun en conteste la régularité et parle d'*« autoproclamation »*. Lors d'une audience, vendredi 23 août au tribunal, le président Lebraz a donc nommé un administrateur judiciaire, Me Marie-Christine Vogel, chargé de convoquer une assemblée générale extraordinaire et d'organiser des élections.

A ce conflit s'ajoute une querelle plus politique, révélatrice des difficultés de fonctionnement des mosquées en France, qui dépendent de fonds étrangers (*Le Monde* daté 11-12 août). La mosquée d'Evry est la propriété de la Ligue islamique mondiale depuis 1987. Cette organisation non-gouvernementale, basée à La Mecque, assure le financement des travaux. Abderrahmane Amari, trésorier de l'ACMIF et proche parent de M. Merroun, se déclare représentant de la Ligue en France, qualité qui lui est contestée par les amis de M. Nizar.

« VOYOUCRATIE »

Mise en cause par le président du tribunal, la Ligue islamique avait dépêché un avocat lors de l'audience du mardi 3 septembre à Evry. Me Habibi Alaoui a réclamé au président l'expulsion de l'équipe de M. Nizar : *« Il faut le faire au plus vite*, a-t-il dit, *afin que le centre islamique retrouve sa sérénité. S'ils ont des réclamations à faire, qu'ils les fassent, mais la Ligue ne les reconnaîtra jamais. »*

Représentant aussi les intérêts de M. Merroun, Me Jean-Marie Becam a souligné, pour sa part, que M. Nizar n'a jamais fait partie de l'ACMIF : *« M. Nizar est un usurpateur. Une association a parfaitement le droit d'avoir un caractère fermé et de ne pas accepter n'importe qui. »* Evoquant la plainte déposée contre son client pour *« détournement de fonds et abus de biens sociaux »*, Me Becam a estimé que, *« si malversations il y a eu, la Ligue n'a pas besoin de M. Nizar pour faire le ménage »*. Le clan Merroun accepte le principe d'une nouvelle élection, en exigeant qu'elle reste dans le cadre des statuts de l'association, qui ne permettent pas aux amis de M. Nizar de voter.

Me Françoise Baconnet, avocat M. Nizar et de ses proches, a revendiqué leur qualité de *« putschistes » : « C'est une guerre déclarée au gang des mosquées. Nous défendons la démocratie contre la voyoucratie »*, a-t-elle déclaré. C'est la thèse développée par le Haut Conseil des musulmans de France, qui mène campagne depuis des mois contre les responsables des grandes mosquées de Paris, de Lyon et d'Evry. Si de nouvelles élections avaient lieu, Me Baconnet réclame la convocation des *« cinq cents adhérents venus de la communauté musulmane de l'Essonne »*. Le président Lebraz a demandé aux protagonistes de surseoir à toute violence avant la publication de l'ordonnance.

Sylvia Maric

Multiplication des manifestations de maîtres-auxiliaires

PLUSIEURS CENTAINES DE MAÎTRES-AUXILIAIRES (MA) ont manifesté dans différentes villes de France, mercredi 4 septembre, afin de protester contre *« le chômage dans l'éducation nationale »*. A Poitiers, environ trois cents « MA » ont manifesté devant le rectorat, tandis qu'une centaine d'entre eux forçaient les grilles, occupant les locaux jusqu'à minuit. Selon les syndicats, environ cinq cents maîtres-auxiliaires de cette académie sont sans emploi alors que le total des heures supplémentaires *« permettrait de donner du travail à la moitié d'entre eux »*.

A Clermont-Ferrand, quelque deux cents personnes ont défilé à l'appel de l'intersyndicale FO-FSU-CGT-CFDT, exigeant la réaffectation *de trois cent cinquante « MA » sans poste. Ils étaient deux cent* cinquante devant le rectorat de l'académie Nancy-Metz (Meurthe-et-Moselle), comme devant celui de Rouen. Dans cette académie, 600 *des 1 800 « MA » en poste l'an dernier n'auraient pas reçu d'affectation*. A Perpignan, dans les académies de Marseille, Versailles et Créteil, plusieurs centaines d'enseignants ont également manifesté contre la précarité qui, selon eux, s'installe dans la profession.

Le meurtrier présumé de Mary-Lou Legros se rend à la police

LE MEURTRIER PRÉSUMÉ de Mary-Lou Legros, l'adolescente de treize ans abattue samedi 31 août d'une balle de 22 long rifle dans la cité de La Pompignane à Montpellier, s'est rendu à la police, mercredi 4 septembre, alors qu'avaient lieu les obsèques de la jeune fille. Kevin Mathieu, un jeune charcutier de dix-huit ans, s'est présenté en compagnie de son père dans les locaux du commissariat. Il a expliqué avoir touché la jeune fille par erreur, alors qu'il était en train de tirer sur des oiseaux. Sa garde à vue devait être prolongée jeudi 5 septembre.

A La Pompignane, peu d'habitants parviennent à croire à la thèse de l'accident. Mary-Lou avait déjà été la cible d'un tireur le 9 août dans des circonstances similaires. Le jeune homme connaissait bien Mary-Lou, avec laquelle il avait eu une relation amoureuse il y a plusieurs mois. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **CARTABLES : Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine) a déposé, mercredi 4 septembre,** une proposition de loi visant à limiter le poids des cartables à 10 % du poids de l'enfant et à réduire le poids et le nombre des manuels scolaires. Une circulaire du ministère de l'éducation nationale d'octobre 1995 demande déjà aux enseignants de limiter leurs exigences en matière de fournitures scolaires.

■ **IMMIGRATION : Hamady Camara, le porte-parole des grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard,** a vu annuler l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière le concernant, mercredi 4 septembre, par le tribunal administratif de Paris. Cette arrêté lui avait été notifié le 23 août, alors qu'il en était à son 51e jour de grève de la faim.

■ **CATHOLICISME : Mgr Jacques Gaillot a été invité à Reims** par la conférence des évêques à l'occasion de la venue du pape, le 22 septembre. Il participera au déjeuner prévu entre Jean Paul II et l'ensemble des évêques de France, en activité ou à la retraite.

■ **JUSTICE : Nice n'aura pas de cour d'appel**, selon la décision annoncée par le garde des sceaux au maire de cette ville, Jacques Peyrat (RPR). Jacques Toubon justifie son choix par des motifs budgétaires. La création d'une cour d'appel à Nice nécessiterait trente-cinq magistrats supplémentaires. – (*Corresp.*)

■ **MEURTRE : un toxicomane de vingt-deux ans,** soupçonné du meurtre d'une femme de quatre-vingt-trois ans, le 12 janvier, à Argenteuil (Val-d'Oise), a été interpellé, mardi 3 septembre, au domicile de ses parents. Marie-Madeleine Revillon, surnommée « Marinette », était une figure de la presse départementale, connue pour sa passion des faits divers (*Le Monde* daté 24-25 mars). Le cambrioleur avait pris la fuite, mais son signalement ainsi qu'une empreinte avaient permis d'identifier Abdelhak Rahmani.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement
Bureau de l'environnement
Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

ENQUÊTE PUBLIQUE

SECONDE INSERTION

Par arrêté préfectoral en date du 19 juin 1996, une enquête publique relative au plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés se déroulera du 4 septembre au 4 octobre 1996 inclus.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête aux lieux et dates suivants :

DIJON : à la préfecture de la Côte d'Or, siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

BEAUNE : à la sous-préfecture, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 11 heures 45 et de 13 heures à 16 heures.

MONTBARD : à la sous-préfecture, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Dans les mairies des communes suivantes :

- pour l'arrondissement de DIJON : AUXONNE, BRETIGNY-les-NORGES, CHENOVE, DIJON, ETAULES, FONTAINE-les-DIJON, FONTAINE-FRANÇAISE, GENLIS, GEVREY-CHAMBERTIN, GRANCEY-le-CHATEAU, IS-sur-TILLE, MIREBEAU, PONTAILLER-sur-SAONE, REMILLY-sur-TILLE, SAINT-SEINE-L'ABBAYE, SAULON-la-CHAPELLE, SELONGEY, SOMBERNON,
- pour l'arrondissement de BEAUNE : ARNAY-le-DUC, BEAUNE, BLIGNY-sur-OUCHE, LIERNAIS, NOLAY, NUITS-SAINT-GEORGES, POUILLY-en-AUXOIS, SAINT-JEAN-de-LOSNE, SEURRE,
- pour l'arrondissement de MONTBARD : AIGNAY-le-DUC, BAIGNEUX-les-JUIFS, CHATILLON-sur-SEINE, LAIGNES, LEUGLAY, MONTBARD, *MONTIGNY-sur-AUBE, PRECY-sous-THIL, RECEY-sur-OURCE, SAULIEU*, SEMUR-en-AUXOIS, VENAREY-les-LAUMES, VITTEAUX,

aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être *consignées sur* les registres d'enquête déposés en ces lieux, où pourront être adressées par écrit à la préfecture de la Côte d'Or, bureau de l'environnement, 21041 DIJON Cedex, à l'attention de M. le Président de la commission d'enquête relative au plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

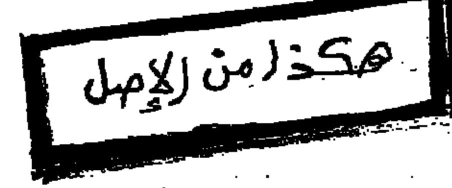
Le tribunal administratif a désigné MM. François HOEPFFNER, Roland BONNEVIE, et Jean-Michel OLIVIER, respectivement en qualité de président et membres de la commission d'enquête et M. Jean-Louis LOUZON, comme suppléant.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations aux lieux, jours et heures suivants :

- DIJON : à la préfecture de la Côte d'Or, siège de l'enquête les 4, 9, 21 et 27 septembre 1996, de 9 heures à 12 heures et le 4 octobre 1996, de 14 heures à 17 heures.
- BEAUNE : à la sous-préfecture, les 4, 21 et 27 septembre 1996, de 9 heures à 12 heures, les 12 septembre et 4 octobre 1996, de 14 heures à 17 heures.
- MONTBARD : à la sous-préfecture, les 4, 12 et 21 septembre 1996, de 9 heures à 12 heures, les 25 septembre et 4 octobre 1996, de 14 heures à 17 heures.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dans les lieux désignés ci-dessus, où le dossier pourra être consulté.

Le Préfet de la Région de Bourgogne
Préfet de la Côte d'Or
Jacques BAREL



DISPARITIONS

André Chastagnol

Un spécialiste de l'Empire romain tardif

CONSIDÉRÉ comme le plus grand historien « vivant » de l'Empire romain tardif, André Chastagnol est mort d'un cancer, à Paris, lundi 2 septembre. Il était âgé de soixante-seize ans.

Né à Paris le 21 février 1920, il eut un cursus des plus classiques : études au lycée Lakanal de Sceaux, licence d'histoire et de géographie, agrégation d'histoire et doctorat (sa thèse, soutenue en 1960, était consacrée à la préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire). Attaché de r recherches au CNRS dès 1956, son passage à l'université d'Alger, où il est chargé d'enseignement en 1957, l'amène à consacrer une importante série d'études sur l'Afrique romaine (jusqu'à *L'Album municipal de Timgad*, en 1978). Professeur à l'université de Rennes (1960), à Nanterre (1965), il enseigne en Sorbonne (à Paris IV) de 1969 à 1986, date à laquelle il devient professeur émérite sans toutefois prendre réellement sa retraite : chargé des conférences d'épigraphie latine à l'Ecole pratique des hautes études à la mort de Hans-Georg Pflaum (1979), il *occupait encore* ce poste au printemps 1996, réunissant une fois par semaine les étudiants de son séminaire.

Pédagogue passionné, il a livré de précieux manuels (*Le Bas-Empire*, Armand Colin, 1969, sans cesse réédité, ou *L'Evolution politique, sociale et économique du monde romain de Dioclétien à Julien*, Sedes, 1982) et formé nombre de professeurs aujourd'hui en charge de l'enseignement supérieur ou directeurs de recherches au CNRS. Longtemps membre du jury de concours de l'agrégation d'histoire, il accorda toujours une place essentielle à la transmission du savoir, plus essentielle à ses yeux que la recherche des titres et postes honorifiques : lui qui fut sans doute, avec Maurice Le Glay, le meilleur des épigraphistes – tous deux furent durant de longues années les rédacteurs de *L'Année épigraphique*, d'une incontestable autorité – ne siégea pas à l'Institut.

Historien de la précision, il fut le maître internationalement reconnu de la prosopographie romaine (signalons le récent recueil d'études administratives et prosopographiques, *L'Italie et l'Afrique au Bas-Empire*, université Lille-III, 1987), renouvelant totalement nos connaissances sur le Sénat à l'époque impériale. Proposant une compréhension toute nouvelle de l'assemblée des *Patres conscripti*, le recueil d'essais qui parut aux Belles lettres en 1992 (*Le Sénat romain à l'époque impériale : recherches sur la composition de l'assemblée et le statut de ses membres*) est un modèle du genre.

Connaisseur d'exception des textes littéraires et juridiques du Bas-Empire qu'il savait traiter en historien, il s'était très tôt passionné pour l'une des sources essentielles de cette période, l'énigmatique *Histoire Auguste*, recueil de biographies des empereurs romains entre 117 et 285, composé à la fin du IVe siècle, et dont il donna, au terme de plus de trente ans d'études, une édition bilingue, annotée et commentée (Laffont, coll. « Bouquins », 1994). Cette première traduction française depuis le XIXe siècle fit d'emblée autorité. C'est sans doute la meilleure introduction à l'art d'André Chastagnol.

Ses amis et élèves lui avaient rendu hommage lors d'un colloque qui se tint à Paris en 1989 et dont les actes furent publiés par l'Ecole française de Rome sous le titre : *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IVe siècle après Jésus-Christ.*

Philippe-Jean Catinchi

■ **GÉRARD GAUD**, sénateur (PS) de la Drôme depuis 1980, est décédé, mercredi 4 septembre, dans un hôpital lyonnais. Né le 2 juin 1925 à Juliénas (Rhône), ancien ingénieur de la Compagnie du Rhône, Gérard Gaud avait commencé sa carrière politique à Montélimar (Drôme) comme conseiller municipal (1959-1965), avant de venir à Bourg-lès-Valence où il a été maire de 1965 à 1981, puis adjoint au maire. Conseiller général du canton de Bourg-lès-Valence depuis 1973, *Gérard Gaud* a également *siégé* au conseil régional de Rhône-Alpes de 1974 à 1986.

■ **Mgr EUGÈNE ERNOULT**, ancien archevêque *de Sens et Auxerre*, est décédé, lundi 2 septembre, à l'âge de soixante-neuf ans. Né le 13 novembre 1926 à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), *il* avait été ordonné prêtre en 1951, évêque auxiliaire de Nantes en 1968, puis archevêque de Sens et Auxerre en 1977. Il avait démissionné en 1990 à la suite d'un grave accident. Son ministère a été marqué par une profonde restructuration des paroisses de l'Yonne et l'organisation d'un des premiers synodes diocésains en France.

■ **HERVÉ MORIN**, organiste, titulaire du grand orgue de l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris depuis 1992, est décédé mardi 3 septembre. Né à La Rochelle (Charente-Maritime) en 1963, il avait commencé ses études musicales au conservatoire du Mans (il avait reçu, en 1983, le Prix d'honneur de la ville) et avait *ensuite* complété sa formation musicale à Paris, où il avait obtenu le prix de virtuosité dans la classe de Marie-Claire Alain.

En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde

La série des "séries noires" de l'été 1996

Le Monde - GALLIMARD

Uniquement en France métropolitaine.

Pour l'étranger et DOM-TOM, disponible par correspondance

Prix : 50 F - Participation aux frais d'expédition 18 F (Europe et DOM-TOM), 22 F (autres pays).
Envoyez votre commande accompagnée de votre règlement avec la référence HS série noire à :
Le Monde Vente au numéro, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05 - France

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florence et Jean-François DECONNINCK,

laissent à

Anne Sophie

le plaisir d'annoncer la naissance de son frère,

Alexandre,

le 3 septembre 1996.

6, rue Cézanne,
95240 Cormeilles-en-Parisis.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire,

Jean Paul.

Tu sais Quoi ?

– Heureux anniversaire,

Patrick.

Anna, ta femme.

Mariages

Marie-Christine LORIN
et
Joël URBAN,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 18 août 1996, aux Etats-Unis.

38-40, rue du RP-Christian-Gilbert,
92600 Asnières.

Anniversaires de mariage

– A

Françoise et Roland.

Heureux quarante-cinquième anniversaire.

Avec toute la tendresse de Claire, Odile et familles.

Décès

– Les familles Bouchaud, Guilleaume, Bassewitz et Böhler,
font part du rappel à Dieu de

Cornélia BOUCHAUD,
née VON GUILLEAUME,

survenu le 2 septembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 septembre, à *15* heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e.

Elles rappellent à votre souvenir son époux,

Jean Max BOUCHAUD,

décédé le 3 mars 1990.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Le directeur,
Et les personnels de l'UFR d'électronique, d'électrotechnique, d'automatique et applications de la physique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BOULANGER,
maître de conférences,

survenu le 24 août 1996, à l'âge de cinquante-trois ans.

– *Les amis et élèves* du

professeur CIASTELLARDO,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu dimanche 1er septembre 1996.

La cérémonie d'inhumation aura lieu le vendredi 6 septembre, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Eveline Franco,
son épouse,
M. et Mme Daniel Franco,
M. et Mme Laurent Jossier-Franco,
Toute la famille,
font part du décès du

docteur Michel FRANCO,

survenu le lundi 26 août, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière d'Arbonne-la-Forêt.

177, rue des Paris,
77630 Arbonne-la-Forêt.

– Bourg-lès-Valence. Montesson. Billiat.
Mme Gaud,
son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Gaud,
son fils et sa belle-fille,
Caroline et Audrey,
ses deux petites-filles,
Mme et M. Maurice Grosrey,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Denise Balayn,
sa fidèle secrétaire,
et Guy, son mari,
M. Vincent Bard,
son assistant parlementaire,
Les familles Bovagnier, Boria, Garin, Mossaz,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Gérard GAUD,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
sénateur de la Drôme,
conseiller général
du canton de Bourg-lès-Valence,
adjoint au maire
de Bourg-lès-Valence,
ancien maire
de Bourg-lès-Valence,
ancien conseiller régional,
ancien conseiller municipal
de Montélimar,

après une courte et cruelle maladie.

Les funérailles religieuses auront lieu en l'église Saint-Pierre de Bourg-lès-Valence, le vendredi 6 septembre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-contre.)

– Le Musée de l'Homme
a le regret de faire part du décès de

Jean LAURENT,
dessinateur-muséographe.

– *Raymonde* Le Cœur, née Nattan Larrier,
sa femme,
Ses enfants, ses petits-enfants
et son arrière petite-fille,
Les familles Le Cœur, Bernheim, Carrive, Gueron, Hirsch, Kergomard, Pécant, Saglier,
Tous ses proches et ses anciens opérés,

ont la très grande tristesse de faire part de la mort de

Pol LE CŒUR,
chirurgien, professeur
à l'École nationale supérieure
des beaux-arts,
ancien président
de la société d'orthopédie,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

D'ici je vois la vie, à travers un nuage,
S'évanouir pour moi
[dans l'ombre du passé ;
Mon cœur est en repos
[mon âme est en silence !
Le bruit lointain du monde
[expire en arrivant.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, le vendredi 6 septembre, à 11 h 15.

– M. Fernand Marzelle,
Jean, Sophie et Joseph Marzelle
et leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Fernand MARZELLE,
née Suzanne COQ,

survenu le 1er septembre 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

6, rue Quatrefages,
75005 Paris.
35, rue Pierre-Brossolette,
92400 Courbevoie.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la *Société des auteurs et compositeurs* dramatiques,

font part de leur tristesse après la disparition de leur sociétaire et amie,

Christine PASCAL.

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Christiane Monchambert,
son épouse,
Sabine et Bruno Bourg-Broc, Benoit,
Pascale et Dominique Landry, Arnaud et Hélène,
Stéphane et Isabelle Monchambert,
Suzanne, Alice et Charles,
ses enfants et petits-enfants,
Jean et Bernadette Monchambert,
leurs enfants et petits-enfants,
Thérèse et Michel Bouzy,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère et sœur, belle-sœur et beau-frère,
neveux et nièces,
Mme Marguerite Vergondy,
sa belle-mère,
Marie-Thérèse et Claude Bourgoin,
leurs enfants et petits-enfants,
ses belle-sœur et beau-frère,
Les familles Bouzy, Braeckevelt-*Sobry, Choquart, Cruiel*, Henocque, Pruvot, Villeret,

ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

René MONCHAMBERT,
chevalier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
agrégé de lettres classiques,
ancien proviseur
du lycée Saint-Louis à Paris,

survenu le 3 septembre 1996, dans sa soixante-dixième année à Andainville.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 septembre, à 15 heures, en l'église d'Andainville (Somme).

Dons au profit de la Fédération française de cardiologie, 50, rue du Rocher, *Paris-8e*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, Châteaux Brûloir,
95000 Cergy-Pontoise.
73, rue Kellermann,
51000 Châlons-en-Champagne.
25, rue Saint-Geoffroy,
80000 Amiens.
8, rue du Maréchal-Leclerc,
87410 Le Palais-sur-Vienne.

– Ses enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu, le mardi 3 septembre 1996, de

Thérèse ROYER-LE-BÉGUEC,

heureuse de rejoindre pour l'éternité,

André ROYER,
(† 19 mars 1975).

Nous prierons pour elle en l'église Saint-Remi de Maisons-Alfort, le samedi 7 septembre, à 10 h 30.

– Mme Léon Séverac,
son épouse,
Micheline,
sa fille,
Georges Laffly,
son gendre,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Ses beau-frère, belle-sœur, neveux et cousins,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, le 3 septembre 1996, de

Léon SEVERAC,
sculpteur,
Prix national 1927,

dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu à Montpellier, au cimetière Saint-Lazare, le 6 septembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue du Pôle-Nord,
75018 Paris.

– Mme Anne-Marie Sicard,
son épouse,
Ses enfants, *petits-enfants, parents et* amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Alphonse SICARD,
conseiller commercial (er),
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur de l'Aigle aztèque,

survenu le 2 septembre 1996, à Saint-Rémy-de-Provence.

Selon sa volonté, le défunt a été incinéré dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

8, rue de la Paix,
75002 Paris.
Mas de la Haute-Terre,
Servières-Cadenières,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

Condoléances

– Les collègues de

Jacques BOULLE,

étaient ses amis ; ils s'associent à la douleur de sa famille.

Université Denis-Diderot,
UFR de linguistique.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Jean REAL

nous quittait.

Sa famille, ses amis ne l'oublient pas. Ils associent à sa mémoire sa femme, Simone, son fils, Bernard.

Avis de messe

– La cérémonie à la mémoire de

Emile NOEL,
ancien secrétaire général
de la Commission
des Communautés européennes,
ancien président
de l'Institut universitaire européen
(Florence),

disparu subitement le 24 août 1996,

aura lieu le samedi 21 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, *Paris-5e*.

De la part de sa famille et de ses amis,

16, rue Gracieuse,
75005 Paris.

Services religieux

– Le Consistoire central et le Consistoire de Paris
annoncent que la Cérémonie des Déportés sera célébrée le

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1996
A 11 HEURES
dans la Grande Synagogue,
44, rue de la Victoire,
75009 PARIS,

en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
42-17-29-94 42-17-29-96 42-17-38-42
Télécopieur : 42-17-21-36

VOUS CHERCHEZ À ACHETER VENDRE OU LOUER ?
RETROUVEZ LA NOUVELLE RUBRIQUE "IMMOBILIÈRE"
le mercredi 11 septembre (daté jeudi 12)
dans
Le Monde

LE MONDE diplomatique

Septembre 1996

- **RENTRÉE :** Vers le choc social, par **Claude Julien**. – Tartarin à l'assaut des marchés, par **Bernard Cassen**. – Peurs et fascinations corses, par **Gabriel Xavier Culioli**.
- **ÉTATS-UNIS :** Quand le président Clinton « réforme » la pauvreté, par **Loïc Wacquant**.
- **MAGHREB :** Paris et Alger entre brouilles et complicités, par **Lucile Provost**. – A nouveau, le mirage pétrolier ? par **Smaïl Goumeziane**. – La monarchie marocaine tentée par la réforme, par **Hicham Ben Abdallah El Alaoui**.
- **EX-YOUGOSLAVIE :** Le cauchemar des réfugiés bosniaques, par **Paolo Raffone**. Bonnes feuilles de la « Guerre des Balkans », de **John Reed**.
- **SALVADOR :** Amère convalescence, par **Maurice Lemoine**.
- **ÉCOLOGIE :** Enquête sur le vagabondage des déchets toxiques en Europe, par **Jean-Loup Motchane** et **Michel Raffoul**.
- **SEXISME :** Au cœur de la domination masculine, par **Alain Bihr** et **Roland Pfefferkorn**.
- **LANGUES :** La patrie littéraire du colonisé, par **Albert Memmi**.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F





HORIZONS

PORTRAIT

La descente aux enfers de Carlo De Benedetti



Avec une énorme soif de reconnaissance sociale, « l'Ingegnere » s'est hissé parmi les premiers en Europe. Une succession de maladresses et un orgueil démesuré ont compromis son ascension

LES années 90 auront été impitoyables pour les « condottieri » du capitalisme italien. « L'Avvocato » Giovanni Agnelli vient de passer la main ; « il Contadino » (le paysan) Raul Gardini a préféré se suicider en 1993 pour éviter la prison et ne pas voir la faillite de son jouet, le groupe Ferruzzi ; enfin, Carlo De Benedetti, « l'Ingegnere », le flamboyant, le contestataire, l'imprécateur des compromissions et des dérives de l'*establishment* italien se voit contraint d'abandonner son entreprise fétiche, la source de sa réussite, Olivetti. Le mythe du capitaine d'industrie visionnaire, de l'Italien cultivé, humaniste, européen convaincu a porté Carlo De Benedetti au sommet de la gloire à la fin des années 80. Avec sa démission annoncée mercredi 4 septembre (*Le Monde* du 5 septembre), le mythe est brisé.

« *Alla grande !* », dit-on en Italie pour désigner le panache, la flamboyance, la posture d'orgueil touchante car un peu vaine. C'est ainsi que Carlo De Benedetti est apparu aux yeux de ses pairs en février à Davos pour le très prisé et très sélectif forum des affaires. Le dîner Olivetti est une institution, le chic du chic, la soirée où il faut être. Maître de cérémonie dans l'hôtel le plus coûteux de la station helvétique, l'« Ingegnere » vient de perdre la majorité dans le capital d'Olivetti mais n'en laisse rien paraître. Détendu, accorte, hôte attentif, l'homme d'affaires brille devant un parterre exigeant. Sans évoquer l'événement.

Qui dira la liste des paradoxes de l'entrepreneur italien ? A Davos, une partie de Benedetti était là. Ce « *mélange incroyable de sérieux, de vanité et de légèreté* », comme le résume l'un de ses anciens collaborateurs. Paradoxe... Tout dans Carlo De Benedetti incarne le capitalisme patrimonial. Sa volonté de voir ses enfants lui succéder. Son fils siège au conseil d'administration d'Olivetti. Ses réflexes, sa culture sont celles d'un financier... Son critère a toujours été le retour sur investissement. Son modèle est celui du capitalisme anglo-saxon. Son discours très européen le dispute d'ailleurs en permanence à sa fascination pour le *business* à l'américaine. Tout comme son étiquette de « patron de gauche », certaines amitiés au Parti démocratique de la gauche (PDS) – l'ex-Parti communiste italien – ne l'ont jamais empêché de restructurer à la hache et d'être un libéral convaincu.

Carlo le flamboyant est avant tout un homme qui compte ses sous. Et pourtant, en 1988, il n'hésite pas à jouer toute sa vie financière sur une affaire colossale – l'OPA sur la Société générale de Belgique – sans même l'avoir étudiée. « *La décision relevait du pur coup de tête. C'était délirant* », confie aujourd'hui son entourage. Il s'engage dans une opération ruineuse, flamberge au vent. Entre les intérêts patrimoniaux et personnels d'une part, les visées d'influence sociale de l'autre, la balance avait penché en faveur des secondes. Paradoxe encore que cet autre mélange déconcertant de civisme et de cynisme... « *Dans la vie des affaires, il est difficile d'être plus menteur que lui* », raconte un acteur de l'affaire Société générale de Belgique. Toutefois, souligne le même interlocuteur, « *au cours de cette OPA, il s'est quand même scrupuleusement attaché à respecter certaines règles. Il a mené sa conquête sans entorse au droit, sans acheter personne tandis que Suez réagissait par une contre-offre occulte au mépris de toutes les procédures* ».

Paradoxe toujours que ses relations avec l'*establishment*. De Benedetti s'épuise des années durant à vouloir « lui-appartenir-sans-lui-appartenir-tout-en-lui-appartenant ». En partant à la conquête de la SGB, il défie la vieille finance européenne. « *Et pourtant, devant Renaud de la Genière, le président de Suez de l'époque, ou les associés de chez Lazard, il se comportait comme un petit garçon* », se souvient un témoin. Chevauchant la vague spéculative des années 80, Carlo de Benedetti bouscule les frontières et l'aristocratie des affaires. La reconnaissance, à laquelle il a toujours aspiré, « l'Ingegnere » vient la trouver en France. Il conserve un souvenir ému de son passage le 23 novembre 1986, à l'émission « 7 sur 7 » de TF1 animée par Anne Sinclair. « *Sans doute le plus beau jour de sa vie* », se souvient l'un de ses proches.

Car la faille et le moteur de cet homme exceptionnellement intelligent, capable de charmer et de subjuguer tous ses interlocuteurs, se trouvent dans le souci permanent de son image, une sorte de mégalomanie qui ne cessera de prendre de l'ampleur au fil des années. « *Au point de le voir peu à peu se transformer de véritable capitaine d'industrie en spécialiste des relations publiques* », assène un banquier italien. Carlo de Benedetti ne veut pas seulement être un grand homme d'affaires. Ni se contenter de « *faire en une génération ce que d'autres* [les grands noms du capitalisme italien] *ont fait en trois* ». Il veut aussi être reconnu comme un intellectuel, un visionnaire.

SA personnalité s'est construite autour de trois sentiments très forts. A commencer par celui d'une insécurité permanente qui en faisait un bourreau de travail, le maintenait sous pression et le poussait à toujours chercher de nouvelles aventures. « *Vous êtes jeune et beau, pourquoi ne vous donnez-vous pas un peu de temps, au lieu de débarquer tous les matins tendu et armé comme pour un raid sur Entebbe ?* », lui avait dit Giovanni Agnelli dans les années 70, quand, pendant quelques mois, Carlo était devenu l'un des dirigeants de la Fiat.

Ce sentiment de précarité, il l'a hérité des années de guerre. Né le 14 novembre 1934 à Turin d'un père juif et d'une mère catholique, sa famille s'enfuit précipitamment d'Italie en 1943 avec quelques pièces d'or cachées au fond d'une boîte à savon. L'armée allemande a envahi la péninsule. Réfugiés dans un hôtel minable de Lucerne en Suisse, les De Benedetti cohabitent avec l'angoisse du lendemain et les cafards. A leur retour en Italie en 1945, leur maison et la petite usine familiale qui fabrique des tuyaux métalliques pour l'industrie automobile sont en ruine. Les De Benedetti sont obligés de louer un logement appartenant à la famille Agnelli, *corso Oporto*, à Turin. Les origines religieuses et sociales, petite bourgeoisie industrielle, de « l'Ingegnere », ne lui ouvriront jamais vraiment les portes du gotha italien des affaires, encore bien plus fermé et bien plus dynastique qu'en France. Il en concevra à la fois une volonté de revanche, une haine du système et un désir de reconnaissance qu'il viendra chercher avec succès de l'autre côté des Alpes. Car l'Italie sera avant tout pour lui une terre de combats, de victoires, de défaites, d'inimitiés et de rivalités. La plus décisive, puisqu'elle va servir de carburant à sa folle ambition, l'opposera à Giovanni Agnelli.

En 1976, Carlo De Benedetti vend à Fiat pour 28 milliards de lires (140 millions de francs) la société familiale baptisée Gilardini et spécialisée dans les équipements pour l'industrie automobile. Parti de cinquante salariés en 1968, quand il succède à son père, il transforme totalement l'entreprise, la fait passer à mille six cents employés, fédère des petits équipementiers et l'introduit en Bourse. En l'apportant à Fiat, il devient soudainement le deuxième actionnaire du constructeur avec 6 % du capital, derrière la famille Agnelli, et fait une entrée fracassante en tant qu'administrateur délégué en mai 1976. Il a un plan tout prêt de redressement, de recentrage sur l'automobile du groupe et d'investissement massif pour un renouvellement total de la gamme qu'il met immédiatement à exécution avec l'aval de Giovanni Agnelli.

L'idylle entre les deux hommes va durer cent jours, le temps pour la famille Agnelli de prendre peur face à l'ambition et à l'énergie de Carlo. La séparation est brutale. De Benedetti est remercié à la fin du mois d'août 1976 et revend ses actions Fiat à la famille Agnelli. Nanti d'un joli pécule de 160 millions de francs, Carlo part à l'aventure seul. *Il n'aura de cesse de rivaliser en pouvoir et en charisme avec les Agnelli et de combattre l'establishment* au sein duquel ses principaux détracteurs le surnommeront « *l'éternel juif errant* ». « L'Ingegnere » fonde son empire en achetant une tannerie en déconfiture appelée Cir, cotée en Bourse et qui va servir de holding au groupe industriel dont il a la vision.

> « Un vrai goût pour l'industrie,
> des techniques financières alambiquées,
> un insatiable désir d'influence,
> le tout relié par un fort narcissisme »

Peu de temps après, il prend le contrôle d'Olivetti qui n'est encore qu'une petite fabrique de machines à écrire au bord de la faillite. Il en fait le deuxième groupe informatique en Europe après IBM. Au sommet de son développement, le conglomérat industriel et financier pèsera plus de 80 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'informatique, les télécommunications, les pièces détachées pour l'automobile, l'agro-alimentaire, les services bancaires, l'immobilier, l'édition, la presse, les hôtels, les vignobles et tout cela en Italie, en France, en Espagne, au Portugal et en Hongrie.

C'est sa volonté de créer un groupe diversifié, à l'image de l'empire Agnelli, et son conflit de plus en plus âpre avec l'*establishment* italien qui le poussent, au milieu des années 80, à chercher des alliances à l'étranger. Une double opportunité le conduit en France : la rencontre avec Alain Minc, qui représente Saint-Gobain alors actionnaire de Olivetti, et la possibilité de mettre la main sur Valeo, l'équipementier automobile. Les *deux hommes se séduisent mutuellement*. Alain Minc et Carlo De Benedetti ont des traits de caractère commun. Le premier sera, lui aussi, piégé par des excès de vanité personnelle. « *Pour avoir soutenu dans tout Paris qu'il décidait de tout, alors que ce n'était pas le cas, on lui a imputé des défaites qui ne sont pas les siennes* », affirme un proche de De Benedetti, peu suspect de complaisance envers M. Minc. La prise de contrôle de Valeo et la nomination à sa tête d'un gestionnaire brutal mais efficace, Noël Goutard, seront la grande fierté de Carlo De Benedetti.

Il y a eu des diversifications beaucoup plus malheureuses en Italie et en Europe. Comme ces *deux mois passés en 1980 comme* administrateur et vice-président de la trop véreuse banque vaticane Ambrosiano de Roberto Calvi, qui fera faillite quelques mois plus tard. Calvi sera retrouvé pendu sous un pont à Londres et Carlo De Benedetti sera condamné, dix ans après, en dépit de ses protestations d'innocence et en première instance à six ans de prison pour participation à une banqueroute frauduleuse.

DE BENEDETTI a toujours vu dans cette affaire un complot, la main de la famille Agnelli pour le torpiller. « *Il s'est construit contre les Agnelli, qui n'éprouvent rien de tel à son égard, tout au plus de la condescendance* », dit un collaborateur.

Mais l'échec le plus cuisant et le plus lourd de conséquences financières viendra de la bataille perdue en 1988 pour le contrôle de la Société générale de Belgique (SGB). Il porte une lourde part de responsabilité dans la déroute. Car il avait tous les atouts pour mettre la main sans coup férir sur la « vieille dame » qui contrôlait alors un tiers de l'économie belge. Carlo et sa holding française, Cerus, disposaient d'un trésor de guerre confortable de 7 à 8 milliards de francs, d'alliés solides (Nestlé, Philips, la BNP) et de 25 % du capital de la SGB au début de la bataille. « L'Ingegnere » avait notamment mis la main sur la banque Duménil-Leblé qui détenait officiellement 4 % de la SGB et officieusement 10 %.

Les maladresses et un certain manque d'humilité vont transformer le coup du siècle en désastre. Cerus multiplie à l'envi les erreurs tactiques. Carlo De Benedetti vexe les Belges et le gouverneur de la Générale de Belgique, René Lamy, en les traitant avec condescendance et en jouant les grands seigneurs en pays conquis. L'équipe loue à Bruxelles les trois derniers *étages d'un des plus grands hôtels* de la ville et débarque en hélicoptère. Carlo De Benedetti se met à dos les actionnaires français de Cerus, Suez et l'UAP, en les ignorant. Il traite par le mépris ses adversaires regroupés finalement autour de Suez et... se retrouve pris au piège, minoritaire (48 % de la SGB) avec un endettement considérable (12 milliards de francs) et sans porte de sortie. Le droit belge ne protège pas alors les minoritaires. Mais « l'Ingegnere » ne veut pas perdre la face. Il mène une guérilla perdue d'avance et doit sortir piteusement de la SGB deux ans et demi plus tard.

Commence alors la spirale infernale. Son métier de base, l'informatique, traversant une crise sans précédent, il se trouve incapable de financer son empire et d'investir chez Olivetti les sommes nécessaires à son redressement.

Dénonciateur du système mafieux qu'il a attaqué directement et *via* ses journaux – le quotidien *La Repubblica* et l'hebdomadaire *L'Espresso* –, ennemi juré de l'axe Andreotti-Berlusconi-Craxi, il est, lui aussi, rattrapé par l'opération « mani pulite » (mains propres). Un juge le poursuivra pour avoir versé des pots de vin à la poste italienne afin d'obtenir des marchés pour Olivetti. Carlo De Benedetti est piégé. Il expliquera : « *Si on ne payait pas, on ne travaillait pas.* » De Benedetti en restera extrêmement mortifié. « *Un vrai goût pour l' industrie, des techniques financières alambiquées, un complexe d'infériorité sociale, un insatiable désir d'influence, le tout relié par un fort narcissisme, c'est tout de Benedetti* », explique un de ses amis.

Eric Leser et Caroline Monnot

Dessin : Marc Taraskoff

هكذا من الإهل

Les immigrés, bénédiction des pays riches

par Mario Vargas Llosa

J'ÉTAIS invité par des amis espagnols à passer un week-end dans leur *finca* de la Manche. *Ils m'y présentèrent* un couple de Péruviens qui assuraient le gardiennage et l'entretien de leur maison. Très jeunes, originaires de Lambayeque, ils me firent le récit des péripéties qui leur avaient permis d'arriver jusqu'en Espagne. Le consulat espagnol de Lima leur avait refusé un visa mais, grâce à une agence spécialisée, ils avaient pu se procurer un visa pour l'Italie (ils ignoraient s'il était authentique ou falsifié) qui leur avait coûté *1 000 dollars*.

Une autre agence les avait pris en charge jusqu'à Gênes. Elle leur avait fait traverser clandestinement la Côte d'Azur, puis passer les Pyrénées à pied, en suivant des sentiers de chèvres, par un froid terrible et pour la somme relativement modérée de 2 000 dollars. Ils vivaient depuis plusieurs mois en terre de Don Quichotte et commençaient à se faire à leur nouveau pays.

Je les ai revus un an plus tard, au même *endroit. Ils* étaient désormais acclimatés. Pas seulement à cause du temps qui s'était écoulé, mais aussi parce que d'autres membres de leur famille de Lambayeque avaient suivi leurs traces en Espagne. Tous avaient du travail, comme domestiques.

Cette histoire m'en a rappelé une *autre, identique, entendue quel*ques années plus tôt de la bouche d'une Péruvienne de New York, qui travaillait illégalement à la cafétéria du Musée d'art moderne. Elle avait vécu une *véritable* odyssée : le trajet Lima-Mexico en bus, la traversée du rio Grande avec ceux que l'on appelle les *espaldas mojadas, les « dos mouillés ». Elle se ré*jouissait parce que, disait-elle, les temps avaient bien changé. Sa mère, au lieu de tout ce calvaire, avait pu entrer en fraude aux Etats-Unis sans passer par la fausse porte mais en empruntant la grande : elle avait pris l'avion à Lima et débarqué à Kennedy Airport avec des papiers efficacement falsifiés au Pérou même.

Ces gens et les millions qui, venus comme eux de tous les endroits du monde où existent la faim, le chômage, l'oppression et la violence, franchissent les frontières des pays prospères, pacifiques et riches en perspectives d'avenir, violent la loi, c'est vrai. Mais ils exercent un droit naturel et moral que nulle norme juridique, nul règlement ne devrait essayer d'étouffer : le droit à la vie, à la survie, le droit d'échapper à la condition infernale à laquelle les gouvernements barbares de la moitié de la planète condamnent leurs peuples.

Si les considérations éthiques avaient le moindre effet persuasif, ces femmes et ces hommes héroïques qui traversent le détroit de Gibraltar, les Keys de la Floride, les barrages électrifiés de Tijuana ou les docks de Marseille en quête de travail, de liberté et d'avenir devraient être reçus à bras ouverts.

Mais puisque les arguments qui *font appel à la solidarité humaine* n'émeuvent personne, peut-être un autre, d'ordre pratique, se révélera-t-il plus efficace : mieux vaut accepter l'immigration, même à contrecœur, dans la mesure où, comme le montrent les deux exemples précédents, bienvenue ou malvenue, il n'y a aucun moyen *de l'empêcher.*

Que ceux qui ne me croient pas interrogent le pays le plus puissant de la Terre. Les Etats-Unis leur diront combien cela leur coûte d'essayer de fermer les portes de la Californie dorée et du Texas flamboyant aux Mexicains, Guatémaltèques, Salvadoriens, Honduriens, etc. ; les côtes émeraude de la Floride aux Cubains, Haïtiens, Colombiens et Péruviens. Ils leur diront comment ceux-ci entrent chaque jour à flots en se moquant allégrement de toutes les patrouilles terrestres, maritimes, aériennes, en passant par-dessus ou par-dessous les clôtures électroniques édifiées à prix d'or et, surtout, au nez et à la barbe des policiers de l'immigration surentraînés, comment ils déjouent toutes ces défenses inutiles élevées par cette peur panique de l'immigré dont le monde occidental fait le bouc émissaire de toutes les calamités.

Les politiques anti-immigration sont vouées à l'échec parce que personne n'arrêtera les immigrants. En revanche, elles produisent un effet pervers : elles minent les institutions démocratiques du pays qui les applique, elles donnent une apparence de légitimité à la xénophobie et au ra*cisme, et elles ouvrent les portes de* la cité à l'autoritarisme.

En France, un parti fasciste comme le Front national de Jean-Marie Le Pen, bâti uniquement sur la base de la diabolisation de l'immigré, n'était il y a quelques années qu'une excroissance insignifiante de la démocratie. C'est aujourd'hui une force politique « respectable » qui contrôle presque le cinquième de l'électorat.

En Espagne, nous avons vu, il y a peu, le spectacle honteux de pauvres Africains « illégaux » gavés de narcotiques par la police pour qu'elle puisse les expulser sans trop de vacarme. Cela commence ainsi, et cela peut finir par les fameuses chasses aux étrangers qui jalonnent l'histoire universelle de l'infamie, comme l'extermination des Arméniens en Turquie, des Haïtiens en République dominicaine ou des juifs en Allemagne.

Les politiques de fermeture des frontières sont vouées à l'échec. En revanche, elles ont un effet pervers : elles minent les institutions démocratiques de l'Etat qui les applique

Les immigrants ne peuvent être arrêtés par des mesures policières pour une raison très simple : il y a dans les pays vers lesquels ils convergent des aimants plus puissants que les obstacles par lesquels on tente de les dissuader d'entrer. En d'autres termes, il y a du travail pour eux. S'il n'y en avait pas, ils ne viendraient pas, car les immigrants sont peut-être des déshérités mais ils ne sont pas des idiots : ils ne fuient pas la faim au prix de peines infinies, pour aller mourir de faim à l'étranger. *Ils* viennent, comme mes compatriotes de Lambayeque installés dans la Manche, parce qu'ils trouvent des emplois qu'aucun Espagnol n'accepte plus de faire pour le salaire et les conditions de travail que ces gens-là acceptent, exactement comme cela s'est passé pour les centaines de *milliers d'Espagnols* qui, dans les années 60, ont envahi l'Allemagne, la France, la Suisse, les Pays-Bas, en apportant une énergie et des bras qui ont été précieux pour le formidable essor industriel de ces pays (et pour l'Espagne elle-même par le flux de devises que cela a signifié).

Telle est donc la première loi de l'immigration, qui a été rayée par la démonologie régnante : l'immigrant n'enlève pas du travail, il en crée, et il est toujours un facteur de progrès, *jamais de retard.*

N'y a-t-il donc aucun moyen de restreindre ou d'endiguer la marée migratoire qui, de tous les coins du tiers-monde, déferle sur le monde développé ? A moins d'exterminer à coups de bombes atomiques les quatre cinquièmes de la planète qui vivent dans la misère, non, il n'y en a aucun. Il est parfaitement inutile de gaspiller l'argent des malheureux contribuables à élaborer des programmes de plus en plus coûteux pour imperméabiliser les frontières, car il n'existe pas un seul cas de succès prouvant l'efficacité d'une telle politique répressive. En revanche, cent cas prouvent que les frontières se transforment en passoires dès lors que la société qu'elles prétendent protéger aimante les déshérités qui l'entourent.

L'immigration se réduira quand les pays qui l'attirent cesseront d'être attirants parce qu'ils seront en crise, ou saturés, ou quand les pays qui l'engendrent offriront à leurs citoyens du travail ou des possibilités de vivre mieux. Les Galiciens restent aujourd'hui en Galice, les Murciens en Murcie parce que, à la différence de ce qui se passait il y a quarante ou cinquante ans, ils peuvent vivre décemment en Galice et en Murcie, et offrir à leurs enfants un avenir meilleur *que de s'échiner dans* la *pampa* argentine ou de faire les vendanges dans le midi de la France. Il en va de même pour les Irlandais, et c'est pourquoi ils n'émigrent plus avec l'illusion de devenir policiers à Manhattan, etc.

Il y a de bonnes âmes qui, pour modérer l'immigration, proposent aux gouvernements des pays modernes une politique généreuse d'aide économique au tiers-monde. En principe, cela paraît fort altruiste. La vérité, c'est que si l'aide s'entend comme une aide aux gouvernements du tiers-monde, cette politique ne sert qu'à aggraver le problème au lieu de le résoudre à la racine. Car l'aide qui arrive à des gangsters comme Mobutu au Zaïre, ou à la satrapie militaire du Nigeria, ou à une quelconque dictature militaire africaine, ne sert qu'à gonfler davantage les comptes bancaires privés que ces despotes possèdent en Suisse, c'est-à-dire à augmenter la corruption sans le moindre bénéfice pour les victimes.

Si aide il y a, elle doit être méticuleusement canalisée vers le secteur privé et étroitement surveillée *à toutes les étapes afin qu'elle par*vienne au but prévu, qui est de créer des emplois et de développer les ressources, loin de la gangrène étatique.

En réalité, l'aide la plus efficace que les pays démocratiques peuvent apporter aux pays pauvres est de leur ouvrir les frontières *commerciales, de recevoir leur pro*duits, de stimuler les échanges ainsi qu'une politique énergique de l'incitations et de sanctions susceptibles rendre possible leur démocratisation.

Ces propos peuvent paraître très pessimistes à ceux qui croient que l'immigration – surtout la noire, la *mulâtre, la jaune ou la cuivrée* – prépare aux démocraties occidentales un avenir incertain. Il ne l'est pas pour qui est convaincu, comme je le suis, que l'immigration, quelle que soit sa couleur et sa saveur, est une injection de vie, d'énergie et de culture, et que les pays devraient la recevoir comme une bénédiction.

***Mario Vargas Llosa** est écrivain.*

© El Pais (Traduit de l'espagnol par François Maspero.)

Ce que nous avons eu de meilleur ?

par Pierre Bergounioux

LES Grecs définissaient déjà l'idiot comme la perfection de l'« homme privé ». Ce qu'on pense du progrès, tout seul dans son coin, est sans intérêt parce que dépourvu d'effet. Ce sont des impressions plutôt que des pensées. Il en va différemment lorsqu'on se retrouve devant un parterre de vingt-cinq à trente élèves des deux sexes et d'une quinzaine d'années, qui attendent, visiblement, que vous vous prononciez.



LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Quelques détails évoluent avec les années : le dialecte local, la longueur et la nuance des cheveux, leur axe directeur, le nombre et le diamètre des affiquets qu'on porte à l'oreille, la coupe et le coloris de la panoplie collégienne, le carénage des chaussures qui commencent à dépasser largement *dans* les *allées et sur lesquelles il* faut, tout en parlant, se garder de buter. Sous le jeu changeant des superficies, il y a l'éternel penchant pour les plaisirs et la liberté, le goût du rire, la proximité des larmes encore, les candeurs atroces de la jeunesse, la conviction que son avis mérite d'être pris en compte.

Elle estime que ce qu'elle pense n'est pas quantité négligeable mais une image valable de la réalité, à quoi celle dont le professeur se croit à tort ou à raison dépositaire est conviée à se frotter, la pierre de touche dont, impartiale du reste, raisonnable *déjà, elle voudra bien* se débarrasser après qu'à son contact notre idée aura fait la preuve de ses titre et pureté.

On a toujours la ressource d'écarter négligemment ce petit caillou pour bâtir à l'écart, sur quelque table rase, un cours mûri, classique, sans voisinage ni mi*toyenneté, dont on livre, en prime,* la clé. Mais c'est un autre métier, dans ce cas, qu'il vaut mieux exercer. Cette jeunesse, enfin, croit sans exception ni réserve au progrès.

On pense, à reconsidérer ces trente années qui furent, à leur manière, les nôtres, aux derniers *mots de L'Education sentimentale,* de Flaubert : *« C'est ce que nous avons eu de meilleur. »* L'attrait persistant, le poignant regret que laissent ces moments tiennent peut-être à ce que l'épreuve de la réalité leur fut épargnée. Ils ont la légèreté des mondes incréés, l'éclat intact des possibles. Tant d'âges d'or ont eu des avènements de plomb.

Enseigner, c'est prouver, par l'exemple, à des esprits qui n'en ont pas encore l'âge qu'il existe un plein usage de l'esprit et qu'il est joie, délivrance, nécessité.

Sous peine de se muer en petit prophète de malheur, *« appointé par l'Etat »*, ajouterait Weber, le professeur doit laisser à la porte de sa classe l'homme privé, ou la femme, dont l'histoire enferme une espérance morte, aux lumières de qui une clarté d'éclipse se trouve mêlée. Il ne saurait introduire avec lui son grief et ses re*grets, son passé, sans attenter* au principe même de l'action pédagogique, à son caractère d'actualité. On est, selon la formule inhabituellement heureuse du jargon administratif, *« en présence d'élèves »*, c'est-à-dire d'une communauté neuve sous bien des rapports, pour peu qu'on se souvienne, et bien *faite pour délivrer l'enseignant* des souvenirs qui l'encombrent, des fantômes qui l'ont escorté jusque dans le corridor.

D'abord, l'effectif est au complet. C'est toute la classe d'âge qui goûte le loisir plus ou moins studieux à quoi s'apparente l'école, au lieu de sacrifier dans la proportion du tiers ou de la moitié aux précoces rudesses d'un métier, comme il en allait à l'époque du certificat d'études, dès quatorze ans. A peine y manque-t-il un doigt ou deux, une très petite parcelle de visage puisque la mortalité infantile vient de passer, dans le bon sens, le taux de 10 ‰, *et ceux qui* n'auraient jamais dû étudier, être là, naître, les élèves-éprouvettes, feront demain la rentrée.

La mixité, outre qu'elle a chassé l'atmosphère délétère de couvent ou de caserne où l'on était plongé dès l'enfance, donne à chacun des sexes l'occasion d'étudier l'autre en *tant que tel. Les deux ensemble* en prennent à leur aise avec les vieux croque-mitaines, les pénalités gothiques des surveillants généraux rescapés des rizières et des djebels et les cruautés minutieuses des vieilles filles, la crainte toujours latente, la vétusté ambiante, l'orthographe, l'ennui rongeant, le silence.

On arbore la mine fleurie des enfants surnourris dont le moindre rhume a été soigné. Les dentures sont bardées d'appareils orthopédiques qui ponctuent d'éclairs les sourires. Les machines qui ébranlèrent les fondements de la pensée, voilà vingt-cinq ans, et confondirent les philosophes, on en use sans phrase, quotidiennement. Les lointains où nous mettions confusément nos rêves héroïques, on s'y est rendu par corps. Ils appartiennent au monde réel et l'on en parle posément, sans s'émouvoir. Il y a une dernière chose, qui est l'ul*time ressort de toute avancée :* c'est l'intelligence virginale, profuse, étincelante que l'on voit aux enfants.

Une obligation de réserve m'interdit de livrer l'impression amère, désenchantée que m'inspire le présent, c'est-à-dire, en partie, mon passé. L'avenir est là, en germe, assis, *dont la fréquentation* est décapante, le contact revigorant. Lorsque j'entre en classe, le lundi à huit heures du matin, j'ai donc deux raisons, l'une externe, négative, l'autre intime et positive, de croire au progrès.

***Pierre Bergounioux** est écrivain et enseignant.*

PROCHAIN ARTICLE :
« Un constat et un espoir »
par Jean-Claude Casanova

SAISISSEZ L'ÉVÉNEMENT VIA LE QUOTIDIEN DU MONDE ENTIER. BRANCHEZ-VOUS SUR LE RÉSEAU DE PRESSE INTERNATIONAL LE PLUS PUISSANT AVEC LE QUOTIDIEN DU MONDE ENTIER.

هكذا من الإمل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La Sorcière »
de Marie Ndiaye
page II

PREMIER ROMAN
Marie Darrieussecq
page III

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1996

RENTRÉE DES ESSAIS
pages VI et VII



RAYMOND AUBRAC
Parcours exemplaire
d'un étonnant
« compagnon de route »
page XI

L'invention de La Fayette

Venger la France des revers infligés par l'Angleterre, aider les peuples à conquérir leur liberté, c'est tout un pour Charles de Broglie, chef du premier service secret moderne. Ultime étape d'une trilogie, « La Revanche américaine », de Gilles Perrault, clôt avec éclat une œuvre citoyenne

LE SECRET DU ROI
Tome III : La Revanche américaine
de Gilles Perrault.
Fayard, *576 p., 150 F.*

Mémoire ou oubli, l'époque a le goût de l'extrême, des commémorations tapageuses où la projection idéologique bouscule l'Histoire – telle celle, anticipée, du baptême de Clovis – aux amnésies négligentes – silence total sur la défaite de Crécy, il y a eu six cent cinquante ans le 26 août. Deux dates-clés de la mythologie nationale dont les fortunes posthumes contrastées trahissent le défaut d'une lecture « patriotique » globale.

A ce jeu périlleux, il est des vainqueurs chanceux : le Secret du roi, premier service de renseignements moderne qui fit, à l'insu du cabinet de Versailles, la politique internationale de Louis XV, naquit fin août 1746, voilà deux siècles et demi. Mais sans la fascination de Gilles Perrault pour cette aventure secrète hors du commun, qui se soucierait d'y lire un enseignement civique, bien dans la manière du rigoureux essayiste ?

P[illegible]

Lorsqu'on annonça, à l'automne 1992, la parution du premier volet de ce *Secret du roi*, d'aucuns crurent à la poursuite de la méticuleuse enquête sur le Maroc d'Hassan II qui nous avait valu, deux ans plus tôt, l'explosif *Notre ami le roi* (1). Quelle surprise pour les lecteurs de *L'Orchestre rouge* et du *Secret du jour J*, de *Dossier 51* et de *La Longue Traque*, d'abandonner les coulisses ombreuses du renseignement pour plonger dans l'imbroglio diplomatique de l'Europe des Lumières ! Premier volet d'une trilogie qui s'achève aujourd'hui, *La Passion polonaise* commençait une fresque étourdissante. Bien loin en apparence des combats justiciers entrepris par l'auteur du *Pull-Over rouge*. Au point que nombre de lecteurs de Perrault, surpris, qui comprirent mal cette incursion dans le passé, n'y virent qu'une simple récréation. Au très large accueil – dithyrambique – du premier volume fit suite un écho tout aussi favorable mais plus discret lors de la parution du deuxième, *L'Ombre de la Bastille* (1993) (2).

Souhaitons que le dernier tome, *La Revanche américaine*, permette à chacun de mesurer la réelle dimension de l'entreprise, son sens profond aussi. Fruit d'un engagement éthique, livre d'historien et œuvre de citoyen tout à la fois, c'est là sans doute le maître ouvrage de l'écrivain. Le plus intime et le plus ambitieux, essentiel et foisonnant comme un opéra de Mozart : *Le Secret du roi ou L'Esprit de la liberté*. Gilles Perrault fait, bien sûr, un travail d'historien, mais il livre surtout la clé de toute sa démarche intellectuelle. Croisé infatigable de la liberté et de la vérité, il s'est fait le spécialiste de la figure du double : double fond, double jeu. Le goût lui en est venu très tôt, dès l'enfance, quand l'engagement de ses parents, paisibles avocats du 6e arrondissement de Paris passés à la Résistance, lui fit percevoir l'écart entre l'apparence et le réel, le factice et le vrai, écart masqué par un vocabulaire qui trompe : *« Comment aurais-je pu admettre que mes parents aient été au nombre de ces terroristes dont les affiches de la propagande nazie dénonçaient les exactions ? »*, se demande-t-il encore. Le goût du secret à préserver ou à percer, de la vérité à faire triompher ne le quittera plus.

Gilles Perrault n'a pas trente ans lorsque s'achève la publication de la *Correspondance secrète du comte de Broglie avec Louis XV*, en 1961, dans la très érudite édition due à Michel Antoine et à Didier Ozanam. C'est une révélation : l'aventure souterraine qui prépare dans *Le Secret du roi* la revanche de la France sur l'Angleterre – négociations pour offrir le trône de Pologne à un Bourbon, projet d'invasion outre-Manche, plus tard soutien aux Insurgents d'Amérique du Nord – fascine Perrault, qui a trouvé là le modèle du héros de l'ombre, Charles de Broglie. Ce chef du premier service de renseignement moderne, qui « inventa » La Fayette, attendait son historien. Le lecteur aussi, impatient. Comme rien ne semble devoir répondre à son attente, Gilles Perrault, qui a, entre-temps, abandonné le barreau de Paris pour se consacrer à l'écriture, où son talent l'impose comme l'un des enquêteurs-essayistes les plus sûrs, décide d'écrire lui-même le livre qu'il aurait voulu lire. C'est ainsi qu'en octobre 1976 il signe avec Claude Durand, le PDG de Fayard, le contrat éditorial du *Secret du roi*, épopée oubliée que les historiens négligeaient d'écrire. Vingt ans plus tard, le grand œuvre s'achève enfin. Avec éclat. Et désormais se dégage la forme du monument.



© G. DAGLI ORTI

Estampe représentant La Fayette lors de la guerre de l'Indépendance américaine

C'est un « tombeau ». Le thème ne doit rien à la remarque, d'une densité extrême, qui termine les ultimes remerciements. *« Sans Claude Durand, j'aurais emporté dans la tombe le regret de n'avoir pas écrit cette histoire du Secret. »* Mais à la forme esthétique, dont le goût semble perdu. C'est là l'une de ces compositions que poètes et musiciens offraient à la mémoire de leurs amis défunts, hommages à la fois intimes et publics. *Le Secret du roi* est, bien sûr, le tombeau de Charles de Broglie, ce *« patriote »* selon le cœur de Perrault, qui n'eut jamais l'âme retorse, au point d'y perdre sa position. Et là encore, Perrault est au combat. Pour édifier le tombeau *« sans épitaphe »* d'un homme qui *« est passé à côté d'un destin »* dont il *« avait l'étoffe »*, d'un champion dont le *« cœur a toujours battu, de la Pologne à l'Amérique, en faveur de la liberté des peuples »*. Pour que *« nous soyons nombreux à lui dire adieu »*. A ce diplomate qui n'a pas forcé les portes du dictionnaire (il est vrai que la famille de Broglie ne manque ni de talent ni de génie et qu'il est bien difficile de concurrencer trois maréchaux, deux présidents du conseil, autant de scientifiques de stature internationale dont un Prix Nobel de physique), comme à tous les héros de l'ombre ; tous ceux qui résistent, disent non aux prétendues fatalités, osent les remises en cause au risque des déconvenues. Mais ce tombeau a naturellement l'élégance du temps, ce XVIIIe siècle dont Perrault est épris : il faut l'entendre s'enthousiasmer pour *« cette époque admirable, le "vrai Grand Siècle", selon Michelet, celui des grands commencements, des aventures de l'esprit et des ruptures audacieuses »*. Perrault en partage la culture, culture historique, bien sûr : *La Revanche américaine* commence quand le Secret disparaît, à la mort de Louis XV. Plus que jamais, c'est l'heure des réformes, des scandales, des engagements de conviction que symbolise le jeune La Fayette, préparant sa campagne américaine comme on déserte, dans la fièvre des départs sans retour. Charles de Broglie, éloigné, accompagne ce siècle enflammé dont les lumières éblouissent Perrault sans jamais l'aveugler.

L'auteur a aussi la culture stylistique du temps. Regardons-le brosser avec une économie de moyens digne d'un fleurettiste exercé le portrait des grands.

(1) Gallimard, 1990.
(2) Les deux premiers volumes sont aussi disponibles en Livre de poche.

Lire la suite page XI

Silences d'Allemagne

Heidegger ne fut évidemment pas le seul à se compromettre avec les nazis. Parmi les universitaires, la plupart se rallièrent. Après la guerre, presque tous se turent. Pourquoi ?

Leur vocation est la parole, l'écriture, la volonté de comprendre. Ils ne cessent de scruter l'Histoire, d'expliquer les faits. Ils s'efforcent aussi de s'expliquer eux-mêmes, commentant leurs parcours, disséquant leurs propres erreurs. Les intellectuels, d'habitude, ne sont pas avares de commentaires. Dérogeant à la règle, les penseurs de toute une génération, en Allemagne, se sont tus après la guerre. En effet, les très nombreux universitaires allemands qui furent nazis ont fait silence – presque tous – sur le sens et la portée de ces années.

Qu'ils se soient fortement compromis avec le régime hitlérien, comme Carl Schmitt, *« juriste suprême »*, qu'ils aient pris au fil des ans quelque distance tout en restant membres du parti, comme Heidegger, qu'ils aient « simplement » suivi le courant, ils se sont très rarement exprimés sur leurs attitudes. Il fut peu question, en un demi-siècle, de leurs motivations d'alors, de leurs sentiments d'après. Difficile de savoir, pour la plupart d'entre eux, comment s'est partagé l'esprit – entre les travaux qui ont suivi leur cours et, par ailleurs, la culpabilité, la honte ou la stupeur qui engendraient le mutisme.

Car tout – en apparence – avait fini par reprendre et se poursuivre, dans l'Université allemande, comme si le nazisme n'avait pas existé. Comme si l'intelligence ne s'était pas massivement alliée à la barbarie. Comme si ceux qui étaient depuis toujours gardiens de la liberté de l'esprit ne s'étaient pas moralement suicidés en s'associant aux brutes. Comme si Karl Jaspers n'avait pas eu raison d'affirmer en 1946 que *« la conscience de la honte nationale est inévitable pour les Allemands »*. Ce passé tu, mis entre parenthèses, n'avait évidemment pas disparu. Les silences pesaient, qu'on l'ait su ou non, sur les propos tenus. La génération suivante écoutait ses maîtres parler de leurs recherches et se taire sur leur histoire, leurs parcours, leur éthique.

Roger-Pol Droit

Le silence de Heidegger s'entendit beaucoup. D'autant qu'il avait fait, en 1933, des déclarations comme celle-ci : *« Que ni des principes doctrinaux ni des "idées" ne soient les règles de votre vie. Le Führer lui-même et lui seul est la réalité allemande d'aujourd'hui et du futur, ainsi que sa loi. »* De 1946 à 1976, année de sa mort, le penseur ne donna que fort peu d'explications sur son engagement, et guère plus sur la signification historique du nazisme. La nouvelle biographie du philosophe, qui paraîtra le 10 septembre chez Grasset, est signée de Rüdiger Safranski, à qui l'on doit déjà, entre autres, un excellent travail sur *Schopenhauer et les années folles de la philosophie* (PUF, 1990). En observant *Heidegger et son temps*, Safranski ne découvre pas de faits nouveaux, mais il aide à comprendre la complexité du personnage, de l'époque et du silence qui les marque.

Quels furent les effets de ce silence des maîtres sur les étudiants de l'après-guerre ? Comment la génération suivante a-t-elle compris le passé de ses aînés, et le fait qu'ils en aient dit si peu de choses ? Ces questions sont abordées par Karlheinz Stierle, né en 1936, qui fit ses études à Heidelberg à la fin des années 50. Il se souvient du *« silence épais comme de la glace »* qui régnait alors, et réfléchit sur ses conséquences. Son témoignage est d'autant plus intéressant que son propre maître, *Hans Robert Jauss*, à qui il a succédé en 1988 à la chaire de littérature romane de l'université de Constance, s'engagea volontairement dans la Waffen SS à dix-sept ans et ne s'était pas véritablement exprimé sur ce passé depuis.

Hans Robert Jauss, spécialiste mondialement connu de littérature comparée, traduit en une vingtaine de langues, a accepté de répondre aux questions de notre collaborateur Maurice Olender, auteur de travaux sur l'histoire intellectuelle du racisme. En lisant cet entretien inattendu, où Jauss s'efforce de comprendre son ancien mutisme, et d'évoquer aussi les attitudes diverses de Heidegger, de Gadamer ou de Jünger, on se dit que quelque chose est peut-être en train de changer. Non pas l'avènement d'une parole qui n'a pas eu lieu, mais une tentative pour défaire l'oubli.

★ Lire pages VIII et IX.

Alain Veinstein

L'ACCORDEUR

roman

Calmann-Lévy

هكذا من الأصل

Le feuilleton de Pierre Lepape

Eloge du charme



LA SORCIÈRE
de Marie Ndiaye.
Minuit, 190 p., 85 F.

D'un côté, une description minutieuse de quotidiens ordinaires baignés d'ennui, de drames, d'angoisse, de solitude. De l'autre, un récit fantastique et onirique. Entre les deux, la plume ensorceleuse de Marie Ndiaye confectionne un roman paré de toutes les séductions.

A la sempiternelle mélopée sur la décadence de la littérature française s'en ajoute aujourd'hui une autre, d'une inspiration tout aussi magique, celle de la fin de siècle. Comme la plupart des mythes, celui de la fin de siècle *n'a pas d'auteur reconnu; sa véracité n'en est que plus* indiscutable. Les siècles, ces constructions de l'esprit élevées sur des bases arbitraires et diverses – la date, présumée et erronée, de la naissance de Jésus-Christ pour ce qui concerne l'Occident chrétien –, connaîtraient une évolution vitale assez semblable à celle des hommes. Pleine de vigueur et de créativité dans les périodes de jeunesse et de maturité, elle s'étiolerait inexorablement dans les dernières années, pour laisser place à la sénilité, à l'épuisement, à la répétition maniaque et pusillanime, à la langueur et au byzantinisme. On avait Molière et Racine, on sombre dans Dufrésny et Crébillon; le siècle des Lumières tourne en eau de boudin avec les illuministes; celui d'Hugo et de Flaubert se meurt dans les voluptés fades de Paul Bourget et de Jean Lorrain. Quant à notre XXe...

Ne nous étonnons donc pas trop si tout fout le camp : c'est inscrit dans les dates. Il n'y a plus qu'à faire le gros dos en attendant que décadence se passe et que nous héritions enfin d'un siècle nouveau ; mieux encore : d'un nouveau millénaire, tout frais, tout neuf. Côté superstition et chronopathie, nous n'avons rien à envier aux millénaristes du Moyen Age. L'horizon 2000 de l'ère chrétienne – sans la moindre signification pour les trois quarts de l'humanité – façonne déjà les discours, *les imaginations et les projets. Pour nous défaire* de ce trompe-l'oeil, rien ne vaut la lecture de *La Sorcière* de Marie Ndiaye. D'abord pour répondre aux contempteurs de la « fin de siècle » et de sa prétendue déliquescence. Marie Ndiaye n'a pas trente ans. *La Sorcière* est son sixième roman depuis *Quant au riche avenir*, paru en 1985. Nulle trace chez cette jeune femme de torpeur neurasthénique ou de fièvre anxieuse. Dès son premier livre, rédigé sur les bancs du lycée, elle s'est installée dans un univers bien à elle et qui ne doit rien à l'imitation d'un modèle ancien, ni à l'application *d'une doctrine, ni à l'enseignement d'une école, ni à la* soumission à une mode. Elle a lu, sans doute, beaucoup ; l'extrême souplesse de sa langue ne trompe pas ; mais si elle s'est choisi des maîtres, bien malin qui pourrait dire lesquels tant elle les a assimilés à son propre usage et à sa propre invention littéraire. Marie Ndiaye s'impose en premier lieu par son originalité ; elle a un propos et une voix qui ne ressemblent à rien de connu.

Cette originalité s'accompagne d'un métier. *La Sorcière* est mieux qu'un livre d'auteur comme il y en a tant, c'est un livre d'écrivain : entendez que celle qui écrit sait disparaître derrière ce qu'elle écrit pour ne laisser deviner qu'une ombre vague et secrète, une présence. Dans une société littéraire dominée par le spectacle, cette position constitue un handicap, et nul doute que la réputation de Marie Ndiaye serait beaucoup plus grande et ses lecteurs plus nombreux si elle consentait à livrer un peu de sa personne à travers ses personnages. Mais ce n'est pas son travail. Le sien consiste à s'améliorer de livre en livre, à creuser plus net le sillon, à traquer les facilités de plume, à parfaire son observation du monde et à se méfier, en bon classique, de ses dons, qui sont riches et nombreux. Il est précisément question de dons dans *La Sorcière* ; des *dons de voyance et de métamorphose qu'on se transmet* de mère en filles dans la famille de Lucie. Lucie n'est pas une sorcière très douée ; ses visions sont plutôt courtes et souvent parcellaires : inefficaces, donc, dans un monde où l'efficacité est devenue la pierre de touche des valeurs. Car Lucie est une sorcière de notre temps. Elle habite un pavillon dans un lotissement de banlieue pour classes moyennes ; elle est dotée d'un mari qu'elle n'aime pas davantage qu'il ne l'aime et qui bientôt va la quitter pour aller retrouver, à Bourges – capitale de la sorcellerie –, une autre femme et un autre foyer. Elle a surtout deux filles, des jumelles, Maud et Lise, qui, ayant atteint l'âge de douze ans, celui de la puberté, sont à leur tour initiées aux rites de voyance et se révèlent d'emblée infiniment mieux pourvues que leur mère et dotées de surcroît d'un solide sens pratique et d'un non moins redoutable égoïsme. Elles sont *modernes*, ces *jeunes sorcières*, façonnées par la morale et la vision du monde des séries télévisées, et Lucie ne tarde pas à perdre pied face à ces *deux donzelles délurées et agressives.*

Le livre se déroule donc sur deux plans que l'art de Marie Ndiaye parvient à conjoindre, sans couture apparente. Sur un bord, une description presque ethnologique de la vie ordinaire des citoyens ordinaires dans la France petite-bourgeoise et toujours provinciale d'aujourd'hui, avec ses rites, ses habitudes, ses tempêtes médiocres, son ennui profond et soigneusement entretenu. Avec ses drames aussi, qui, pour être éternels, n'en sont pas *moins porteurs d'angoisses et de douleurs* : les *enfants* qui grandissent, qui s'éloignent de vous et qu'on ne comprend plus ; les familles qui éclatent, le goût de l'avenir qui s'éteint dans la répétition des jours, la conjugalité qui tue l'amour, l'argent après lequel on court, les petites tyrannies auxquelles on cède, sans motif, par pente, par indifférence. Un paysage d'accablement, de soupe quotidienne et de formica briqué, si pesant, si étouffant, si immobile qu'on y espère le mouvement salvateur d'un crime. Quand quelque chose se passe, quand un père, par exemple, aban*donne sans prévenir et à jamais épouse, enfants et* foyer douillet, la force d'inertie est telle et telle l'indifférence à la vie réelle que rien, en fin de compte, n'a lieu : « *La connaissance des comportements humains que mes filles acquéraient, non dans les livres (elles ne lisaient que des magazines) mais grâce aux feuilletons télévisés, était si fruste, internationale et standardisée qu'elle avait une efficacité certaine dans les situations très communes comme celle-ci. (...) Je constatais avec soulagement qu'elles ne semblaient pas plus émues que si ces faits de leur existence concernaient les personnes qu'elles regardaient maintenant, dans un silence attentif, raconter leurs propres malheurs, dans cette émission de confidences et d'épanchements qu'elles affectionnaient.* »

Sur l'autre bord, un récit fantastique et onirique où les femmes pleurent des larmes de sang, où les enfants se transforment en corneilles et s'envolent (n'attend-on pas des adolescents qu'ils apprennent à « voler de leurs propres ailes »?), où les épouses changent en escargot le mari volage. La rhétorique banale voudrait que ce second mode de narration soit la face cachée ou *symbolique ou métaphorique* du premier. Le propos de Marie Ndiaye est tout autre : faire sentir, faire voir que face à l'énigme du monde et à l'obscurité du réel, nos sociétés dites rationnelles, scientifiques et *pratiques* continuent à se fabriquer des réponses qui ne diffèrent guère de celles qu'apportaient les sorciers, les mages, les griots et les chamans. Dans les pavillons Bouygues pour cadres à attachés-cases continuent à résonner les *incantations des pythies* et les tambours des thaumaturges. Pour ne rien dire de la prospérité des charlatans.

Pour nous entraîner sur ce chemin escarpé et si riche de vues nouvelles, Marie Ndiaye a recours à la fantaisie – au sens employé quand on parle d'une fantaisie chromatique de Bach ; une liberté d'imagination parfaitement construite et réglée. On pourrait tout aussi bien nommer cela de l'envoûtement si ce mot ne traînait pas avec *lui des relents de* maléfice un peu lourdauds. Or la prose de notre sorcière est d'une incroyable légèreté. Les phrases font penser à des vols d'oiseaux, aériennes, libres, joyeuses, avec *d'imprévisibles changements de* direction, précisément calculés pourtant pour atteindre en pleine cible leur objectif. Il faut dire un mot à ce propos sur la manière qu'a la romancière de jouer avec la conjugaison, dans une parfaite correction grammaticale certes, mais en dosant assez subtilement les temps et les modes pour donner au lecteur un sentiment d'incertitude et de tangage, d'indécision temporelle, de *coexistence du passé* et de l'avenir dans l'instant présent.

Livre grave qui parle avec des accents inédits de l'ennui, de la solitude, de l'abandon *et de l'angoisse, livre* de réflexion aussi sur l'archéologie de notre vie quotidienne et sur le substrat de barbarie qui continue à régler nos comportements prétendus civilisés, *La Sorcière* est surtout un livre délicieux écrit avec plaisir, pour le plaisir et pour celui de ses lecteurs. « Délicieux » n'est pas un adjectif qui a le vent en poupe, pas plus qu'« agréable » ou « exquis » ; on ne sait trop *quelle bile de mauvaise conscience ou* de vanité fait paraître ces qualités-là superficielles et superflues. Sera-t-on mieux compris en écrivant que *La Sorcière* nous tient sous son charme? Au contraire de son héroïne, la pauvre Lucie aux sortilèges émoussés, ce roman est paré de toutes les séductions, les plus discrètes et les plus fines. Au point qu'il ne faudrait pas grand-chose pour qu'il devienne luxueux.

Mais un souffle de rigueur et d'austérité vient restaurer ce qu'il faut d'équilibre et d'harmonie. En sorcellerie comme en écriture, il est moins difficile d'avoir des dons que d'en faire bon usage. *Malgré* de visibles efforts, Marie Ndiaye, dans ses romans précédents, ne parvenait pas toujours à mâter des pulsions virtuoses, ni des cabrioles de gamine. Aujourd'hui, elle donne le meilleur, sa plénitude accomplie : une comédie classique ; c'était le titre de son deuxième roman.

Version originale

Calvino, encyclopédiste du possible

SAGGI
(Essais)
d'Italo Calvino.
Edition établie et présentée par Mario Barenghi.
Mondadori, deux tomes, 3 081 p., 110 000 lires

Essais, articles, reportages, écrits autobiographiques, préfaces, commentaires... Après une longue recherche, Mario Barenghi a réuni pour la première fois la part réflexive et non romanesque, de l'œuvre de l'auteur du Baron perché.

Bien qu'il soit mondialement connu pour ses romans et nouvelles, Italo Calvino a toujours pratiqué un autre genre de prose, celle des essais, des articles, des reportages, des écrits autobiographiques, des préfaces et des commentaires, car, pour l'auteur du *Baron perché*, le travail de l'écriture ne se cantonnait pas à la fiction. *Fruit de son engagement* militant aussi bien que de son travail d'éditeur et de sa curiosité intellectuelle, ces genres différents ont occupé tout au long de sa vie une place importante à côté des fictions, avant et après la création littéraire, l'accompagnant et l'aidant. La plupart de ces textes étant dispersés dans un grand nombre de revues, journaux et publications en Italie comme à l'étranger, même les meilleurs spécialistes de l'oeuvre de Calvino n'avaient pas, jusqu'à aujourd'hui, pris la véritable mesure d'une si vaste production.

En effet, l'ensemble de ces textes représente quelque trois mille pages que, pour la première fois, Mario Barenghi vient de collecter *dans* les deux volumes des *Saggi* qui terminent la publication des *Opere complete* de l'écrivain, dans la prestigieuse collection des « Meridiani » de Mondadori. Il s'agit d'une initiative particulièrement méritoire puisque, de son vivant, Calvino n'avait réuni qu'une toute petite partie de ces textes, notamment des écrits littéraires dans *Una Pietra Sopra* (*La Machine littéraire*, Seuil, 1984) et des reportages culturels dans *Collezione di Sabbia* (*Collection de Sable*, Seuil, 1986), auxquels auraient dû s'ajouter les *Lezioni americane* (*Leçons américaines*, Seuil, 1989), restées incomplètes et inédites à sa disparition en 1985. C'est donc grâce à un long travail de recherche que Barenghi a réuni, commenté et préfacé ce vaste ensemble fragmenté qui trouve ainsi toute sa valeur et sa juste place dans l'œuvre et le parcours de l'écrivain italien. Un parcours qui est retracé également par le très bel *Album Calvino* (Mondadori), un itinéraire biographique construit par Ernesto Ferrero et Luca Baranelli à partir d'images et de textes autobiographiques de l'auteur de *Si par une nuit d'hiver un voyageur*.

Face aux quatre mille cinq cents pages des trois volumes contenant toutes ses fictions, les *Saggi* représentent une composante essentielle de la production de Calvino. D'ailleurs, l'essayiste et le narrateur sont nés ensemble à la fin de la guerre, lorsque le jeune écrivain a commencé à collaborer au quotidien *L'Unità* et à la revue de Vittorini *Il Politecnico*, dans lesquels il publia des nouvelles, des reportages et des comptes-rendus littéraires. Cette double activité a continué pendant quarante ans, puisque Calvino n'a jamais renoncé à participer aux débats d'idées qui agitaient la culture italienne, en réfléchissant sans cesse sur son temps et son activité intellectuelle. Ainsi, à travers des écrits nés souvent occasionnellement, il a poursuivi sa recherche, qui, en dépit de son caractère erratique, s'est organisée autour d'axes bien définis correspondant à ses intérêts majeurs.


PEPE FERNANDEZ

Italo Calvino.
Italo Calvino (1923-1985) est l'un des écrivains italiens les plus importants de l'après-guerre. Auteur de nouvelles et de romans, il est devenu célèbre grâce à la trilogie *Nos ancêtres*, que composent *Le Vicomte pourfendu* (1952), *Le Baron perché* (1959) et *Le Chevalier inexistant* (1959). Après avoir croisé science et littérature dans les nouvelles de *Cosmicomics* (1965) et *Temps zéro* (1967), il a écrit des romans structurellement plus complexes, tels que *Les Villes invisibles* (1972), *Le Château des destins croisés* (1973) et *Si par une nuit d'hiver un voyageur* (1979). Les nouvelles de *Palomar* (1983), où plusieurs interrogations philosophiques trouvent une heureuse forme narrative, sont son dernier projet achevé. Entre 1967 et 1980, il a vécu à Paris.

C'est parce qu'ils continuent à définir progressivement sa poétique que l'écrivain est resté attaché à ces *textes auxquels il* attribuait une place de choix. D'ailleurs, au moment de sa disparition – tout en travaillant aux *Leçons américaines*, dont figurent ici des pages inédites et plusieurs variantes –, Calvino pensait à de nouvelles anthologies de ses essais où réorganiser en forme définitive une autre partie de ses textes, en les enchaînant à l'intérieur *d'un plan capable de mettre en valeur* la cohérence d'un travail si dispersé.

Dans les *Saggi*, Barenghi a réorganisé la variété des sujets traités par Calvino en six grandes sections. D'abord, *les écrits concernant* quelque quatre-vingt-dix écrivains, des classiques jusqu'aux contemporains, italiens et étrangers. Ensuite, les réflexions autour de la littérature, sa relation à la société, ses territoires, ses méthodes et ses pratiques. Les interventions sur le cinéma, la peinture et la science, trois domaines très chers à l'écrivain italien. Les écrits politiques, dont la plupart datent de l'après-guerre, à l'époque de son engagement communiste. Les reportages et les descriptions de lieux, où l'on trouve la Ligurie de son enfance et le désert du Sahara, mais aussi les carnets de voyages en Union soviétique en 1951 et aux Etats-Unis en 1959, deux séjours essentiels dans sa formation. La dernière section est consacrée aux pages autobiographiques, parmi lesquelles une réponse à l'enquête de la *Book Review* du *New York Times* qui, en 1984, lui demandait quel personnage littéraire il aurait aimé incarner. Calvino choisit Mercuzio, dont il aime « *la légèreté dans un monde de brutalité, la fantaisie rêveuse (...) et en même temps la sagesse, la voix de la raison au milieu des haines fanatiques entre Capuleti et Montecchi* ». Pour lui, le personnage shakespearien était un « *don Quichotte qui connaît très bien ce que sont les rêves et la réalité, en les vivant tous les deux, les yeux bien ouverts* ».

Il s'agit d'un des derniers textes écrits par Calvino, une page qui résume bien son attitude intellectuelle, dont la trace se retrouve dans ces essais où, sauf pour les *Leçons américaines*, à l'origine il n'y avait jamais un projet d'envergure. Probablement, l'écrivain des *Villes Invisibles* considérait les formes brèves comme les plus aptes à aborder les innombrables facettes d'une réalité caractérisée par une multiplicité qu'aucune construction complexe et fermée ne pouvait dominer complètement. Bien sûr, il aurait pu se concentrer sur quelques sujets en approfondissant tous leurs aspects, *mais il a choisi* l'option inverse, où la variété des intérêts donne lieu à un grand nombre de textes formant une sorte d'encyclopédie du possible, à l'image de l'idée de la littérature qu'il élabore à partir des années 60.

Dans cet ensemble à première vue hétéroclite, mais où il est possible de discerner les lignes de force de sa recherche et l'évolution de ses convictions, on retrouve les éléments qui, à plusieurs niveaux, ont nourri ses romans sur le plan des thématiques, des réflexions théoriques ou des options structurelles. On s'aperçoit ainsi que le travail critique, avec ses découvertes et ses remises en question, est un moment incontournable de son activité, puisqu'il enrichit et oriente sa démarche de narrateur. Par exemple, le passage d'une conception de la culture issue de l'historicisme dialectique à une conception dominée par le relativisme anthropologique aura des conséquences dans l'organisation de ses romans. Tout comme la curiosité vis-à-vis de la science ou la réflexion concernant les relations auteur-public ou le statut du « je » en littérature.

Les essais nous permettent de découvrir également la fidélité de Calvino à certains auteurs, par exemple Arioste et Stendhal, Queneau et Conrad, Pavese et Vittorini. Mais aussi le souci autobiographique qui se manifeste à plusieurs reprises, bien que l'écrivain n'ait jamais trouvé la manière de parler ouvertement de lui-même. Selon Barenghi, cette impossibilité serait le « *moteur caché* » des essais des dernières années. D'ailleurs, l'essai pour Calvino est toujours « *expérience* » et « *mise à l'épreuve de soi-même* », ce qui correspond bien au profil d'un écrivain conscient de « *ses responsabilités éthiques et intellectuelles* », mais « *peu enclin à s'identifier pleinement à un rôle et à institutionnaliser son activité* ». A travers les essais, il a accompagné sa propre évolution et celle de la culture italienne de l'après-guerre, en essayant de multiplier et de diversifier ses compétences, dans un processus d'« *auto-formation* » jamais conclu.

Ce qui explique l'approche problématique de ses textes qui ne sont jamais péremptoires, ne donnent pas de leçons et se fondent sur un style simple et linéaire même si – remarque encore Barenghi – sa « *perplexité systématique* » introduira progressivement dans l'écriture les formules hypothétiques. Le style visant à la clarté et à la transparence du discours est une nécessité éthique, comme il l'a lui-même rappelé : « *Si le monde est toujours plus insensé, nous pouvons seulement essayer de lui donner un style.* » Ainsi, loin d'être simplement une occupation secondaire, les essais de Calvino nous montrent un intellectuel ancré attentivement dans son temps, mais aussi un écrivain qui a pleinement conscience du fait que, en plus de la fantaisie, sa littérature se nourrit sans cesse des idées.

Fabio Gambaro

ECRIVAINS
pour vos envois de manuscrits renseignements :
Editions LA BRUYERE
128, rue de Belleville
75020 PARIS
Tél. (1) 43.66.16.43

La bête humaine

Par la voix de sa narratrice, Marie Darrieussecq décrit la métamorphose d'une femme en truie. Une fable radicale et féroce sur notre part d'animalité

TRUISMES
de Marie Darrieussecq.
POL, 158 p., 85 F.

Les animaux ont bon dos. Depuis toujours, les hommes utilisent sans vergogne l'effigie – ou la caricature – des bêtes pour stigmatiser leurs propres travers. Toute la ménagerie y passe : chien, loup, *dinde, serpent,* cafard ou linotte… Mais cet anthropomorphisme d'usage courant n'a-t-il pas pour fonction de nous prémunir contre un danger obscur, difficile à enfermer dans une rhétorique inoffensive : l'animalité, la part, non plus symbolique, mais *réellement* animale qui nous habite ?

Marie Darrieussecq reprend la question à son compte, avec une crudité et, si l'on ose dire, une santé impressionnantes. Le premier roman de cette jeune universitaire, dont l'audace, loin d'être l'effet de quelque délire de l'imagination, semble parfaitement *mûrie et pensée, laisse* le lecteur pantois. *Truismes* n'inaugure certes pas un genre littéraire. D'Ovide au Kafka de *La Métamorphose* et de *Rapport à une académie*, en passant par La Fontaine, les écrivains furent nombreux à faire parler, penser et agir les animaux à la place des humains. Récemment, Yves Bichet, dans un beau premier roman, *La Part animale* (Gallimard, 1994), avait puisé dans la thématique animalière, mais au profit d'une intrigue plus champêtre, moins radicale et angoissante. C'est d'une manière toute personnelle, résolument extrémiste, que Marie Darrieussecq s'inscrit dans cette tradition.

Elle mène loin, dans des contrées fort inquiétantes, cette question *de l'animalité. Une fois* qu'on l'aborde, l'humanité, qui est son contraire, fait un peu figure de principauté cernée par les empires de la sauvagerie. L'une des significations possibles de *Truismes*, qui est une fable, est précisément de montrer la non-étanchéité des deux mondes, de désigner les passages nombreux qui mènent de l'un à l'autre, toujours dans le même sens : du règne de l'homme à celui où ce même homme – dans *Truismes* il s'agit d'une femme – se dévole, se *rabaisse, dévalant* quatre à quatre l'échelle de la création, jusqu'au rang de la bête. La fable politique qu'il contient fournit une autre « entrée » au livre. Veulerie et violence font craquer les belles apparences de la civilisation… L'air est connu et le radicalisme du récit s'égare là, un peu, dans la convention. *Mais ce défaut est très largement* compensé par l'audacieuse vivacité du roman de Marie Darrieussecq, sa montée en puissance tout au long des pages, sa truculence et sa gravité mêlées – le lecteur hésite souvent entre le rire et la suffocation. De plus, malgré un sujet risqué, la romancière a su *éviter l'écueil de la vulgarité.*

INQUIÉTANTE ÉTRANGETÉ

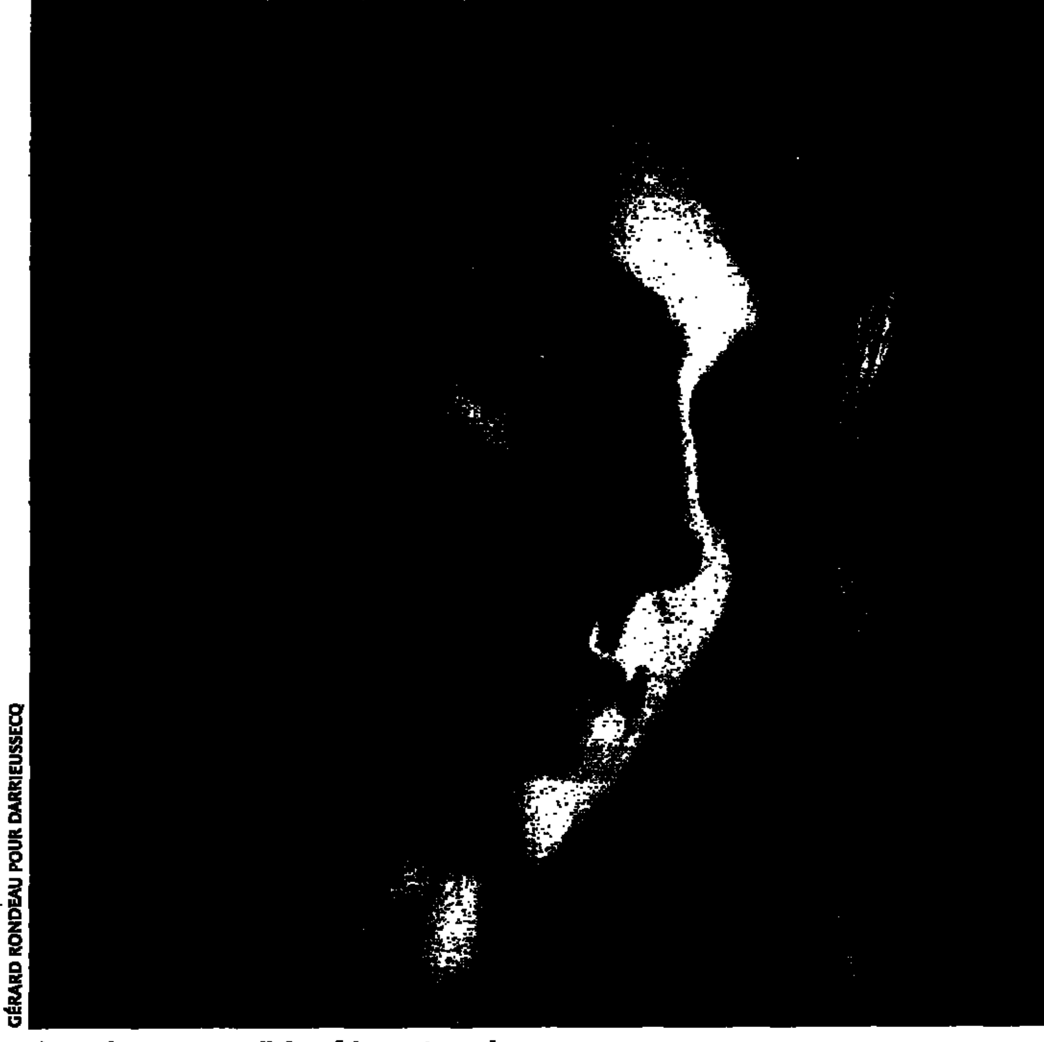
La narratrice, dont tout le roman est la confession, parle à la lisière de ces deux mondes. Plus précisément, son état animal et son identité de truie – dans laquelle elle se vautre avec un certain délice –, n'ont pas annulé en elle la capacité de s'exprimer, de réfléchir et même d'écrire ! Le *« trouble »* et l'*« angoisse »*, que l'auteur de ces aveux sait devoir susciter chez le lecteur, proviennent du brouillage des fonctions et des attributs de chacun des deux règnes, humain et animal. Et surtout du caractère pour ainsi dire naturel de la métamorphose, qui fait passer le je du récit de l'état de femme à celui de *truie…*

Mais l'inquiétante étrangeté monte de plus loin encore, comme d'un puits sans fond : du possible même de cette confusion, de son caractère vraisemblable… Finalement, la truie qui parle dans le roman, qui vit et raconte de si humaines aventures, n'est que l'image grotesque, la monstrueuse excroissance de ce possible, la manifestation d'une virtualité habituellement en sommeil.

La narratrice-truie ne jure d'ailleurs que très modérément au milieu d'humains qui ne répugnent pas toujours à revêtir l'apparence de porcs. Il arrive même à de pitoyables mâles, dans la parfumerie un peu spéciale qui emploie l'héroïne, ou dans les soirées très privées auxquelles elle participe, de mal dissimuler leur fébrilité face à la rose et replète créature, qui, pour *faire bonne mesure,* ne s'en plaint guère… Il y a dans tout le roman comme une contagion irrépressible de l'animalité. Et c'est l'érotisme, évidemment, qui véhicule, en même temps qu'il figure, la maladie…

A la fin du livre, un calme crépusculaire semble pacifier l'angoisse ; *tout rentre dans l'ordre…* Et le lecteur, avant de chercher à faire partager son trouble, se surprend à accepter, comme une chose évidente, un truisme en quelque sorte, la monstrueuse histoire qu'on vient de lui conter.

Patrick Kéchichian



Une audace et une crudité parfaitement pensées

Accords parfaits

Le premier roman d'Alain Veinstein, hanté par le thème de la filiation

L'ACCORDEUR
d'Alain Veinstein.
Calmann-Lévy, 240 p., 110 F.

Une pianiste, un fossoyeur, un enfant abandonné qui devient un adulte abandonné et une attention constante aux mots, aux souvenirs, aux sensations négligées de la vie : voilà ce qui constitue le « premier roman » d'Alain Veinstein – même si cet auteur, dont le nom est si familier aux écrivains et aux auditeurs nocturnes de France-Culture, a déjà beaucoup publié, poèmes, récits, brefs essais (1).

Le narrateur est saisi entre une mère absente et un fils dont il va voler la femme. Bien qu'il s'exprime très directement, très précisément, racontant avec une sorte de *minutie lyrique* son enfance, on va progressivement douter de la véracité de ses souvenirs. Le rythme même de la narration, parfois précipité comme une histoire policière, parfois nonchalant comme une rêverie musicale, suscite le doute. Le grand-père, nous dit-on, a émigré en France et, *« franchissant la frontière, ne savait ni lire ni écrire, ce qui lui avait valu de perdre une branche de la première lettre de son nom »*. La mère n'existe pas, n'existe plus, si bien que lorsque le narrateur doit, en classe, la représenter, il se contente, sous les rires cruels de ses camarades, de tracer un rond. Mais, pour sortir de cette *« nuit sans mère »*, le narrateur s'abandonne à la douceur morbide de son grand-père.

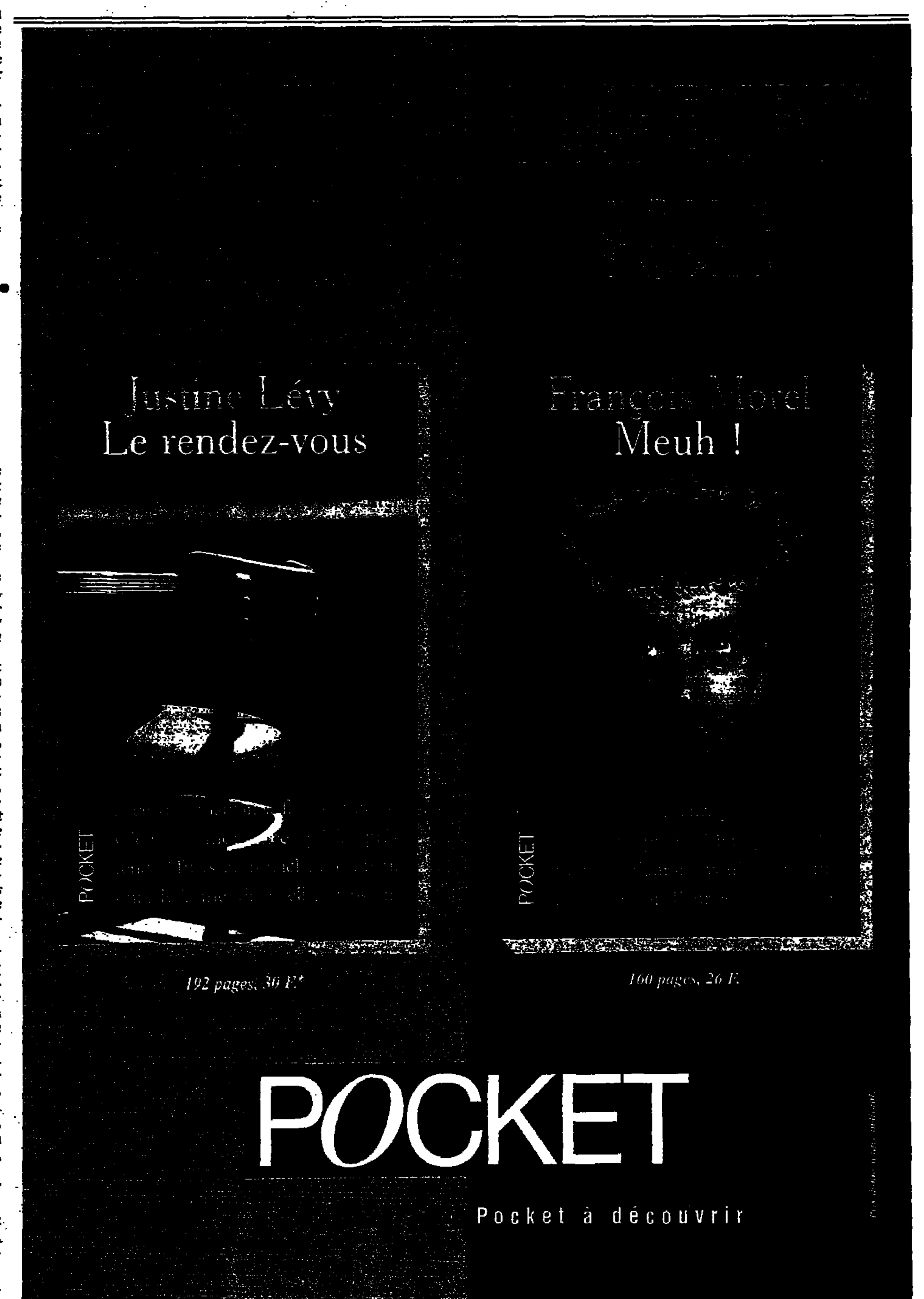
L'enfance n'est guère dissipée quand, devenu adulte et pépiniériste, le narrateur entre dans la vie. Sa compagne l'abandonne, et son fils ne *lui revient que pour* le projeter involontairement dans la tragédie, en lui offrant la tentation de Lena, pianiste virtuose qui se dérobe au moment même où elle l'entraîne dans la passion. Les manques de l'enfance, le père absent – *« un père qui vous aide à passer du jour au lendemain, je ne suis pas sûr qu'il y ait une autre façon d'apprendre qu'on est vivant »* –, interdisent d'accueillir la plénitude de la vie. Le monde intérieur, littéraire ou musical avec Lena, est le dépositaire de la mort : *« Au début, c'était dans les livres qu'il s'était approché des mots, donc dans une langue immobile qui avait déposé sa mort en lui. »*

Il y a, dans ce récit constamment pensé, retenu, intense, une très grande tristesse, issue de la tragédie de l'origine ou des souvenirs (une naissance sous les bombes, un père immédiatement déporté), mais aussi profondément entretenue par un style limpide et secret en même temps. L'amour sensuel, l'amour paternel semblent désormais impossibles. *« Né d'un père et d'une langue inconnue, peut-être avais-je été privé de l'étincelle initiale. Dès le cri du vivant, la mèche avait été vendue. »* Et l'amour charnel ? *« Deux êtres grimaçant dans l'ombre d'une chambre n'étaient que deux solitudes incapables d'engendrer l'enfant de l'amour. »*

Car la paternité est le thème obsessionnel de ce bref roman : paternité vers le haut et vers le bas, si l'on peut dire, ascendance et descendance. Ai-je un père, suis-je un père ? ne cesse de se demander le narrateur, hanté par quelques photos défraîchies, par les gestes du grand-père, qui chaque jour ensevelit le temps, les mots et les morts, par le fils que l'on trahit, par la femme en qui l'on cherche une fille, une mère, l'impossible rédemption de la mort. Quant à l'accordeur, c'est *« la main de la mort »*.

René de Ceccatty

(1) Alain Veinstein anime chaque nuit l'émission « Du jour au lendemain », de minuit à 1 heure. Ses livres ont été publiés au Mercure de France, chez Gallimard, Orange Export et Maeght, où il dirige lui-même une collection.



l i v r a i s o n s

LITTÉRATURE

● OPUS 100, d'Emmanuel Moses
L'aisance qu'Emmanuel Moses (né en 1959) manifeste dans ce livre de poèmes n'est pas une donnée immédiate de son art : il ne l'a pas trouvé sans beaucoup la chercher, probablement. Une réflexion souvent grave et lente, un fond de tristesse peut-être, *« des filaments que l'on pourrait appeler / Fatigue d'être »*, président à cette quête, donnant à l'apparence de facilité un timbre particulier et émouvant. En poèmes longs ou distiques, Moses dessine la géographie d'un territoire mental et affectif, dont il est le passant plus que l'occupant... (Flammarion, 128 p., 79 F.)

● MADAME DE SAINT-SULPICE, d'Alphonse Boudard
Saint-Sulpice, un Monseigneur, un établissement à l'enseigne de l'Abbaye, une dame au joli nom de Blandine dont le fils est promis à une carrière au Vatican... *Boudard donnerait-il dans le sacré ?* Qu'on ne se méprenne pas. La maison de Blandine est un bordel où les soutanes ne paraissent pas pour des bénédictions... En rapportant la carrière de son héroïne, il en fait une espèce de prototype d'un univers disparu. On retrouve sans déplaisir la verve de l'auteur et ce style où l'adjectif devient nom et l'adverbe adjectif. (Editions du Rocher, 308 p., 128 F.)

● L'IMPORTUNE, de François d'Epenoux
Rien de plus banal, voire de plus lassant, que l'inépuisable trio. François d'Epenoux se lance dans le stéréotype en faisant à la loi du genre une belle entorse. Entre Jeanne et Pierre, il y a bien une empêcheuse, *« belle comme le ciel est bleu »*, une redoutable rivale dont Jeanne ne viendra pas à bout... Mais cette concurrente a ceci de particulier d'être de pierre. C'est contre une maison et les souvenirs qu'elle renferme que l'épouse devra lutter, contre un adversaire qui a pour arme le passé qui fait de celle qui ne l'a pas connu une étrangère. C'est par la voix de celle-ci que nous suivons cet original antagonisme, et on peut dire de la narratrice qu'elle a une belle écriture, déjà aperçue dans *Gégé*, le premier roman d'un auteur qui ne déçoit pas avec ce deuxième. (Anne Carrière, 192 p., 95 F.)

● ADIEU MA MÈRE, ADIEU MON CŒUR, de Jules Roy
Le 2 novembre 1995, à quatre-vingt-huit ans, Jules Roy a décidé – *« drôle d'idée », « un coup de colère probablement »* – d'aller porter des roses sur la tombe de sa mère, à Sidi-Moussa, au sud d'Alger. Lui, le subversif, l'ancien pied-noir anticolonialiste, le militaire déserteur et partisan de l'Algérie indépendante, avait choisi en son temps, bien que disciple inconditionnel de son ami Camus, la justice contre sa mère. Arrivé au cimetière *« à demi crevé »* lui-même, dans l'actualité des assassinats, entouré de gardes du corps et d'automitrailleurs, il s'adresse à celle qui avait essayé de lui apprendre à détester les Arabes, regarde l'Algérie désolée, pense à sa ville natale, Rovigo, devenue siège du FIS, à ses maîtres Camus et Amrouche, à son oncle Jules, à ses premières amours à Blida, à sa vie telle qu'elle surgit dans ses étonnants *Mémoires barbares*, et il n'arrive pas à pleurer. Avec son franc-parler gouailleur, il conclut sa visite à sa mère : *« Blida n'est plus la même. Tu n'a rien perdu. »* (Albin Michel, 204 p., 89 F.)

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● LA TIGRESSE, de Walter Serner
Dans le monde interlope du Paris des années 20, une garce surnommée Bichette tombe amoureuse d'un aventurier revenu de tout et qui s'étonne seulement d'être encore en vie. La volcanique demi-mondaine aurait-elle enfin trouvé son maître ? Mais la passion ne met pas fin aux bonnes vieilles habitudes prises dans les bars et les bordels ; la jungle des villes reprend bien vite ses droits. Né en 1899, Walter Serner a mené une vie errante et mystérieuse. Après avoir brièvement participé au mouvement Dada, il disparaît, sans doute pour côtoyer ce monde d'escrocs qu'il décrit dans ses livres, avec une prédilection pour Paris et la Côte d'Azur. En 1942, il est rattrapé par le destin ; interné avec sa femme dans le camp de concentration de Theresienstadt, il y meurt peu de temps après. Du même auteur et chez le même éditeur est déjà paru *Au singe bleu*, un recueil de trente-trois histoires criminelles. (Traduit de l'allemand par Danielle Meudal et Jürgen Ritte ; éditions Allia, 154 p., 120 F.)

● RÊVERIES ET AUTRES PETITES PROSES, de Robert Walser
« Ces histoires sont d'une tendresse tout à fait inhabituelle, cela chacun le comprend. Ce que tous ne voient pas, c'est qu'elle contiennent non pas la tension nerveuse d'une vie décadente, mais l'atmosphère pure et animée de la vie convalescente », écrivait Walter Benjamin dans un texte daté de 1929, heureusement repris en postface de ces textes traduits de l'allemand par Julien Hervier et préfacés par Frédéric Brument. Benjamin parla également de *« noblesse enfantine »*. C'est le plus bel hommage que l'on peut rendre à l'oeuvre bouleversante de Robert Walser. (Le Passeur, 126 p., 82 F.)
C'est aussi un hommage que Marie-Louise Audiberti a écrit, sous forme d'essai biographique, dans la collection « L'un et l'autre », sous le titre *Le Vagabond immobile*. (Gallimard, 212 p., 120 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LITTÉRATURE EN SUISSE ROMANDE. Tome 1 : Du Moyen Age à 1815, sous la direction de Roger Francillon
Depuis un siècle, depuis l'*Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, de Virgile Rossel (1889-1891) et l'*Histoire littéraire de la Suisse française*, de Philippe Godet (1895), aucun ouvrage d'ensemble n'avait été consacré à l'une des plus vivantes des littératures, non pas francophone, mais bel et bien française quoique produite en Suisse. L'exemple classique qui vient tout de suite à l'esprit est celui de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève au moment où celle-ci est encore une République, ce qui ne permet de le rattacher, en droit, ni à la Suisse ni à la France. Oton de Grandson, Jean Calvin, Théodore de Bèze, Pierre Viret, Isabelle de Charrière, Madame de Staël, Benjamin Constant sont étudiés, conjointement à la naissance du « mythe » suisse, de l'épopée littéraire des voyageurs, dans cet ouvrage monumental, réalisé par une cinquantaine de spécialistes et qui comptera quatre volumes. (Editions Payot, Lausanne, 428 p., 59 FS.)

● LES LÈVRES NUES, *numéros 1 à 10-12*
Les Lèvres nues sont nées à Anvers, en 1953, dans l'esprit de Marcel Marien, alors employé désœuvré d'une grande raffinerie : dès l'année suivante, les francs-tireurs du surréalisme belge, comme Louis Scutenaire ou Paul Nougé, y publièrent poésies, proses, « inscriptions », aphorismes, slogans, collages, réclames et romans-photos détournés. De 1955 à 1956, les membres de l'Internationale lettriste – Gil J. Wolman, Michèle Bernstein et surtout Guy-Ernest Debord – y inscrivirent les fondements de la préhistoire situationniste. A la suite des éditions Plasma qui l'avaient déjà reproduite en un volume en 1978, les éditions Allia réimpriment à l'identique la première série de cette *« revue trimestrielle contre la Vérité, contre la Liberté, contre la Justice, contre le Bonheur »*. En conclusion, un long texte politique de Marcel Marien, « Théorie de la révolution mondiale immédiate ». (Dix fascicules et un volume d'index, sous emboîtage ; éditions Allia, 190 F.)

Crime et châtiment à Knokke-le-Zoute

LE VENT DU NORD
de Jean-Baptiste Baronian.
Editions A. M. Métailié,
174 p., 78 F.

Knokke-le-Zoute, il y a *quarante ans. Sur la plage* déserte où souffle *« le vent sauvage de novembre »* qu'évoquait Verhaeren, Alexandre, un chétif enfant de douze ans, *que sa santé contraint* à passer l'hiver sur le littoral, trouve dans le sable, en guise de trésor, un revolver. Deux détonations, et c'est la plongée dans l'horreur. Pire que le Palais de l'épouvante à la Foire du Midi. La peur s'aggrave avec le retour à « La Reculée », la villa tarabiscotée de sa tante Lucienne, qui semble avoir été construite par un architecte fou, et où règne une odeur délétère.

Quarante ans plus tard, c'est *« toujours novembre »*. Alexandre, devenu un écrivain raffiné, cultivé, rédige comme un journal la chronique de son retour à Knokke, où il n'y a plus de saison morte. Entre ses angoisses et lui, il interpose des tableaux, des films, des notes. *« Le silence est une douleur. Je n'ai qu'un remède : la musique »* – le *Concerto champêtre* de Poulenc, les *Valses nobles et sentimentales* de Ravel, où les dissonances sont *« merveilleusement stridentes »*. Les ombres de Zweig et de Verhaeren, marchant dans les dunes près du Zoute, ont chassé les figures grimaçantes de tante Lucienne et de son amant, le docteur Vermote, le médecin légiste. Jusqu'au moment où, avec les clés de « La Reculée » et une enveloppe léguée par la défunte tante, revient, transmis par le notaire, le passé. Crime et châtiment...

Romancier et chroniqueur, Baronian a construit habilement, comme un piège, ce roman sobrement décadent que balaie le vent sauvage, et il s'affirme comme un des maîtres de la littérature fantastique à laquelle il a consacré, sous le pseudonyme d'Alexandre Lous, de nombreux essais.

Monique Petillon

Une femme invente sa liberté

Aux côtés de son héroïne, une jeune exilée devenue romancière, Nicole Avril s'interroge sur son parcours d'écrivain

UNE PERSONNE DÉPLACÉE
de Nicole Avril.
Grasset, 306 p., 126 F.

Qu'est-ce que partir ? *Qu'est-ce que se choisir* un pays, une langue ? Est-ce s'exiler ou se vouloir vraiment libre, entièrement maître de son existence, en une sorte de nouvelle naissance qu'on aurait eu la force de décider ? Toutes ces questions, le nouveau roman de Nicole Avril – joliment intitulé *Une personne déplacée* – les pose, sans lourdeur, avec même une sorte d'allégresse. Bien sûr, on peut lire ce livre sans chercher les réponses, comme une « histoire simple », un roman uniquement préoccupé de sa trame narrative. Une jeune femme, Eva, débarque à Paris au début de 1969, fuyant la Tchécoslovaquie après l'échec du « printemps de Prague ». La passion de la France, de sa langue, de sa littérature, lui vient de sa grand-mère. Situation précaire, chambre de bonne prêtée, petits boulots (femme de ménage)... Eva franchit toutes les étapes obligées de l'installation dans la grande ville.

Deuxième temps de l'initiation : rubrique astrologique dans un magazine et quelques soirées où des bourgeois se croient inventifs et libérés parce qu'ils s'adonnent à certaines « partouzes » très privées, avec invités triés sur le volet.

On retrouve Eva, dix ans plus tard, écrivain français, travailleuse incessante et méthodique – *« J'ai toujours banni de mes ateliers la musique et les hommes »* –, s'interrogeant sur son passé, sa famille, ses blessures intimes et les drames de l'histoire contemporaine. Enfin, vingt ans après ce matin de janvier où elle débarquait à la gare de l'Est, inquiète, mais exaltée d'avoir osé, d'avoir rompu net avec son passé, Eva est une romancière à succès qu'on essaie d'abattre en lançant une rumeur – elle interdirait à son éditeur de publier d'autres auteurs venus de l'Est –, tandis qu'elle se débat dans une passion sans espoir. Si l'on en reste là, le roman est plaisant, mais il y *manque* un centre, une nécessité.

Or, au-delà de l'anecdote, Nicole Avril, avec Eva, s'interroge sur son propre parcours de romancière, sur la manière dont on s'approprie un héritage littéraire, dont on perçoit, peu à peu, le monde différemment, pour l'écrire, dont on acquiert une attention singulière aux détails – du paysage, des événements, des personnes. *« J'aimais par-dessus tout les autobus*, dit l'héroïne (qui partage ainsi l'une des passions bizarres de Nicole Avril). *En traversant Paris, je me sentais chaque fois novice comme au premier jour. J'absorbais avec avidité toute la beauté de la ville, et même la beauté de sa laideur (...) Dans le petit matin maussade, l'autobus le plus brinquebalant se faisait transport amoureux. Je n'étais pas seulement sensible à l'évidente splendeur de la ville, la rengaine de la vie quotidienne m'enivrait davantage encore (...). Regarder les visages, absorber leur ennui, comprendre leur lassitude, saisir au fond d'un regard l'éclair de la haine, évaluer l'immensité de certains déserts privés d'oasis. »*

Si Eva vient d'un pays de l'Est, c'est plus parce que la situation historique de l'époque – vingt ans avant la chute du mur de Berlin – rend son retour impossible que pour parler des problèmes de l'Europe de l'Est. C'est aussi parce que Nicole Avril, en écrivant, voilà quelques années, après onze romans, la biographie d'Elisabeth d'Autriche – Sissi – (1) s'est « tournée vers l'Est ». Paradoxalement, c'est grâce à ce premier travail biographique – qui suppose d'accepter des contraintes, de freiner l'imagination – que Nicole Avril a trouvé sa véritable liberté de romancière et s'est dégagée de certaines conventions de style.

Avec *L'Impératrice*, Nicole Avril a aussi découvert la compassion. Une certaine forme d'humanité, de tendresse, qui manquait à ses livres antérieurs. Mais elle a un peu perdu – provisoirement, sans doute – cette magnifique férocité envers ses personnages qui rendait ses romans singuliers – même ceux qui, comme *La Disgrâce*, ont touché un très large public –, étrangers à la bien-pensance des livres à succès. Peut-être parce qu'Eva est une *« personne déplacée »*, exilée, et un écrivain – donc une personne doublement « déplacée » –, Nicole Avril a pour elle une étrange indulgence. Au point que, lorsque son héroïne se laisse aller à une passion très conventionnelle pour un homme qui la refuse, la romancière semble suspendre son jugement et tenter de nous faire compatir...

Heureusement, tout se termine dans une gare, là où tout avait commencé : *« Paris ressemblait à mes rêves d'enfant et je me félicitais de l'avoir choisie entre toutes les villes. (...) Mes pas me portaient souvent vers les gares comme si tout devait procéder d'elles ou s'y résoudre. (...) Dans le bruit des haut-parleurs et le désordre des bagages, il y a des serments, des affolements, des arrachements, il y a des baisers et des larmes, il y a des voleurs et des désespérés (...) »*, il y a des destins, des paris, comme celui que fit Eva en débarquant de Prague. Il y a des romans à écrire, lorsqu'on est vraiment devenue « autre », habitant non pas seulement la ville qu'on a élue et dont on voit la beauté, alors que tant de ses habitants la dédaignent, mais le langage et la culture que symbolise cette ville. C'était tout l'enjeu de l'histoire d'Eva, métaphore de la construction d'une personnalité d'écrivain qui veut *« écrire la vie »*.

Josyane Savigneau

(1) Grasset, 1993.

Portraits croisés

Dans une Egypte sous domination anglaise, une jeune femme décide de s'accomplir par son art : la photographie. Avec cette « Mamelouka », Robert Solé signe une chronique romanesque et politique

LA MAMELOUKA
de Robert Solé.
Seuil, 346 p. 130 F.

De l'Egypte, où il a vécu jusqu'à l'adolescence, Robert Solé a gardé une mémoire riche d'images et de sensations, des souvenirs réels ou fabuleux, grâce auxquels son œuvre de romancier participe aujourd'hui de la fiction comme du témoignage. Contrairement à certains écrivains, qui ne distancient jamais la réminiscence autobiographique, Robert Solé choisit d'évoquer des époques bien antérieures à ses propres années égyptiennes. Il peut ainsi jouer avec le temps, tout en respectant l'Histoire, demeurer fidèle à cette tradition orale, si propre à l'Orient, qui lègue à travers les âges les récits des grandes figures du passé, et idéaliser les lieux mêmes de son enfance, en les glorifiant du prestige de l'imaginaire.

La Mamelouka, comme ses deux précédents ouvrages (1), est une chronique romanesque et politique, qui cherche à retrouver le climat de cette Egypte d'antan, sous occupation anglaise. Robert Solé reprend l'histoire de la famille Touta, *« l'une des plus honorables de la communauté grecque catholique »*. *La Mamelouka* s'ouvre en 1891, sur la rencontre d'Emile Touta et de Doris Sawaya, tous deux en vacances à Fleming, paisible station balnéaire d'Alexandrie. Doris a dix-*neuf ans*, elle est belle, *intrépide*, et passe ses journées sur la plage, à peindre les flots bleus, le ciel et la ligne d'horizon. Emile, lui, est photographe : joli garçon au charme fantasque, il tient, dans le centre du Caire, une petite boutique où il exerce son art, mais sans grand succès. Conversant, sur cette plage, sur les vertus de leur art respectif, les deux jeunes gens connaissent bientôt un coup de foudre réciproque. Mais, en tombant amoureuse d'Emile, Doris va se passionner pour ce moyen d'expression qui lui est pratiquement inconnu : la photographie. Au commencement réticente, peu convaincue que la photographie soit un art de l'image à part entière, Doris comprendra peu à peu ce qu'une telle technique réserve d'avenir et de richesse, à une époque charnière entre deux siècles, quand on veut, comme elle, s'approprier la *« réalité »*.

Devenue l'épouse d'Emile, appartenant au « clan Touta » – dont elle se tiendra toujours à distance –, Doris, certes amoureuse, mais aussi éprise de liberté, défendra, envers et contre tout, son autonomie en perfectionnant inlassablement sa maîtrise de *« l'appareil »* et ses innombrables perspectives. On ne la surnomme pas *« la Mamelouka »* pour rien : celle qui fuit et réussit à passer au-dessus des pièges de la vie. Dans cette société colonialiste, dont l'existence féodale repose sur les illusions du pouvoir, les surenchères de la rivalité et les artifices de la hiérarchie, Doris incarne non seulement le naturel de l'authenticité, mais une véritable modernité. De tous les personnages du roman, c'est elle qui annonce pleinement le XXe siècle. Dans sa manière de paraître et de vivre, dans ses choix, dans ses interrogations sur le couple et la maternité, et dans l'ardeur obsessionnelle qu'elle déploie à pratiquer son art comme un métier, sans craindre de le rentabiliser, Doris n'est plus une figurante, parmi d'autres, dans une société d'hommes, mais une femme qui veut s'accomplir et réussir. Le pari est d'autant plus difficile que nous ne sommes ni à Londres ni à Paris, mais au Caire dans les années 1890. Néanmoins, du contexte historique et politique qui est le sien, Doris saura tirer profit. Jouant avec habileté de ses privilèges, de ses relations, de sa séduction, courageuse et opiniâtre, elle dépassera, dans la connaissance et la pratique de la photographie, celui qui lui en avait transmis les rudiments, Emile, et défiera ainsi l'harmonie de son couple. Jacquemart est le grand photographe officiel de l'époque ; cependant, Doris Touta deviendra la portraitiste la plus en vue du Caire. *« Ce qui fait l'artiste n'est pas le procédé*, dit-elle, *mais le sentiment. »* C'est, sans nul doute, grâce au sentiment que Robert Solé a si bien réussi ce beau portrait de femme, tant il nous communique l'attachement et l'admiration qu'il semble vouer à son héroïne. Rien dans la construction du personnage n'est laissé au hasard : ses complexes d'adolescente, les raisons de sa passion de l'image, ses culpabilités, ses rêves secrets... Tout cela est décrit avec un sens très aigu du réalisme psychologique et de l'intuition romanesque, notamment dans les passages où Doris photographie les célébrités du Caire. On la voit, comme une Vigée-Lebrun en son temps, mais usant d'une autre technique, travailler sur les ombres, les lumières, l'esprit singulier d'un visage. *« Mes photos expriment ce que j'ai ressenti en les réalisant. Ce sont presque des autoportraits »*, confie-t-elle. Délaissant donc son mari, ses enfants, pour satisfaire aux exigences de sa carrière, Doris rompra provisoirement avec Emile, l'homme qu'elle aime pourtant le plus au monde. *« La Mamelouka »* s'embarquera pour une autre aventure, au Soudan, celle du reportage.

Si le roman de Robert Solé retrace, dans la tradition de l'épopée, le destin d'un personnage d'exception, il n'oublie pas de fournir d'innombrables détails sur les épisodes qui firent de l'occupation européenne, dans bien des colonies, le berceau du nationalisme. On comprend comment, à force de réduire les dirigeants du pays à des autorités d'opérette, réfugiées dans des casinos, la puissance britannique se désagrégera et précipitera sa fin. Robert Solé décrit, avec ironie et objectivité, une situation qui porte en germe une multitude de drames à venir, de violences et d'humiliations. Ainsi le roman offre-t-il deux canevas de narration qui scellent la fiction à l'histoire : d'une part, la progression d'une femme qui lutte pour être elle-même et transgresser sa condition ; d'autre part, l'inertie d'une société, persuadée de sa légitimité, qui pense perpétuer à jamais son mérite et ses valeurs.

Le plaisir que prodigue cette fresque provient aussi de la distance avec laquelle l'auteur l'a composée, pour mieux nous familiariser avec l'époque, les lieux, les personnages. Le style élégant et classique de Robert Solé est dénué de tout maniérisme exotique. Aucune nostalgie non plus dans cette peinture orientaliste du passé. *La Mamelouka* est une chronique sensible, vivante, d'un monde dans lequel on s'engouffre, dès les premières lignes, avec curiosité et bonheur. L'art, les sentiments, l'Histoire, la force des paysages... Tout cela propose, il est vrai, une telle diversité de thèmes qu'il faut reconnaître à Robert Solé une belle témérité dans sa générosité et son talent.

Nicolas Bréhal

(1) *Le Tarbouche*, 1992, et *Le Sémaphore d'Alexandrie*, 1994 (tous deux au Seuil).


JOHN FOLEY/OPALE

Robert Solé.
Entré au *Monde* en octobre 1969, à vingt-trois ans, Robert Solé en est aujourd'hui l'un des rédacteurs en chef, adjoint au directeur de la rédaction. Au cours de ces vingt-sept années passées au sein de la rédaction du *Monde*, il a notamment dirigé le service société et occupé les postes de correspondant à Rome et à Washington. *La Mamelouka* est son troisième roman, après *Le Tarbouche* (1992) et *Le Sémaphore d'Alexandrie* (1994) (tous aux éditions du Seuil).

هكذا من الأصل

Les corps sacrés de Michèle Roberts

Mi-anglaise, mi-française, la romancière a fait de la double identité le cœur de son dernier livre, qui, dans sa structure fragmentaire, interroge le féminin et le masculin, les liens de la chair et du sang

CHAIR DE MA CHAIR
(Flesh and Blood)
de Michèle Roberts.
Traduit de l'anglais
par Sabine Boulongne.
Calmann-Lévy, 235 p., 110 F.

La Manche fait plus, semble-t-il, que séparer deux pays et deux peuples : elle divise deux cultures, ou tout au moins deux littératures, qui, si l'on en croit les chiffres et le peu de traductions effectuées du français à l'anglais, ne s'interpénètrent pas, ou très inégalement. Il est cependant des exceptions à cette tendance et de jeunes écrivains anglais fortement influencés par la littérature française. Michèle Roberts, auteur de huit romans, née de mère française, il est vrai, et de père anglais, en est imprégnée, qui cite parmi ses sources des écrivains aussi divers que Nathalie Sarraute, *« parce qu'elle a renouvelé la conception du roman »*, Hélène Cixous, avec laquelle elle se sent des affinités, notamment dans son approche du féminisme, Colette, Maupassant ou Sade, qui inspirèrent un certain nombre des histoires constituant *Chair de ma chair*.

En réalité, il s'agit moins d'une double culture que d'une double appartenance, et même d'une double identité, thème qui est au coeur du livre de Michèle Roberts. *« Etre à demi française et à demi anglaise a fait de moi un écrivain... Les langues étaient liées à l'image de mes parents, si bien que l'anglais représentait la masculinité et le français la féminité. En tant qu'enfant, je vivais un conflit monstrueux, ne sachant à quelle culture, à quel côté j'appartenais et je pense que c'est ce sentiment de confusion, de division à propos de la langue et de l'identité qui m'a poussée à vouloir écrire, à inventer quelque chose, à inventer un moi, une identité... »*

La Manche, si souvent traversée, la mer devint le symbole de ce qui sépare deux aspects d'un même être – masculin, féminin –, mais aussi de ce qui les relie. Dans *Chair de ma chair*, où déguisements, robes et étoffes chatoyantes, légères et transparentes jouent un grand rôle, les femmes, en changeant d'habits, deviennent des hommes, et les hommes se transforment en femmes. Ainsi George Manot, un peintre français qui, au cours d'une partie de campagne, ravit à la jeune Félicité sa virginité, est en fait, le lecteur l'apprendra à la fin du livre, une femme, peintre elle aussi, et mariée heureusement en Angleterre ; entre les deux histoires, un siècle de distance. *« Une partie de la plaisanterie, c'est que vous pouvez très efficacement faire l'amour à une femme sans avoir de pénis »*, commente en riant Michèle Roberts, pour qui le thème du travestissement et de l'androgyne a pourtant une autre fonction que de leurrer et de surprendre le lecteur : réagir contre une société qui avait tendance à opprimer les femmes, montrer que les hommes, quant à l'âme tout au moins, sinon dans leur comportement en société, sont *« tout juste comme des femmes dans des habits d'homme »*.

Dans cette chasse au trésor effectuée au plus profond de soi qu'est la recherche du langage, l'un des mots qui fascinent le plus Michèle Roberts est celui de femme. *« Etre femme ne va pas de soi. C'est une condition que chacune doit explorer pour son propre compte ; par bien des côtés, c'est une mascarade, mais, plus profondément, il y a la chair, le corps. Non le corps individuel, mais le corps transfiguré, radieux, tel qu'on le découvre dans l'art. A mon sens, le féminisme est relié à la féminité, au pouvoir de la féminité. »* Le corps féminin, longuement regardé, dénudé, caressé et aimé, un corps qui n'est pas limité à lui-même, mais qui est peut-être le lieu de l'Amour, ou de l'origine, figure dans chacune, ou presque, des histoires, ou fragments, composant *Chair de ma chair*. A la figure de la mère – d'où tout part et où tout revient – est consacré le chapitre central, le coeur du roman, vision du paradis à laquelle mènent les sept fragments d'histoires qui, depuis l'époque contemporaine, le Londres des années 70, remontent les âges et le temps jusqu'à l'origine, avant de revenir, dans la seconde partie, progressivement au présent. Sept histoires ébauchées, laissées inachevées comme autant d'énigmes, étagées au long des siècles, avec leurs mystérieux héros et héroïnes, qui trouveront leur solution dans la deuxième partie du livre, symétrique de la première et composée elle aussi de sept textes.


CHUCK CLOSE, COURTESY PACA WILDENSTEIN MACGILL NEW YORK

Diptyque de Laura, de Chuck Close (1984)

Au seuil du roman, une rupture : celle qui affecte le couple constitué par Fred ou Freddy, fille ou garçon, et sa mère. A la fin, la réconciliation, le retour à l'origine, à la mère, et le recommencement de la vie. *« Je devais commencer avec l'image d'un être blessé psychiquement, atteint dans son identité de femme. Le livre retrace le voyage vers une guérison. C'est pourquoi la structure en est brisée : la relation mère-fille est, elle aussi, brisée. Il fallait que le lecteur fasse l'expérience de cette rupture. »* Freddy remonte les siècles, le temps, l'histoire, par l'imagination, jusqu'au moment où elle retrouve le paradis perdu, qui est peut-être la fusion avec la mère, le sein maternel, mais alors en tant que symbole de renaissance et de transfiguration : nul ne peut se tenir à cet état fusionnel, il faut en sortir, recommencer à vivre, repartir vivifié... *« Les symboles sont ce qui constitue la religion et la spiritualité. Les artistes sont des êtres religieux en raison même de leur activité : ils travaillent avec des symboles et ils construisent des symboles à partir du corps – et c'est ce qu'on peut faire de plus beau. Pour moi, c'est cela la religion, c'est cela Dieu. »*

Michèle Roberts, qui eut une éducation catholique, a fait de la religion l'un des centres de son roman : s'y mêlent les fresques de la villa des Mystères, à Pompéi, consacrées au culte de Dionysos, et les procès de l'Inquisition, comme dans l'histoire de l'abbesse qui, au sein de son couvent dans l'Italie du XVIIe siècle, voulut changer les moeurs et sombra dans l'excès. Quand elle ne se documente pas afin *« d'alimenter son imagination et d'inventer un langage »* approprié à ses histoires, Michèle Roberts jardine dans sa propriété de la Mayenne, avec passion, comme elle lit et écrit. Elle a alors l'impression de jouer, comme un enfant, sur *« un grand corps sacré »*.

Christine Jordis

La meilleure affaire d'Ólafur Jóhann Ólafsson

Ancien vice-président de Sony Amérique, ce jeune homme pâle, né en Islande dans une famille cultivée, est un surdoué qui est passé de la physique nucléaire au business, avant d'embrasser la littérature. Son dernier roman met en scène un vieux misanthrope enfermé dans sa culpabilité

ABSOLUTION
(Absolution)
d'Ólafur Jóhann Ólafsson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Mimi et Isabelle Perrin,
Seuil, 255 p., 130 F.

Un jour de janvier 1996, Ólafur Jóhann Ólafsson s'est retiré des affaires. Finis les voyages à la chaîne, la marée montante des réunions, les journées taillées dans des montagnes de rendez-vous. S'il a choisi de décrocher, ce ne fut ni par dépit ni par défi, moins encore par effroi ou par fatigue, mais pour s'offrir le délicieux plaisir de gouverner son agenda comme il l'entendait. C'est qu'au calendrier des brasseurs de millions les heures prennent des allures bizarres, effritées, fuyantes, et le temps paraît se rétracter sous les pas du businessman. Surtout s'il est vice-président de Sony Amérique et président-fondateur de la branche multimédia du même groupe. Surtout s'il n'a que trente-quatre ans et l'idée, depuis longtemps déjà, que l'écriture sera la pièce maîtresse de son jeu.

Pour adoucir le vertige engendré par son grand saut hors du business, Ólafur Jóhann Ólafsson a gardé sa place dans quelques conseils d'administration. Deux jours par semaine, il continue d'assister au spectacle des fortunes en mouvement. Mais ce spectacle-là, depuis plusieurs mois, lui sert d'abord à enrichir une oeuvre qui se nourrit, comme toutes les fictions, de fragments empruntés à la réalité. Loin de se cantonner dans un monde éthéré, ce jeune homme élégant, pâle et souriant s'est toujours fait une règle de laisser la bride sur le cou à des curiosités qui l'éloignaient, en apparence, de ses domaines de prédilection.

Né en Islande dans une famille cultivée, il a hérité de son père, romancier de renom, le goût de l'écriture. *« A douze ans, j'écrivais en cachette des choses qui partaient directement à la poubelle*, se souvient-il, l'air encore un peu coupable. *Mon père m'a toujours soutenu, mais jamais poussé à écrire. Issu d'une famille de fermiers modestes, il savait que la littérature n'est pas la meilleure façon de gagner sa vie. »* Après s'être fait chasser de l'école pour indiscipline – *« par ennui »*, dit-il –, après avoir réintégré l'établissement grâce à l'intercession de sa mère, puis amassé plus de lauriers universitaires que l'Islande n'en avait jamais décerné, Ólafur Jóhann Ólafsson s'interroge sur son avenir.

La littérature, il l'a déjà étudiée à Reykjavik et il voudrait se frotter à une discipline vraiment inconnue. Ce sera donc la physique, qui lui semble être *« la plus philosophique des sciences »*, et même la physique nucléaire, à l'université américaine de Brandeis, dans le Massachusetts. Mais ce sont l'expérience et la découverte qui le tentent, rien de plus. Au bout de quatre ans, il annonce sa volonté d'abandonner la physique, au grand désespoir de ses professeurs. L'un d'entre eux fait alors appel à un ancien élève, devenu dirigeant de Sony, pour convaincre cet étudiant si prometteur de ne pas quitter l'université.

Non seulement la tentative s'avère vaine, mais l'intermédiaire se transforme en traître d'opérette, puisque c'est finalement pour Sony qu'Ólafsson quittera les atomes. De cette entreprise, où il a passé plus de dix ans, il conserve des souvenirs excitants et la certitude que son passage dans l'électronique ne l'a pas éloigné de la fiction, au contraire. *« Comme ce sont des mondes très séparés, ce qui se passait chez Sony ne m'envahissait pas l'esprit au moment où je prenais mon stylo*, explique-t-il. *Le pire, pour moi, aurait sans doute été de travailler dans un univers trop proche de la littérature, l'édition par exemple. »*

Après un premier recueil de nouvelles publié en Islande à l'âge de vingt-quatre ans, Ólafur Jóhann Ólafsson a écrit deux romans et vient d'en terminer un troisième, qui doit paraître au printemps 1997. Le deuxième, *Absolution*, a battu tous les records de vente en Islande et remporté un joli succès aux Etats-Unis, dans une traduction entièrement revue par son auteur, *« pour plus de sûreté »*. Cette attitude éminemment professionnelle et pourtant dénuée de toute froideur, il la met au service de la littérature comme il l'avait mise à celui des CD-ROM et autres jeux multimédias. *« De mon père*, observe-t-il, *j'ai surtout appris que l'écriture n'est pas une activité bohème, comme voudrait le faire croire une vision romantique des choses. L'inspiration est directement proportionnelle au nombre d'heures passées devant sa table de travail. »*

Absolution n'en présente pas pour autant les caractéristiques désagréables d'un roman trop bien huilé, comme auraient pu en produire les manières « efficaces » qui prévalent dans les milieux d'affaires. Il ne s'agit pas d'un livre conçu, *a priori*, pour faire un best-seller, mais d'un roman tourmenté *sur la faute et la culpabilité*. Le cadre géographique en est New York, le Danemark, mais aussi l'Islande, là où sont les racines d'Ólafsson, là où il passe encore le tiers de son temps. Dans un va-et-vient entre le Manhattan actuel et l'occupation allemande, Ólafsson décrit les angoisses et les contradictions d'un vieil Islandais misanthrope, que le souvenir d'une trahison commise au temps de sa jeunesse détruit petit à petit.

Riche, replié sur ses obsessions, il attend la mort en pensant que ses péchés ne *« seront pas pardonnés »*. En dépit de quelques imperfections, l'ouvrage campe un portrait remarquable de l'égocentrisme et des effets asséchants d'une culpabilité refoulée. Coupé des autres par un mélange d'intense mépris et de remords, Peter Peterson est sans cesse décrit comme le centre d'un univers vide, seulement rempli d'*« images »* effrayantes. Tout le reste lui est extérieur. La femme qui vit avec lui n'est que *« la jeune personne »*, ses enfants sont annulés par un *« qu'ils ne soient jamais venus au monde n'aurait fait aucune différence »*, et le reste de l'humanité disparaît, écrasée sous des qualificatifs tels que *« ces gens de l'Est »*, *« ces Latins »*, *« ces Orientaux »* ou *« les autres »*. La plupart des individus et des sentiments ne sont définis que par rapport à lui, à ses besoins, à son esthétisme, à ses peurs, à son passé. L'auteur réussit parfaitement à rendre la puissance de cet égocentrisme en établissant le caractère manipulateur de son personnage et son violent désir de concevoir un monde dont il serait le maître.

Manipulations objectives quand le vieil homme échafaude des plans pour provoquer la colère de ses enfants, mais aussi tentatives beaucoup plus naïves d'immixtion dans les souvenirs des autres ou de reconstruction du passé. C'est finalement de l'illusion qu'il s'agit et de ses pouvoirs maléfiques, comme le montre très bien le coup de théâtre de la fin.

« Fantasmes, mensonges, intrigues, trahisons façonnent notre vie sans que nous puissions intervenir. Et nous disons adieu à ce monde sans avoir vraiment pu discerner le vrai du faux », affirme le vieillard. Les glissements entre le passé et le présent, entre les faits et leurs métamorphoses, renforcent cette impression. Mais ce livre, qui entretient des relations ambiguës avec la religion, ou du moins avec la transcendance, porte aussi l'idée, seulement suggérée, que le salut vient tout de même des autres.

Raphaëlle Rérolle

JOHN FOLEY/OPALE

Ólafur Jóhann Ólafsson.
Il est né à Reykjavik, en Islande, en 1962. Auteur de deux romans parus et d'un troisième en voie de publication, mais aussi d'un recueil de nouvelles, il vit à New York. Après avoir été vice-président de Sony Amérique et président de la branche multimédia du *même groupe, il a décidé de quitter l'entreprise* pour se consacrer à l'écriture.

magazine littéraire

N° 346 - Septembre 1996

LE DOSSIER

THOMAS MANN ET LES SIENS
Heinrich, Erika, Klaus, Golo. Une famille d'écrivains

INÉDIT

Homosexualité et fascisme par Klaus Mann

Les romans de la rentrée

ENTRETIEN

Stendhal. La vie d'Henry Brulard, version originale.
Un entretien avec Gérald Rannaud

Chez votre marchand de journaux : 30 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- ☐ Umberto Eco
- ☐ L'individualisme
- ☐ Littératures allemandes
- ☐ Colette
- ☐ Boris Vian
- ☐ William Faulkner
- ☐ Italo Calvino
- ☐ Virginia Woolf
- ☐ Albert Camus
- ☐ Marguerite Duras
- ☐ Jean Starobinski
- ☐ Sartre
- ☐ Marguerite Yourcenar
- ☐ Sade
- ☐ Retour aux Latins
- ☐ Jacques Derrida
- ☐ Witold Gombrowicz
- ☐ Les énervés de la Belle Epoque
- ☐ Arthur Rimbaud
- ☐ Fernando Pessoa
- ☐ Céline
- ☐ Hegel
- ☐ George Sand
- ☐ 1492, l'invention d'une culture
- ☐ Joseph Conrad
- ☐ Tchekhov
- ☐ L'Age du Baroque
- ☐ Chagrins d'amour
- ☐ Michel Leiris
- ☐ Montaigne
- ☐ Althusser
- ☐ André Gide
- ☐ Rainer Maria Rilke
- ☐ Kant
- ☐ Guy de Maupassant
- ☐ Lévi-Strauss
- ☐ La fin des certitudes
- ☐ Jean Genet
- ☐ Roland Barthes
- ☐ Jacques Lacan

Nom : ______

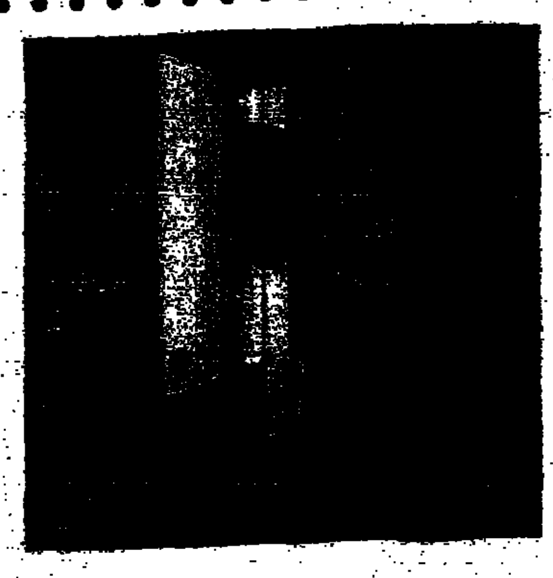
Adresse : ______

Règlement par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 45.44.14.51



ILLUSTRATIONS GUILLAUME DÉGÉ

Banc d'essais

On ne dénombre pas moins de 460 titres dans la catégorie « essais et documents », pour une rentrée traditionnellement plus ouverte à la littérature

Patrick Kéchichian

En philosophie moderne, Martin Heidegger est de nouveau sous les feux de l'actualité éditoriale, avec la biographie de Rüdiger Safranski, *Un maître d'Allemagne, Heidegger et son temps* (*voir la chronique de Roger-Pol Droit, page IX*). Autre biographie attendue, celle de *Bergson* par Philippe Soulez, auteur déjà d'un *Bergson politique* ; ce livre, après la mort accidentelle de son auteur il y a deux ans, a été complété par Frédéric Worms (Flammarion, octobre). Le même mois, chez Verdier, paraît un volume de textes dispersés de Maurice Merleau-Ponty, datant des années 1935-1951, *De la perception au visible*, présenté par Jacques Prunair. Du même auteur, des *Notes de cours* (Gallimard, octobre).

La pensée de Wittgenstein commence à être mieux connue en France : outre une nouvelle traduction (par Marc Golberg et Jérôme Sackur) des *Cahiers bleu et brun* (Gallimard) et le tome I des *Dictées de Wittgenstein à Waismann et pour Schlick* (PUF, octobre), on annonce en octobre deux essais importants au Seuil : *La Voix de la raison : Wittgenstein, le scepticisme, la moralité et la tragédie*, de Stanley Cavell, et *Règles et langage privé : introduction au paradoxe de Wittgenstein*, de Saul A. Kripke. Descartes, dont on continue à fêter cette année le quatrième centenaire de la naissance, est présent avec la première édition intégrale – et dans l'ordre souhaité par le philosophe – de son essai sur *Le Monde* (Seuil) ; à signaler également un nouveau volume d'*Etudes cartésiennes* (*Sur l'ego et sur Dieu*), de Jean-Luc Marion, aux PUF, où est également réédité l'essai sur l'art du philosophe, *La Croisée du visible* ; du même, un volume *Descartes* dans la collection « Coup double » chez Hachette (octobre). Dans cette même série, toujours en octobre : *Pascal*, par Marianne Alphant ; *Gilles Deleuze*, d'Alain Badiou, *Diderot*, de Laurent Versini, et *Hegel*, de Jean-Luc Nancy.

Les deux éditeurs italiens des œuvres de Nietzsche proposent chacun, aux éditions de l'Eclat, un livre sur l'auteur de *La Généalogie de la morale* : Giorgio Colli rassemble ses préfaces dans *Ecrits sur Nietzsche* (octobre) et Mazzino Montinari analyse l'« invention » de l'oeuvre posthume du philosophe dans *La « Volonté de puissance » n'existe pas* (novembre) ; de leur côté, Hélène Nancy et Philippe Choulet ont composé une anthologie commentée de textes de Nietzsche sur « l'art et la vie » (éd. du Félin). L'Eclat à nouveau publie, en novembre, la traduction de l'essai classique de Werner Seyden, *Aristote, fondements pour une évolution de sa pensée*. Dans la collection « Corpus », chez Fayard, sont annoncées les *Œuvres* de Nicolas Fréret, qui eut notamment comme titre de gloire d'être, dans la première moitié du XVIIIe siècle, l'un des piliers de l'Académie des inscriptions et belles lettres (en octobre). Chez Gallimard paraît *La Sociologie des religions*, de Max Weber. Aux PUF, on pourra lire un essai de Philipper Raynaud sur Weber (novembre)

Les éditions Rivages font paraître un recueil d'essais et de conférence de Hans Georg Gadamer sur *L'Héritage de l'Europe*. Toujours du côté des auteurs vivants, dans des styles passablement différents, Jacques Derrida et André Comte-Sponville seront à l'honneur, le premier avec trois titres chez Galilée – *Le Monolinguisme de l'autre, Passions de la littérature* (collectif, octobre) et *Echographie de la télévision* (avec Bernard Stiegler, octobre) –, le second avec seulement deux livres : *Arsène Lupin, gentilhomme philosopheur* (avec François George, le Félin, octobre) et *Impromptus* (PUF, « Perspectives critiques »). Dans la même collection, signalons trois autres ouvrages : *Montaigne et la philosophie*, de Marcel Conche, *L'Homme sans visage, une anthropologie négative*, d'Agnès Minazzoli (octobre), et un collectif dirigé par notre collaborateur Michel Contat, *Pourquoi et comment Sartre a écrit* Les Mots (octobre).

Mort en février 1994, le théoricien de l'anarchisme épistémologique, Paul Feyerabend, sera néanmoins présent en octobre au Seuil, avec deux livres : son autobiographie, *Tuer le temps*, et des *Dialogues sur la connaissance*. Au Seuil toujours, une *Introduction au discours du tableau*, de François Wahl, et en novembre, en coédition avec Gallimard et l'Ecole des hautes études, un *Erasme hérétique* de Sylvana Seidel-Menchi. Massimo Piattelli Palmarini, spécialiste des sciences cognitives, dans un *Petit traité sur Kant*, entreprend d'exposer la pensée du maître de Königsberg (Odile Jacob, octobre). Aux PUF, où se poursuit l'édition des œuvres de Berkeley dans la collection « Epiméthée » (tome IV, *Le Questionneur* et *Siris*), deux grands classiques de la philosophie du droit et de la philosophie politique : *Théorie générale des normes*, de Hans Kelsen, fondateur de l'école juridique de Vienne, et, en novembre, l'essai de J. G. A. Pocock, *Le Moment machiavélien*. Toujours aux PUF paraîtront en octobre et novembre un *Dictionnaire de philosophie politique*, sous la direction de Philippe Reynaud et Stephane Rials, et le *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, dirigé par Monique Canto-Sperber. Signalons enfin, outre un essai de François Laruelle, *Principes de non-philosophie* (PUF, décembre), le livre de Pierre-Yves Bourdil, qui se veut un manuel et un guide, *Faire la philosophie* (Cerf).

ISLAM

Le besoin ou la demande d'ouvrages de référence sont, semble-t-il, toujours aussi grands. Les grandes religions étant aussi des corps de doctrine, ce besoin est ici parfaitement justifié. Pour l'islam, Dominique et Janine Sourdel proposent un *Dictionnaire historique* (PUF, octobre). Au Cerf paraît ainsi la version française de l'*Enchiridion symbolorum*, plus communément appelé « le Denzinger ». Ce recueil, qui rassemble les « *symboles, définitions et déclarations en matière de foi et de mœurs* » de l'Eglise catholique, est depuis 1854 l'ouvrage de référence pour toutes les questions de dogme et de morale ; cette édition est la dernière en date, préparée par Peter Hünerman. Toujours au Cerf, en co-édition avec Verdier, la monumentale étude d'Ephraïm Elimelekh Urbach sur *Les Sages d'Israël*, qui recense toutes les recherches de ce savant (mort en 1991) sur les dires rabbiniques concernant les croyances et les conceptions religieuses du judaïsme. De son côté, Catherine Chalier, élève d'Emmanuel Levinas, s'interroge sur *L'Inspiration du philosophe* (Albin Michel). Joseph Mouton, quant à lui, ne craint pas les vastes sujets et se livre à une critique de *Dieu* (Aubier). Guère moins ambitieux, un ancien jésuite, Jack Miles, est l'auteur de *Dieu : une biographie* (Laffont, octobre). Toujours au chapitre des divines biographies, signalons celle d'Antonio Pinero – dont on peut penser qu'elle est plus sérieuse – sur *L'Autre Jésus : vie de Jésus selon les Evangiles apocryphes* (Seuil). Plus important, la traduction d'*Histoire des religions et destin de la théologie*, début de l'édition en dix volumes des œuvres d'Ernst Troeltsch, philosophe et théologien protestant allemand mort en 1925, dont la pensée se situe à l'intersection du néokantisme et de la sociologie religieuse de Max Weber (Cerf).

Chez Jacqueline Chambon, plusieurs titres intéressants : *Choses ou non-choses*, des « esquisses phénoménologiques », de Vilèm Flusser ; *La Philosophie de l'art de Nelson Goodman*, de Jacques Morizot et, en octobre, les *Ecrits posthumes*, de Frege.

Dans un chapitre plus public, tandis qu'Alain Finkielkraut s'interroge sur notre siècle dans *L'Humanité perdue* (Seuil, octobre), Jacques Attali invite ses lecteurs sur les *Chemins de sagesse*, dans un essai dont le sous-titre est *Traité du labyrinthe* (Fayard). Plus modeste, Jean-Paul Enthoven, avec ses *Enfants de Saturne*, livre quelques portraits qui ont en commun de renvoyer obliquement l'image du portraitiste (Grasset). Tzvetan Todorov publie en octobre, au Seuil, *L'Homme dépaysé*.

La mort et le suicide, dans des directions de pensée différentes, font l'objet de plusieurs publications : *Mourir vivant*, de Christian Biot, Françoise Guinand et Françoise Hortala, traite des pratiques d'accompagnement des mourants (éd. de l'Atelier, octobre) ; un texte inédit de Hans Jonas, *Le Droit de mourir* (Rivages/Poche) ; un essai sur le suicide, *Porter la main sur soi*, de Jean Améry, écrivain de langue allemande qui se donna la mort en 1978 (Actes Sud, octobre). Marc Crépon, dans *Les Géographies de l'esprit*, se livre à une analyse critique, qui promet d'être intéressante, de cette volonté de caractérisation des peuples présente dans la pensée occidentale « *de Leibnitz à Hegel* » (Payot). Thèmes classiques avec *L'Amour et l'Amitié*, d'Allan Bloom, qui fut professeur à l'université de Chicago et spécialiste de Shakespeare, ou plus secret avec *La Prudence*, collectif de la série « Morale », chez Autrement, dirigé par Gilles Achache (octobre) ; dans la même série, *Le Civisme*, par Hélène Bellanger. Willy Pasini se livre, quant à lui, à un *Eloge de l'intimité* (Payot). L'éditeur du livre de Daniel Goleman, un Américain ancien professeur de psychologie aujourd'hui journaliste sur *L'Intelligence émotionnelle* souligne que cet essai « *explique pourquoi le cœur l'emporte sur la raison* » (Laffont, octobre).

On peut faire l'éloge de tout... ou de rien. Dans le riche chapitre « psychanalyse et psychiatrie » de cette rentrée, où quelques parutions importantes s'annoncent, Henri Rey-Flaud propose ainsi *L'Eloge du rien*, dans lequel il tente de répondre à cette question : « *Pourquoi l'obsessionnel et le pervers échouent là où l'hystérique réussit ?* » (Seuil). C'est à *La Douleur* que J.-D. Nasio a consacré son dernier essai (Payot, octobre). Dans *Lorsque l'enfant disparaît*, Ginette Raimbault aborde la question du deuil des parents qui voient leur enfant mourir (Odile Jacob). Un psychanalyste, Serge Tisseron, se penche sur la photographie et sur *Le Bonheur de voir* (Belles Lettres). Perspective inverse chez Gérard Bonnet avec *La Violence du voir* (PUF). Quant à Laure Razon, c'est à *L'Enigme de l'inceste* qu'elle consacre un essai (Denoël, octobre). Dans *L'Adolescent et le psychanalyste*, Jean-Jacques Rassial analyse les problèmes de la rencontre avec des adolescents (Payot).

FREUD, JUNG...

Chez les Empêcheurs de penser en rond, plusieurs ouvrages pour servir à l'histoire de la maladie mentale : *Un siècle de psychiatrie*, de Pierre Pichot, des études cliniques sur la schizophrénie de Henri Ey, et en octobre *Ethnopsychiatrie des Indiens Mohaves*, de Georges Devereux. Pour ce qui est des ouvrages plus généraux, signalons, encore chez Odile Jacob, *Les Nouvelles Cartes de la psychanalyse*, de Daniel Widlöcher, qui confronte les progrès des sciences de l'esprit et les théories freudiennes (octobre), et un ouvrage de référence, incluant un historique et un dictionnaire sur *La Folie*, de Jean Thuillier (Laffont-« Bouquins »). Enfin, les PUF poursuivent la publication des *Œuvres complètes* de Freud, avec le tome XV (1916-1920) (novembre) et propose un volume de *Lettres de famille de Sigmund Freud et des Freud de Manchester, 1911-1938* (octobre). Albin Michel achève, avec ce cinquième volume, l'édition de la *Correspondance (1958-1961)* de Carl Gustav Jung. En octobre aux PUF, un livre de Pearl King et Riccardo Steiner sur les *Controverses entre freudiens et kleiniens, 1941-1945*.

Moisson plus modeste en anthropologie avec *Science de l'homme et tradition*, de Gilbert Durand (Albin Michel) et *La Mère des dieux, de Cybèle à la Vierge Marie*, de Philippe Borgeaud, qui repense la complexité de la figure maternelle dans les sociétés anciennes aux origines de la chrétienté (Seuil, octobre). En octobre également sera traduit chez A.M. Métailié l'essai de Clifford Geertz, *Ici et là-bas*.

Signalons pour terminer quelques essais littéraires généraux, ou portant sur l'histoire du livre : de Pierre Campion, *La Littérature à la recherche de la vérité* (Seuil) ; de Roger Chartier, *Culture écrite et société* – sous ce titre, l'auteur reprend un livre paru en 1992 chez Alinéa, *L'Ordre des livres*, augmenté d'une réflexion plus récente sur l'histoire du livre entre le XIVe et le XVIIIe siècle et sa place dans la société (Albin Michel) ; *Roman et censure, ou la mauvaise foi d'Eros*, de Maurice Couturier (Champ Vallon). En fermeture et un peu à l'écart, l'essai de Lucien d'Azay qui porte le beau titre de *La Volupté sans recours*, consacré au *Verrou* de Fragonard (Climats).

Des inédits en poche

Il est certain que le premier public visé par les éditeurs de livres inédits en format de poche est celui des universitaires, des scolaires, des étudiants auxquels on propose des sommes bien faites sur des sujets de base et forcément un peu « bateaux ». Dans le même ordre d'idées, on trouvera aussi des rééditions de textes devenus introuvables – même en grand format – ou de nouvelles traductions de classiques indispensables (ou oubliés). Mais on voit surgir aussi ici ou là des curiosités dignes des cabinets d'amateur et des étagères de dégustateurs émérites.

Assez classique dans sa conception, une anthologie en deux tomes de textes sur *La Psychanalyse*, réunis et présentés par Françoise Delbary (Pocket/Agora). Au Livre de poche, dans le même esprit d'acquisition des connaissances, deux nouveaux titres en « Références/Inédits », *Rome et le droit*, de Michèle Ducos, et *La Monnaie*, de Michel Dov Zerah ; et, en « Biblio/Essais », *Deux conférences sur la psychanalyse*, de Louis Althusser, *Napoléon, le pouvoir, la nation, la légende*, de Jean Tulard, et un *Cours de philosophie politique*, de Blandine Kriegel, ces trois derniers ouvrages étant tout simplement des reprises de cours. Pour reconsidérer la littérature du XVIIe siècle, Thomas Pavel, professeur à Princeton, propose *L'Art de l'éloignement, essai sur l'imaginaire classique* (Gallimard, « Folio/Essais »). Dans la collection « Découvertes » de Gallimard, et en coédition avec la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, *La France du patrimoine, les choix de la mémoire*, de Marie-Anne Sire, de façon à bien préparer les Journées du patrimoine (les 14 et 15 septembre) ; et, pour les fanas du paléolithique, *Chasseurs et artistes au cœur de la préhistoire*, de Denis Vialou. Parmi les grands disparus retrouvés, le texte fondateur du catholicisme social, *Paroles d'un croyant*, de Félicité de Lamennais (Pocket/Agora), publié en 1834 au fort de l'agitation sociale, *Le Discours décisif*, d'Averroès (Flammarion/GF, bilingue), ou la *Préface de la phénoménologie de l'esprit*, de Hegel (Flammarion/GF, bilingue). Certains inédits tiennent de la « compil' » : c'est le cas de *L'Egypte ancienne* (Seuil, « Points/Histoire »), composée d'articles repris de la revue *L'Histoire* avec une présentation de Pierre Grandet. Françoise Héritier a rassemblé différents exposés sur le thème de la violence prononcés entre janvier et mars 1995 au Collège de France (Odile Jacob/Opus). Par ailleurs, quinze spécialistes de tous bords ont été interrogés par Ruth Scheps sur un autre thème : *Les Sciences de la prévision* (Seuil, « Points/Sciences »). Le groupe de Bruges propose une réflexion sur les politiques agricoles sous le titre *Agriculture, un tournant nécessaire* (L'Aube Poche). Plus littéraire, *Madame de Sévigné vue par des écrivains, de Bussy-Rabutin à Philippe Sollers* (L'Ecole des lettres).

Le Livre de poche lance une nouvelle série de monographies consacrées à l'art, « Références/Art », avec deux premiers titres : *La Belle Manière, anticlassicisme et maniérisme dans l'art du XVIe siècle*, d'Antonio Pinelli, et *La Sculpture florentine de la Renaissance*, de Charles Avery. On y trouvera aussi le célèbre *Picasso* d'André Fermigier, remis à jour et complété d'une bibliographie et de la localisation des œuvres. Plusieurs études ou biographies permettent d'aborder des personnages mal connus, méconnus ou trop connus, comme *La Fragilité de la politique selon Machiavel*, de Paul Valadier (Seuil, « Points/Essais »), *Krishnamurti ou l'insoumission de l'esprit* (Seuil, « Points/Sagesses »), *Léonard de Vinci*, d'Alessandro Vezzosi (Gallimard, « Découvertes »), *Descartes, bien conduire sa raison*, de Pierre Guenancia (Gallimard, « Découvertes »), ou encore *François Truffaut, les films de sa vie*, d'Annette Insdorf (Gallimard, « Découvertes »). Et pour en finir, au propre et au figuré, le *Code de déontologie médicale* (Seuil, « Points/Essais), de Louis René (ancien président du conseil de l'ordre des médecins), et *Le Droit de mourir* (Rivages Poche), de Hans Jonas, l'auteur du *Concept de Dieu après Auschwitz*, une réponse philosophique au problème de l'enthanasie.

Martine Silber

Le pap

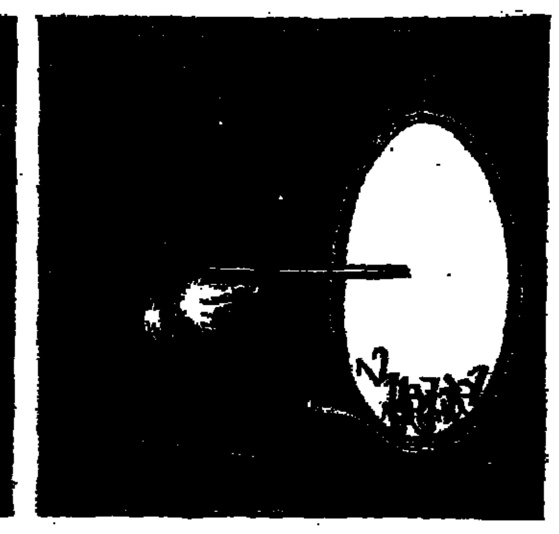
Rentrée de

Témoignages, inédits et grands « retours » marquent l'automne 96 : les souvenirs professionnels et civiques de Jean-Pierre Vernant (*Entre mythe et politique*, Seuil), un nouveau posthume de Norbert Elias (*Du temps*, Fayard) ou la nouvelle édition de *La France protestante* de Poujol et Dubief (Editions de Paris, octobre) devraient soulever moins de vagues que le cours de Lucien Febvre, *Honneur et patrie*, au cœur d'une polémique fameuse dans la chapelle braudélienne (Perrin). On pacifiera les consciences sinon avec le nouveau livre de Pierre Chaunu, au titre intimidant, *Trois millions d'années, quatre-vingts milliards de destins* (Hachette), avec l'*Histoire de l'écriture* de Louis-Jean Calvet (Plon), qui nous renvoie aux origines du temps historique.

Pour une fois, l'histoire ancienne n'a rien d'un parent pauvre : outre le volume à trois voix de Jean Bottéro, Jean-Pierre Vernant et Clarisse Herrenschmidt sur *L'Orient ancien et nous* (Albin Michel), on retiendra *Mémoire d'Ulysse, récits sur la frontière en Grèce ancienne* de François Hartog (Gallimard) et, versant mythologie, *La Mère des dieux* de Philippe Borgeaud (Seuil, octobre) et *La Grèce de l'imaginaire* de Richard Buxton (La Découverte), plus prometteur que le très discuté *Black Athéna, Les Racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, de Martin Bernal (PUF, novembre). Anniversaire oblige – celui de l'Ecole française d'Athènes –, l'archéologie n'est pas oubliée : Roland

هكذا من الأصل




Le pape, l'Europe et la « vache folle »

C'est entre actualité, commémoration et bilans qu'oscille la rentrée des documents. Une rentrée éditoriale marquée par la visite du pape en France, du 19 au 22 septembre. Côté polémique, Pierre Bergé brandit bien haut le drapeau laïc dans *L'Affaire Clovis* (Plon). Dominique Jamet avec *Clovis ou le baptême de l'ère* chez Ramsay, lui fait écho et réexamine de manière critique l'histoire du roi franc.

La personnalité de Jean Paul II fait l'objet, chez Plon, d'une biographie très attendue de Carl Bernstein (un ancien du *Washington Post* et l'un des journalistes du Watergate) et Marco Politi : *Sa Sainteté*. Gérard Leclerc, dans *Pourquoi veut-on tuer l'Eglise ?* (Fayard), s'interroge, sur l'âpreté avec laquelle, pense-t-il, les médias traitent l'institution catholique et le souverain pontife. Le même auteur publie chez Christian de Bartillat *Jean Paul II : le résistant*. Le sociologue Emile Poulat, dans *Le christianisme va-t-il disparaître ?* (Plon-Mame), analyse la désaffection des fidèles, tandis qu'Alain Besançon, dans *Les Trois Tentations de l'Eglise* (Calmann-Lévy) – actualisation d'un livre de 1978 – remonte le cours de la crise de l'Eglise jusqu'à 1789. Flammarion donne la parole à un des personnages centraux de la hiérarchie : le cardinal Joseph Ratzinger dans *Un tournant pour l'Europe* (octobre).

Religion toujours : deux personnalités du judaïsme s'expriment cet automne : l'ancien grand rabbin de France René Samuel Sirat, chez Nil, dans *La Tendresse de Dieu* et Gilles Bernheim, rival malheureux à l'élection de l'actuel grand rabbin Sitruk, et dont l'enseignement était jusque-là exclusivement oral : celui-ci publie son premier ouvrage (en principe en novembre), chez Calmann-Lévy. Il devrait être intitulé *Un rabbin dans la cité*.

L'Islam aussi alimente un fort courant éditorial. *Le Nationalisme arabe*, d'Olivier Carré, retrace la vie et la mort de l'utopie panarabiste. Un *Iran au XX[e] siècle*, de Jean-Pierre Digar, Bernard Hourcade et Yann Richard, est également prévu, en octobre, chez Fayard. La guerre civile en Algérie demeure aussi un thème fort avec *Une autre voix pour l'Algérie* de Louisa Hanoune, à La Découverte, dans lequel cette militante de gauche et féministe s'entretient avec une journaliste algérienne, Ghania Mouffok.

Autre conflit qui se réveille – ou ne s'éteint pas – celui du Moyen-Orient. En prévision de péripéties nouvelles dans la bataille pour Jérusalem, Actes Sud sort un *Jérusalem, une histoire politique*, de l'Israélien Meron Benvenisti, ancien maire adjoint de la ville sainte. Toujours chez Actes Sud, deux écrivains parlent d'un dialogue qui bat de l'aile et dont ils furent les initiateurs, le Palestinien d'Israël Emile Habibi (mort le 2 mai) et l'Israélien Yoram Kaniuk (*La Terre des deux promesses*, octobre). Bayard, qui lance une collection d'essais et de documents politiques, apporte sa contribution à ce puzzle compliqué en publiant simultanément une biographie d'Yitzhak Rabin, *La Mission inachevée*, de David Horovitz, un journaliste israélien de gauche, et *Arafat, la poudre et la paix*, de deux journalistes américains, Janet et John Wallach. Toujours en octobre, l'*Histoire secrète de la paix au Moyen-Orient* de Charles Enderlin et Danièle Enderlin (Stock).

AMÉRIQUES

Loin de l'Orient, le Mexique d'aujourd'hui comme d'hier – peut-être à cause de la guérilla du Chiapas – retient l'attention des éditeurs. *Poussières mexicaines* de Pino Cacucci, chez Payot (octobre), rassemble ainsi une trentaine de courts essais sur un pays à la recherche de ses racines ethniques, et *Le Mexique insurgé*, de John Reed, un témoignage sur la révolution mexicaine, paraît au Seuil en octobre. Enfin à l'approche des élections américaines quelques ouvrages auscultent les Etats-Unis : *Il était une fois l'Amérique* de Philippe Romon, chez Denoël, parti sur les routes rencontrer ce pays dans ses profondeurs, et *Le Complexe d'Hillary* d'Ulysse et Frédérique Gosset chez Lattès – portrait de la femme du président Clinton, et état des lieux de la révolution féministe et sociale promise par la première dame du pays, lors de l'élection de son mari.

Les questions religieuses, et particulièrement la figure de Jean Paul II, ainsi que les problèmes politiques et sociaux dans l'espace européen alimentent cette année un fort courant éditorial

Plus près de l'Europe, on annonce chez Fayard une biographie du chancelier allemand, une des première du genre, corédigée à la fois par un Français Jean-Paul Picaper et un Allemand, Karl Hugo Pruys : *Helmut Kohl* (octobre). C'est aussi chez Fayard que Henry Kissinger publie une histoire des relations internationales, de Richelieu jusqu'à l'après-guerre froide, sous le simple titre de *Diplomatie*. Autre personnalité de la vie internationale qui livre des souvenirs très attendus : l'ancien ministre des relations extérieures, Roland Dumas, dans *Le Fil et la Pelote* (Plon, octobre). Jacques Foccart, acteur plus secret des relations entre la France et l'Afrique, rend public en même temps que le deuxième tome de ses Mémoires – *Foccart parle*, tome II (Fayard, octobre)– son propre journal sous le titre *Rue de l'Elysée*. La première période couvrira les années 1965-1967. Enfin Elie Wiesel publie le deuxième tome de ses Mémoires *Et la mer n'est pas remplie* au Seuil.

Le 20 mars 1996, le ministre anglais de la santé annonçait que les scientifiques n'excluaient plus la transmission à l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine – mieux connu sous le nom de « maladie de la vache folle ». Voici déjà les premiers bilans des dégâts causés par cette nouvelle maladie. Celui de Martin Hirsch, directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris (PCH), et du médecin Philippe Duneton, lesquels tentent, dans *Malades de la vache folle* chez Balland (octobre), de démêler la part d'irrationnel et de certitudes que recèle l'épidémie, tandis que le sociologue Claude Fischler, dans *La Vache émissaire* chez Odile Jacob (octobre), annonce lire dans les peurs alimentaires des indices d'une crise plus globale, à la fois sociale et scientifique.

L'indépendance de la justice, la lutte anti-corruption seront à l'origine d'un appel conjoint lancé à Genève, le 1er octobre, par plusieurs magistrats en faveur d'un espace judiciaire européen lequel donnera lieu, chez Stock, à la sortie simultanée d'un ouvrage dont le titre n'est pas encore communiqué. Il rassemblera les contributions de sept juges européens, dont Renaud Van Ruymbeke, Bernard Bertossa, José Garzon et Luigi Colombo. L'avocat Edouard Valdman publie chez L'Harmattan *Pour une réforme de la cour d'assises*, une série d'entretiens avec des pénalistes comme Georges Kiejman, Henri Leclerc, Paul Lombard et Xavier de Roux.

La question de l'intégration sera abordée *via* l'autobiographie de Zaïr Kédadouche, ancien joueur de football du Paris FC, qui aujourd'hui travaille auprès d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration. Son *Zaïr le Gaulois* paraît en octobre chez Grasset (lequel éditeur envisage à plus long terme la sortie d'un nouvel ouvrage de Thierry Wolton, l'auteur du très dérangeant *Grand recrutement*). Sur le même thème paraît chez Gallimpard *Vie de famille, une lutte contre l'exclusion* de Thérèse Potekov et Maurice Titran.

Autre fait de société qui paraît provoquer l'intérêt conjoint des éditeurs : la bisexualité. Paraissent coup sur coup chez Gallimard un essai de Jean-Luc Hennig *Bi-de la bisexualité masculine* (octobre) et un *Bisexualité, le dernier tabou*, chez Calmann-Lévy (novembre).

A côté de l'intérêt suscité par les questions religieuses, l'économie pourrait presque faire figure de parent pauvre en cette rentrée, si l'on ne remarquait *L'Horreur économique* de Viviane Forrester (Fayard), dénonçant un système qui multiplie la foule d'hommes désormais tenus pour superflus ou encore *2001 l'Odyssée de l'Europe* du commissaire européen Yves-Thibault de Silguy (Albin Michel).

Nicolas Weill

Rentrée de classe pour l'Histoire

Etienne dirige l'ouvrage collectif *Cent cinquante ans de fouilles en Grèce* (Fayard), que l'on pourra compléter en Méditerranée occidentale par *La Grande Grèce : histoire et archéologie* d'Emanuele Greco (Hachette, octobre). Sous le titre *Le Savoir grec*, Jacques Brunschwig et Geoffrey Loyd proposent un dictionnaire critique sur la constitution de la connaissance dans la Grèce antique (Flammarion, octobre). Enfin, une importante synthèse de François Decret, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne* (Seuil, octobre), vient compléter cet ensemble.

Moins de rendez-vous forts en histoire médiévale, malgré le très attendu travail de John Boswell *Les Unions du même sexe dans l'Europe antique et médiévale* (Fayard, octobre) et, sur ces compagnons d'exclusion des homosexuels, *Les Bannis au Moyen Age* d'Hanna Zaremska (Aubier, octobre). Au rayon des ouvrages de référence, relevons *XIV[e] et XV[e] siècles : crises et genèse*, dirigé par Jean Favier (« Peuples et civilisations », PUF), et une passionnante « Nouvelle Clio », *Les Mentalités médiévales* d'Hervé Martin (PUF, octobre).

En marge de la poursuite de l'*Histoire artistique de l'Europe*, avec *La Renaissance* de Jean Delumeau et Ronald Lightbown (Seuil, octobre), on retient le difficile mais magnifique sujet de Pierre Béhar, *Langues occultes de la Renaissance : essai sur la crise intellectuelle de l'Europe du XVI[e] siècle* (Desjonquères, octobre). Le versant culturel des travaux sur l'Ancien Régime est particulièrement fréquenté cet automne avec *Les Académies en France au XVI[e] siècle* de Frances A. Yates (PUF, novembre) et, plus théorique, *Le Règne de l'Histoire. Discours historiques et révolutions XVII[e]-XVIII[e] s.* de Jean-Marie Goulemot (Albin Michel). Aussi dense, *L'Economie d'Ancien Régime* de Jean-Yves Grenier s'annonce comme un futur classique (Albin Michel), ce qu'aura du mal à devenir *Le Siècle de Louis XIV* de Pierre Goubert (Fallois, octobre), tant la référence à Voltaire peut écraser. Violences et passions avec *La Chasse sous l'Ancien Régime* de Philippe Salvadori (Fayard) ou, très attendu, *Ces merveilleuses possessions* de Stephen Greenblatt (Les Belles Lettres), analyse de la conquête du Nouveau Monde qui devait organiser les circuits de l'esclavage. On lira sur le sujet *L'Argent de la traite* d'Olivier Pétré-Grenouilleau (Aubier, octobre). Les coercitions politiques et religieuses du temps sont au cœur du nouveau travail de Barbara de Negroni, *Intolérances, Catholiques et protestants en France (1560-1787)* (Hachette). Un seul opus, enfin, sur la Révolution, *Détruire et conserver : le musée révolutionnaire* de Dominique Poulot (Gallimard, novembre).

Hormis l'approche classique de l'*Histoire de la Restauration* de Benoît Yvert et Emmanuel de Waresquiel (Perrin), l'époque contemporaine choisit les chemins de traverse et propose *La Culture de la haine* de Peter Gay sur l'Europe de 1815 à 1945 (Plon, octobre), *Du premier baiser à l'alcôve : la sexualité des Français au quotidien 1850-1950* d'Anna-Marie Sohn (Aubier, octobre) et, sage compromis entre ces emportements symétriques, *L'Ecole républicaine et les petites patries (1879-1940)* de Jean-François Chanet (Aubier). Notons encore une étude de Sophie Delaporte sur *Les Gueules cassées* (Noêsis, novembre) et celle de Jean-Marc Berlière, *Le Monde des polices en France XIX[e]-XX[e] siècle* (Complexe).

Synthétique ou choisissant ses zooms, l'histoire des peuples et des espaces, très pratiquée, sait surprendre aussi, avec, à côté des *Slaves* de Francis Conte (Albin Michel) et du *Japon : dictionnaire et civilisation* (Laffont, « bouquins », octobre), une subjective *Histoire de France en cent tableaux* de Jean Lacouture (Hazan) et une *Histoire du Tibet* de Laurent Deshayes (Fayard, octobre). Pour l'outre-Manche, une alternative entre une *Histoire de l'Angleterre* de Philippe Chassaigne (Aubier) et un gros plan de Bernard Cottret, *L'Angleterre du XVII[e] au XVIII[e] siècle* (PUF, novembre). Après une étape chez les Habsbourg (*Vienne Budapest 1867-1918*, « Mémoires », Autrement), un détour par l'Afrique s'impose avec Hélène d'Almeida-Topor (*Naissance des Etats africains*, Casterman, octobre) et Hendrik Lodewisk Wesseling (*Le Partage de l'Afrique*, Denoël).

Pour les usuels, outre la nouvelle édition du Mourre (*Dictionnaire encyclopédique d'Histoire* en cinq volumes, Bordas), mentionnons un *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, sous la direction de Lucien Bély (PUF, octobre), un *Atlas historique des villes de France*, dirigé par Jean-Luc Pinol (Hachette, octobre), et un prometteur *Atlas historique de l'Amérique du Nord* chez Autrement. Chez Belin, Gérard Noiriel s'interroge *Sur la « crise » de l'histoire*.

Des documents aussi, avec la chronique de *Jean le Bel, le Maître de Froissart*, éditée par Nicole Chareyron (De Boeck), une passionnante anthologie de mémorialistes du XVIII[e] siècle due à Florent Brayard et Arnaud de Maurepas (*Les Français vus par eux-mêmes*, Laffont, « Bouquins »), la *Correspondance de l'impératrice Joséphine* éditée par Maurice Catinat, Bernard Chevallier et Christophe Pincemaille (Payot, octobre) ou les *Mémoires de Talleyrand*, par Jean Tulard (Imprimerie nationale). Verdun et la Grande Guerre restent présents avec les *Carnets de guerre 1914-1918* d'André Mare, témoignage tant historique qu'artistique (Herscher, octobre).

Histoire de l'alimentation de Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari (Fayard) ou *Histoire des prédictions* de Georges Minois (Fayard, octobre), les éditeurs savent innover. Au Seuil, une nouvelle collection en quatre volumes, « Etre chrétien en France » ; les deux premiers fin octobre sont signés Noël-Yves Tonnerre pour le Moyen Age et François Lebrun pour l'Ancien Régime. Une autre aux PUF, « Les origines de l'Etat moderne », dirigée par Wim Blockmans et Jean-Philippe Genet.

Plus léger, le genre biographique réserve peu de surprises. Hormis un *Richard Cœur de lion* de John Gillingham (Noêsis, octobre), un face-à-face politique très « moderne », *Louis XI et Charles le Hardi* de Jean-Marie Cauchies (De Boeck) et l'*Elisée Reclus* d'Henriette Chaddak (Stock), nous sommes condamnés à l'Ancien Régime, avec, outre un élégant *John Law et la Régence* de Jacques Cellard (Plon), *Vincent de Paul* de Pierre Miquel (Fayard, octobre), *Duquesne* de Frédéric Hulot (Pygmalion), *Madame de Maintenon*, d'André Castelot (Perrin), *Louis XV* de Jean-François Chiappe (Perrin), *Philippe Egalité* d'Evelyne Lever (Fayard, octobre). *Joachim et Caroline Murat* de Michel Lacour-Gayet (Perrin). Poids lourds de la catégorie, *Nicolas II* d'Hélène Carrère d'Encausse (Fayard) et *Raspoutine* d'Henri Troyat (Flammarion, octobre) reforment un tandem connu.

La vraie surprise vient du secteur jeunesse, où les plus grands médiévistes viennent partager leur savoir : tandis que Jacques Le Goff donne au Seuil une *Europe racontée aux jeunes*, Pierre Riché présente *Charlemagne* chez Perrin. Une rentrée de classe en somme.

Ph.-J. C.

Des mythes qu'on abat

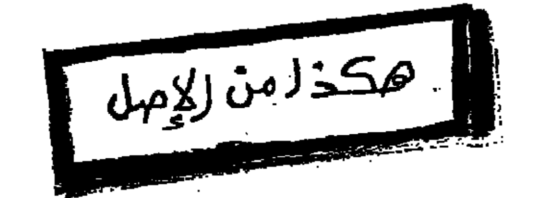
Délaissant le rituel du cinquantenaire (celui de la deuxième guerre mondiale ayant été largement épuisé), les ouvrages d'histoire contemporaine retrouvent le rythme de la recherche et de l'ouverture des archives, dans l'ancien bloc de l'Est notamment.

Collaboration, régime de Vichy, Résistance, continuent à constituer un centre d'intérêt puissant, même si les réinterprétations d'ensemble, comme *Le Double-jeu du Maréchal*, du général Maurice Schmitt (aux Presses de la Cité), laissent plutôt place aux monographies comme celle du chercheur américain John Sweets, qui se penche sur *Clermont-Ferrand à l'heure allemande* (Plon).

Pour les années 30, Robert Paxton, livre un nouvel ouvrage consacré au fascisme en France : *Le Temps des chemises vertes* (Le Seuil, octobre), et Edward Behr un *Grand Désastre de la prohibition américaine* (Plon).

Mais à coup sûr, c'est du « froid » que viendront les événements de la rentrée, avec, en novembre au Seuil, la publication de deux biographies : celle d'Eugène Fried par Annie Kriegel et Stéphane Courtois, représentant de l'Internationale communiste en France à l'époque du Front populaire, et un ouvrage de Karel Bartosek, *Prague-Paris-Prague 1948-1968*, qui, à partir d'archives exhumées dans l'ancienne capitale de la Tchécoslovaquie, jette un regard iconoclaste sur un certain nombre de personnalités, Arthur London par exemple (Lise London publie par ailleurs au Seuil un *Printemps des camarades*).

N. W.



« L'étrangeté radicale de la barbarie nazie a paralysé une génération d'intellectuels »

Maître de l'école de Constance, Hans Robert Jauss fut officier dans la Waffen-SS. Il explique à l'historien Maurice Olender le silence des universitaires allemands compromis avec le IIIe Reich

« Qu'est-ce qui vous a incité, en octobre 1939, à vous engager volontairement dans la Waffen-SS ?

– Avant d'en venir à l'histoire d'un jeune allemand qui avait dix-sept ans au début de la guerre, j'aimerais rappeler qu'il y a au moins trois manières de comprendre l'histoire : celle qui se déroule au présent quand on s'y trouve engagé comme acteur ; celle où on se trouve plongé passivement, voire comme témoin. Enfin, il y a l'histoire qui a eu lieu et est devenue un objet de réflexion. Quand on tente de cerner son propre passé, ces trois niveaux peuvent se chevaucher, mais c'est la recomposition par le souvenir qui l'emporte.

» Ce qui m'a décidé à entrer dans la Waffen-SS n'était pas vraiment une adhésion à l'idéologie nazie. Fils d'instituteur, appartenant à la petite bourgeoisie, j'étais un jeune homme qui voulait se conformer à l'air du temps. Cela dit, ma lecture du *Déclin de l'Occident* de Spengler, un auteur interdit par les nazis, m'avait rendu sceptique à l'égard de l'empire hitlérien. Mais avec d'autres futurs historiens – je pense à mes amis Reinhart Koselleck et Arno Borst –, nous avions en commun la volonté de ne pas rester à l'écart de l'actualité : il fallait être présent sur le terrain, là où l'Histoire se faisait, en participant à la guerre. A nos yeux, le contraire eût été une fuite, une manière de s'enfermer dans une attitude esthétique pendant que nos camarades de classe risquaient leur vie.

» S'engager dans la Waffen-SS à dix-sept ans, devenir chef d'une compagnie à dix-huit ans, être responsable de plus d'une centaine d'hommes, telle a été ma vie quotidienne pendant la guerre. Mon expérience était alors cloisonnée et l'horizon restreint : j'ai souvent appris seulement après coup quelle avait été la bataille à laquelle j'avais participé. Ce qui s'était vraiment passé, je ne l'ai découvert qu'à la fin de la guerre, avec horreur. Le but était de survivre avec mes hommes, là où je me trouvais, sur le front de l'Est. Pas de place ici pour l'idéologie. Ni d'ailleurs pour l'héroïsme ; ce qui nous soutenait était une intelligence de la survie.

» A ce propos me revient l'anecdote qui se racontait alors. « *Sous notre dictature nazie, il y a trois possibilités : si on est intelligent et au parti, on n'est pas sincère ; si on est sincère et intelligent, on n'est pas au parti ; si on est sincère et au parti, on n'est pas intelligent.* » Tel était notre état d'esprit, qui témoigne bien du cynisme qui régnait alors.

« "Que cela suive ainsi son cours, voilà la catastrophe", écrivait Walter Benjamin. Autrement dit, la catastrophe n'est pas un événement apocalyptique, une rupture ; elle résulte de ce à quoi tout le monde participe, ne fût-ce que tacitement »

– Que s'est-il passé pour vous quand l'Allemagne a été libérée du nazisme ?

– Prisonnier de guerre, ce qui a le plus compté pour moi, ce fut le tribunal militaire international de Nuremberg. Parce que c'est grâce à celui-ci que nous avons pu être informés précisément des faits et prendre ainsi la mesure de l'horreur absolue commise par l'Allemagne nazie. C'était aussi pour nous l'espoir que désormais les atrocités commises pendant les guerres, et touchant aux droits de l'homme, seraient toujours jugées par des tribunaux internationaux... ce qui, hélas, n'a pas été le cas. On espérait, comme le pensait Kant, qu'un crime contre l'humanité commis sur quelque point que ce soit du globe serait justiciable dans tout autre lieu du monde. Si, depuis 1945, des crimes contre l'humanité ont existé, et s'ils sont, en tant que tels, passibles de jugements internationaux, je ne pense toutefois pas qu'il faille imaginer des équivalences historiques entre les massacres : chacun d'eux conserve sa spécificité dans l'horreur et la comparaison ici obscurcit plus qu'elle ne peut éclairer l'histoire. Cela dit, les crimes du régime nazi dépassent absolument tout ce qui est imaginable dans une nation civilisée.

– Après avoir été jugé et libéré, vous arrivez à l'université de Heidelberg...

– Nous sommes alors en 1948. Avec d'autres, nous avions une volonté de mutation radicale dont témoigne la revue *Die Wandlung* (« Le Changement »), où nous pouvions lire, notamment, des textes de Karl Jaspers et de Hannah Arendt. Et si l'enseignement portait sur Heidegger, nous étions bien plus enthousiasmés par Sartre. Nous voulions créer, dans une nouvelle Allemagne européenne, une société dont la culture empêcherait, à tout jamais, la renaissance des idées nationalistes qui avaient conduit l'Allemagne à cette abjection qui fut aussi une forme extrême d'avilissement de soi et d'autrui.

– Il existe une énorme bibliographie sur la deuxième guerre mondiale, en Allemagne comme ailleurs, de très nombreuses études d'historiens, de sociologues, de psychologues sur les crimes commis par les nazis. Mais comment expliquer que de grands universitaires allemands compromis avec le nazisme se soient tus sur leur passé, n'aient rien pu dire, ou si peu, aux générations d'étudiants qui se sont succédé depuis plus d'un demi-siècle ?

– Il m'est difficile de parler du silence de mes maîtres, de Heidegger ou de Gadamer. Les exceptions furent en effet plutôt rares. Outre Jaspers et les textes de la revue *Die Wandlung*, il faut chercher des auteurs comme le grand philologue marxiste Werner Krauss pour entendre quelques voix isolées. Karl Löwith parle bien du silence de Heidegger. Dans ses témoignages, Löwith dit combien les séminaires de Heidegger, au tout début des années 30, avaient poussé loin la destruction de la métaphysique, au point de se trouver à deux pas de ce que l'idéologie nazie allait devenir (1). Si nos maîtres furent en effet silencieux, notre génération en a néanmoins tiré une leçon qui fut aussi notre devise : « *Plus jamais Auschwitz, plus jamais Hiroshima.* »

– Pouvez-vous en dire plus sur ce silence d'une génération ?

– Le silence est sans aucun doute lié ici à un refus de comprendre ce qui est inhumain. Leo Spitzer nous a éclairé sur ce phénomène, dans un article sur « Le propre et l'étrange », publié également dans *Die Wandlung*. Spitzer se demande pourquoi les universitaires allemands, qui ont tant contribué à légitimer le nazisme, ont eu, après la guerre, tant de peine à parler de ce qui s'était passé. Comme si l'inhumanité incompréhensible des crimes commis par ce régime enfermait ceux qui en furent, à quelque titre que ce soit, acteurs ou témoins, dans un mutisme total. L'étrangeté radicale de la barbarie nazie a ainsi paralysé une génération d'intellectuels, les confinant dans la passivité, dans une inertie mentale, littéralement dans la stupidité – si tant est que la stupeur rende muet.

» Dans mon dernier livre (2), j'ai essayé de parler de l'acte de compréhension qui est lié à une « libre volonté » (*Freiwilligkeit*). En effet, on ne peut arriver à la compréhension ni par la force, ni par la réglementation, ni même par une argumentation logique : comprendre quelque chose ou quelqu'un implique un assentiment. Il me faut donc refuser la compréhension de ce que je ne saurais approuver moralement. Pour moi, cette « libre volonté » que suppose toute compréhension est un dernier recours à l'humanisme. Car si on peut tout comprendre, on peut tout pardonner, ce qui est irrecevable. On ne peut pas comprendre le génocide commis par les nazis parce que le comprendre serait une manière de l'approuver : s'il faut donc continuer à recenser et à étudier les faits pour montrer jusqu'où ont pu conduire les mécaniques du Reich nazi, il faut refuser de les comprendre.

» Dans ce contexte, il me semble périlleux d'admettre les analyses historiques dont la sophistication consiste à tout expliquer pour finir par tout comprendre et même trouver des « raisons suffisantes » à l'avènement de la dictature nazie. Imaginer que la morale ne doive jouer aucun rôle dans l'étude du passé me paraît d'une grande naïveté et il faut être bien positiviste pour croire à la toute puissance des analyses historiques ou sociologiques.

– Pour revenir au silence des universitaires compromis avec le nazisme, croyez-vous qu'il y ait un lien entre une dette sans fin à l'égard des victimes – cette « culpabilité morale » que Jaspers considérait comme « inexpiable » – et l'empêchement de penser ?

– Oui, sans doute, un lien avec la culpabilité mais aussi avec la honte. Voilà pourquoi je ne comprends pas qu'il n'y ait jamais eu chez Heidegger et d'autres maîtres de sa génération ni culpabilité ni honte. Ce refus d'examiner son passé concerne également Jünger. Pour les gens de mon âge, il n'a pas été un modèle lorsqu'il glorifiait une esthétique de la guerre. Encore dans des entretiens récents, Jünger ne prend aucune distance critique par rapport à ses années de guerre. Je ne m'explique pas mieux la mode récente du juriste Carl Schmitt : catholique militant et grand dignitaire nazi, il fut aussi un antisémite sans repentir dont les écrits ont même trouvé d'excellents éditeurs en France. Pourtant, dès 1935, Karl Löwith avait fait une analyse lucide de la pensée théorique de cet homme sans scrupule (3).

– Vous parliez d'une génération entre la honte et la culpabilité ?

– Pour en dire plus sur ce qui touche ici à la culpabilité et à la honte, il vaut la peine de rappeler qu'en allemand, comme en beaucoup d'autres langues, *Scham*, la honte, signifie aussi la pudeur. Et dans le silence, il peut aussi y avoir de la pudeur. Mais il faut souligner qu'assumer entièrement une culpabilité n'efface en rien la honte et le silence qui peuvent s'ensuivre. On ne peut pas compenser, ni racheter l'irréparable.

» D'un tel sentiment de « honte nationale inévitable », dont parle Jaspers, y compris pour ceux qui n'ont commis aucune action criminelle, peuvent résulter deux attitudes : soit l'on ne fait plus rien, sinon se morfondre et quelquefois même se complaire dans une indignation vertueuse ou une autoaccusation gratuite parce que cela n'a aucun sens de s'instaurer en juge, ni même en juge de soi-même ; soit on s'efforce de transformer la culpabilité et la honte par une action commune qui permette de sortir d'un passé mortifère. Quant à moi, je me suis efforcé de réformer la structure surannée de l'Université allemande. En créant le groupe « Poetik und Hermeneutik » en 1963, avec Hans Blumenberg et quelques autres amis, je me suis aussi lancé dans un projet intellectuel contrecarrant toute velléité de retour à l'idée de nationalité ou de race comme vecteurs signifiants dans les sciences humaines.

– Y a-t-il une idée, une vision du monde qui vous a particulièrement marqué ?

– Peut-être la phrase de Walter Benjamin, « *Dass es so weiter geht, das ist die Katastrophe* » (« *Que cela suive ainsi son cours, voilà la catastrophe* »). Autrement dit, la catastrophe n'est pas un événement apocalyptique, une rupture ; elle résulte de ce à quoi tout le monde participe, ne fût-ce que tacitement. L'inertie, le fait que tous concourent passivement au même mouvement sans s'y opposer, voilà ce qui conduit à la catastrophe : c'est alors que la barbarie nazie fit irruption au sein même de la culture. La prise de pouvoir par Hitler n'était pas une nécessité inhérente à l'Histoire, pas plus que l'antisémitisme n'est consubstantiel à l'Allemagne. Je n'accepte pas l'idée d'une providence ni d'un destin naturel qui serait historique.

– Si un éditeur vous invitait à écrire vos « Mémoires », à parler de la honte et du silence d'une génération d'intellectuels compromis avec l'Allemagne nazie... ?

– Peut-être cela aurait-il du sens, puisque j'ai le sentiment, aujourd'hui, d'une compréhension après-coup de choses qui, sans être entièrement ensevelies dans le silence, ne m'apparaissaient pas aussi distinctement. Et pourtant, je sais, nous savons tous, que les souvenirs s'estompent. Déjà, prisonnier de guerre, je me rendais compte que ma mémoire pouvait être trompeuse. Il faudrait donc écrire ses « Mémoires » contre ses souvenirs.

» Il y a autre chose encore. Mes lettres de jeunesse, envoyées du front, longtemps je n'ai pas pu les relire. Lorsque je les ai enfin relues, je me suis étonné d'un jeune homme devenu étrange, dans lequel je ne pouvais pas me reconnaître. Pour raconter mon passé au présent, il me faudrait donc trouver un discours brisé.

» De toutes les biographies lues récemment, une seule me paraît convaincante. Il s'agit d'*Enfance* de Nathalie Sarraute. Dans ce beau livre, un dialogue se noue entre le moi qui raconte des épisodes de son passé et une autre voix qui ne cesse de l'interpeller, de sorte que toute idéalisation du souvenir est évitée. Entre question et réponse, le vécu apparaît dans sa contingence inépuisable. »

Propos recueillis par Maurice Olender

(1) Karl Löwith, *Ma vie en Allemagne avant et après 1933*, Hachette, 1988, pp. 76-79.
(2) *Wege des Verstehens* (*Les Chemins de la compréhension*), W. Fink Verlag, 1995.
(3) *Der Mensch in Mitten der Geschichte* (*L'Homme au milieu de l'Histoire*), Stuttgart, J. B. Metzler, 1990, pp. 19-48. Voir aussi, à propos de Carl Schmitt, Jürgen Habermas, *Continuités allemandes*, *Liber 18*, juin 1994, supplément de *Actes de la Recherche en sciences sociales* nº 103, pp. 8-11.



FRANZIS VON STECHOW

Jauss dans la Waffen-SS

[illegible]

●●●

A lire également

Parmi les volumes consacrés aux relations de Heidegger et du nazisme, on rappellera les ouvrages de Victor Farias, *Heidegger et le Nazisme* (Verdier, 1987), de Hugo Ott, *Martin Heidegger. Eléments pour une biographie* (Payot, 1990), de Philippe Lacoue-Labarthe, *La Fiction du politique* (Christian Bourgois, 1988), de Dominique Janicaud, *L'Ombre de cette pensée* (Jérôme Millon, 1990), et la traduction française des *Ecrits politiques* de Martin Heidegger présentée et annotée par François Fédier (Gallimard, 1995).

Pour commencer à comprendre les relations entre le philosophe et celle qui fut son étudiante, on se reportera au livre d'Elzbieta Ettinger, *Hannah Arendt et Martin Heidegger* (Seuil, 1995), ainsi qu'aux correspondances de Hannah Arendt traduites en français cette année, celle avec Jaspers (1926-1969) publiée chez Payot et celle avec Mary McCarthy éditée chez Stock.

De Karl Jaspers, il convient de lire *La Culpabilité allemande*, texte paru en Allemagne en 1947, traduit par Jeanne Hersch en français et publié en France en 1949, et réédité en 1990 avec une préface de Pierre Vidal-Naquet (Editions de Minuit).

Un témoignage extrêmement éclairant sur la vie universitaire et intellectuelle des années 30 en Allemagne est l'ouvrage de Karl Löwith, *Ma vie en Allemagne avant et après 1933* (Hachette, 1988).

Signalons enfin que les éditions Gallimard annoncent pour novembre la parution de la correspondance de Heidegger avec Karl Jaspers

L'œuvre et son public

Traduit en une vingtaine de langues, *Pour une esthétique de la réception* de Hans Robert Jauss paraît chez Gallimard en 1978 (1). Dans sa préface, Jean Starobinski dit « *l'incomparable ampleur de l'expérience littéraire de Jauss* », soulignant la dimension historique et sociale de ses analyses, appliquées tant à la littérature française qu'allemande – de sa thèse sur Proust à ses études sur Diderot, Baudelaire, Flaubert ou encore Charles Perrault.

Ce qui a rendu Jauss et l'école de Constance célèbres, c'est l'importance accordée non plus au couple traditionnel formé par l'auteur et son œuvre, mais à la relation dynamique existant entre le livre et son public – ce « tiers état » longtemps passé sous silence. Pour Jauss, c'est précisément « la réception » d'une œuvre par le public qui lui confère son sens, soumis dès lors aux variations du temps. Cette « théorie de la réception » présuppose une expérience esthétique qui fonde les activités de production, de réception et de communication de l'art (2).

Le concept d'« horizon d'attente » – ce que le grand public peut imaginer et « attendre » à propos d'un ouvrage, quelquefois avant même sa publication – suppose également pour Jauss un terrain commun entre l'auteur – dont l'œuvre implique par ailleurs également une « attente » – et son lecteur ordinaire. L'histoire littéraire rejoint ici une sociologie historique de la connaissance.

S'inspirant de Husserl, de Benjamin, de Sartre et de Gadamer, les formulations de « l'esthétique de la réception », dont Jauss exposait les principes fondamentaux en 1967, ont marqué durablement, aux Etats-Unis comme en Europe, les disciplines littéraires, mais aussi le travail des historiens.

M. O.

(1) A présent dans la collection « Tel », nº 169.
(2) Cela a été exposé dans les deux derniers ouvrages de Jauss : *Ästhetische Erfahrung und literarische Hermeneutik*, *Francfort*, Suhrkamp, 1982 (certains chapitres de ce livre sont traduits dans *Pour une herméneutique littéraire*, Gallimard, 1988) ; Wege des Verstehens (« Les Chemins de la compréhension »), Munich, W. Fink, 1994.

هكذا من الأصل

la chronique
de Roger-Pol Droit

L'oubli de l'humain

Heidegger aurait trouvé « admirables » les mains de Hitler. Rien dans sa pensée ne l'a empêché de s'engager au côté des nazis en 1933, ni de faire silence après la guerre



HEIDEGGER ET SON TEMPS
de Rüdiger Safranski.
Traduit de l'allemand
par Isabelle Kalinowski,
Grasset, 480 p., 189 F
(en librairie le 10 septembre).

Juste une phrase qui ne passe pas, une de celles – il y en a tant – qu'on préférerait n'avoir pas lues, dont on aimerait mieux qu'elles n'aient pas été dites. En *juin 1933*, le philosophe Karl Jaspers rend visite, pour la dernière fois, à son collègue Martin Heidegger. Depuis le mois d'avril, ce dernier est recteur de l'université de Fribourg et membre du Parti national-socialiste. Jaspers : *« Comment un homme aussi inculte que Hitler pourra-t-il gouverner l'Allemagne ? »* Heidegger : *« La culture ne compte pas (...). Regardez donc ses admirables mains ! »* Un homme de pensée, s'il ne plaisante pas, peut-il dire cela ? On admettra volontiers bon nombre des évidences soulignées par les disciples de Heidegger, depuis bientôt dix ans que la polémique s'est rouverte à propos de sa compromission avec le nazisme. Qu'il s'est représenté Hitler selon ses vœux plutôt que selon la réalité. Qu'il n'avait pas, vraiment pas, la tête politique. Qu'il a quand même fini – plus ou moins tard, plus ou moins fort, selon les versions – par reconnaître son erreur. Que les nazis de 33 ne sont pas ceux de 44, etc. *« Admirables mains »* n'en demeure pas moins une formule obscène.

Elle signe la démission du jugement, l'irresponsabilité, l'esthétisme bon marché – traits déconcertants chez un homme réputé si fin. Admirer les mains de Hitler : l'irrationalisme et l'inhumain temporairement triomphent. Cette fascination n'est pas un trait isolé. Elle caricature une attitude se retrouvant chez Heidegger à d'autres propos. La nouvelle biographie qui lui est consacrée permet de mieux saisir la disposition générale du penseur envers la vie. Le livre n'apporte pas de faits nouveaux concernant son existence, mais il éclaire la forme singulière de piété qui l'habitait. Celle-ci est malaisée à définir, car elle est dépourvue d'objet clairement déterminé. *« L'expérience de l'être,* note Rüdiger Safranski, *vise un rapport* pieux *à l'être : fervent, méditatif, plein de gratitude, de respect et de sérénité. »* Cette piété ne s'inscrit pas dans le cadre d'une religion instituée. Elle ne s'adresse à *personne*, ne vénère *rien qui* soit, mais se révèle insistante, lancinante, omniprésente, comme si elle craignait toujours d'être insuffisante, de ne pas sonner juste, de rater ce qu'elle attend, sans être en mesure de dire quoi.

Voilà donc, diront ceux qui prétendent savoir, une pensée incommensurable réduite à une psychologie de bazar ! Faudrait-il, pour mieux honorer la pureté de la pensée, se détourner tout à fait de la vie du penseur ? On se contenterait alors, pour tout philosophe, de ce qu'un jour Heidegger dit lui-même à propos d'Aristote : *« Il naquit, travailla et mourut. »* Si l'on accepte au contraire que la biographie ne soit pas dépourvue de sens, il faut consentir aux méandres de l'enfance et des affects. Il faut accepter que le démontage des concepts ne soit pas sans lien – le plus souvent obscur, incertain, indémontrable – avec des rivalités imaginaires, des fantasmes, des histoires de sexe. Comment démêler, dans la piété heideggérienne, la part qui revient à l'Eglise ? Le père sacristain, le petit Martin enfant de chœur à Meskirch – *sa bourgade natale*, où il fut enterré, et où il assista à la messe, à chaque fois qu'il y revint –, le curé lui permettant d'entamer des études, le jeune séminariste qui doit à la générosité des institutions catholiques de pouvoir poursuivre ses recherches en pays protestant... cela fait de longues années. Qu'advint-il de cette piété, jusqu'alors religieuse, au cours de la crise de 1911 ? On sait en fin de compte peu de chose de cet épisode, sauf qu'il conduisit le jeune homme – vingt-deux ans – à *renoncer à la prêtrise comme* à la théologie.

L'abandon final du catholicisme par Heidegger, en 1919, n'est pas encore élucidé. Il s'agit bien d'une rupture, d'un choix définitif de la philosophie pour elle-même. Mais comment la piété fut-elle alors travaillée, transposée ? Etait-ce seulement par ironie que le jeune maître dit un jour à ses étudiants, pour expliquer son mutisme sur la portée religieuse des questions abordées : *« Nous honorons la théologie en gardant le silence à son sujet »* ? A partir de sa première période d'enseignement, à Fribourg puis à Marbourg, on peut suivre son débat avec la logique d'Aristote, sa prise de distance envers Husserl, sa réappropriation des Grecs. Ce cheminement coïncida avec la genèse d'*Etre et temps*, le livre de 1927 qui fit connaître dans le monde entier le nom du professeur (1). Sans doute ces années charnières virent-elles aussi, de plus en plus, se lier la question de l'être et celle du néant. Ce dernier devint pour Heidegger la matrice de l'étant dans son ensemble.

L'homme est *« sentinelle du néant »*, *« le néant est originairement le même que l'être »*, dit ce penseur qui espéra dépasser le nihilisme et se montra fasciné par le retrait, l'absence, l'attente, le rien, la promesse d'une *parole à venir. Il se pourrait* qu'en approfondissant l'analyse du nihilisme pour mieux s'en échapper il n'ait fait que le renforcer (2).

Quel rapport avec les mains de Hitler ? Avec l'engagement de Heidegger, un temps, au côté des nazis ? Avec son silence obstiné après la guerre, tant sur sa propre conduite que sur l'horreur du siècle ? Comment tout cela se combina-t-il avec la vie conjugale auprès d'Elfride, dont l'antisémitisme est patent, et la passion d'une vie pour Hannah Arendt ? Questions qui ne se règlent pas en trois phrases. Le livre de Rüdiger Safranski *les* pose à nouveau, sans proposer de solution.

Vouloir trouver quel élément de sa pensée conduisit Heidegger aux côtés des nazis est sans doute une impasse. Il importe plus de souligner que sa philosophie n'a pas été en mesure d'empêcher son adhésion. Le fait est que rien, philosophiquement, ne le dissuada de soutenir Hitler en 1933. Il ne participa certes pas aux violences antisémites, il ne les approuva même pas, mais il sut s'en accommoder et parvint à fermer les yeux, apparemment sans trop de difficultés. Aucune contrainte éthique ne le porta non plus à prendre en compte, après-guerre, la responsabilité allemande : il continua à considérer que seul le règne planétaire de la technique était radicalement détestable, et que le nazisme n'en était qu'un avatar, sûrement déplorable, mais au fond ni totalement singulier ni réellement évitable.

Il a manqué à son horizon – curieusement clos sur la célébration de l'ouvert et la préparation indéfinie d'une extase à venir – une appréciation lucide des places respectives de la pensée et de l'histoire politique. Le cours du monde, quand on suit Heidegger, paraît suspendu à quelque événement occulte, dépendant de mutations souterraines dont seuls quelques-uns connaîtraient le fin mot. Ces géants se salueraient de loin en loin par-dessus les siècles. La foule, l'histoire, les guerres, les sciences, la diversité des cultures, leurs rencontres, les changements économiques, sociaux, intellectuels ne seraient que poudre aux yeux.

Le regard du penseur ne serait pas dupe de ce miroitement illusoire : *« Le public mondial et son organisation ne sont pas le lieu où se décide le destin de l'être humain. »* La phrase, « admirable » en son genre, figure dans une lettre adressée par Heidegger à Karl Jaspers en juin 1949. Dans une note rédigée par ce dernier à la fin de sa vie, le vieux philosophe, qui s'était efforcé de conduire la réflexion sur la culpabilité allemande, écrivit simplement : *« Alors que je cherchais en vain des hommes qui attacheraient une importance aux spéculations éternelles, je crus en rencontrer un. C'était le seul. Cet homme était mon ennemi, en toute civilité. Car les puissances que nous servions étaient inconciliables. Il apparut bientôt que nous ne pouvions plus nous parler. »*

---

(1) Différents aspects de l'évolution de la pensée heideggerienne pendant cette période sont analysés dans les actes du colloque organisé par Jean-François Marquet, édités par Jean-François Courtine, *Heidegger 1919-1929. De l'herméneutique de la facticité à la métaphysique du* Dasein. Vrin, coll. « Problèmes et controverses », 238 p., 160 F.

(2) Voir à ce sujet le chapitre intitulé « Heidegger et le nihilisme » dans le très intéressant livre de Denise Souche-Dagues, *Nihilismes*, qui vient de paraître (PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 264 p., 148 F.)

L'université, la barbarie et la mémoire

Avoir vingt ans à Heidelberg, dans les années cinquante, c'était se heurter au mutisme des maîtres. Comment revint la mémoire ? Et que faire pour combattre la montée actuelle de l'indifférence

« Tu frémiras d'horreur si je romps le silence. » Le silence de Phèdre est une barrière contre l'horreur. Mais c'est l'horreur qui rend le silence épais comme de la glace.

Quand j'avais vingt ans, en 1956, nos professeurs à Heidelberg gardaient un silence complet sur leur rôle dans un monde du désastre. Quel était donc le désastre dans la catastrophe des douze ans du IIIe Reich ? C'était que l'Université, *lieu des Lumières, des humanités*, bref de la culture et de la science, ne s'était pas opposée à la barbarie qui s'affirmait chaque jour davantage. De ce désastre, il n'était plus question. Comme si l'abîme s'était clos en dévorant le monstre, rien ne rappelait plus ce qui n'avait peut-être été qu'un mauvais rêve.

Même dans une publication comme *Die Wandlung* (« Le Changement »), qui se voulait le lieu d'un renouvellement radical, le mythe de l'« heure zéro » empêchait en quelque sorte une prise de conscience de ce qui l'avait précédée. Quand Hannah Arendt, *en 1948*, y publie un essai sur la terreur des *Konzentrationslager* (les camps de concentration), cette réflexion demeure sans écho, sinon précisément l'écho du silence. C'est sans doute cette même surdité qui explique que *Die Wandlung*, fondée en 1945, *cesse déjà de* paraître en 1948. Mais dans cette même revue, Ernst Robert Curtius publie en 1946 une préface écrite pour son livre *Littérature européenne et Moyen-Age latin* –, préface que l'auteur choisira finalement de ne pas *laisser en ouverture de son ouvrage*. Dans ces pages, Curtius dit sans détour sa fascination pour l'Empire allemand, successeur de l'Empire romain, en se servant d'une formule de Nadler célébrant *« la communion millénaire de la culture germano-romaine »*. Mais ici, nulle allusion à l'axe entre Berlin et Rome ni aux fantasmagories impériales qui l'animaient. Telle fut donc, après la guerre, la position d'un *des grands intellectuels allemands* : la conscience du désastre ne l'effleurait pas.

En peu de temps, l'Université retrouvait ainsi son ancienne dignité, ses vieilles formes académiques, sa « normalité ».

Y avait-t-il une seule voix, au début de mes études, pour parler du rôle joué par l'Université dans le « système » national-socialiste ? Non.

« De nobis ipsis silemus. » Ce silence est devenu une devise *de la science moderne* et *« objective »*. Kant s'est servi de ce mot de Bacon en exergue à sa *Critique de la raison pure*. Parler de soi, se confesser, dire la honte d'une institution de l'intelligence qui n'avait pas eu la force d'imposer sa voix et était, disons-le, *souvent opportuniste* et même collaborationniste, *tout cela n'aurait pas été de* « bon ton académique ». L'ordre du discours universitaire se veut science, donc silence sur soi, silence aussi sur l'institution elle-même. Par ailleurs, il est vrai qu'assez vite les spécialistes se mettaient au travail pour donner, avec une objectivité impassible, une présentation des « faits » relatifs à *l'Allemagne nationale-socialiste*. Mais ce discours académique de l'historiographie professionnelle ne cachait qu'un silence profond. La devise de l'effacement du moi devant l'objectivité de la science masquait, le plus souvent, un autre silence, celui devant l'horreur.

Pourtant, l'ambivalence du silence ne s'arrêta pas là. La honte, même silencieuse, peut se transformer en énergie créatrice de nouveaux projets. En *effet*, la *situation* de l'Allemagne, après la dernière guerre mondiale, ne peut pas être comparée à ce qui s'est passé après la guerre de 1914-1918. La foi dans une Europe de la civilisation est désormais une force politique bien réelle, et au*jourd'hui, grâce notamment* aux universités, nationalisme et ra*cisme ne sont plus en vigueur* dans les sciences humaines. Nous ne sommes plus au temps de ces dialogues franco-allemands marqués par une courtoisie crispée, comme ce fut le cas dans l'entre-deux-guerres, aux Décades de Pontigny (devenues depuis de Cerisy), où Curtius défendait *« son Allemagne »*.

Mais si la solidité des relations franco-allemandes paraît à présent évidente aux yeux de tous, il ne faut pourtant pas sous-estimer les effets néfastes de ce silence académique sur ce *que furent les années 1933-1945*. Le silence figé de ceux pour qui la Libération de 1945 fut le moment d'un recommencement risque, aujourd'hui, de se perdre dans l'indifférence. Voilà pourquoi il n'y a pas de normalité possible là où le silence n'a jamais pu devenir parole publique.

Plus encore que les deux Allemagnes sorties de la guerre, l'Allemagne réunifiée d'aujourd'hui a du mal à saisir son identité, qu'elle ne pourra trouver que si elle ne refoule pas son époque la plus noire. Le temps du IIIe Reich ne peut être effacé, il doit faire partie de l' *histoire allemande*.

Tant que le désastre créé par le nazisme reste présent dans la mémoire, il peut être banni, et donc interdit d'avenir. Une mémoire collective allemande où le silence aurait produit l'oubli et l'indifférence rendrait caduque toute responsabilité historique – celle qui regarde le passé comme celle qui concerne l'avenir.

Karlheinz Stierle.

Né en 1936, Karlheinz Stierle est professeur à l'université de *Constance, où il a succédé en 1988 à Hans Robert* Jauss à la chaire de littératures romanes. Auteur de livres sur Pétrarque et sur Nerval, il a été invité au Collège de France en mars 1996 : ses leçons portaient sur « Paris, son mythe et son discours », sujet également de son dernier livre, *Der Mythos von Paris* (Carl Hanser Verlag, 1993, 990 p., à paraître en traduction française chez Diderot éditeur).



هكذا من الأصل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Et si l'on supprimait l'impôt sur le revenu ?

J'ACCUSE L'IMPÔT SUR LE REVENU
de Bernard Maury.
Calmann-Lévy, 187 p., 82 F

S'il existait un concours Lépine des idées économiques, nul doute que les fiscalistes se trouveraient au rang des vainqueurs. Et, en cette rentrée où l'on parle une fois encore de réformer l'impôt sur le revenu, le premier prix irait à René Maury, qui propose de le supprimer purement et simplement.

Encore qu'il s'agisse d'une vieille idée. Comme l'auteur le fait remarquer lui-même, elle a été défendue déjà plusieurs fois par des auteurs de gauche comme de droite. Et de citer pêle-mêle le socialiste suédois Gunnar Myrdal, le keynésien anglais James Meade, des Américains de renom tels que Milton Friedman, Franco Modigliani, James Buchanan. En France, des personnalités aussi diverses que Maurice Allais, Pierre Uri, Michel Jobert, Eugène Schueller, Pascal Salin ont milité dans le même sens. Comment cet impôt a-t-il pu résister à tant d'assauts ? Il faut que quelque démon s'en mêle.

C'est bien le cas, à en croire notre auteur. *« Le diable a inventé l'impôt sur le revenu pour démobiliser les plus humbles afin que jamais ils ne puissent égaler les gens importants. »* Le diable en l'occurrence s'est appelé Joseph Caillaux, le créateur de l'impôt, en 1917. Bien avant qu'il naisse, un certain Turgot avait annoté un projet d'imposition sur le revenu à taux progressif de cette phrase assassine : *« C'est l'auteur qu'il faut exécuter, non le projet. »*

L'impôt en question, inspiré par la hideuse envie, serait un concentré de perversité quant à ses effets. En taxant le travail, il fabrique du chômage. Du fait de la forte progressivité de ses taux, l'effort et le talent sont punis, l'épargne découragée, l'investissement entravé. Loin d'être réduites, les inégalités sont renforcées. Pour la raison toute simple que les plus fortunés ont les moyens de se réfugier dans les paradis fiscaux. Les plus pauvres étant exonérés, *« les principales victimes de cet impôt demeurent en France les classes moyennes »*.

L'absurdité de cet impôt se mesure au nombre de dérogations qu'il a fallu accorder. La moitié des assujettis y échappent. En outre, c'est un maquis de privilèges dignes de l'Ancien Régime. Maury en donne quelques exemples croustillants. Les stars de cinéma, les polisseurs de pipes de Saint-Claude, les passementiers et guimpiers des tissages de soierie dans la région du Sud-Est, les ouvriers fabriquant des éponges dans le département de l'Ain, leurs collègues qui font des rubans dans la région de Vienne. Etc.

Pire encore, l'impôt sur le revenu permet d'échapper à l'impôt de solidarité sur les grandes fortunes (ISF). Comment cela ? En application de la règle selon laquelle le contribuable ne peut être imposé au total au-delà de 80 % de son revenu. Exemple, votre fortune est de 65 millions de francs, mais vous vous arrangez pour déclarer un revenu de seulement 72 000 F par an. Votre contribution au titre des impôts directs ne pourra dépasser 80 % de cette somme, soit 57 600 F. Au titre de l'ISF, vous auriez dû payer 1,5 % de votre capital, soit 675 000 F. Economie réalisée : 617 400 F.

> *Le livre de Maury est un symptôme. Jusqu'à maintenant, la mondialisation, en mettant en compétition les systèmes fiscaux, avait entraîné une réduction de l'impôt sur le capital. Aujourd'hui, elle vient peser sur le comportement de citoyens en révolte fiscale*

Ne faudrait-il pas mieux réformer l'impôt sur le revenu plutôt que de le supprimer ? Il n'est pas réformable, répond René Maury. Car *« il serait politiquement impossible d'en corriger les tares les plus flagrantes qui constituent autant de privilèges catégoriels sans coaliser une majorité écrasante d'opposants »*.

Comment retrouver les 300 milliards de francs que rapporte, bon an mal an, l'impôt direct si on le supprime ? Le déficit des finances publiques ne risque-t-il pas de s'aggraver ? Pas du tout, assure l'auteur, qui escompte que la suppression qu'il préconise donnera un coup de fouet à la croissance, améliorant ainsi les rentrées d'impôts indirects. Diminué par le redémarrage de la croissance, le chômage pèsera moins lourd sur les finances de la Sécurité sociale.

Surtout – et c'est l'argument le plus fort qu'a trouvé notre ingénieux auteur –, seule la France peut aujourd'hui abolir l'impôt sur le revenu. Parce que la part de cet impôt dans les recettes fiscales est beaucoup plus faible en France que dans tous les autres pays industrialisés : moins de la moitié par rapport à l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ou le Royaume-Uni, le tiers de la Belgique, le cinquième du Danemark. Par conséquent, nos principaux partenaires ne pourraient pas nous suivre sur ce chemin. *« Imaginons un instant,* rêve René Maury, *que les revenus du travail, les bénéfices industriels ou commerciaux ne soient plus imposés en France seulement : ce serait un afflux formidable de richesses dont notre pays serait bénéficiaire. »*

Selon les calculs – invérifiables – de notre auteur, cet afflux pourrait être de 1 000 milliards de dollars. Mais n'y aurait-il pas aussi un afflux de main-d'œuvre ? Oui, reconnaît Maury, et cet afflux aiguisera la concurrence sur le marché de l'emploi, augmentera la pression vers davantage de flexibilité, ce dont se félicite ce libéral grand teint.

Comment procéder ? Certainement pas par un vote au Parlement, beaucoup trop clientéliste pour faire aboutir une telle réforme *(voir plus haut)*. L'abolition doit être votée par référendum, lequel serait précédé d'un sondage auquel ne pourraient participer que les contribuables acquittant l'impôt. Quant aux seize mille agents des contributions directes, ils seront reconvertis dans la chasse aux fraudeurs, ce qui justifierait une augmentation de 20 % de leur salaire. Décidément, notre auteur a pensé à tout... Mais à trop vouloir prouver...

Le livre de Maury est un symptôme. Jusqu'à maintenant, la mondialisation, en mettant en compétition les systèmes fiscaux, avait entraîné une réduction de l'impôt sur le capital. Aujourd'hui, elle vient peser sur le comportement de citoyens en révolte fiscale. *« Pour la première fois depuis le XIXe siècle,* écrit Maury, *on juge des patries sur un rapport : que nous coûtent-elles et qu'en reçoit-on ? »* Ou encore : *« On se donne une patrie comme le lieu où se trouvent réunis la liberté, le niveau de vie le plus élevé, l'environnement le plus agréable. »* Les classes se mettraient-elles donc en marche ? Vers où ? Vers qui ?

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Les Clinton côté cuisine

COULEURS PRIMAIRES
(Primary Colors)
Anonyme. Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Alexis Champon,
Presses de la Cité, 408 p., 100 F.

Menteur ! Les journalistes américains sont tombés à bras raccourcis sur leur collègue Joe Klein quand il s'est avéré que le chroniqueur de CBS et de *Newsweek* était bien l'auteur de *Primary Colors*, après avoir nié pendant des mois cette paternité. Menteur ! Le qualificatif visait cet « Anonyme » qui aurait préféré le rester. Pas son récit des primaires démocrates de 1992 : un roman à clés, qui sont livrées dès les premières pages. Jack Stanton, le gouverneur pratiquement inconnu d'un petit Etat du Sud, qui se lance dans la course à l'investiture, c'est évidemment Bill Clinton. La présence à ses côtés de sa femme, tout à la fois égérie, conseillère et âme de l'entreprise politique familiale, ne laisse planer aucun doute.

« Anonyme » ne s'embarrasse pas de litotes. Sous le couvert du roman, il décrit les Stanton et leur équipe comme une bande dépourvue de tout scrupule, dont le seul but est de faire de Jack le président des Etats-Unis. Pour y parvenir, tous les moyens sont bons, dans une épreuve qui est une véritable course d'obstacles, depuis la première primaire du New Hampshire jusqu'à l'affrontement décisif avec le président (républicain) sortant. *Couleurs primaires*, c'est la politique côté arrière-cuisine. « Anonyme » décrit les coups bas préparés pour abattre les adversaires (à ce stade de la compétition, ils sont du même parti), les parades mises au point pour contrer les campagnes graveleuses montées contre Stanton, les pressions exercées sur des témoins gênants, les tentatives de manipulation de la presse.

Les Stanton ont une autre obsession : l'argent. Pas pour eux-mêmes, mais pour financer la campagne, pour payer les spots à la radio et à la télévision, les « négatifs » pour démolir les concurrents, les « positifs » pour vanter les mérites du héros. De l'argent encore pour affréter les avions et les bus qui transporteront les « scorpions ». C'est le surnom donnés aux journalistes dans l'équipe Stanton. Le narrateur – un Noir, directeur adjoint de la campagne Stanton – n'est pas tendre avec eux, mais Joe Klein ne condamne pas ses confrères par son entremise. Si les « scorpions » piquent, le venin leur est fourni par les hommes politiques et les officines à leur service.

Derrière les péripéties peu ragoûtantes de la campagne, il y a un couple, Jack et Susan Stanton. Lui est volage, cyclothimique, boulimique dans les phases de déprime, traînant quelques casseroles qui devraient lui barrer à tout jamais la route de la Maison Blanche. Il n'a pas de convictions, mais quelques idées, auxquelles il tient : l'éducation permanente, par exemple. Dans un moment difficile, il explique à sa garde rapprochée : *« Il faut qu'on trouve comment communiquer ce qu'on aime. Il faut qu'on leur montre qu'on ne fait pas ça par ambition ni pour la gloire. – Pas uniquement, rectifia Susan... »*

De l'ambition, elle en a pour deux. A la télévision où Jack Stanton doit répondre de ses infidélités conjugales, sa femme sauve sa carrière. *« Elle venait de faire la réponse la plus pointue. Elle avait été mordante. Elle s'en tirait à son avantage. Lui, d'un autre côté, ressemblait à un acteur qui concourt pour l'Oscar du second rôle. Quand les projecteurs s'éteignirent, elle lâcha la main de Jack comme s'il s'agissait d'un rat crevé. »* « Anonyme » met dans la bouche de Susan la réplique d'Hillary Clinton dans des circonstances quasiment identiques : *« Oui, nous aussi, nous avons traversé des moments difficiles, mais nous sommes toujours ensemble. »*

Dans sa préface, Edward Behr, lui aussi journaliste à *Newsweek*, exagère un peu en parlant de *Couleurs primaires* comme de *« l'événement littéraire de ces vingt dernières années aux Etats-Unis »*. Mais un événement éditorial, certainement. Plus d'un million d'exemplaires ont été vendus en six mois. Le livre ne vaut pas seulement par ses révélations croustillantes sur les hommes publics ; il est aussi une réflexion sur la politique, sur ce jeu implacable dont on ne peut pas sortir, en tout cas pas vivant. Un jeu qui a aussi sa noblesse. Jack Stanton ne doit pas son succès qu'à ses magouilles : *« Ce qu'il aimait, c'était les gens. Il était formidable avec les gens, il distribuait des poignées de main éloquentes, prêtait une oreille attentive ; il avait un truc – non, c'était plus qu'un truc ; c'était quelque chose de plus profond, de plus respectueux – pour leur faire comprendre qu'il les avait écoutés et entendus. Il ne quittait jamais une salle sans se rappeler le nom de chacun. Et il les retenait tous. (...) C'était un centre de tri humain. »* A lire, à deux mois de l'élection présidentielle américaine. Et à méditer au-delà. Même si, optimiste, Edward Behr écrit qu'à côté des primaires américaines *« le duel Balladur-Chirac paraît aussi anodin qu'une course à la présidence entre membres d'un club de pétanque dans un village de Haute-Provence »*.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Plaidoyers pour Mitterrand

A L'ÉLYSÉE
1981-1995
d'Hubert Védrine.
Fayard, 784 p., 180 F.

55, FAUBOURG SAINT-HONORÉ
de Michel Charasse.
Grasset, 325 p., 129 F.

Fidèles d'entre les fidèles, ils l'ont été l'un et l'autre. Du premier au dernier jour des deux septennats de François Mitterrand, Michel Charasse et Hubert Védrine auront tout partagé de cette longue traversée, de l'allègre bonheur du départ aux douloureuses encâblures des derniers mois. Le premier garda toujours un pied au « 55, Faubourg Saint-Honoré », même quand il fut ministre du budget après 1988. Le second gravit tous les échelons : conseiller diplomatique, porte-parole, secrétaire général adjoint, enfin secrétaire général de l'Elysée.

Nul doute que cette longévité les qualifiait pour témoigner. D'autant qu'ils sont tous deux animés d'une même volonté. En éclairant telle ou telle décision, espère Michel Charasse en introduction des entretiens qu'il a confiés à Robert Schneider, peut-être sera-t-il possible de *« démanteler trop de critiques le plus souvent délibérément inexactes et systématiques »* à l'encontre de la personne ou de l'action de François Mitterrand. Quant à Hubert Védrine, en retraçant l'ensemble de la politique étrangère de l'ancien président, il entend *« d'abord répondre à ces critiques litaniques quoique jamais étayées »* qui l'ont assailli – en particulier durant le second septennat.

Là pourtant s'arrête le parallèle entre les deux hommes. Muré dans son personnage, le sénateur du Puy-de-Dôme fustige, brocarde, ricane, rumine *« la haine de beaucoup de grands médias »* dont a été victime à ses yeux le pouvoir mitterrandien. Mais d'explications, point ou guère. On n'attendait pas de lui d'états d'âme. Mais au moins une relecture de ces quatorze années qui en fasse mieux comprendre les ressorts. Et, puisqu'il était avec lui en *« communion d'esprit »*, qu'il trace au plus près le portrait de l'ancien président et de sa façon de gouverner. Au lieu de quoi, comme pour solde de tout compte, Michel Charasse confie cette ahurissante réflexion de François Mitterrand au soir de la déroute socialiste de mars 1993 : *« En fait, ils n'ont pas gouverné ! Les Français le leur font payer. »*

Où Charasse échoue, Védrine excelle. Certes, celui qui fut l'un des principaux *« mécaniciens »* de la diplomatie mitterrandienne se cantonne strictement à l'action extérieure conduite entre 1981 et 1995. Mais il en dresse une fresque passionnante. Minutieusement, il démonte les rouages, démontre les rapports de force, les tensions, les dynamiques qui ont permis à François Mitterrand d'assumer cette mission de *« passeur »* entre le monde d'hier – celui de la compétition Est-Ouest – et la mondialisation brutale qui, aujourd'hui, *« affole les boussoles géopolitiques »*.

De l'affaire des euromissiles en 1981 à la guerre du Golfe dix ans plus tard, de Brejnev à Eltsine en passant par Gorbatchev, de l'effondrement du mur de Berlin à celui de l'URSS, du drame de la Bosnie à celui du Rwanda, du discours du Bundestag à celui de la Knesset, des coupe-gorge annuels des réunions du G 7 à la *« thérapie collective »* des Douze, sans oublier le grand œuvre de la relance européenne couronnée par le traité de Maastricht : tout ou presque est mis à plat, éclairé par d'innombrables *verbatim* des conversations entre les responsables des principales puissances mondiales.

Chemin faisant, Hubert Védrine n'esquive aucune des polémiques qui ont jalonné ce parcours. François Mitterrand a-t-il raté le train de l'Histoire au moment de l'unité allemande ? A-t-il sous-estimé le rejet de l'Europe au moment du référendum sur Maastricht ? A-t-il, trop favorable aux Serbes, manqué de pugnacité dans l'affaire yougoslave au point de paraître insensible au drame bosniaque ? A chaque fois, l'ancien secrétaire général de l'Elysée explique, argumente et contre-attaque en opposant les actes aux interrogations et aux *« vertiges »* éventuels qui les nourrissent, la *« responsabilité »* de l'homme d'Etat au *« donquichottisme »* – fût-il sincère et talentueux – des intellectuels et des moralistes.

« L'incompatibilité entre le temps mitterrandien et le temps médiatique, entre l'Histoire et l'indignation, entre solutions et jugements, n'a jamais été aussi flagrante que dans le drame yougoslave », analyse Hubert Védrine avant de brosser, parmi cent autres, ce portrait de François Mitterrand : *« Jamais il ne tente d'aller contre les faits, contre l'inéluctable. Il ressent les mouvements de l'Histoire comme gros d'autant de drames que de promesses. Devant eux, il salue les libertés mais se défie des illusions lyriques. Il ne se pose pas de vaines questions telles que : "Suis-je pour ou contre ?" Il s'emploie à accompagner, canaliser, domestiquer les événements. »* Tout est dit, pour les uns comme pour les autres.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

A chacun sa France

LA FRANCE ÉCLATÉE
de Christian Jelen.
Nil, 284 p., 120 F.
(En librairie le 11 septembre.)

UNE SOCIÉTÉ FRAGMENTÉE ?
Sous la direction de Michel Wieviorka.
La Découverte, 323 p., 150F.
(En librairie le 13 septembre.)

La France, en ce temps-là, était une nation. Elle avait une seule langue, une seule culture, et tous ses citoyens se trouvaient égaux devant la loi. Cela s'appelait la République. Les étrangers qui choisissaient de la rejoindre épousaient ses valeurs et ses règles, reléguant à la vie privée les coutumes de leur pays d'origine, comme leur religion. Et, au bout d'une ou deux générations, la question ne se posait plus : ils étaient parfaitement assimilés.

« L'assimilation est devenue un gros mot », constate avec amertume Christian Jelen. Ce fils d'émigrants juifs polonais ne reconnaît plus le pays que sa famille avait adopté avec passion, malgré mille difficultés, car l'intégration se faisait alors dans la douleur, et parfois au forceps. Lentement, insidieusement, souligne-t-il, la France se transforme en société multiculturelle, risquant, à l'image des Etats-Unis, de devenir une mosaïque de ghettos ethniques, religieux ou idéologiques. Les signes de cette dérive, il les voit dans l'émergence de nouveaux patois en banlieue, dans le voile islamique à l'école, la quasi-légalisation de la polygamie, l'hésitation des tribunaux à sanctionner l'excision... Bref, dans la tentation croissante d'absoudre des coutumes rétrogrades et d'accepter des discriminations contraires aux lois républicaines, sous prétexte qu'elles sont l'expression d'autres cultures. Christian Jelen, auteur d'un ouvrage très optimiste sur l'intégration (*Ils feront de bons Français*, Laffont, 1991), publie cette fois un livre dérangeant qui s'adresse aux Français les plus généreux, les plus ouverts aux autres cultures. Avec vivacité, il les met en garde contre une République qui ne serait plus une communauté de citoyens libres et égaux, mais une association de communautés. Ce multiculturalisme, remarque-t-il, engendre du racisme et nourrit l'extrême droite, en fournissant la preuve éclatante que des Africains ou des Asiatiques ne sont pas intégrables.

C'est une thèse différente, pour ne pas dire diamétralement opposée, que défend l'ouvrage collectif dirigé par Michel Wieviorka. On y trouve des contributions de plusieurs chercheurs associés au Cadis, un laboratoire de l'Ecole des hautes études en sciences sociales : François Dubet, Françoise Gaspard, Farhad Khosrokhavar, Didier Lapeyronnie, Yvon Le Bot, Danilo Martuccelli, Simonetta Tabboni, Sylvaine Trinh et Alain Touraine. Plus complexe et d'une lecture plus ardue que celui de Christian Jelen, ce livre ne touchera pas les mêmes lecteurs. Dommage.

Le modèle français fonctionne de moins en moins, constate Michel Wieviorka. Les grandes institutions intégratrices (école, syndicats, Eglises...) sont en panne ; la séparation entre domaine public et domaine privé se brouille et la culture est en constante transformation. Dans ce contexte, défendre à tout prix le vieux système relève de la nostalgie et de l'incantation, pour conduire finalement à la répression.

Le directeur du Cadis n'en conclut pas qu'il faut remplacer le modèle républicain par la société multiculturelle. Sa thèse est plus subtile. Il faut, selon lui, sortir d'un manichéisme dangereux qui consiste à opposer l'universalisme abstrait de la République à un multiculturalisme caricaturé. Nous n'avons pas à choisir entre deux modèles, affirme-t-il, mais apprendre à les combiner, faute de quoi nous risquons d'être emportés dans des évolutions dramatiques. Les combiner comment ? En adaptant le droit français à la différence culturelle, *« tout en évitant son éclatement dans une multiplicité de juridictions particulières »*. Mais encore ? Plus concrètement, Alain Touraine précise : *« Je persiste à ne pas voir au nom de quel principe la polygamie doit être interdite, même si je reconnais qu'elle rend plus difficile l'intégration sociale des femmes africaines. »* En revanche, il s'oppose à l'excision, au nom d'une conception universelle des droits de l'homme...

Les tenants de cette thèse se défendent de vouloir transformer la nation française en association de communautés. La société multiculturelle, affirme Alain Touraine, s'oppose au communautarisme : ce n'est pas la séparation des cultures qui constitue une société multiculturelle, mais la communication entre elles. Encore faut-il, selon lui, que soit abandonnée la prétention d'une culture – la culture française, en l'occurrence – à s'identifier à la modernité et à l'universalisme. Et la laïcité *« doit être redéfinie positivement »*.

Le débat s'engage à fronts renversés. Pendant longtemps, c'est la gauche qui défendait le modèle républicain. Aujourd'hui, c'est surtout dans ses rangs qu'on le remet en question. Mais y a-t-il vraiment débat ? Dans un climat émotionnel, fait de colère, de crainte ou de mauvaise conscience, les Français donnent l'impression de subir, impuissants, des évolutions qu'ils n'ont pas choisies et qui les dépassent.

n côté cuisine

rs pour Mitterrand

sa France

Paul Claval, un géographe en mille détours

LA GÉOGRAPHIE COMME GENRE DE VIE, UN ITINÉRAIRE INTELLECTUEL
de Paul Claval.
L'Harmattan, 144 p., 95 F.

Paul Claval est certainement le plus productif, en nombre de pages, des géographes de sa génération. Depuis sa *Géographie générale des marchés*, en 1962, il a écrit quelque trente ouvrages. *La Géographie comme genre de vie, un itinéraire intellectuel*, peut être considéré comme le meilleur, car Paul Claval y révèle, par un long retour sur lui-même, tout ce qui l'a animé au cours de près d'un demi-siècle d'un très fructueux itinéraire intellectuel.

Souvent, Claval irrite. Ce fleuve de mots, assez fréquemment dans l'abstraction, semble parfois se perdre en dehors des préoccupations habituelles de la discipline. Ses bibliographies l'érigent en une sorte d'encyclopédie vivante des sciences humaines et sociales. Toutes les modes intellectuelles l'ont accaparé à un moment ou à un autre. Mais longtemps, les hiérarques les plus traditionnels de l'école française ont rejeté Claval, qui dérangeait, tandis que les marxistes n'appréciaient guère un auteur qui avait l'originalité de ne pas s'aligner et de le dire. Les uns et les autres le consacrent maintenant.

La géographie française lui doit beaucoup. Sans doute fallait-il irriter pour intégrer la pensée économique, comprendre les géographes anglo-saxons, déboucher sur la géographie culturelle, ouvrir toutes les portes...

A cet éclectisme apparent, l'itinéraire raisonné de l'oeuvre permet d'ajouter maintenant la rigueur d'une démarche. Penser la géographie, affirme Paul Claval. Pour lui-même et pour les autres, c'est avant tout un éveilleur d'idées.

Armand Frémont

Raymond Aubrac, toujours debout

De la Résistance aux actions menées en faveur des pays en voie de développement, de ses durables « amitiés » communistes à la désillusion, parcours exemplaire d'un étonnant « compagnon de route »

OÙ LA MÉMOIRE S'ATTARDE
de Raymond Aubrac.
Ed. Odile Jacob, 373 p., 150 F.

Aux dernières lignes d'un livre au genre indéterminé, qui mêle mémoire, confession et rapport d'expertise, l'impénitent Raymond Aubrac écrit : *« Voilà pour les grandes lignes d'une vie dont je revendique la cohérence. »* De quelle cohérence se crédite-t-il, après soixante ans de pleine activité ? *« Avoir eu la chance, dans quelques circonstances, de servir à réduire l'écart (...) entre les aspirations populaires et les réalisations sociales. »* Nous sommes avertis : Aubrac est un optimiste invétéré qui n'a pas baissé les bras face à la barbarie et à l'injustice du siècle.

Son parcours ne laisse pas d'impressionner. Il est né en 1914, le jour même de l'assassinat de Jaurès. A Vesoul puis à Dijon, sa famille juive, si peu pratiquante et encore sous le choc de l'affaire Dreyfus, vend bourgeoisement des nouveautés, mais la maman lui infuse des sentiments politiquement plus avancés que ceux du papa conservateur. Au lycée de Dijon, Samuel, futur Aubrac, est joyeusement antimilitariste et socialisant, sous l'influence notamment de Robert Jardillier, le futur maire, qui fut son professeur. Puis, dans les années 30, sans que s'éteigne le grand soleil familial, vinrent la « taupe » sinistre de Saint-Louis, le succès à l'entrée de l'Ecole des ponts et chaussées, la première route construite par l'apprenti ingénieur et les gentilles causeries sur Marx et Lénine d'un vague cercle d'études pour étudiants où apparaissaient Georges Politzer et Georges Cogniot.

En 1937, une nouvelle chance, conquise à l'arraché : une bourse d'études pour Harvard et le MIT, d'où Aubrac revient joliment diplômé et amoureux des Etats-Unis en version New Deal. Enfin, au hasard du service militaire dans le génie à Strasbourg, il rencontre en 1939 la bouillonnante Lucie, professeur d'histoire aux Pontonniers : cette naissance d'un couple exemplaire est dite avec l'intensité pudique qui sied. Vient la guerre, qu'Aubrac décrit en des termes qui corroborent d'instinct ceux du Marc Bloch de *L'Etrange Défaite*, puis la débâcle, où le jeune officier, sous les stukas, s'enrage en tirant à tout hasard ses derniers coups de mousqueton quelque part près de Senones. Il est grand temps pour les Aubrac de passer aux choses les plus sérieuses.

Le coeur du livre est là, très attendu depuis que Me Vergès, à l'occasion du procès Barbie, avait cru bon d'asséner quelques perfidies, condamnées en justice, mais qui ont eu, hélas, la vie sournoise de la rumeur : les Aubrac auraient joué un rôle néfaste dans l'affaire de Caluire et l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943. Raymond Aubrac est une trop haute figure de la Résistance pour avoir à plaider : il lui suffit de raconter. Avec, en prime, quelques portraits colorés de d'Astier, Delestraint ou de Gaulle. Son chapitre 2, n'en doutons pas, va peser lourd dans l'histoire du témoignage résistant.

La suite est plus inédite et tout aussi passionnante. Elle retrace placidement et non sans humour une brève carrière de « fusible » à la Libération entre Paris et le terrain, quand Aubrac fut commissaire de la République à Marseille, parant à l'urgence du ravitaillement d'une ville épuisée, faisant gérer des usines réquisitionnées, inventant les futurs CRS et, surtout, s'assurant à tous coups la moins mauvaise complicité des communistes pour conduire un laborieux retour à la normale. On retrouve la même honnêteté sans grandiloquence dans la description hallucinante de sa mission de salut public qui succéda à l'aventure marseillaise, sous la houlette de Raoul Dautry : le déminage du territoire, et surtout du littoral, pour lequel il fallut sacrifier 2 500 hommes, Français volontaires et Allemands prisonniers.

Les hasards de la vie faisant bien les choses, voilà qu'à peine nommé inspecteur général à la reconstruction, Aubrac, toujours aussi rebelle, refuse le carcan administratif et fonde avec quelques amis communistes un Bureau de recherches pour l'industrie moderne (Berim) qui va expertiser et prévoir pour les municipalités progressistes et les futures démocraties populaires. En 1946, sa maison de Soisy va même abriter en toute simplicité amicale Hô Chi Minh, venu interminablement négocier à Fontainebleau l'indépendance de l'Indochine. C'est le début de longues et fidèles amitiés rouges, de contacts internationaux multiformes, de négociations discrètes entre l'Est et *l'Ouest* en pleine guerre froide. Au point qu'Aubrac fut parfois tout bonnement accusé d'être devenu depuis lors une sorte de taupe du KGB. L'accusation est repoussée sans peine d'un revers de main. Mais il faut bien avouer qu'on aimerait en savoir un jour beaucoup plus sur le pittoresque Berim, sur ses liens avec la Banque commerciale pour l'Europe du Nord de Charles Hilsum, à capitaux soviétiques, et avec Jean-Baptiste Doumeng, le futur milliardaire rouge édifiant son empire d'Interagra.

De fil en aiguille, ou plutôt d'aciérie tchèque en filières néerlandaises, de nettoyages d'îlots insalubres à Aubervilliers en réfection de routes vers Fort-Lamy, notre Aubrac découvre dès 1953 la Chine de Mao aux audaces *« souvent excessives »* (sic) avec une belle naïveté de « compagnon de route » et ne s'éveillera vraiment de sa somnolence dogmatique qu'au spectacle de la terreur à Prague, vers 1956. Sur l'entrefait, le voilà reparti vers une aventure qui mobilisera toute la suite de sa vie : l'aide aux pays pauvres sous-développés, via la FAO et les amitiés progressistes.

Dès lors, les lecteurs les plus heureux seront ceux que passionne l'introduction de la betterave à sucre au Maroc ou les méandres de la gestion et de la documentation dans une grande organisation internationale. Aubrac sauve pourtant la fin de son livre en décrivant par le menu le rôle, un rien surestimé peut-être, d'ami du Vietnam démocratique assiégeant les méchants Américains, participant aux efforts louables du mouvement Pugwash, hantant les coulisses d'une guerre sans fin entre Hanoï, Rome et New York. Cela nous vaut quelques portraits pittoresques de Philippe Ariès en statisticien des bananes, Henry Kissinger...

Au bilan, la fidélité au marxisme de sa jeunesse agacera, l'abcès du compagnonnage avec le Parti communiste semblera tout juste vidé, le mondialisme pro-Sud passera pour très daté. Reste Raymond, pétillant de malice, courageux à l'extrême, sympathique en diable. Debout, toujours. Avec Luc ie. Et cela seul compte. Dieu qu'on les aime, ces deux-là !

Jean-Pierre Rioux

L'invention de La Fayette

suite de la page I

Marie-Antoinette ? *« Une duelliste : combats brefs et sans merci pour le point d'honneur. Du pouvoir elle n'aime que la menue monnaie. »* Louis XVI ? *« Un homme flou avec des angles aigus. »* Perrault connaît si bien la langue du temps qu'il parvient parfois à fondre sa prose dans le style périlleux du XVIIIe, l'un des *« plus brillants, des plus élégants, peut-être le plus beau jamais écrit »*, reconnaît-il. Cette langue, il la cite avec une efficacité sans faille, mais malicieuse aussi. A l'entrée de Malesherbes au ministère, d'Alembert s'enflamme : *« Un jour plus pur nous vient »*, répondant au sombre pronostic du duc de Croÿ qui voyait dans la nomination de Turgot *« le plus grand coup porté à la religion, peut-être, depuis Clovis »*.

Car, on l'aura compris, derrière le métier de l'historien amateur (et le mot convient bien sitôt qu'on lui rend sa charge étymologique), le travail de Gilles Perrault est œuvre citoyenne. Contemporaine. Et pas seulement par d'instructifs clins d'oeil, telles l'apparition de la notion de « guerre froide » dès 1778, une réflexion pionnière sur le délit d'initié ou la sentence de Vergennes, ancien du Secret et responsable de la diplomatie officielle, sur l'Angleterre, *« nation pour qui rien n'est sacré que son intérêt momentané »* – les remous de l'affaire de la « vache folle » aujourd'hui lui donnent-ils raison ?

La réflexion est politique lorsqu'il s'agit de mesurer le fossé toujours accru entre riches et pauvres. *« Vieille histoire dont nous voyons bien qu'elle n'est pas finie. »* Reprenant à son compte une analyse d'Edgar Faure (3) sur l'échec de Turgot, Perrault stigmatise ceux qui pensent que la pire des politiques est celle qui *dérange*, mais sans sombrer dans l'optimisme béat : *« l'immobilisme ne peut éviter une issue fatale, mais l'action la plus généreuse semble la précipiter. »*

L'œuvre est civique enfin par sa double révérence. Envers les seuls projets aptes à modifier un réel en panne, à rebondir quand l'échec mutile (Broglie est un modèle d'énergie inentamable). Envers les choix individuels, plus complexes que le conformisme des légendes noires ou dorées. Si le bonhomme Franklin n'est pas lu sans recul (il *« invente la désinformation »*), le cas Beaumarchais est exemplaire : malmené sans nuance (*« d'une courtisanerie de caniveau »* lorsqu'il court l'Europe en quête de brochures obscènes, il connaît la rédemption : *« Après l'avoir tenu pendant dix-huit mois dans des sentines nauséabondes, Beaumarchais accroche son char à treize étoiles »*). La belle image de La Fayette, *« inventée »* par Broglie qui le pousse littéralement à partir outre-Atlantique quand le jeune homme semble paralysé par l'audace de sa désobéissance, est parfaitement justifiée par son héroïsme au gué de la Brandywine. A vingt ans, il incarne l'idéal de la liberté en marche : l'élève n'a pas démérité du maître.

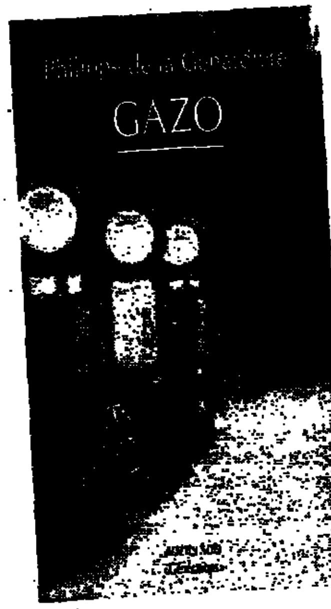
Le Secret du Roi n'a donc rien d'une désertion pour Gilles Perrault, plus coutumier des arcanes contemporains. Loin de trahir une sympathie dévoyée pour un Ancien Régime obsolète, il livre la clé d'une humanité profonde, nécessaire pour animer sans caricature la complexité inouïe du temps. A deux siècles de distance, *« les problèmes et les situations sont différents, mais comment ne pas s'enthousiasmer devant tant d'énergies, d'ardeurs mobilisées pour changer le destin des hommes et qui y sont dans une certaine mesure parvenues »*. La leçon est donc bien d'abord civique. Evidemment.

L'invention de La Fayette, icône emblématique à la hauteur du grand dessein, est, selon Perrault, le vrai triomphe de Broglie, ce *« professeur d'énergie »* comme les aimait Barrès, au *« patriotisme rien moins qu'étroit et suffisamment généreux pour n'être jamais plus grand qu'en volant à l'aide des peuples à la conquête de leur liberté »*. Perrault reprend résolument à son compte la devise des Broglie : *« Pour l'avenir »*.

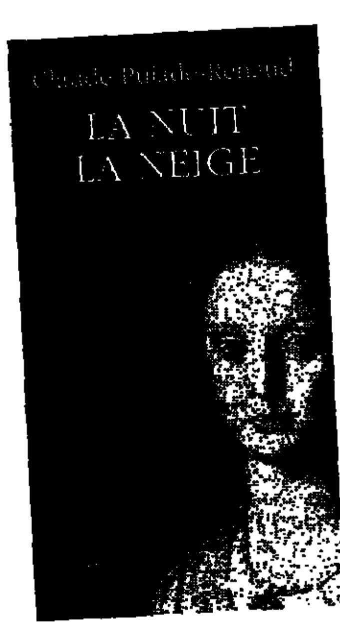
Philippe-Jean Catinchi

(3) *La Disgrâce de Turgot*, Gallimard, 1961

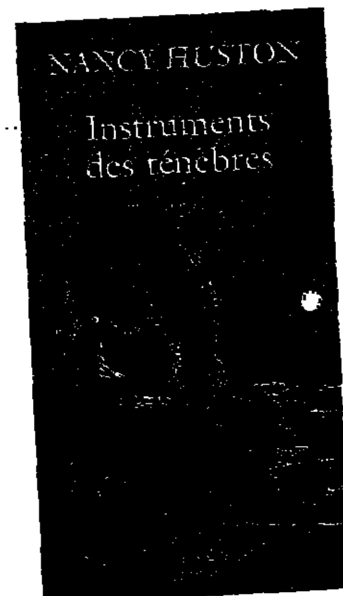
PAROLE D'*ACTES SUD*,
L'UN DE CES ROMANS A ÉTÉ ÉCRIT POUR VOUS



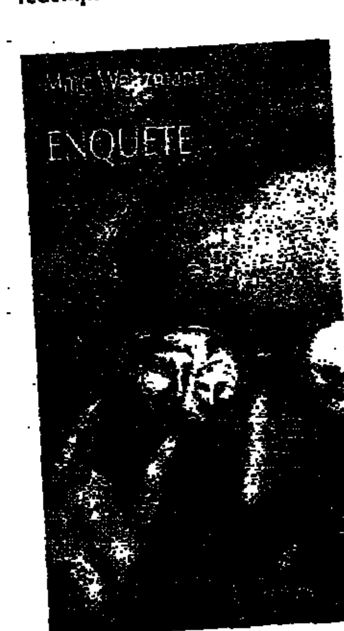
Ivre d'alcool et de musique, un *délirant* pompiste rêve de départs sublimes vers le Sud et s'embarque dans un périlleux *songe* de meurtre. Ou de rédemption.



Du public à l'intime, deux femmes affrontent les réalités et les mirages du *pouvoir*, dans l'Espagne du XVIIIe siècle et donnent *leur* version de l'Histoire et du politique.



Nada, qui écrit l'histoire de la jeune Barbe, mise à mort en 1716, retrouve sa propre enfance. Par ces voies alternées s'épanouit un roman sur la création et son double fascinant : l'inspiration.



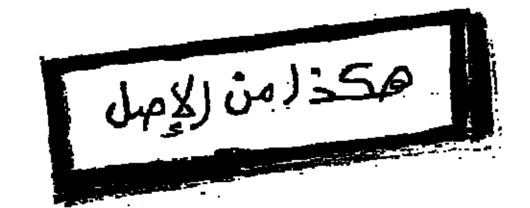
Ils sont trois quinquagénaires assez proches du *pouvoir*, soudés par d'anciens engagements politiques. Face à eux une jeune génération fascinée par l'imminence de leur chute...



Meurtre supposé, témoignages parcellaires... mais condamné bien *réel*. Un premier roman sur la malédiction d'un peuple et sur la falsification de son histoire.



En forme d'autofiction, le parcours d'Yves Navarre à la rencontre des fantômes de son désir dans quelques rues de Montréal où l'écrivain passa les dernières années de sa vie.



L'EDITION FRANÇAISE

Mouvements dans l'édition.

● **Jean-Etienne Cohen-Séat**, PDG des éditions Calmann-Lévy depuis 1985 et âgé de cinquante ans, est nommé directeur délégué d'Hachette Livre, chargé des relations humaines auprès de Jean-Louis Lisimachio, PDG, qui entend ainsi réaffirmer la volonté de développement de ce secteur. Jean-Etienne Cohen-Séat, qui avait dirigé Hachette Littérature de 1975 à 1978 et fondé les éditions Mazarine, participera également à l'étude de dossiers du développement en tant que membre du comité exécutif. Hachette, actionnaire majoritaire de Calmann-Lévy, proposera lors d'un conseil d'administration extraordinaire la nomination d'Olivier Nora, directeur général de la maison depuis 1995, pour lui succéder à la tête de l'entreprise. Agé de trente-six ans, celui-ci avait travaillé une première fois chez Calmann-Lévy comme éditeur de 1988 à 1991 avant de diriger le Bureau du livre français à New York.

● **Muriel Beyer**, directrice de la communication chez Flammarion, où elle avait également des responsabilités éditoriales, rejoindra les éditions Plon à partir du 2 janvier 1997 en tant que directrice littéraire, dans les domaines de la non-fiction et du roman français. Elle était entrée chez Flammarion en 1982, à l'âge de trente ans. *« Sans aucune relation de cause à effet »*, dit-on chez Plon, au moins deux « auteurs Flammarion » à succès, Frédérique Hébrard et Françoise Dorin, ont quitté Flammarion pour les éditions Plon.

● **Prune Berge** prendra en charge le secteur audiovisuel de Gallimard à partir du 1er octobre, qui ne se limitera pas à la vente des droits – assumée jusqu'alors par Isabelle Gallimard, actuelle directrice du Mercure de France –, mais sera élargi afin de donner *« un nouveau rayonnement en créant différents secteurs de développement »*. Après six années passées à France 2 (conseillère à la direction des programmes, puis responsable des « Mercredis de la vie »), Prune Berge, cinquante et un ans, avait dirigé l'audiovisuel et les droits étrangers aux éditions du Seuil, de 1981 à 1990.

Précision

A la suite de l'annonce de son départ pour le groupe Hachette (« Le Monde des livres » du 30 août), Louis Audibert nous précise qu'il sera chez Flammarion jusqu'au 19 septembre, où il *« assure la production de l'automne »*, en particulier le lancement du dictionnaire critique de Jacques Brunschwig et Geoffrey Lloyd, *Le Savoir grec*. Il rejoindra Hachette en octobre, non pour diriger Hachette Référence, comme nous l'avons écrit, mais pour *« créer et développer une entité éditoriale nouvelle »* dont le champ devrait être plus vaste.

Un libraire chez les Indiens

Des montagnes du Montana à Vincennes, les va-et-vient de Francis Geffard

Francis Geffard n'est pas un libraire comme les autres. Fondateur en 1980 de la librairie Millepages, à Vincennes, mais aussi directeur des collections « Terre indienne » et « Terres d'Amérique » chez Albin Michel, depuis 1992, c'est encore ailleurs, pour lui, que se trouve l'essentiel : quelque part au fin fond des Etats-Unis, sur les terres sauvages du Montana, là où se concentrent les écrivains qu'il part rencontrer et qu'il entend défendre plus que tout : les Indiens d'Amérique. Chez lui, c'est une vieille passion. *« Déjà, enfant, j'étais complètement fasciné par les légendes et les films sur les Indiens... »*, raconte-t-il, imperturbable et bizarrement aussi à son aise dans le paysage de l'édition parisienne que dans les lointaines montagnes où il se retire si souvent. *« Tout ça, c'est à cause des livres »*, dit-il en guise d'explication.

La rentrée littéraire, il commence tout juste à en prendre connaissance, à peine revenu, justement, d'un voyage de deux mois dans le Montana. Les cartons envahissent le sous-sol, les livres en attente de rangement traînent empilés dans les rayons, *« on fait les offices »*, comme on dit dans le jargon des libraires – ce qui veut dire : ouvrir les cartons, faire les petites fiches vertes à intégrer dans les livres, les inventorier sur ordinateur, placer les antivols, *« faire les tables, les vitrines »*, bref, la mise en ordre routinière. Pour la rentrée, plus encore que de coutume, il y a des livres partout. *« C'est le mois de tous les possibles, du meilleur comme du pire »*, commente, Francis Geffard. *« Le libraire est devant une vitrine avec de nombreux livres. On ne sait pas lesquels on va goûter et lesquels seront les plus savoureux. »* Il n'a pas encore vraiment commencé sa lecture des quelque 500 nouveaux romans de la rentrée, ni celle des 460 essais et documents. Son équipe, elle, a déjà entamé sa quête des « découvertes ». Dans la librairie Millepages, on a l'habitude de faire part de ses préférences par des petites fiches écrites de la main des libraires, qui décrivent en quelques lignes les raisons de leur engouement.

ESPRIT VAGABOND

A l'entrée, une table baptisée *« Les livres que nous avons aimés »*. Les premiers favoris de la rentrée. Francis Geffard a beau avoir encore un peu l'esprit vagabond dans les grands espaces du Montana, il assure que la rédaction des fameuses « fiches » est en cours. De la table des coups de coeur naîtra, en décembre, comme chaque année, un élu du « prix Millepages ». On n'hésite pas non plus à prolonger la vie de certains ouvrages en les gardant le temps nécessaire pour les faire connaître, *« même si financièrement ils ne sont pas rentables »*.

Ici, on fait fi des pressions des éditeurs pour que leurs livres occupent une place de choix : l'actualité littéraire de Millepages sera, comme toujours, la sienne propre, celle que dessinent ses libraires. Le libraire idéal, pour Francis Geffard, est avant tout un fervent lecteur et un découvreur. *« On ne peut être libraire sans être acteur dans sa librairie. En vivant au milieu de tous ces livres, le libraire en vient à être, comme le sommelier qui vend son vin, un fin connaisseur, un récepteur de la richesse de la production éditoriale. »* C'est peu de dire qu'il correspond assez bien à sa propre définition.

Tout a commencé quand, en 1980, alors qu'il n'avait que vingt ans, Francis Geffard a racheté le local d'un ancien magasin de jouets, au grand dam de ses parents. *« Ils auraient voulu que je continue mon droit au lieu de m'engager sur cette pente dangereuse »*, s'amuse-t-il, visiblement soulagé d'avoir enfin « installé » sa librairie, après les premières années de difficultés financières. Non seulement il se sent aujourd'hui sorti du gouffre, mais son succès est considérable, au vu des difficultés actuelles de si nombreuses librairies en France. Millepages, à ses débuts, n'était qu'un petit point de vente de 35 m². Tous les cinq ans, Francis Geffard s'arrangeait pour le faire grandir, au point que la librairie s'étend aujourd'hui sur deux étages et occupe 250 m². En outre, un espace jeunesse a été ouvert, au mois de septembre 1995, dans la même rue de Fontenay, à quelques maisons de là.

Mais Francis Geffard ne se contente jamais de rien, et c'est sans doute la clé de cette inépuisable énergie qui fait de lui, un véritable combattant pour les livres. Toutes les armes sont bonnes, et l'une des dernières nées est un journal mensuel, créé au mois de janvier, rédigé par l'ensemble de l'équipe de Millepages (12 libraires), destiné à prolonger les « coups de coeur » et à *« fixer l'invitation à lire au-delà des murs de la rédaction »*. Le dernier numéro paru (le quatrième) s'intitulait *Vacances...* et proposait une sélection de romans estivaux. Les libraires, qui ne manquent pourtant pas d'occupations, en pleine rentrée, trouvent encore du temps pour se concentrer sur la rédaction du prochain numéro, dont la sortie est prévue pour la mi-octobre, où devrait apparaître leur vision personnelle des livres de l'automne... sans oublier, bien sûr, les rencontres et signatures organisées chaque semaine, dont ils sont en train de faire le menu, avec des auteurs de livres pour adultes ou pour enfants. Récemment, Tony Cartano et Léo étaient de la partie pour représenter respectivement *En attendant Gallagher* (Grasset) et *Aldebaran 3 : la photo* (Dargaud).

VENDRE AUSSI SULITZER

Ajoutons que Geffard n'est pas un « puriste ». Il ne cache pas sa répugnance pour les librairies feutrées, ces chapelles où les livres sont sacralisés, où le lecteur est tenu à distance... Pas de risque, chez Millepages, où on trouve tout, ou presque. Des best-sellers aux textes érudits, aucune lecture n'est négligée, aucun âge et aucun goût ne sont privilégiés : *« Je n'ai jamais répugné à vendre Sulitzer même si je n'aime pas cela »*, lance Francis Geffard pour qui la librairie n'a de sens que si elle est un lieu vivant, qui vaut pour tous les publics. *« Les lecteurs cloisonnés n'existent pas. Une librairie existe à partir du moment où elle ressemble à une palette de couleurs où le libraire peint ce qu'il a envie de peindre. »* La réussite est à son apogée lorsque l'on voit, à Millepages, les Vincennois revenir débattre de leur découverte ou simplement partager une bonne page.

Même si, finalement, on ne sait jamais ce qui porte le lecteur vers un livre plutôt que vers un autre : *« un chemin complètement ésotérique, mystérieux, incontrôlable »* et dont Francis Geffard aime à penser qu'il *« lui échappera toujours »* ; il a fait de son antre un véritable lieu d'échanges entre le lecteur et le livre. De Vincennes au Montana et du Montana à Vincennes, il poursuit inlassablement la même quête : découvrir des textes injustement oubliés pour les offrir au public et ouvrir le champ d'une réflexion qui, selon lui, se fait rare. La devise de Geffard – passion, ouverture, indépendance – n'a pas fini de faire des adeptes. *« Encore à cause des livres »*...

Sophie Lhuillier et Anne Routin

★ Librairie Millepages, 174, rue de Fontenay, 94300 Vincennes. Millepages Jeunesse, au 133 de la même rue.

Hachette « entre » chez Anne Carrière

Le groupe Hachette, que l'on surnommait naguère « la Pieuvre », ne s'intéresse pas seulement aux gros poissons. Après la prise de contrôle de Hatier, au printemps, le numéro deux de l'édition française a annoncé, mercredi 4 septembre, son entrée, à hauteur de 20 %, dans le capital des Editions Anne Carrière. Pour Hachette Livre, cet accord original – une participation minoritaire dans une structure jeune, jusqu'à présent indépendante et de petite taille – a valeur de *« symbole »*. Il marque, si l'on en croit son PDG, Jean-Louis Lisimachio, une *« inflexion »* dans l'attitude d'un groupe *« suffisamment attaché à la création et à l'émergence de maisons nouvelles pour accepter de faire un bout de chemin avec elles »*.

Créées en 1993 par la fille de l'éditeur Robert Laffont, les Editions Anne Carrière ont connu une prospérité rapide, fondée presque exclusivement sur l'étonnant succès de l'auteur brésilien Paolo Coelho. Avec *Sur le bord de la rivière Piedra* (1995), *Le Pèlerin de Compostelle* (1996) et surtout *L'Alchimiste* (1994) – dont il sort toujours, en moyenne, un millier d'exemplaires par jour –, Coelho s'est déjà vendu en librairie à près d'un million et demi d'exemplaires, sans compter les ventes en clubs. Grâce à lui, le chiffre d'affaires d'Anne Carrière a littéralement explosé en trois ans, passant de 10 millions de francs en 1994 à 38 millions prévus pour 1996. Si bien qu'il est permis de se demander si Hachette n'achète pas, plus qu'une part de capital dans une petite maison, le « contrat de fidélité » ou le gage de rentabilité qui lie celle-ci à un auteur à succès. Le groupe s'en défend, bien sûr, et souligne qu'Hachette n'aura aucune influence sur les choix littéraires ni sur la gestion des Editions Anne Carrière, dont il distribue les ouvrages depuis leurs débuts. Le volume de la production ne devrait pas varier (une vingtaine de titres par an) ni les effectifs (cinq personnes), et aucune augmentation de capital n'est prévue à ce jour.

Outre les romans de Paolo Coelho – dont le prochain, *La Cinquième Montagne*, annoncé pour 1998, devrait faire l'objet d'un lancement international (1) –, Anne Carrière souhaite *« encourager davantage les jeunes auteurs »*, prévoit de se lancer dans les essais dès l'année prochaine et demeurer *« une maison généraliste très ouverte »*. Un tel dynamisme ne peut que réjouir le nouvel actionnaire. *« Qui aurait-dit, il y a trois ans, qu'Anne Carrière réussirait de façon aussi magistrale ? »*, lance Jean-Louis Lisimachio. Le rapprochement qui s'effectue aujourd'hui est d'après lui un message aux éditeurs : ceux de son groupe, qu'il invite à la créativité, et les autres : *« Un jour ou l'autre*, dit-il, *Hachette peut se trouver sur leur route et les épauler. »* « La Pieuvre » se serait-elle déguisée en agneau ? Hachette laisse entendre que ses visées sur d'autres maisons pourraient donner lieu d'ici peu à de nouvelles opérations de ce type.

Florence Noiville

(1) L'« industrie Coelho » devrait également donner lieu, au printemps prochain, à un CD-ROM, *The Pilgrim*, adapté du *Pèlerin de Compostelle*.

À L'ETRANGER

Nouvelle tête pour Penguin

Michael Lynton, trente-six ans, succède à Peter Mayer à la tête de Penguin Books, la célèbre maison d'édition anglaise, spécialisée dans les livres de poche et fondée en 1935 par Allen Lane. Arrivé chez Penguin en 1978, Peter Mayer avait su faire face à la récession et à une concurrence de plus en plus vivace (*Le Monde* du 7 juillet 1995) ; mais, s'il a quitté cet été son poste chez Penguin, il ne cesse pas pour autant toute activité ; il compte désormais se consacrer à Overlook Books, maison d'édition de bien moindre envergure qu'il a créée en 1971. Son remplaçant, Michael Linton était jusqu'à présent président de Hollywood Pictures, une des branches de la compagnie Disney, mais il s'est également occupé des activités éditoriales et a publié, par exemple, les ouvrages du candidat à la présidence des Etats-Unis Ross Perot. Il a bien l'intention, tout en tenant compte de la tradition Penguin, de renouveler les modes d'exploitation de la marque avec toute la force du marketing tel qu'on peut le concevoir à Hollywood. En dehors du Pingouin proprement dit, le groupe comporte d'autres maisons d'édition comme Puffin (édition jeunesse), Michael Joseph, Hamish Hamilton, Dutton ou Viking. La fin du Net Book Agreement a posé de gros problèmes aux éditeurs en Angleterre en intensifiant la concurrence ; et, en dépit des gros succès de Penguin, en particulier avec le lancement des mini-livres à 60 pence (plus de 24 millions d'exemplaires vendus), la branche anglaise avait dû procéder à une centaine de licenciements ces derniers mois.

● **COUPS SUR COUPS**

Il était une fois un auteur à succès du nom de Richard Bachman. Il meurt. On l'oublie. Mais sa veuve découvre, en 1995, dix ans après sa mort, un manuscrit presque achevé *The Regulators*, que publie Hodder et Stoughton en même temps que le dernier roman de Stephen King, *Desperation*. Or, surprise, ces deux textes se ressemblent étrangement tout en étant très différents, bien qu'indiscutablement liés. Bref, il faut savoir que la mort de Bachman était due à une forme de cancer très rare, le cancer du pseudonyme... Que les fans se régalent – à condition de pouvoir lire en anglais, car la version française ne sera probablement pas disponible avant un an ; or les livres sont déjà en vente en France dans les librairies anglo-saxonnes alors qu'on ne les trouvera en Angleterre que le 21 septembre, accompagnés d'un tapage publicitaire comme on en voit rarement.

s o m m a i r e

LE MONDE DES LIVRES SUR MINITEL

300 000 livres : romans, biographies, essais...
Le Monde Editions : dessins de Plantu, l'Histoire au jour le jour, l'album du Festival d'Avignon.
La sélection du *Monde des livres*.

36 15 LEMONDE

AGENDA

● **DU 18 AU 20 SEPTEMBRE, A STRASBOURG**, un colloque sur le comparatisme en histoire des religions est organisé par le Centre de recherches d'histoire des religions, sous la direction de François Boespflug et Françoise Dunand. Palais universitaire, 9, place de l'Université, 67000 Strasbourg, tél. (16) 88-25-97-72

● **DU 20 au 22 septembre, A BEUVRY** (Pas-de-Calais), la cinquième biennale internationale de poésie, Passeurs de mots, sera consacrée à la poésie issue des pays de l'Est. Maison régionale de la poésie Valérie-George, à la Maison régionale de la poésie de Beuvry, tél : (16) 21-65-50-28.

● **LES 26 ET 27 SEPTEMBRE, A GRENOBLE**, l'université Stendhal - Grenoble-III organise un colloque sur les années de formation de Montesquieu (1689-1720). UFR de lettres, BP 25, 38040 Grenoble Cedex 9, tél.(16) 76-82-41-47.

● **DU 28 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE, A CHEDIGNY** (Indre-et-Loire), l'Agence interprofessionnelle régionale pour le livre (AGIR) organise un colloque sur la littérature française contemporaine ouvert aux bibliothécaires, professionnels du livre, enseignants et documentalistes. Les intervenants – écrivains, éditeurs, journalistes... – aborderont des questions comme les revues, la critique, la poésie, la politique du livre, au cours des cinq journées de cette manifestation. Renseignements et inscriptions : AGIR, Marie-Pierre Rigollet, quartier Rochambeau, 41100, tél. (16) 54-72-27-49.

Alain Veinstein

L'ACCORDEUR

roman
Calmann-Lévy



« L'Accordeur est un livre sombre et intense qui dit sa haine du bavardage et où les mots naissent comme s'ils avaient été arrachés au monde sans fond du silence. » Gilles Anquetil *Le Nouvel Observateur*

هكذا من الأهل

Surmonter la frayeur d'une inflation mythique

par François Rachline

TEL un navire incapable d'éviter un iceberg pourtant repéré longtemps à l'avance, la réflexion contemporaine court sur son erre. Pour trois raisons majeures emboîtées : elle ressent la nécessité d'une analyse globale, mais ne songe qu'à des réponses partielles ; elle continue d'appliquer des remèdes inadaptés à une situation nouvelle : elle semble ignorer que les moyens existent de fabriquer un avenir meilleur.

La prégnance de la mondialisation est telle que pas un économiste ne songerait à en contester la réalité. Dès que le débat porte sur la notion de crise, l'importance de l'« extérieur » s'impose : un taux de croissance ne se décrète pas, on ne peut obliger personne à dépenser son argent pour acheter nos produits, un taux de change ne se gouverne plus à volonté, la concurrence internationale exacerbée s'impose à tous.

Ces aveux d'impuissance relative ne sont pas erronés, car l'économie contemporaine dicte toujours davantage aux Etats sa dimension internationale. Non seulement les frontières nationales sont devenues poreuses, mais les flux qui les transpercent contournent de plus en plus les contrôles ou les réglementations établies pour les contenir. Flux migratoires, flux marchands matériels et immatériels, flux monétaires, flux d'informations : autant de mouvements qui s'accélèrent à mesure que triomphe partout l'économie de marché. Cette agitation brownienne met à mal les souverainetés, qui n'en peuvent mais.

Celles-ci ont adopté jusqu'ici trois grands cycles de réactions : reprise en main, relâchement, concertation. Dans le premier cas, le bafoué se rebiffe. Refusant d'être débordée, la souveraineté tâche de resserrer les mailles du filet pour endiguer les flux économiques : le stockage par la France en 1981 des magnétoscopes japonais à Poitiers en fut un symbole.

L'histoire a pourtant montré à l'envi que les murailles de Chine, les lignes Maginot et autres forteresses finissent toujours par s'effondrer. A l'heure de l'informatique et de l'information généralisée en temps réel, la vitesse d'effondrement peut être fulgurante.

Deuxième réponse : le relâchement. Constatant qu'il perd prise, un Etat décide alors que le meilleur moyen de n'être pas victime d'une tendance consiste à l'épouser. *« Je suis leur chef, donc je les suis »*, résume une telle attitude. La déréglementation exprime cette logique : lâcher du lest afin de définir de nouvelles règles du jeu. Ce fut le cas des prix du gaz et du pétrole aux Etats-Unis dès 1979, puis du transport aérien, des télécommunications ou de la finance dans le monde occidental. Résultat : la concurrence augmente, mais les marchés s'unissent face à des Etats désunis.

Dernière voie tentée : la concertation. Cette fois, on reconnaît que l'action isolée demeure vouée à l'échec. Ce raisonnement séduit nombre de gouvernements, mais le passage à l'acte demeure lent et fragile, par manque de confiance réciproque, fortes résistances internes ou crainte de perdre son âme. Regardez l'Europe : à n'en pas douter, la conscience de l'interdépendance conduisit plusieurs pays européens à oser un vrai rapprochement juridique, économique et politique.

Cependant, au moment de basculer dans une réelle fédération d'Etats, les vieux démons d'antan resurgissent. Au lieu de plonger en avant pour constituer une nouvelle unité, chacun veut garantir sa propre identité contre tout empiétement, au nom d'une souveraineté qui tend à confondre nationalisme et patriotisme. Que cette souveraineté soit aujourd'hui largement débordée ne semble pas convaincre les différents partenaires que seule une nouvelle souveraineté partagée permettrait de surmonter collectivement une crise globale.

Comment ? Les pays européens ressemblent de nos jours à des spécialistes qui se réuniraient pour voter contre le cancer et le sida, puis se sépareraient, la conscience tranquille. Chacun dans son coin tâcherait de trouver le remède miracle et reporterait automatiquement sur le voisin la responsabilité de son échec. En même temps, la terreur de l'inflation pousse chacun à trembler devant la moindre reprise de l'activité.

Plusieurs articles récents, dans ces mêmes colonnes, l'ont amplement démontré : la situation actuelle est tout sauf inflationniste. Non seulement les prix ne montent pas, mais, depuis des années, la mobilité internationale des facteurs – personnes, marchandises, capitaux, informations – exerce une formidable pression concurrentielle qui interdit l'inflation dans un seul pays.

Néanmoins, l'Allemagne, dont la cicatrice monétaire de 1923 semble se rouvrir à toute occasion, n'en finit pas d'exorciser ce démon, et la conscience européenne vit au rythme de cette angoisse chronique. Pendant ce temps, la frayeur d'une inflation mythique provoque des dégâts considérables : sous-emploi, pauvreté, exclusion, dissolution progressive de la société civile, refus de se projeter dans l'avenir, pessimisme individuel et social. Aveugles à leur propre cécité, beaucoup aujourd'hui ne le comprennent pas. Ils dominent hélas encore la pensée. L'ennui, comme le disait Vauvenargues, est que *« l'esprit dominant assujettit les autres à son tribunal et la plupart du temps à ses erreurs »*.

Cet esprit dominant ne voit toujours pas que les sociétés modernes ont inventé les moyens de se sortir de l'ornière déflationniste. Par la création monétaire *ex nihilo*, elles peuvent se doter des liquidités propres à relancer l'activité, la croissance et l'emploi. Cela s'effectue d'ordinaire au moyen d'une banque centrale, et nous ne sommes plus éloignés du moment où une telle institution émettrice verra le jour au niveau européen.

Parce que l'inflation n'est plus d'actualité, une politique monétaire expansive est indispensable pour briser l'engourdissement progressif dans lequel nous nous sommes laissé prendre. Mais à condition qu'elle ne soit pas menée dans un seul pays. Tout est là. Ce qui est interdit à l'un quelconque des gouvernements ne l'est plus à leur ensemble constitué. Voilà pourquoi il faut que tous les membres de l'Union européenne aillent dans le même sens et en même temps, et voilà pourquoi ils devraient aujourd'hui augmenter en concertation leurs masses monétaires.

Parce que l'inflation n'est plus d'actualité, une politique monétaire expansive est indispensable pour briser l'engourdissement progressif dans lequel nous nous sommes laissé prendre

Bientôt, cela pourra s'effectuer sous l'égide de la banque centrale européenne. Pour l'instant, il faut s'accommoder de son absence. D'ici quelques années, souhaitons ne pas avoir à regretter l'absence de monnaie unique qui nous aurait empêchés de sortir de notre crise. Il n'y avait déjà pas assez d'Europe pour intervenir rapidement en ex-Yougoslavie. Tâchons qu'il y en ait assez pour vaincre le chômage. Accélérons si besoin est la mise en place de la monnaie unique, et immédiatement après adoptons des mesures de grande ampleur, à l'échelle du continent. Travaillons à la mise en œuvre d'une politique monétaire expansive intelligente au niveau européen.

***François Rachline** est économiste.*

Ukraine : l'enjeu ne se réduit pas à Tchernobyl

par Georges de Ménil

Face à la volatilité politique de la Fédération de Russie, l'Occident – et en particulier l'Europe – a intérêt à se pencher avec plus d'attention sur l'avenir d'un des nouveaux Etats indépendants qui peut, plus que tout autre, en constituant un contrepoids à la Russie, être un facteur d'équilibre dans une région charnière entre l'Est et l'Ouest. L'Ukraine – un grand pays dont la taille, les richesses agricoles et la tradition scientifique rappellent la France – détient la clef de la stabilité des frontières orientales de l'Europe.

Malgré son importance géopolitique, l'Ukraine reste cachée aujourd'hui dans l'ombre de Tchernobyl. Les risques d'accidents sont effectivement importants, non seulement à Tchernobyl, mais aussi dans les treize autres centrales nucléaires du même type (modèle RBMK) qui fonctionnent toujours dans l'ancienne Union soviétique (la plupart dans la Fédération de Russie). Une action concertée de l'Europe, du G7 et de l'Ukraine menant à la fermeture de Tchernobyl créerait une forte pression pour la fermeture (ou la mise en sécurité) de l'ensemble de ces centrales.

Si elle souhaite que les promesses soient suivies d'effet, l'Europe – et plus particulièrement la France – doit mettre son poids dans la balance de façon efficace. En commençant par comprendre que Tchernobyl ne pourra être fermé que par un gouvernement démocratique dans une Ukraine économique stable. Ce ne sont pas les Russes qui voudront fermer Tchernobyl, et aucun gouvernement ukrainien ne pourra prendre la décision d'arrêter le courant si l'avenir économique de son pays ne semble pas assuré. De ce constat découlent trois impératifs pour la France et l'Europe.

Premièrement, il faut que l'Europe accepte d'assumer sa part du prix de la fermeture de Tchernobyl et de l'aide économique internationale à l'Ukraine. Dans le meilleur des cas, fermer une centrale nucléaire est une opération lourde, beaucoup plus lourde qu'on ne se l'imaginait il y a vingt ans quand est née la politique du tout-nucléaire. A Tchernobyl, où le sarcophage qui couvre les restes du réacteur numéro 4 est devenu lui-même fragile, l'opération sera particulièrement complexe et lourde.

Les discussions entre l'Ukraine et le G 7 ont tourné entre 2 et 4 milliards de dollars d'aide internationale. La facture totale, y compris le stockage permanent des déchets, dépassera vraisemblablement 10 milliards de dollars. Ce chiffre représente 40 % du produit national brut (PNB) annuel de l'Ukraine. Il est irréaliste de penser que ce pays peut supporter une partie importante des frais financiers directs (y compris les frais sociaux) de la fermeture.

Pour sa part, l'Ukraine met dans la balance un programme draconien d'économies d'énergie, à base d'incitations. Depuis le 1er janvier 1995, toutes les industries du pays voient leur énergie facturée au prix mondial. On en sera au même point pour les ménages, pour lesquels on a atténué le choc, à la fin de cette année. Ceux qui accusent l'Ukraine de chantage n'ont pas connu les hivers froids de Kiev sans chauffage.

De façon plus générale, il faut accepter que l'Ukraine existe, que cette nation de 52 millions d'habitants n'est pas la Russie, et n'a pas vocation à s'y intégrer. Combien sont nombreux les Français de tous niveaux qui vous demandent quand on part pour Kiev : *« Quel temps fait-il en Russie ? »* Les vieilles habitudes changent lentement. Une partie importante de la haute administration et de l'élite politique française raisonne toujours en fonction de ce qu'étaient les liens privilégiés entre la France et la grande Russie du siècle dernier.

Finalement, il faut accepter de traiter l'Ukraine comme un partenaire économique et politique à part entière, et s'engager à soutenir son indépendance. Si jamais les forces nationalistes russes pouvaient réaliser leur désir d'empire, il ne resterait rien des accords et des protocoles des deux dernières années concernant Tchernobyl. Au-delà de l'enjeu écologique, l'avenir démocratique et stable de l'Ukraine serait lui-même en cause.

L'indépendance d'une nation qui s'approvisionne pour presque la moitié de ses besoins énergétiques (gaz, pétrole) auprès du grand frère, n'est pas une évidence. Pour garantir cette indépendance, l'Ukraine doit reconstruire son économie, réaliser le potentiel que représentent une population instruite et disciplinée ainsi que des richesses agricoles importantes. L'Europe a un rôle essentiel à jouer dans cet effort dont le volet, peut-être le plus difficile et le plus important, est l'ouverture de ses frontières aux importations de produits ukrainiens.

Si l'on veut que ce pays fasse des efforts écologiques, il faudrait peut-être commencer par accepter d'acheter ses produits

Actuellement, le tiers des exportations de l'Ukraine vers l'Union européenne est traité par l'Europe comme entrant dans la catégorie de « biens sensibles » (produits de la métallurgie, de la chimie et du textile) sujets à des limitations draconiennes.

L'Ukraine souffre, entre autres, d'une pléthore d'actions anti-dumping selon des procédures discriminatoires conçues avant la chute du mur de Berlin pour arrêter des biens produits alors à perte grâce aux subventions soviétiques. Comme si l'Ukraine n'était pas entrée, il y a presque deux ans, dans un programme courageux de libéralisation radicale, grâce auquel toutes les subventions sont arrêtées. Aujourd'hui les entreprises ukrainiennes payent leur gaz et leur pétrole (achetés en Russie) au prix du marché mondial, c'est-à-dire des centaines de fois plus cher qu'il y a trois ans.

Si l'on veut que l'Ukraine fasse des efforts écologiques – qui, même s'ils sont dans son intérêt propre, coûtent cher pour un pays qui aujourd'hui n'a pas de ressources et où le salaire moyen est de 350 francs par mois –, il faudrait peut-être commencer par accepter d'acheter ses produits.

***Georges de Ménil** est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

AU COURRIER DU « MONDE »

QUAND LE PAYSAN ÉTAIT L'ÉTRANGER

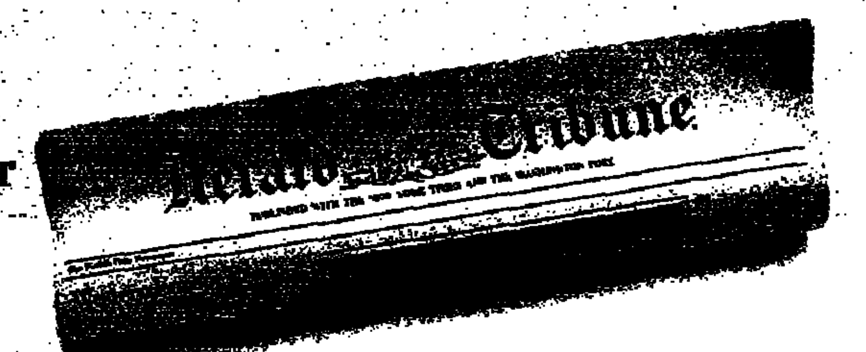
La relecture des textes du passé manque rarement d'apporter un éclairage précieux aux événements présents. Dans *Le Peuple* (GF Flammarion, Paris, 1974, p. 94), Michelet rappelle qu'en France, jusqu'au XIXe siècle, l'immigration opposa essentiellement paysans et citadins : *« La ville, écrit le grand historien, repousse le paysan par des octrois terribles, par l'énorme cherté du prix des vivres. Assiégée par ces foules, elle essaie ainsi de chasser l'assaillant. Mais rien ne le rebute, nulle condition n'est assez dure. Il entrera, comme on voudra, domestique, ouvrier, simple aide des machines, et machine lui-même. »*

Les temps ont changé, le paysan désormais a la peau noire, et, comme naguère les Italiens et les Espagnols, dont nombre de Français sont issus, il a l'insigne défaut de n'être *« pas du pays »*. La nuance est-elle pourtant à ce point rédhibitoire qu'elle doive dispenser de tout devoir de réflexion ceux qui, avec la compassion, ont perdu la mémoire et qui, bien que souvent eux-mêmes enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants de paysans, n'ont pas pensé faire la relation entre le merveilleux courage de leurs aïeux et l'entêtement désespéré des sans-papiers de Saint-Bernard ?

Guy Tortosa, Paris

Overtake events

via the World's Daily Newspaper



You're on the spot, on the pace and on line to the world's most powerful news gathering network through the pages of the World's Daily Newspaper.

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Un projet fiscal plus électoral qu'équitable

Suite de la première page

Le débat sur l'efficacité économique risque de se doubler d'une controverse sur l'équité fiscale. Car si c'est l'impôt sur le revenu qui est abaissé et non la TVA, sur deux ans, il y aura eu, au terme de ce grand Meccano fiscal, des gagnants et des perdants. Autrement dit, la TVA, impôt indirect qui pèse également sur tous les consommateurs et qui est légèrement dégressif par rapport aux revenus, c'est-à-dire qui pèse relativement plus sur les foyers modestes que sur les foyers aisés, aura été fortement alourdie, tandis que l'impôt sur le revenu aura été allégé. Or, en France, un peu moins de quinze millions de foyers sont soumis à cet impôt et un peu plus de treize millions ne le sont pas. Autrement dit, les hausses fiscales de TVA auront porté relativement plus fort sur les bas revenus en 1996, tandis que les baisses de 1997 profiteront en priorité aux ménages assujettis à l'impôt sur le revenu, par définition les plus favorisés.

Broutille, dira-t-on. Près de 58 milliards de francs de hausse de la TVA d'un côté, près de 25 milliards de francs de baisse de l'impôt sur le revenu, de l'autre : alors que les recettes de l'Etat devraient presque atteindre 1 300 milliards de francs en 1996, ce ne sont pas ces petites modifications qui bouleverseront en profondeur le paysage fiscal français.

Et, pourtant si ! Il faut avoir à l'esprit que l'impôt sur le revenu est en France l'un des rares prélèvements progressifs et qu'il occupe une place déjà très peu importante dans les prélèvements obligatoires. C'est même l'une des failles de la fiscalité hexagonale.

Dans un rapport fameux, publié en juillet 1995, la commission Ducamin faisait ainsi ce constat : *« Si la part prise par les impôts indirects (TVA, taxe sur les produits pétroliers) dans l'ensemble des prélèvements est comparable à celle des pays étrangers (11,7 % contre 10,7 % en Allemagne, et 11,9 % au Royaume-Uni), la structure des prélèvements directs (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, cotisations sociales...) est singulière. Les impositions sur le revenu (impôt sur le revenu et CSG) représentent une part nettement plus réduite des prélèvements obligatoires (5,9 % du PIB en 1992) que dans l'ensemble des principaux pays de l'OCDE, où ils représentent en moyenne 11,7 % du PIB. »*

Si les taux d'imposition français sont incontestablement élevés, le poids global de l'impôt sur le revenu n'en est donc pas moins très faible. Alors, qu'adviendrait-il si l'impôt sur le revenu, qui devrait rapporter à peine plus de 300 milliards de francs en 1996, était diminué de 75 milliards de francs en cinq ans ? Pour le coup, le paysage fiscal serait véritablement modifié. Et la progressivité de l'impôt, qui selon le rapport Ducamin, découle de principes constitutionnels, risquerait d'être mise en cause, en faveur d'un système de prélèvement moins équitable, reposant de plus en plus sur le principe de la proportionnalité.

Le débat risque de prendre de l'ampleur pour trois autres raisons. D'abord, le gouvernement envisage de remettre en cause progressivement les « niches » fiscales dont profitent quelque quatre-vingts professions. Ce qui suscitera d'inévitables récriminations. Le premier ministre envisage aussi de baisser le taux supérieur de l'impôt sur le revenu, actuellement fixé à 56,8 %, pour le ramener aux alentours de 50 %, voire en-deçà. Durant des années, cette proposition a été vivement critiquée par la gauche, au motif qu'elle serait favorable aux plus hauts revenus.

Un autre rapport fiscal, celui que Dominique de La Martinière a rendu en juin 1996, contestait cette analyse, mais observait qu'il fallait indéniablement rééquilibrer la fiscalité au détriment des plus grosses fortunes. S'il recommandait ainsi la baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, il suggérait en contrepartie de nombreuses mesures pour taxer davantage certaines grosses fortunes, par exemple celles qui vont se réfugier dans l'assurance-vie pour échapper aux droits de succession. Or le gouvernement a visiblement effectué une lecture sélective de ce document et semble *déterminé* à retenir la première suggestion, mais pas la seconde. Ce qui sera évidemment politiquement périlleux. Durant la campagne présidentielle, Jacques Chirac n'avait-il pas paraphrasé François Mitterrand, en soulignant qu'il fallait taxer davantage ceux *« qui s'enrichissent en dormant »* ?

Le gouvernement a fréquemment fait valoir, ces derniers mois, qu'un impôt acquitté seulement par un foyer sur deux est évidemment une situation bancale

De plus, le gouvernement envisage (au profit, dit-il, des foyers les plus modestes) de relever le seuil de non-imposition, de sorte que plusieurs centaines de milliers de familles nombreuses ou modestes ne soient plus assujetties.

A l'approche d'une échéance législative importante, ce genre de cadeau fiscal est évidemment populaire, mais quelle est la cohérence de cette réforme ? Depuis des lustres, de nombreux hommes politiques de gauche comme de droite, Raymond Barre en tête, ne cessent de répéter que ce genre de dispositions, qui se sont accumulées au fils des ans, sont précisément à l'origine de la crise que traverse l'impôt sur le revenu. Le gouvernement, lui-même, a fréquemment fait valoir, ces derniers mois, qu'un impôt acquitté seulement par un foyer sur deux est évidemment une situation bancale.

La baisse d'impôt sera-t-elle donc bien accueillie par l'opinion ? Même dans cette hypothèse, cela ne changerait en rien ce constat : au travers de cette réforme, présentée par le gouvernement comme un gage de sa bonne volonté fiscale, c'est l'avenir même de l'impôt sur le revenu, l'impôt citoyen par excellence, qui est en cause, et au-delà, des grands équilibres du système fiscal français. S'il n'a pas de cohérence fiscale, ce projet a une vraie cohérence politique : on y voit la patte d'un gouvernement qui a quelque chose à se faire pardonner.

Laurent Mauduit

Le Monde

ÉDITORIAL

Le sang, la politique et la justice

FAUT-IL compter Laurent Fabius au nombre des victimes de l'affaire du sang contaminé ? Posée ainsi, de manière volontairement provocatrice, la question peut paraître choquante, scandaleuse même. N'était-il pas premier ministre au moment où survenait ce drame qui allait conduire à la contamination, par le virus du sida, de près de mille trois cents hémophiles et de plusieurs milliers de transfusés ? Sa fonction même de chef du gouvernement ne le désigne-t-elle pas, en quelque sorte « naturellement », comme le premier des responsables de cette tragédie ? Responsable ou coupable, cette dichotomie revient aussitôt que l'on évoque cette affaire.

Quel fut le rôle exact, à l'époque, de Laurent Fabius ? Essentiellement celui de décider, le 19 juin 1985, contre l'avis de bien des experts, de mettre en œuvre un dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang. Faut-il rappeler qu'un mois avant cette annonce par le premier ministre lui-même, à la tribune de l'Assemblée nationale, le comité national d'éthique alors présidé par le professeur Jean Bernard, sans doute le médecin français le plus prestigieux, hématologue de surcroît, avait estimé qu'*« on n'est assuré ni de la signification de la séropositivité, ni de l'acheminement vers le sida, ni du danger de contamination, ni de l'efficacité de la thérapeutique »* ?

C'était une époque – on l'oublie aujourd'hui – de peu de certitudes. En dépit de cela, sur le seul dossier qu'il ait eu à traiter personnellement, Laurent Fabius avait su trancher. Pour tout le reste, les conditions de mise en place du test, la non-sélection des donneurs de sang et la mise à disposition pour les hémophiles des produits chauffés, Laurent Fabius n'eut pas à en connaître.

Dès lors, on mesure le *sentiment d'injustice* qui doit meurtrir celui à qui tous prédisaient un bel avenir politique. Certes, Laurent Fabius et les siens, une fois revenus au pouvoir entre 1988 et 1992, ont commis bien des erreurs dans la gestion judiciaire de ce dossier. Une mise à plat d'emblée exhaustive des éléments de cette affaire leur aurait sans doute évité bien des désagréments.

Aujourd'hui, Laurent Fabius, mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »*, se retrouve empêtré dans les méandres de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République. Certains diront que c'est la justice qui suit son cours, selon une procédure démocratiquement décidée. Il n'en reste pas moins, au vu des « demandes d'actes » formulées par les avocats d'Edmond Hervé, que l'on est en droit de s'interroger sur la capacité et l'intérêt des différents acteurs de l'instruction à boucler au plus vite ce dossier. Depuis qu'elle est entrée dans sa phase judiciaire, l'affaire du sang a toujours eu droit à sa part de gestion politique. La gauche avait tenté de s'en abstraire en concentrant le tir sur le seul problème de la contamination des hémophiles. La droite, dorénavant maître du jeu judiciaire, s'en sert comme d'une arme, une épée de Damoclès, dont elle entend menacer Laurent Fabius aussi longtemps que possible.

L'Eurodanse *par Ronald Searle*

Les deux diplomaties de la France dans le Pacifique sud

***LA RÉADMISSION** de la France* au Forum du Pacifique sud, annoncée mercredi 4 septembre, consacre le *« retour »* diplomatique de la France dans une Océanie où sa présence a été historiquement controversée. Si le ressentiment provoqué dans la région par la dernière série de tirs nucléaires en Polynésie n'est pas dissipé – on a pu le constater lors de la réunion du Forum du Pacifique sud aux îles Marshall qui vient de s'achever –, il est de fait que la volonté des Etats est de tourner la page.

Car l'insistance de la France à réintégrer le giron diplomatique régional est jaugée à l'aune du désintérêt croissant que d'autres bailleurs de fonds manifestent pour la zone depuis la fin de la guerre froide. La Grande-Bretagne a quitté, en 1995, la Commission du Pacifique sud (CPS) et les Etats-Unis ont considérablement diminué leur aide. L'Australie et la Nouvelle-Zélande – qui vient d'acheter 80 millions de francs d'équipement militaire français (missiles Mistral) – sont particulièrement conscientes de l'intérêt de partager avec la France le fardeau de l'assistance à cette myriade d'Etats insulaires à l'avenir économique précaire. On est là assez loin de la thèse du *« complot antifrançais »* ourdi par Canberra et Wellington, théorie qui avait été reprise à son compte par Jacques Chirac lui-même et dont un récent rapport du député UDF Aymeri de Montesquiou pour le compte de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale vient de montrer la fragilité.

Mais ce *« retour »* va-t-il suffire à effacer l'impression de confusion, et parfois de rivalité, émanant des *nombreuses démarches diplomatiques* lancées tous azimuts par le Quai d'Orsay, l'Elysée ou Tahiti. Si l'on s'en tient aux actes, il est tentant de conclure que la France a fait *« tout ce qu'elle avait à faire »* pour regagner la confiance de cette région dont elle affirme faire partie, au nom de ses trois territoires (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française). Force est pourtant de constater que *certains messages ont été brouillés.*

BONNE VOLONTÉ

Dès la signature par Paris du traité de Rarotonga (dit de dénucléarisation du Pacifique), qui suivit de quelques semaines le dernier essai, certains observateurs se demandèrent comment interpréter le mandat attribué par M. Chirac à Gaston Flosse, président du gouvernement de Polynésie française. M. Flosse est certes célèbre dans le Pacifique sud, où il compte de nombreux amis parmi les gouvernants, mais certains aspects du personnage en font une figure controversée. En 1995, M. Flosse avait été largement vu et entendu sur tous les postes de télévision de la région étalant son antipathie pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande et menant une attaque en règle contre les indépendantistes tahitiens.

La France avait suffisamment fait preuve de sa bonne volonté en s'engageant à renforcer sa coopération économique, en démantelant ses installations militaires de Mururoa et en autorisant une délégation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à faire les *prélèvements souhaités.* Etait-il donc vraiment nécessaire d'en rajouter avec des initiatives qui ont fait long feu, notamment ce *projet d'un sommet à Paris entre la* France et les petits Etats insulaires ? Emanant officiellement de l'Elysée et annoncée par Gaston Flosse, l'idée d'origine était que *« les chefs de gouvernement du Pacifique sud, en route vers New York pour l'Assemblée générale des Nations unies »*, s'arrêtent à Paris où ils rencontreraient le président de la République pour *« réfléchir à leur avenir »*. Que Paris se voie sur la *route entre le Pacifique sud et* New York est déjà « limite » ; mais que les chefs de gouvernement concernés ne soient jamais ni invités à Paris ni clairement informés sur ce projet fut mal pris. Certains s'en vexèrent.

La diplomatie que l'on serait tenté de qualifier de « spontanée » émanant de Tahiti, *via* ou non l'Elysée, n'a sans doute pas que des inconvénients, même si elle embarrasse souvent le Quai d'Orsay. La cocasse « mission d'exploration » de deux émissaires de M. Flosse venus aux îles Marshall sonder les esprits quant à une éventuelle réadmission de la France a probablement servi Paris, qui étudiait la possibilité d'envoyer sa propre délégation. C'est finalement la seule Polynésie française qui se sera ridiculisée devant les médias régionaux (les deux émissaires ont été éconduits). A Tahiti, on assure que la démarche des émissaires polynésiens était *« naturelle »* et que *« la Polynésie a cherché, comme toujours, à servir les intérêts français avant les siens »*. Reste la question : si la France ne poursuit qu'un seul but dans le Pacifique sud, pourquoi mobilise-t-elle deux diplomaties ?

Florence de Changy

DANS LA PRESSE

RTL
Philippe Alexandre

■ Certains ministres s'en plaignent et d'autres en prennent leur parti *mais c'est un fait reconnu par tous* : Alain Juppé est le premier ministre le plus directif, le plus omniprésent qu'on ait vu depuis longtemps. Toutes les réformes lui sont soumises, tous les dossiers transitent par Matignon, qu'il s'agisse du retour à l'heure unique ou de la protection des enfants exploités et martyrisés, et ce ne sont que deux exemples de l'activité de M. Juppé dans la seule journée d'hier.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La rencontre entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou n'est pas une surprise, mais c'est un reniement. Elle a été fraîche, tendue, minimale. Elle constitue néanmoins un premier pas dans l'abandon de la doctrine Nétanyahou. Le voyage du premier ministre israélien à Washington la semaine prochaine n'y est pas étranger. Bill Clinton attache la plus grande importance à la poursuite du processus de paix au Proche-Orient, entend que les accords conclus soient respectés et que la signature d'Israël soit honorée.

THE WASHINGTON POST

■ Dans d'autres circonstances, les Etats-Unis auraient pu rester à l'écart d'une opération lancée par un pays souverain sur son territoire contre un mouvement séparatiste soutenu par l'étranger. Mais les circonstances ne sont pas normales. L'Irak est sous la coupe d'un agresseur attesté, qui bafoue les droits de l'homme. Le passé, les moyens et les ambitions de Saddam Hussein font de lui une menace pour son propre peuple, pour ses voisins et pour la stabilité de l'approvisionnement en pétrole.

La Générale



Le président de Total n



هكذا من الأصل

TÉLÉPHONE Pour devenir l'alternative de France Télécom en France dès le 1er janvier 1998, la Générale des eaux a créé Cegetel, pôle regroupant ses activités dans le téléphone, où trois branches utiliseront le sigle SFR, celui de la filiale dans le radiotéléphone. ● LE CAPITAL de Cegetel, pas encore bouclé, sera majoritairement aux mains de la Générale des eaux. Ses alliés actuels, l'américain Southwestern Bell et le britannique Vodafone, devraient aussi y figurer. Les investissements, concentrés sur le territoire national, atteindront 4 milliards de francs par an de 1997 à 1999. ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES visé est 40 milliards de francs en 2003, et les télécommunications devraient représenter alors 15 % de l'activité de la Générale des eaux, contre 3 % actuellement. ● ALCATEL ALSTHOM met à profit cette réorganisation pour revendre sa participation dans SFR.

La Générale des eaux s'arme pour affronter France Télécom

C'est sous le nom de Cegetel que le groupe va se battre pour devenir le deuxième opérateur global de téléphone en France. L'ambition est de réaliser 40 milliards de francs de chiffre d'affaires en 2003

ALORS QUE le gouvernement travaille à la rédaction des décrets d'application qui cadreront l'ouverture totale à la concurrence des services téléphoniques au 1er janvier 1998, décidée avant l'été par le Parlement, la Générale des eaux, seul candidat à s'être jusqu'à présent déclaré décidé à affronter France Télécom, achève sa préparation. Au niveau des structures, le groupe dirigé par Jean-Marie Messier est désormais en ordre de bataille. Il lui reste encore à boucler ses alliances capitalistiques. Ce qui devrait être fait au cours des prochaines semaines, a assuré, mercredi 4 septembre, Jean-Marie Messier, en officialisant la création de Cegetel, le pôle mis en place pour regrouper l'ensemble des activités télécommunications.

Cegetel, dont M. Messier assurera lui-même la direction, comportera trois branches utilisant toutes le sigle SFR, le nom de l'opérateur de radiotéléphone dont la Générale des eaux estime qu'il a désormais acquis suffisamment de notoriété. « SFR branche mobilité », qui reprendra les activités de SFR dans le radiotéléphone et de TDR dans la radiomessagerie, cotoiera ainsi « SFR branche services aux entreprises », prolongement de l'actuelle société Siris, ainsi que « SFR branche longue distance ».

TOUR DE TABLE

La Générale des eaux, dont l'ambition est d'être *« un opérateur global sur l'ensemble des segments des télécoms »*, contrôlera majoritairement Cegetel. Ses alliés existants, l'américain Southwestern Bell et le britannique Vodafone, *présents au capital de Cofira*, le holding de contrôle de SFR, devraient figurer dans le tour de table de ce nouvel ensemble. Cofira, dont Alcatel Alsthom va se désengager, continuera d'exister mais n'aura plus qu'un rôle intermédiaire entre Cegetel et ses trois branches opérationnelles.

Si une entrée en Bourse n'est pas prévue à moyen terme (quatre à cinq ans), d'autres investisseurs, qui ne seront *« ni des banques ni des investisseurs institutionnels »*, devraient également épauler la Générale des eaux au sein de Cegetel. M. Messier n'a pas souhaité s'exprimer sur leur identité, mais le nom d'AT&T est sur toutes les lèvres, le géant américain des télécommunications étant indirectement l'allié du groupe français à travers Uniworld, société commune avec le consortium européen Unisource, partenaire de Siris.

Les fonds propres apportés par ces partenaires, anciens et nouveaux, ne devraient pas être superflus, la Générale des eaux, qui compte d'abord se concentrer sur le territoire national, prévoyant, par exemple, d'investir quelque 4 milliards de francs par an sur la seule période 1997-1999.

L'objectif est de parvenir à un chiffre d'affaires de 27 milliards de francs dans les services de télécommunications en l'an 2000 (dont 16 milliards dans les mobiles), puis de 40 milliards de francs en 2003 (dont 22 milliards dans les mobiles), date à laquelle les télécommunications devraient représenter 15 % de l'activité totale de la Générale des eaux, contre 3 % actuellement. Cegetel devrait présenter un *« cash-flow d'exploitation positif en 1997 et un cash-flow net positif en 1999 »*. SFR, la principale entité du pôle, devant être pleinement bénéficiaire en 1998.

En termes de parts de marché, l'ambition est qu'en 2003 Cegetel s'arroge 40 % dans le téléphone mobile, 20 % dans le téléphone longue distance et 10 % dans les liaisons locales. Pour tenir ses objectifs dans le téléphone fixe, la Générale des eaux devra cependant pouvoir avoir accès à une infrastructure autre que celle de France Télécom. Des discussions sont toujours en cours avec des entreprises telles que la SNCF ou les sociétés autoroutières pour l'utilisation de leurs réseaux. Mais la Générale des eaux admet qu'elle ne pourra pas disposer dans toute la France de réseaux locaux (ceux qui vont jusque chez les abonnés). Dans ce domaine, le groupe table essentiellement sur des tarifs d'interconnexion au réserau de France Télécom relativement bas.

Philippe Le Cœur

Le marché des télécoms en France

RÉSEAU FIXE 135,75
RÉSEAU MOBILE 6,35 32,20
TOTAL 167,95
1995 2000
Source : OVUM

La Générale des Eaux prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 27 milliards de francs dans le téléphone en l'an 2000.

Alcatel Alsthom va se désengager du radiotéléphone

A la faveur de la création de son pôle télécommunications Cegetel, la Générale des eaux est parvenue à un accord avec Alcatel Alsthom aux termes duquel ce dernier va revendre ses 20 % de Cofira, holding de contrôle de l'opérateur de radiotéléphone SFR. Les parts d'Alcatel Alsthom seront replacées auprès d'*« actionnaires qui échangeront leurs titres Cofira contre des titres Cegetel »*, s'est bornée à indiquer la Générale des eaux. Alcatel Alsthom était entré dans Cofira à l'automne 1994 après avoir perdu face à Bouygues la bataille du troisième réseau français de radiotéléphone. Cette opération avait reçu l'aval du gouvernement, malgré les conflits d'intérêts possibles, Alcatel étant fournisseur d'équipements de France Télécom et de SFR.

Arrivé à la tête d'Alcatel Alsthom mi-1995, Serge Tchuruk avait d'emblée indiqué qu'il incluait cette participation dans les 10 milliards de francs de cessions d'actifs auxquels il entendait procéder. La sortie de la Cofira pourrait rapporter 3 à 4 milliards de francs.

Kodachrome, une pellicule de couleurs bien orchestrées

Voici le dernier article de la série publiée à l'occasion des vacances, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire des produits et des marques associés à la période estivale.

PEUT-ON composer une symphonie *avec des couleurs ? C'est la question que* se posent, en 1917, deux collégiens de Riverdale, dans l'Etat de New York, l'un et l'autre fils de solistes célèbres, eux-mêmes se destinant à la musique, le premier, Leopold Mannes, au piano, le second, Leopold Godowsky, au violon. Amis de toujours, les deux Leo, *« Man and God »*, rêvent d'un accord parfait, d'une synthèse des couleurs primaires, – le vert, le rouge et le bleu – qu'ils obtiendront en 1934, avec le film Kodachrome. Avant les années 20, Mannes et Godovsky ont déjà réalisé une image en couleur impressionnant *trois plaques sensibles*. Cette expérience de reproduction photographique des couleurs n'est pas vraiment nouvelle. Les deux complices apprennent qu'en 1912 l'Allemand Rudolf Fischer a lui aussi effectué une *« réaction chromogène »* liant la formation de la couleur au *développement chimique de l'image argentique*, c'est-à-dire imprégnée d'argent.

HISTOIRE DE PRODUITS

★ **La société Kodak Pathé France emploie 5 906 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 7,45 milliards de francs. Elle est filiale du groupe américain Eastman Kodak Company dont les effectifs mondiaux sont de 95 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 15 milliards de dollars (75 milliards de francs).**

Sans se décourager, les musiciens en herbe poursuivent leurs recherches pendant *leur temps libre*. Mannes étudie maintenant la musique et la physique à Harvard. Godowsky suit les cours de physique et de *chimie à l'université* de Californie, tout en jouant du violon dans l'orchestre philharmonique de Los Angeles. En 1923, les *deux jeunes* hommes, devenus interprètes et professeurs de musique à New York, finissent par breveter une émulsion *couleur basée sur* deux couches aux *tons juxtaposés sur une même plaque*. La photo obtenue n'est pas de très bonne qualité, mais cette invention leur appartient. Il leur faudra toutefois patienter jusqu'en 1930 pour rejoindre un grand laboratoire, celui de l'Eastman Kodak Company, installé à Rochester, au nord de *l'Etat de New York. Là, les deux amis vont* accomplir des prodiges. Rompant avec le système dit additif (qui consistait à ajouter les couleurs primaires), ils adoptent un système soustractif : les couleurs sont extraites de la lumière blanche qui, par essence, les contient toutes.

D'UNE FIDÉLITÉ CONFONDANTE

Pour ce faire, ils ont une intuition géniale, en tous cas décisive : incapables de résoudre le problème de la fixation des couleurs sur le film, ils vont contourner la difficulté au stade du développement *« à pénétration contrôlée ». Chaque couche* – donc chaque couleur – est traitée isolément. L'agent chimique formant la pigmentation est introduit dans le liquide de développement et non plus à même le film. Un pas considérable quand on sait que cet agent chimique avait jusqu'ici une *fâcheuse tendance à glisser, donc à mélan*ger les couleurs à la manière d'un daltonien... Mannes et Godowsky n'en croient pas leurs yeux, et pourtant leur Kodachrome est d'une fidélité confondante. A une condition : le film *« couleur »*, sensible à toutes les radiations du spectre, doit *être manipulé dans l'obscurité complète.*

Aussitôt se pose la question du temps de *développement. Il n'est pas question de* placer dans les chambres noires le moindre chronomètre, même faiblement lumineux. Or il faut se montrer précis sur les délais de trempage et de séchage. Qu'à cela ne tienne. Mannes et Godowsky sont des musiciens. Au milieu de l'obscurité, ils *sifflent le final de la Symphonie en mi mineur* de Brahms. *La Pathétique* de Tchaïkovsky vient aussi en renfort pour leur permettre de calculer le temps d'immersion des plaques dans le révélateur. Les deux hommes ont véritablement composé leur symphonie de couleurs.

La pellicule Kodachrome naît d'abord pour le cinéma d'amateur en 16 mm le 15 avril 1935. Puis en diapositive 24 x 36 l'année suivante. Le traitement est complexe : vingt-huit opérations dans trois machines. Il suffira d'une seule machine en 1938, mais elle mesure dix *mètres... Au fil des ans, la Kodachrome* n'a cessé d'avancer vers la lumière. Elle allie la netteté à la rapidité et conserve longtemps la mémoire intacte des couleurs d'origine. Les contrastes sont bons, le grain souvent irréprochable. En 1954, la loi antitrust votée aux Etats-Unis a privé Ko*dak de son monopole de développement* du Kodachrome. La petite pellicule, aujourd'hui sexagénaire, en a conçu un goût plus vif encore pour les voyages, qu'elle restitue par touches chatoyantes et gaies. Comme si la chimie, ici, était mère du naturel.

Eric Fottorino

Syndicats et financiers s'inquiètent de l'avenir d'Olivetti

LA SATISFACTION des milieux financiers après l'annonce du départ de Carlo De Benedetti de la présidence d'Olivetti aura été de courte durée. Mercredi 4 septembre, le titre avait gagné 73 lires à l'ouverture, à 799 lires, pour terminer la séance à 749 lires, sur une hausse de 23 lires. Jeudi matin, le *titre était toutefois suspendu dans* l'attente d'une réunion d'information de Francesco Caio, le nouveau PDG du groupe italien.

Renzo Francesconi, numéro trois du groupe, recruté il y a à peine deux mois comme numéro *trois, a donné sa démission* en l'accompagnant de commentaires inquiétants. Il suggère, dans un communiqué, que l'avenir de l'entreprise pourrait être bien plus compromis que ne le laissent paraître les résultats semestriels, *pourtant déjà catastrophiques*. Ce départ d'un haut dirigeant fait suite à plusieurs autres, dont celui de Corrado Passera, l'ancien bras droit de Carlo De Benedetti, qui avait quitté l'entreprise fin juin.

Les salariés, de leur côté, se sont immédiatement inquiétés des répercussions sociales de tous ces bouleversements. En guise d'avertissement, une grève d'une heure a été prévue *lundi* 9 septembre dans les établissements de Canavese, près de Turin. Et les syndicats ont prévenu qu'au cas où la nouvelle direction déciderait de supprimer n'importe laquelle des activités industrielles d'Olivetti, ils *riposteraient par une grève natio*nale de toute l'entreprise. Une menace qui concerne au premier chef la vente éventuelle, voire la fermeture de l'usine de fabrication de micro-ordinateurs d'Olivetti dans le nord de l'Italie. Les dirigeants des trois principaux syndicats italiens ont réclamé, mercredi, la tenue rapide d'une réunion avec la *nouvelle direction d'Olivetti. Ils* devaient rencontrer ce jeudi les ministres de l'industrie et des télécommunications, Pierluigi Bersani et Antonio Maccanico, afin de leur faire préciser les intentions du gouvernement en matière d'informatique et de télécommunications, les deux secteurs-clés d'Olivetti. *(Lire le portrait de Carlo De Benedetti, page 13.)*

Le président de Total ne croit pas à une hausse durable du prix du pétrole

« L'ÉVOLUTION actuelle du prix du brut à 20 dollars le baril n'est pas représentative des tendances à long terme ». Lors de la présentation des résultats semestriels de Total, le 4 septembre, Thierry Desmarest, président du groupe pétrolier, s'est refusé à croire à une augmentation durable des prix. Pour lui, l'année 1996 est différente des autres en raison d'un hiver très rigoureux, d'une baisse des stocks et de l'agitation politique au Moyen-Orient avec, ces derniers jours, le bombardement américain sur l'Irak.

Néanmoins, en raison de l'abondance de l'offre dans les pays non OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), la hausse des cours ne peut durer. Le patron de Total s'attend, à court terme, à une stabilisation des prix. L'inversion de tendance sera liée à l'application de l'accord *« pétrole contre nourriture »*, négocié récemment entre Bagdad et l'Onu, autorisant l'Irak à vendre 700 000 barils/jour. L'accord devait entrer initialement en vigueur à l'automne, mais sa mise en œuvre a été suspendue après l'offensive de Saddam Hussein contre les Kurdes.

« Nous restons convaincus que le prix du pétrole va redescendre. Nos prévisions sont basées sur un baril autour de 16 dollars. Ce n'est donc pas parce que nous observons une embellie depuis le début de l'année que nous allons assouplir les critères de choix dans notre politique d'investissement en matière d'exploration. Nous ne nous lancerons pas dans des projets qui ne tiendront pas la route. » Fidèle à la culture de son groupe, Thierry Desmarest demeure prudent et se garde de toute euphorie même si, comme la plupart de ses concurrents, il profite du redressement des cours du brut, passé à 19,04 dollars le baril pour le *« brent »* contre 17,49 pour les six premiers mois de 1995. Pour les six premiers mois de 1996, Total a enregistré une amélioration de 45 % de son bénéfice net à 2,6 milliards de francs, l'un des meilleurs scores du secteur comparé à ceux des « majors » internationaux.

« Il ne s'agit pas d'une performance positive dans un bon environnement mais du résultat d'un effort », précise Thierry Desmarest pour relativiser la performance. L'effet baril contribue pour un tiers à la croissance des résultats du secteur amont (exploration-production), les deux autres provenant de l'augmentation de la production et de la baisse des coûts techniques.

DOUBLEMENT

L'analyse est identique chez Elf Aquitaine, qui a annoncé le 5 septembre une progression de 24 % de son bénéfice à 3,56 milliards de francs. Les deux groupes français ont maintenant pour objectif de porter, dès 1998, la rentabilité de leurs fonds propres au-dessus des 10 % comme leurs concurrents. Pour le patron de Total, la satisfaction vient avant tout des niveaux de production et de réserves du groupe. *« Nous nous attendons à réaliser le doublement de notre production hors Moyen-Orient, plus tôt que prévu »*. Programmé pour l'an 2000, cet objectif sera atteint dès 1998, grâce aux gisements d'Amérique du Sud (Argentine, Colombie), d'Algérie, d'Angola, de Thaïlande et de Norvège. La production d'hydrocarbures du groupe devrait atteindre 1 million de barils/jour dans deux ans. En 2005, elle arrivera au niveau des 1,25 million de barils/jour. Simultanément, la durée de vie des réserves augmente, passant de treize ans à quinze ans entre 1990 et 1995, un niveau supérieur à la moyenne des « majors », dont le ratio réserve sur production oscille entre huit et douze ans.

A l'opposé, les activités de raffinage sont toujours préoccupantes. Le niveau des marges toujours faible oblige tous les pétroliers à se réorganiser. Aux Etats-Unis, après la fermeture du site d'Ark City, le groupe dispose encore de trois installations. En France, la situation évolue lentement. *« Ce n'est pas facile de prendre des décisions de restructurations »*, insiste M. Desmarest, rappelant que les futures réorganisations seront faites en accord avec les autres acteurs du secteur, et en liaison avec les pouvoirs publics. Seul motif d'optimisme dans ce domaine, la Chine, avec enfin, le démarrage de la raffinerie de Dalian, près de Pékin, prévu pour le second semestre. Total est autorisé à commercialiser 30% de la production sur le marché chinois mais souhaite augmenter cette part à l'avenir.

Dominique Gallois

Un pacte d'actionnaires dans le nucléaire

« Le gouvernement a insisté pour que les intérêts français restent majoritaires avec un pacte d'actionnaires dans le groupe qui sera issu de la fusion » **entre GEC Alsthom et Framatome, a expliqué le ministre de l'industrie Franck Borotra dans *Les Echos* du 5 septembre. Pour l'avenir de la filière nucléaire, les pouvoirs publics réfléchissent également aux structures de portage des participations de CEA-Industrie. *« Toutes les activités rattachées actuellement à l'Erap, CEA-I et Isis, qui ne relèvent pas d'une activité stratégique de l'Etat, doivent aller dans le privé. »***

Concernant le raffinage, *« le problème c'est l'étang de Berre*, affirme M. Borotra. *Il faut préserver ce pôle* [en organisant] *des accords entre partenaires ».*

Feu vert des autorités boursières à l'OPA sur le Crédit foncier

LE CONSEIL DES BOURSES DE VALEURS (CBV) a jugé *« acceptables »* les termes de l'offre déposée par la Caisse des dépôts sur le Crédit foncier (70 francs par action avec faculté de renoncer à l'opération si moins des deux tiers des actions étaient apportées à l'OPA). Dans son avis daté du 4 septembre, le CBV souligne *« qu'il avait constaté que le Crédit foncier n'avait pas trouvé à ce jour de solution d'adossement lui permettant de poursuivre ses activités normales et que le dépôt de l'offre résultait précisément de cette situation ».*
Les actionnaires minoritaires qui envisagaient d'intenter une action en justice devant la Cour d'appel pour contester ce prix ont été déboutés jeudi 5 septembre par le tribunal de commerce de leur demande d'expertise. L'intersyndicale de l'institution, qui soutient qu'elle est *« viable »*, va demander à être reçue à l'Elysée.

■ **AIRBUS : le consortium européen a proposé au constructeur** suédois Saab une coopération pour le développement d'un avion commercial de très grande capacité (A – 3XX), a indiqué Saab, mercredi 4 septembre. Les ministres européens chargés du dossier Airbus ont affirmé, le même jour, que le versement d'avances remboursables pour le lancement de nouveaux avions était conditionné à la transformation d'Airbus en société privée.
■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT : la banque publique a enregistré au premier semestre un résultat net de 57,1 millions de** francs après un déficit de 856 millions de francs sur l'ensemble de l'année 1995. La SMC a été à nouveau recapitalisée fin juin par l'Etat à hauteur de 858 millions de francs. Sa privatisation est prévue pour la fin de l'année.
■ **BANQUE ÉLECTRONIQUE : les clients de 22 banques américaines**, dont American Express, First Chicago ou Bank of Boston, vont pouvoir mener leurs transactions bancaires en ligne sur le réseau America Online grâce au logiciel BankNow, mis au point par Intuit, le premier éditeur mondial de logiciels de finances personnelles.
■ **LLOYD'S : le gouvernement britannique a donné mercredi 4 septembre** son accord définitif au plan de sauvetage de l'institution londonienne en autorisant la création de la compagnie de réassurance Equitas.
■ **L'EPEE : les sept ex-salariés du fabricant de pendulettes** assignés en référé mercredi 4 septembre au tribunal de grande instance de Montbéliard (Doubs) pour occupation illicite d'usine *(Le Monde* du 4 septembre) connaîtront la décision du juge le 11 septembre.

La City veut pouvoir défendre sa place financière même si la Grande-Bretagne n'adopte pas l'euro

La Banque d'Angleterre a entamé une semaine de consultation des banques

Quelle est la meilleure manière de préparer la première place financière européenne à la monnaie unique ? La Banque d'Angleterre interroge la City. La clause d'exemption dont bénéficie la Grande Bretagne provoque de vives controverses. L'Association des banques étrangères craint de subir *« un tort considérable »*. Dans l'incertitude, les établissements s'apprêtent à dépenser 1 milliard de livres pour se préparer.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

La Banque d'Angleterre a entamé en début de semaine une consultation des principaux acteurs de la City sur la meilleure manière de préparer la première place financière européenne à l'avènement de la monnaie unique en janvier 1999. La clause d'exemption *(opt-out)* dont bénéficie la Grande-Bretagne en matière monétaire provoque une vive controverse dans le monde des affaires.

Après plusieurs mois de calme, le débat s'est soudainement ranimé dans les salles de marché depuis la mi-août avec trois événements marquants. D'abord, les inquiétudes exprimées par les banques de dépôt du royaume que la France et l'Allemagne ne leur offrent qu'un accès limité au système de paiement et de compensation *(Le Monde* du 15 août). Ensuite, le cri d'alarme lancé à la fin du mois par l'Association des banques étrangères établies en Grande-Bretagne, dans une lettre adressée au ministère des finances selon laquelle *« La possible exemption britannique de la monnaie unique pourrait causer un tort considérable à la City ».* Enfin, la sortie le 3 septembre de Michael Cassidy, haut responsable de la Corporation of London, l'organe de gestion de la City, qui a affirmé : *« L'Union économique et monétaire (UEM) est conduite sur le plan politique par les Français et les Allemands, qui envient la part de marché acquise par Londres. »*

« La City n'avance pas une opinion mais des opinions » : cette phrase d'un professionnel du Forex, le marché des changes, vollant habilement son propos, est symptomatique de la volonté des intervenants d'assurer avant tout leurs arrières quand on les interroge à propos de l'euro. A ce jour, seule une poignée de grands banquiers, tous d'une moyenne d'âge respectable, dépourvus de tout pouvoir décisionnel, ont osé se prononcer sur cette question sulfureuse. La grande majorité des intervenants refusent en effet de prendre parti, en public du moins, à l'instar d'ailleurs de la Banque d'Angleterre, tenaillée entre un gouverneur que l'on dit eurosceptique et un vice-gouverneur passant pour europhile.

Quant au chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, l'un des membres du gouvernement conservateur les plus favorables à la construction européenne, il croit à l'avènement de la monnaie unique mais sans donner de date. Il se garde de provoquer les anti-Maastricht de son parti à l'approche d'élections générales devant se dérouler au plus tard à la mi-97.

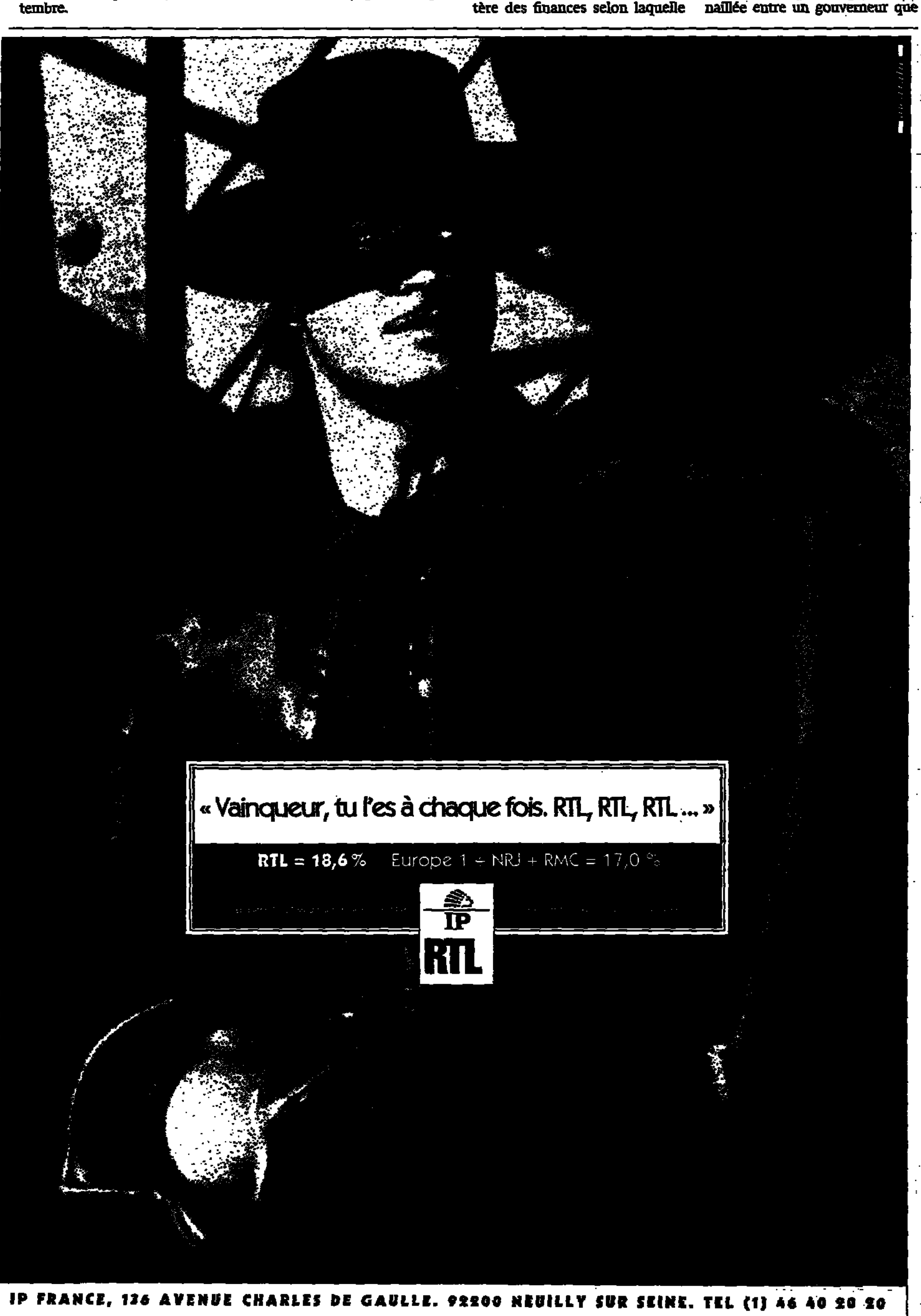
IMPASSIBILITÉ

Pour connaître le sentiment de la City, le seul recours reste ce sondage récent selon lequel 71,4 % des économistes britanniques interrogés estiment que l'euro verra bien le jour comme prévu. Dans ce cas, parient-ils, la Grande-Bretagne ne serait pas dans le premier cercle des pays choisissant l'UEM, mais pourrait y adhérer en 2002, à l'occasion de l'introduction des billets et des pièces libellés en euros.

Les intérêts en jeu dans cette affaire sont considérables. Leader mondial sur le marché des changes et les prêts aux banques internationales, la City détient une position largement dominante en Europe dans les transactions « eurobonds », les fusions-acquisitions, les swaps et les produits dérivés. Pourtant, officiellement, on observe toujours la même impassibilité, la même maîtrise de soi devant un choix difficile. Les banques commerciales et les banques d'affaires ne voient pas l'euro d'un même œil. Les premières vont devoir procéder à des investissements considérables, estimés l'an dernier à un milliard de livres minimum. *« Quoi qu'il advienne du sterling, le 1er janvier 1999 nous serons prêts à offrir des comptes en euros à nos gros clients, les sociétés. Pour le public, cela prendra plus de temps »*, nous dit Margaret Soden, directrice de la planification à la Midland Bank. En revanche, pour les *merchant banks*, opérant sur les marchés de capitaux, les ajustements risquent d'être moins douloureux. *« Si l'euro doit entrer en vigueur, nous devrons tout simplement nous habituer à une nouvelle devise, du même type que le mark ou le franc »*, insiste avec flegme David Marsh, directeur auprès de Flemings. Un autre clivage qui complique l'adoption d'une stratégie commune oppose les banques de nationalité britannique, craignant la perte de clients comme les grandes multinationales, au profit des établissements continentaux dont le pays d'origine aura adhéré à l'euro. Enfin, les marchés d'actions, la grande spécialité de la City, apparaissent moins vulnérables que le marché obligataire à la concurrence de Francfort, siège de l'Institut monétaire européen.

Sans sous-estimer ces problèmes, la City reste confiante. Les banques allemandes, qui ont racheté à grands frais des charges britanniques prestigieuses (Morgan Grenfell, Kleinwort Benson...), ne tiennent pas à voir leurs placements dévalorisés par l'affaiblissement de Londres. Grâce aux télécommunications et à l'électronique, le lieu du négoce financier n'a guère d'importance tant que les fuseaux horaires restent avantageux. L'envolée des coûts, en particulier les salaires et l'équipement informatique, freine les velléités de déménager ailleurs. Enfin, en cas de non-participation du sterling, les banques basées à Londres pourront facilement satisfaire leurs besoins quotidiens en euros auprès de leur filiale ou leur correspondant installés à Paris ou Francfort. La marge de manœuvre monétaire du gouvernement britannique issu du prochain scrutin, qu'il soit de gauche ou reste de droite, sera fortement réduite. Unie ou pas à l'euro, la Grande-Bretagne semble ne plus pouvoir pratiquer une dévaluation compétitive : *« Les investisseurs pourraient décider qu'il est plus sûr de voir ailleurs »*, insiste un professionnel.

Marc Roche





Le franc à son plus bas niveau face au mark depuis six mois

LE RECUL DU FRANC face au deutschemark, entamé à nouveau depuis le début de la semaine, s'est amplifié brutalement mercredi et jeudi 5 septembre dans la matinée. La devise française a franchi un temps, jeudi, pour la première fois depuis six mois, le seuil des 3,43 francs pour un mark avant de revenir autour de 3,4290.

Le franc a même touché un plus bas de 3,4315 dans la nuit de mercredi à jeudi sur les marchés asiatiques et franchi ainsi la barre symbolique des 3,4305, qui marquait son plancher dans les anciennes marges de fluctuation du système monétaire européen avant la crise de l'été 1993. Selon des cambistes, la Banque de France serait intervenue en vendant des marks. Comme à son habitude, l'Institut d'émission s'est refusé à tout commentaire. Toujours selon les opérateurs de marché, il serait déjà intervenu le 29 août *(Le Monde* du 31 août) alors que la devise française atteignait le niveau de 3,43 pour un mark. *« Les opérateurs cherchent à tester la Banque de France et mesurer sa détermination à maintenir sa devise sous le seuil des 3,4305 »*, explique un cambiste. Le franc s'inscrivait en début de semaine autour de 3,4210 contre la devise allemande et 3,4270 mercredi.

Les investisseurs étrangers se méfient à nouveau de la monnaie française après l'annonce mercredi de mauvais chiffres de croissance au deuxième trimestre, et s'inquiètent de la capacité du gouvernement à mettre en œuvre un budget de rigueur pour 1997 limitant les déficits publics. Le premier ministre Alain Juppé devait présenter jeudi en fin de journée les grandes lignes du budget 1997 et réaffirmer l'objectif du respect des critères de Maastricht par la limitation des déficits publics à 3 % du PIB. M. Juppé doit aussi annoncer une baisse d'impôt de 22 à 25 milliards de francs.

Depuis mardi, des fonds d'investissement anglo-saxons puis asiatiques se sont portés vendeurs de francs contre des marks, indique un cambiste. *« Toutefois, les marchés n'ont pas lancé de véritables attaques spéculatives contre le franc, il s'agit plutôt d'escarmouches. Ils ne veulent pas engager un bras de fer contre la Banque de France et la Bundesbank »*, indique un analyste d'une banque française.

Le franc a souffert de la relative faiblesse du dollar, qui a renforcé le mark. Mais c'est l'annonce de mauvais chiffres de la croissance en France au deuxième trimestre (le PIB français a reculé de 0,4 %, contre 0,3 % prévu) qui a pesé beaucoup sur la devise française. En particulier, la baisse de l'investissement des entreprises a surpris les économistes. La faiblesse de l'activité en France est d'autant plus pénalisante que l'Allemagne a annoncé de *« bons »* chiffres de croissance au deuxième trimestre. Le PIB a progressé de 1,5 % au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. Les économistes tablaient en moyenne sur une hausse de 1,1 % sur le trimestre. Des chiffres qui soulignent un décalage conjoncturel entre la France et l'Allemagne et pourraient inciter encore plus les investisseurs à délaisser le franc pour le mark. Toutefois, sur l'ensemble de l'année, la croissance de la France et celle de l'Allemagne devraient être en phase, estiment des économistes.

E. L.

■ **LE FRANC** français continuait de fléchir, jeudi, sur le marché des changes. Il cotait 3,43 francs face au deutschemark. La veille, il s'échangeait à 3,4285 francs pour 1 mark.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en hausse jeudi 5 septembre pour la troisième séance consécutive. L'indice Nikkei a gagné 177,95 points à 20 379,82 points, soit une avance de 0,88 %.

■ **LE DOLLAR** s'échangeait à 108,93 yens jeudi en fin de séance sur le marché de Tokyo, en très légère hausse par rapport à sa valeur de mercredi à New York (108,80 yens).

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont reculé mercredi sur le marché new-yorkais. Le baril de brut de référence (light sweet crude) a perdu 16 cents à 23,24 dollars.

■ **LA BANQUE DE FRANCE** lance un appel d'offres dont la tombée est de 40,5 milliards de francs. Le 2 septembre, elle avait maintenu son taux d'appel d'offres à 3,35 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↘	↗	↘	↘	→	→	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

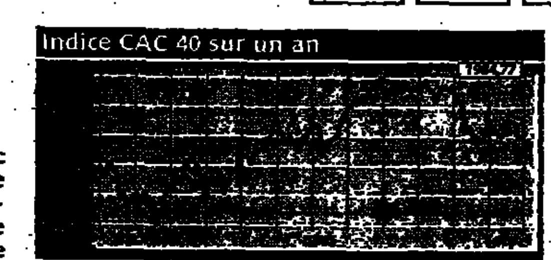
La Bourse de Paris confirme sa reprise

EN DÉPIT de la faiblesse du franc et du marché obligataire, la Bourse de Paris confirmait, jeudi 5 septembre, le mouvement de reprise amorcé la veille. En hausse de 0,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard un gain de 0,43 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,55 % à 1 995,71 points. Le marché était relativement actif avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,2 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Ce jeudi se réunissaient les conseils de la Bundesbank et de la Banque de France. Les milieux financiers, qui ne s'attendaient pas à un geste en matière de taux de ces deux instituts monétaires, n'ont pas été déçus. Du moins par la Bundesbank, qui a annoncé peu après midi maintenir sa politique monétaire en l'état.

Les premiers résultats semestriels des entreprises publiés actuellement réservent néanmoins d'agréables surprises, notaient les gestionnaires. Danone était en hausse de 4,5 % après l'annonce d'une progression de 2,3 % de son bénéfice semestriel. En tête des plus fortes hausses du compartiment à règlement mensuel, on retrouvait Cerus, qui à l'image de la veille progressait vivement. L'action de la filiale d'Olivetti gagnait 9,6 % à 108 francs.

Indice CAC 40 sur un an

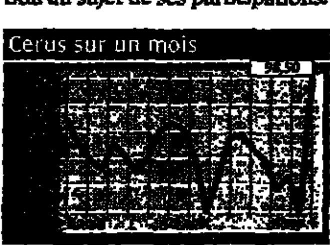


CAC 40 5 jours

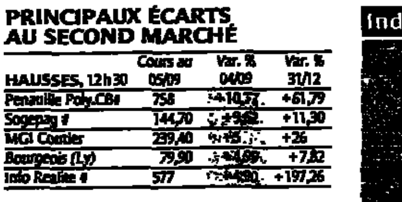
Cerus, valeur du jour

LA VAGUE d'achats spéculative qui a suivi l'annonce du départ de Carlo de Benedetti de la présidence d'Olivetti a nettement profité à sa filiale Cerus, mercredi 4 septembre, à la Bourse de Paris. L'action a terminé sur un gain de 7,1 % à 98,50 francs avec 521 000 titres échangés, plaçant ainsi la valeur en tête des plus fortes hausses. Les intervenants soulignaient que le départ de Carlo de Benedetti relançait la possibilité de désengagement de Cerus dans Valeo, les difficultés que rencontre l'homme d'affaires italien pouvant l'amener à reconsidérer sa position au sujet de ses participations.

Cerus sur un mois

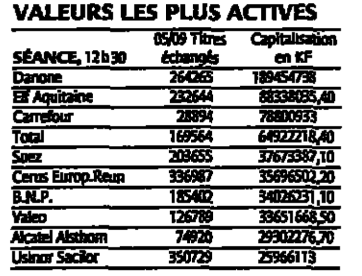


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



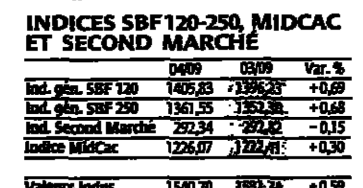
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
Cerus Europ.Reun	107,50	+9,39	+77,68
Lagardere	123	+4,58	+36,66
Danone	722	+4,38	−10,64
Sodexho	2490	[illegible]	+72,91
Dassault-Aviation	845	+3,80	+164,89
Rexel	1263	[illegible]	+52,72
CS Signaux(CSEE)	209	+3,28	+4,50
Dassault Electro	319,90	[illegible]	+97,59
AGF-Ass.Gen.France	135,50	[illegible]	−17,37
Usinor Sacilor	74,85	[illegible]	+15,59
BAISSES, 12 h 30			
Eiffage	328	[illegible]	−50,57
UGC DA (M)	266	[illegible]	+20,74
Galeries Lafayette	1401	[illegible]	+17,38
Rue Imperiale(Ly)	4230	−3,42	+19,79
Interbail	196	[illegible]	−25,75
Ecco	1270	−2,30	+71,39
Lapeyre	265	−2,21	+8,60
Elf Gabon	1093	−2,14	+27,24
Pernod-Ricard	292,90	−1,98	+5,24
Skis Rossignol	1865	−1,84	+38,97

VALEURS LES PLUS ACTIVES

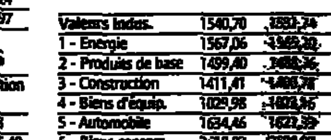
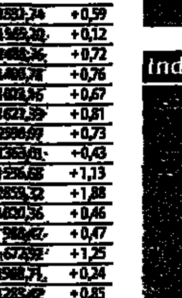
SÉANCE, 12 h 30	05/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone	264265	189454738
Elf Aquitaine	232644	88338035,40
Carrefour	28894	78800933
Total	169564	64922218,40
Suez	203655	37673387,10
Cerus Europ.Reun	336987	35696502,20
B.N.P.	185402	34026231,10
Valeo	126789	33651668,50
Alcatel Alsthom	74920	29302276,70
Usinor Sacilor	350729	25966113

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



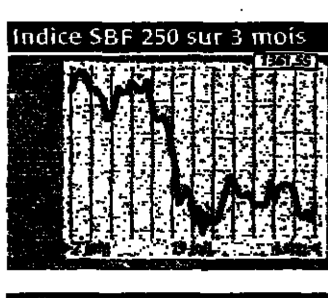
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
Penauille Poly.CB#	758	[illegible]	+61,79
Sogepag #	144,70	[illegible]	+11,30
MGI Coutier	239,40	[illegible]	+26
Bourgeois (Ly)	79,90	[illegible]	+7,82
Info Realite #	577	[illegible]	+197,26
BAISSES, 12 h 30			
M.B.Electronique	421	[illegible]	−23,45
Technofan (B)	105,10	[illegible]	+8,35
Lectra Syst.(B) #	14,25	[illegible]	+72,72
Jet Multimedia Nom	666	[illegible]	+37,72
Delachaux S.A.	668	−4,29	+37,76

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

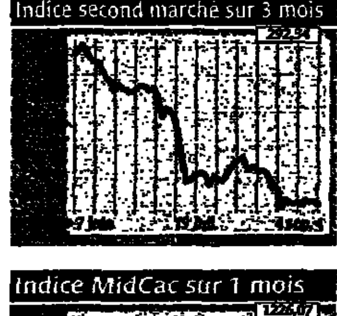



	04/09	03/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1405,83	[illegible]	+0,69
Ind. gén. SBF 250	1361,55	[illegible]	+0,68
Ind. Second Marché	292,34	292,82	−0,15
Indice MidCac	1226,07	[illegible]	+0,30
Valeurs Indus.	1540,70	[illegible]	+0,59
1 - Energie	1567,06	[illegible]	+0,12
2 - Produits de base	1499,40	[illegible]	+0,72
3 - Construction	1411,41	[illegible]	+0,76
4 - Biens d'équip.	1029,98	[illegible]	+0,67
5 - Automobile	1634,46	1621,39	+0,81
6 - Biens consom.	2618,03	[illegible]	+0,73
7 - Indus. agro-alim.	1368,92	[illegible]	+0,43
Services	1553,97	[illegible]	+1,13
8 - Distribution	2913,13	[illegible]	+1,88
9 - Autres services	1025,03	1020,36	+0,46
Sociétés financières	993,15	[illegible]	+0,47
10 - Immobilier	681,32	[illegible]	+1,25
11 - Services financ.	970,99	[illegible]	+0,24
12 - Sociétés invest.	1294,33	[illegible]	+0,85

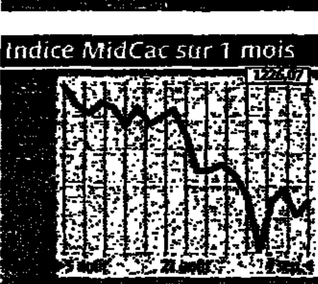
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

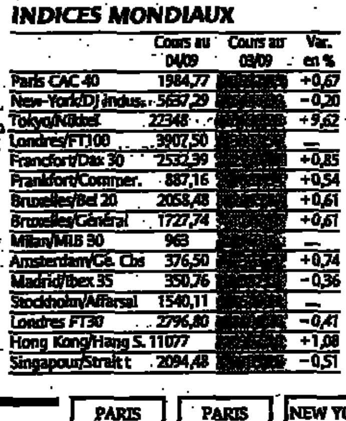


Nouvelle hausse à la Bourse de Tokyo

POUR la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a regagné du terrain, jeudi 5 septembre. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a terminé sur une progression de 177,95 points à 20 379,82 points, soit une avance de 0,88 %.

La veille, Wall Street avait terminé sur une modeste hausse, à l'issue d'une journée calme dans l'attente de la publication vendredi des chiffres de l'emploi pour août aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones a gagné 8,51 points, soit 0,15 %, à 5 656,90 points. A Wall Street, *« personne ne veut être un héros avant la publication vendredi des chiffres du chômage »*, qui s'accompagnent depuis mars de fluctuations importantes sur les marchés financiers, *indiquait Larry Wachtel, analyste chez* Prudential Securities. En Europe, la Bourse de Londres a progressé, l'indice Footsie terminant en hausse de 16,8 points à 3 872,7 points, soit un gain de 0,43 %. Progression égale*ment à la Bourse de Francfort, où* l'indice DAX a terminé la séance sur un gain de 0,86 % à 2 532,39 points, un mouvement à interpréter comme un rebond technique après les pertes de la veille, ont souligné les courtiers.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 04/09	Cours au 03/09	Var. en %
Paris CAC 40	1984,77	[illegible]	+0,67
New-York/DJ indus.	5657,29	[illegible]	−0,20
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+9,62
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2532,39	[illegible]	+0,85
Frankfort/Commer.	887,16	[illegible]	+0,54
Bruxelles/Bel 20	2058,48	[illegible]	+0,61
Bruxelles/Général	1727,74	[illegible]	+0,61
Milan/MIB 30	963	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	376,50	[illegible]	+0,74
Madrid/Ibex 35	350,76	[illegible]	−0,36
Stockholm/Affarsal	1540,11	[illegible]	—
Londres FT30	2796,80	[illegible]	−0,41
Hong Kong/Hang S.	11077	[illegible]	+1,08
Singapour/Strait t	2094,48	[illegible]	−0,51

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/09	03/09
Alcoa	63,50	62,87
American Express	43,25	43,25
Allied Signal	62,12	61,87
AT & T	52,50	52,37
Bethlehem	10,50	10,75
Boeing Co	91,37	90,62
Caterpillar Inc.	71	69,37
Chevron Corp.	59,62	59,87
Coca-Cola Co	50,50	50,75
Disney Corp.	56,62	56,87
Du Pont Nemours&Co	83,25	83,50
Eastman Kodak Co	71,75	72,25
Exxon Corp.	83,87	83,62
Gén. Motors Corp.H	49	49,87
Gén. Electric Co	84,25	84
Goodyear T & Rubbe	45,25	45,50
IBM	114,75	115,25
Intl Paper	40,75	40,12
J.P. Morgan Co.	88,62	88,50
Mc Don Dougl	49,87	50
Merck & Co.Inc.	65,62	65,12
Minnesota Mng.&Mfg	68	68,37
Philip Moris	90,37	89,50
Procter & Gamble C	88,50	89
Sears Roebuck & Co	44,75	43,62
Texaco	92	91,75
Union Carb.	43,25	43
Utd Technol	112,87	113
Westingh. Electric	16,87	16,62
Woolworth	20,87	21,12

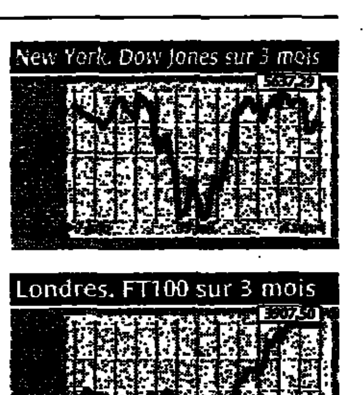
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	04/09	03/09
Allied Lyons	4,68	4,66
Barclays Bank	9,09	9,03
B.A.T. industries	4,41	4,39
British Aerospace	9,99	9,97
British Airways	5,20	5,13
British Gas	2,03	1,97
British Petroleum	6,24	6,30
British Telecom	3,74	3,75
B.T.R.	2,58	2,54
Cadbury Schweppes	5,21	5,11
Eurotunnel	1,01	0,99
Glaxo	9,15	9,13
Grand Metropolitan	4,69	4,63
Guinness	4,71	4,66
Hanson Plc	1,59	1,57
Great Ic	6,47	6,37
H.S.B.C.	10,97	10,75
Impérial Chemical	8,21	8,20
Legal	7,33	7,23
Marks and Spencer	4,86	4,94
National Westminst	6,69	6,58
Peninsular Orienta	5,19	5,16
Reuters	7,51	7,48
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	9,56	9,45
Tate and Lyle	4,61	4,52
Univeler Ltd	13,06	12,90
Zeneca	15,44	15,35

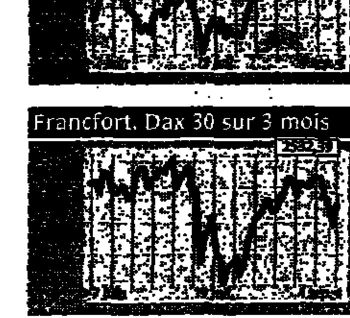
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	04/09	03/09
Allianz Holding N	2644	2617
Basf AG	43,67	43,15
Bayer AG	52,80	52,05
Bay hyp&Wechselbk	41,25	41,07
Bayer Vereinsbank	48,87	48,90
BMW	866,50	854,10
Commerzbank	341,10	339,50
Continental AG	25,24	25,06
Daimler-Benz AG	79,85	79,85
Degussa	514	511,50
Deutsche Babcock A	54,50	54,20
Deutsche Bank AG	72,70	72,25
Dresdner BK AG FR	40,40	39,90
Henkel VZ	60,90	60,50
Hoechst AG	51,22	50,85
Karstadt AG	524,50	516,50
Kaufhof Holding	573	575
Linde AG	927,50	921
DT. Lufthansa AG	201,50	199,20
Man AG	372,80	367
Mannesmann AG	530,50	529
Mettallges AG	26,85	27,05
Preussag AG	350	347
Rwe	53,60	53,50
Schering AG	107,55	106,80
Siemens AG	77,80	77,52
Thyssen	268	265,60
Veba AG	76,95	76,10
Viag	547	537,25
Wellag AG	860	856

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	→	→	↗	→	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif cédait du terrain, jeudi 5 septembre, au cours des premiers échanges, abandonnant 14 centièmes à 123,12, dès l'ouverture. La veille, profitant de la meilleure tenue de l'obligataire américain, le contrat septembre avait terminé en hausse de 10 centièmes à *123,26. Le* notionnel échéance décembre avait également progressé de 10 centièmes, à 121,84.

En dépit des pressions exercées sur le franc, le court terme était resté bien orienté. Le contrat Pibor échéance septembre a gagné 2 centièmes, à *95,89*. Le contrat décembre est resté stable à 95,72. Au comptant, le rendement de l'OAT à dix ans s'est détendu à 6,47 % contre 6,48 % la veille.

Dans un contexte d'affaiblissement du franc, les marchés s'attendent généralement à un maintien par la Banque de France de ses taux directeurs.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	[illegible]	7,28	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	7,15	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	[illegible]	8,20	[illegible]
Italie	8,59	[illegible]	9,86	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	7,05	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/09	Taux au 03/09	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	NC	[illegible]	NC
Obligations françaises	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat à TME	NC	[illegible]	NC
Fonds d'Etat à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 04/09	Vente 04/09	Achat 03/09	Vente 03/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,87	[illegible]	3,87
3 mois	[illegible]	4,12	[illegible]	4,12
6 mois	[illegible]	4,25	[illegible]	4,25
1 an	[illegible]	4,31	[illegible]	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 04/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	89935	[illegible]	123,34	[illegible]	123,26
Déc. 96	42522	[illegible]	121,94	[illegible]	121,84
Mars 97	224	[illegible]	121,86	[illegible]	121,78
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,94
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	26558	[illegible]	95,90	[illegible]	95,89
Déc. 96	24902	[illegible]	95,75	[illegible]	95,72
Mars 97	3310	[illegible]	95,81	[illegible]	95,78
Juin 97	1472	[illegible]	95,72	[illegible]	95,72
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	2957	[illegible]	92	[illegible]	91,92
Déc. 96	2338	[illegible]	90,18	[illegible]	90,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	11311	[illegible]	1994	[illegible]	1992
Oct. 96	1673	[illegible]	1995	[illegible]	1997
Nov. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
Déc. 96	100	[illegible]	2005,50	[illegible]	2009

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↘	↘	↗	↗
5,0895	1,4805	108,7600	3,4268	7,9710

Faiblesse du franc

LE FRANC continuait de faiblir, jeudi 5 septembre, dès les premières transactions entre banques. Face au deutschemark, la devise française s'échangeait à 3,4296 francs, après avoir même brièvement franchi le niveau des 3,43 francs pour un mark. La veille, la monnaie allemande s'était échangée à 3,4268 francs selon le cours indicatif de la Banque de France et 3,4285 francs au cours des derniers échanges interbancaires. Selon les analystes, l'affaiblissement du franc face au mark est dû à un accès de méfiance envers la monnaie française *après l'annonce de mauvais chiffres de crois*sance au deuxième trimestre, et avant la présentation par le gouvernement des grandes lignes du budget 1997.

Le dollar s'inscrivait en repli à 5,0755 francs, 1,4797 deutschemark contre respectivement 5,0815 francs et 1,4828 deutschemark dans les échanges interbancaires de mercredi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/09	% 03/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6800	[illegible]	330	354
Ecu	6,4635	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0895	[illegible]	4,7500	5,5500
Belgique (100 F)	16,6390	+0,12	16,0900	17,3900
Pays-Bas (100 fl)	305,6800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3600	+0,06	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,7200	[illegible]	83	93
Irlande (1 iep)	8,2570	[illegible]	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9710	[illegible]	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1465	+0,12	1,9000	2,4800
Suède (100 krs)	76,5500	[illegible]	71	81
Suisse (100 F)	420,9700	[illegible]	407	431
Norvège (100 k)	79,3300	[illegible]	74	83
Autriche (100 sch)	48,6990	[illegible]	47,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0530	[illegible]	3,7300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7155	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6714	[illegible]	4,4300	[illegible]
Finlande (mark)	112,8900	[illegible]	107	118

PARITES DU DOLLAR	05/09	04/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4805	[illegible]	−0,27
TOKYO : USD/Yens	108,7600	109,2500	−0,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0602	[illegible]	5,0670	[illegible]
Yen (100)	4,6750	[illegible]	4,6774	[illegible]
Deutschemark	3,4292	[illegible]	3,4244	[illegible]
Franc Suisse	4,2403	[illegible]	4,2391	[illegible]
Lire Ital. (1000)	3,3439	[illegible]	3,3474	[illegible]
Livre sterling	7,8919	[illegible]	7,8792	[illegible]
Peseta (100)	4,0504	[illegible]	4,0530	[illegible]
Franc Belge	16,648	[illegible]	16,630	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,31	[illegible]	5,62
Eurolivre	5,62	[illegible]	5,75
Eurodeutschemark	3,09	3,09	3,16

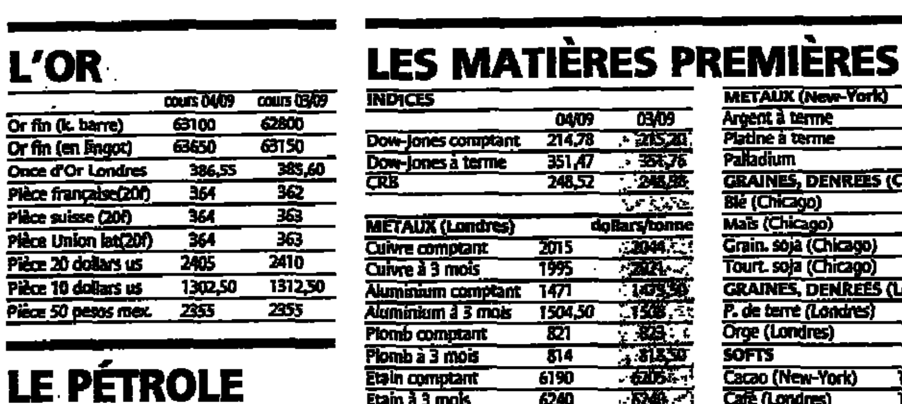
L'OR

	cours 04/09	cours 03/09
Or fin (k. barre)	63100	62800
Or fin (en lingot)	63650	63150
Once d'Or Londres	386,55	385,60
Pièce française(20f)	364	362
Pièce suisse (20f)	364	363
Pièce Union lat(20f)	364	363
Pièce 20 dollars us	2405	2410
Pièce 10 dollars us	1302,50	1312,50
Pièce 50 pesos mex.	2355	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/09	cours 03/09
Brent (Londres)	22,09	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	04/09	03/09
Dow-Jones comptant	214,78	[illegible]
Dow-Jones à terme	351,47	[illegible]
CRB	248,52	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2015	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1995	[illegible]
Aluminium comptant	1471	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1504,50	[illegible]
Plomb comptant	821	[illegible]
Plomb à 3 mois	814	[illegible]
Etain comptant	6190	[illegible]
Etain à 3 mois	6240	[illegible]
Zinc comptant	1009	[illegible]
Zinc à 3 mois	1034,50	[illegible]
Nickel comptant	7425	[illegible]
Nickel à 3 mois	7525	7404

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	397,40	[illegible]
Palladium	127	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,49	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,37	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	250,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	72,50	[illegible]
Orge (Londres)	99,25	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1353	[illegible]
Café (Londres)	1615	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,76	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,08	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,75

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,56 %

CAC 40 : 1995,88

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P.(T.P)	878	[illegible]	+0,22	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	[illegible]	+0,61	[illegible]
Renault(T.P.)	1650	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1953	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1172	[illegible]	+1,53	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	—	[illegible]
Accor	614	[illegible]	+0,65	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	131,70	[illegible]	+2,88	[illegible]
Air Liquide	879	[illegible]	+0,22	[illegible]
Alcatel Alsthom	387,20	[illegible]	+1,47	[illegible]
Axa	283,10	[illegible]	+0,42	[illegible]
Axime	590	[illegible]	+0,50	[illegible]
Bail Investis	770	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	505	[illegible]	-0,79	[illegible]
Bazar Hot. Ville	465	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	166,60	[illegible]	+0,24	[illegible]
BIC	751	[illegible]	+1,73	[illegible]
BIS	495	[illegible]	-0,40	[illegible]
B.N.P.	181,40	[illegible]	+0,88	[illegible]
Bollore Techno	522	[illegible]	-0,76	[illegible]
Bongrain	2349	[illegible]	-0,34	[illegible]
Bouygues	492,20	[illegible]	-0,32	[illegible]
Canal +	1161	[illegible]	+0,34	[illegible]
Cap Gemini	220	[illegible]	-1,59	[illegible]
Carbone Lorraine	672	[illegible]	+1,19	[illegible]
Carrefour	2697	[illegible]	+1,11	[illegible]
Casino Guichard	203	[illegible]	+0,49	[illegible]
Casino Guich.ADP	134,50	[illegible]	-0,29	[illegible]
Castorama Dl (Li)	963	[illegible]	-0,41	[illegible]
C.C.F.	232	[illegible]	+1,29	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,95	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	451	[illegible]	+0,19	[illegible]
CEP Communication	363,90	[illegible]	-1,07	[illegible]
Cerus Europ.Reun	98,50	[illegible]	+9,13	[illegible]
Cetelem	1047	[illegible]	+0,66	[illegible]
CGIP	1206	[illegible]	+0,41	[illegible]
Chargeurs Intl	185	[illegible]	+0,21	[illegible]
Christian Dior	616	[illegible]	+0,64	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	168,50	[illegible]	+0,83	[illegible]
Cipe France Ly #	459	[illegible]	-0,21	[illegible]
Clarins	744	[illegible]	-0,13	[illegible]
Club Mediterranee	372	[illegible]	-0,53	[illegible]
Coflexip	202	[illegible]	—	[illegible]
Colas	785	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.I	10,25	[illegible]	+0,97	[illegible]
Comptoir Moder.	2185	[illegible]	—	[illegible]
CPR	405	[illegible]	-0,27	[illegible]
Cred.Fon.France	68,95	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	425	[illegible]	+1,71	[illegible]
Credit Lyonnais CI	114	[illegible]	—	[illegible]
Credit National	319	[illegible]	-0,94	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	202,50	[illegible]	+3,20	[illegible]
Damart	3600	[illegible]	-1,25	[illegible]
Danone	692	[illegible]	+4,33	[illegible]
Dassault-Aviation	814	[illegible]	+3,80	[illegible]
Dassault Electro	310	[illegible]	+3,19	[illegible]
Dassault Systemes	200	[illegible]	-0,25	[illegible]
De Dietrich	213	[illegible]	-1,54	[illegible]
Degremont	461,80	[illegible]	-1,03	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	197,50	[illegible]	-0,75	[illegible]
Docks France	1257	[illegible]	+0,95	[illegible]
Dynaction	125	[illegible]	+0,40	[illegible]
Eaux (Cie des)	482,30	[illegible]	+0,35	[illegible]
Ecco	1300	[illegible]	-2,30	[illegible]
Eiffage	360	[illegible]	-8,88	[illegible]
Elf Aquitaine	382,50	[illegible]	-0,49	[illegible]
Eramet	339	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	719	[illegible]	+2,36	[illegible]
Essilor Intl	1310	[illegible]	-1,29	[illegible]
Essilor Intl ADP	945	[illegible]	+0,42	[illegible]
Esso	572	[illegible]	-0,34	[illegible]
Eurafrance	2035	[illegible]	+0,98	[illegible]
Euro Disney	12,10	[illegible]	-1,65	[illegible]
Europe 1	1090	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	7,90	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	941	[illegible]	+0,63	[illegible]
Fimalac	415	[illegible]	-0,81	[illegible]
Finextel	74,60	[illegible]	+0,53	[illegible]
Fives-Lille	415	[illegible]	+2,40	[illegible]
Fromageries Bel	4620	[illegible]	-0,10	[illegible]
Galeries Lafayette	1470	[illegible]	-4,69	[illegible]
GAN	115	[illegible]	-0,86	[illegible]
Gascogne (B)	432	[illegible]	-0,46	[illegible]
Gaumont #	355	[illegible]	+1,40	[illegible]
Gaz et Eaux	2140	[illegible]	-0,23	[illegible]
Geophysique	335	[illegible]	+2,38	[illegible]
G.F.C.	384	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	370	[illegible]	-0,27	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	94	[illegible]	+0,53	[illegible]
GTM-Entrepose	301,20	[illegible]	+0,29	[illegible]
Guilbert	714	[illegible]	-1,54	[illegible]
Guyenne Gascogne	1781	[illegible]	-0,05	[illegible]
Havas	337,50	[illegible]	-0,44	[illegible]
Havas Advertising	513	[illegible]	+1,36	[illegible]
Imetal	672	[illegible]	+1,19	[illegible]
Immeubl.France	329	[illegible]	-1,24	[illegible]
Ingenico	67,80	[illegible]	+0,29	[illegible]
Interbail	200,80	[illegible]	-2,39	[illegible]
Intertechnique 1	569	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	298	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	630	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	702	[illegible]	-0,28	[illegible]
Lafarge	285	[illegible]	+0,52	[illegible]
Lagardere	117,70	[illegible]	+4,50	[illegible]
Lapeyre	271	[illegible]	-2,21	[illegible]
Lebon	175	[illegible]	+1,71	[illegible]
Legrand	779	[illegible]	-0,25	[illegible]
Legrand ADP	500	[illegible]	+2	[illegible]
Legris indust.	192	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	695	[illegible]	-0,14	[illegible]
L'Oreal	1566	[illegible]	+1,27	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1060	[illegible]	+0,84	[illegible]
Lyonnaise Eaux	443	[illegible]	—	[illegible]
Marine Wendel	454,50	[illegible]	-0,33	[illegible]
Metaleurop	50	[illegible]	+2	[illegible]
Metrologie Inter.	12,85	[illegible]	+1,16	[illegible]
Michelin	240,10	[illegible]	+0,91	[illegible]
Moulinex	90,20	[illegible]	-0,16	[illegible]
Nord-Est	131	[illegible]	-1,52	[illegible]
Nordon (Ny)	345	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	625	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	78,50	[illegible]	-0,63	[illegible]
Paribas	312,50	[illegible]	+0,57	[illegible]
Pathe	1330	[illegible]	-0,75	[illegible]
Pechiney	212,10	[illegible]	+0,28	[illegible]
Pernod-Ricard	298,60	[illegible]	-1,90	[illegible]
Peugeot	524	[illegible]	-0,17	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1670	[illegible]	+2,21	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	385	[illegible]	+2,33	[illegible]
Pollet	493,10	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	551	[illegible]	+0,72	[illegible]
Promodes	1231	[illegible]	+0,89	[illegible]
Publicis	413	[illegible]	+1,21	[illegible]
Remy Cointreau	127,50	[illegible]	—	[illegible]
Renault	114	[illegible]	+0,43	[illegible]
Rexel	1220	[illegible]	+3,52	[illegible]
Rhone Poulenc A.	131,90	[illegible]	+0,07	[illegible]
Rochette (La)	27,75	[illegible]	+2,34	[illegible]
Roussel Uclaf	1190	[illegible]	-0,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4380	[illegible]	-3,42	[illegible]
Sade (Ny)	181	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	2931	[illegible]	+0,64	[illegible]
Saint-Gobain	630	[illegible]	-0,15	[illegible]
Saint-Louis	1180	[illegible]	-1,01	[illegible]
Salomon (Ly)	4388	[illegible]	+2,55	[illegible]
Salvepar (Ny)	403	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	398	[illegible]	—	[illegible]
Sat	1495	[illegible]	-0,73	[illegible]
Saupiquet (Ns)	760	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	226,90	[illegible]	-0,08	[illegible]
SCOR	212	[illegible]	+0,37	[illegible]
S.E.B.	853	[illegible]	+1,40	[illegible]
Sefimeg	399,10	[illegible]	+0,38	[illegible]
SEITA	198,90	[illegible]	-0,45	[illegible]
Selectibanque	92	[illegible]	-0,10	[illegible]
SFIM	1120	[illegible]	—	[illegible]
SGE	96,80	[illegible]	-0,72	[illegible]
Sidel	319,50	[illegible]	+1,12	[illegible]
Simco	408	[illegible]	-0,73	[illegible]
S.I.T.A	1032	[illegible]	+2,61	[illegible]
Skis Rossignol	1900	[illegible]	-1,84	[illegible]
Sligos	435	[illegible]	-0,45	[illegible]
Societe Generale	558	[illegible]	-0,53	[illegible]
Sodexho	2398	[illegible]	+3,83	[illegible]
Sommer-Allibert	129,40	[illegible]	-1	[illegible]
Sophia	179	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communication	459,90	[illegible]	-0,84	[illegible]
Strafor Facom	392,10	[illegible]	-0,53	[illegible]
Suez	184	[illegible]	+0,86	[illegible]
Synthelabo	437	[illegible]	+1,05	[illegible]
Technip	468	[illegible]	-0,64	[illegible]
Thomson-CSF	146,80	[illegible]	-0,34	[illegible]
Total	385	[illegible]	-0,72	[illegible]
UAP	100,80	[illegible]	-0,09	[illegible]
UFB Locabail	443	[illegible]	+1,60	[illegible]
UGC DA (M)	289	[illegible]	-7,95	[illegible]
UIC	56,20	[illegible]	-1,15	[illegible]
UIF	399	[illegible]	-0,25	[illegible]
UIS	151	[illegible]	-0,66	[illegible]
Unibail	525	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	587	[illegible]	+0,51	[illegible]
Usinor Sacilor	72,90	[illegible]	+2,67	[illegible]
Valeo	258	[illegible]	+2,28	[illegible]
Vallourec	213,40	[illegible]	+0,28	[illegible]
Via Banque	111,50	[illegible]	-0,44	[illegible]
Worms & Cie	255	[illegible]	+1,56	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1276	[illegible]	+1,88	[illegible]
Elf Gabon	1117	[illegible]	-2,74	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	278,70	[illegible]	-0,60	[illegible]
Adecco S.A.	1401	[illegible]	+1,21	[illegible]
Adidas AG #	436,10	[illegible]	-0,02	[illegible]
American Express	221,90	[illegible]	-1,48	[illegible]
Anglo American #	311,50	[illegible]	-0,32	[illegible]
Amgold #	467	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,45	[illegible]	-0,34	[illegible]
A.T.T. #	270,80	[illegible]	-1,92	[illegible]
Banco Santander #	251,40	[illegible]	+2,18	[illegible]
Barrick Gold #	138,50	[illegible]	+0,79	[illegible]
B.A.S.F. #	148,90	[illegible]	+1,61	[illegible]
Bayer #	181	[illegible]	+0,49	[illegible]
Blenheim Group	27,20	[illegible]	+0,18	[illegible]
Cordiant PLC	8,20	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	233,60	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	231,30	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	275,60	[illegible]	-0,10	[illegible]
De Beers #	156,80	[illegible]	+1,21	[illegible]
Deutsche Bank #	249,70	[illegible]	-0,48	[illegible]
Dresdner Bank #	139	[illegible]	-0,14	[illegible]
Driefontein #	66	[illegible]	-1,66	[illegible]
Du Pont Nemours #	410	[illegible]	+3,02	[illegible]
Eastman Kodak #	367,90	[illegible]	-0,54	[illegible]
East Rand #	3	[illegible]	-1,66	[illegible]
Echo Bay Mines #	50,80	[illegible]	-1,18	[illegible]
Electrolux #	297,40	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	116,90	[illegible]	+1,62	[illegible]
Exxon Corp. #	421,80	[illegible]	+0,54	[illegible]
Ford Motor #	166,80	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	56,70	[illegible]	+0,35	[illegible]
Gencor Limited #	18,25	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	426,70	[illegible]	+0,49	[illegible]
General Motors #	252,10	[illegible]	-0,95	[illegible]
Cie Belgique #	397	[illegible]	+0,25	[illegible]
Grd Metropolitan	37,20	[illegible]	+0,26	[illegible]
Guinness Plc #	37,10	[illegible]	+0,40	[illegible]
Hanson Plc	12,65	[illegible]	-0,39	[illegible]
Harmony Gold #	50,30	[illegible]	-1,19	[illegible]
Hitachi #	46,20	[illegible]	-0,32	[illegible]
Hoechst #	176	[illegible]	+0,22	[illegible]
I.B.M #	588	[illegible]	-1,02	[illegible]
I.C.I #	65,10	[illegible]	+0,46	[illegible]
Ito Yokado #	271,50	[illegible]	+0,22	[illegible]
Matsushita #	85	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's #	232	[illegible]	+0,94	[illegible]
Merck and Co #	336	[illegible]	-0,11	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	58	[illegible]	+0,17	[illegible]
Mobil Corporat.#	585	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	448	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5910	[illegible]	-0,33	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69	[illegible]	+0,14	[illegible]
Nokia A	210,20	[illegible]	+0,85	[illegible]
Norsk Hydro #	239	[illegible]	—	[illegible]
Petrofina #	1606	[illegible]	-0,24	[illegible]
Philip Morris #	459,90	[illegible]	-0,06	[illegible]
Philips N.V #	168,20	[illegible]	—	[illegible]
Placer Dome Inc #	120,10	[illegible]	+2,49	[illegible]
Procter Gamble #	452	[illegible]	-0,44	[illegible]
Quilmes	254,50	[illegible]	+6,09	[illegible]
Randfontein #	33,05	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	362	[illegible]	+0,08	[illegible]
Royal Dutch #	780	[illegible]	—	[illegible]
R T Z #	77,20	[illegible]	-0,25	[illegible]
Sega Enterprises	212,60	[illegible]	+0,42	[illegible]
Saint-Helena #	36	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	435	[illegible]	+0,02	[illegible]
SGS Thomson Micro.	211,10	[illegible]	-3,41	[illegible]
Shell Transport #	75,85	[illegible]	-0,13	[illegible]
Siemens #	265,50	[illegible]	+0,41	[illegible]
Sony Corp. #	317,10	[illegible]	+0,59	[illegible]
Sumitomo Bank #	90	[illegible]	+0,05	[illegible]
T.D.K #	300,40	[illegible]	+1,36	[illegible]
Telefonica #	94,55	[illegible]	+0,47	[illegible]
Toshiba #	32,90	[illegible]	+0,30	[illegible]
Unilever #	757	[illegible]	+0,39	[illegible]
United Technol. #	573	[illegible]	-0,17	[illegible]
Vaal Reefs #	450,50	[illegible]	-0,11	[illegible]
Volkswagen A.G #	1850	[illegible]	+0,59	[illegible]
Volvo (act.B) #	108,90	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	139,70	[illegible]	+0,15	[illegible]
Yamanouchi #	105,40	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	4,05	[illegible]	+8,14	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,26	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,65	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	114,92	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,40	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,46	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,50	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,50	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,39	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,25	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,47	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,50	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,71	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,30	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,60	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,99	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	102,20	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,46	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,81	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,20	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,66	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,96	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,68	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,40	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	115,55	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	115,19	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,19	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	928	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	149,80	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	500	[illegible]
B.N.P.Intercont.	425	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	353,20	[illegible]
Ceragen Holding ◆	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17,40	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	356	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	336	[illegible]
Concorde-Ass Risq	863	[illegible]
Darblay ◆	475	[illegible]
Didot Bottin	850	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3750	[illegible]
Ecia	671	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1194	[illegible]
Fidei	32	[illegible]
Finalens	361	[illegible]
F.I.P.P. ◆	112,90	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	510	[illegible]
Fonciere Euris	203,80	[illegible]
Foncina #	428,50	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1423	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim	137,50	[illegible]
Gevelot ◆	877	[illegible]
G.T.I (Transport)	310	[illegible]
Immobail	98,65	[illegible]
Immobanque	550	[illegible]
Lucia ◆	58	[illegible]
Monoprix ◆	168	[illegible]
Metal Deploye ◆	363	[illegible]
Mors #	10,30	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	62,60	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	230	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1340	[illegible]
Parfinance	206,20	[illegible]
Paris Orleans	259	[illegible]
Piper Heidsieck	1600	[illegible]
Promodes (CI) ◆	935	[illegible]
PSB Industries Ly	344	[illegible]
Rougier #	380	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	421	[illegible]
Silic	695	[illegible]
S.I.P.H. ◆	219,70	[illegible]
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi ◆	3860	[illegible]
Soudure Autogene ◆	985	[illegible]
Sovabail	301	[illegible]
Taittinger	1650	[illegible]
Tour Eiffel ◆	275	[illegible]
Vicat	428	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG ●	1179	[illegible]
Fiat Ord.	17,10	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145,10	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42,10	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	376,80	[illegible]
Rodamco N.V.	146,20	[illegible]
Rolinco	405,10	[illegible]
Solvay SA	3005	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) # ◆	54	[illegible]
AFE #	430	[illegible]
Aigle #	179	[illegible]
Albert S.A (Ns)	135	[illegible]
Altran Techno. #	1600	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	760	[illegible]
Assystem #	458	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	564	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	227	[illegible]
Bque Vernes ◆	330	[illegible]
Beneteau #	540	[illegible]
B I M P ◆	66	[illegible]
Boiron (Ly) #	600	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	260	[illegible]
Bot S.A.	320	[illegible]
Cardif SA	720	[illegible]
C.E.E #	210	[illegible]
CEGEP #	234	[illegible]
Cermex # (Ly)	337	[illegible]
CFPI #	195	[illegible]
Change Bourse (M)	253	[illegible]
Christ.Dalloz #	1408	[illegible]
CNIM CA#	168,60	[illegible]
Codetour	300	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	368	[illegible]
Conflandey S.A.	280	[illegible]
C.A.Haute Normand.	350,80	[illegible]
C.A. Paris IDF	778	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	345	[illegible]
C.A. Oise CCI	262,80	[illegible]
Creeks ◆	42	[illegible]
Devanlay	490	[illegible]
Devernois (Ly)	455	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	73	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	265	[illegible]
Europ Propulsion	499	[illegible]
Expand s.a ◆	288	[illegible]
Factorem	781	[illegible]
Faiveley #	297	[illegible]
Finacor ◆	90	[illegible]
Firainfo	537	[illegible]
Fructivie	621	[illegible]
Gautier France #	277	[illegible]
Gel 2000	83	[illegible]
GFI Industries #	559	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	40	[illegible]
GLM S.A.	275	[illegible]
Grandoptic.Photo #	612	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	145	[illegible]
Kindy #	143	[illegible]
Guerbet	292	[illegible]
Hermes internat.1#	1219	[illegible]
Hurel Dubois ◆	495	[illegible]
ICBT Groupe #	222	[illegible]
I.C.C.	146	[illegible]
Idianova	75	[illegible]
Int. Computer # ◆	117	[illegible]
IPBM	78	[illegible]
M6-Metropole TV	530	[illegible]
Manitou #	548	[illegible]
Manutan	434,90	[illegible]
Marie Brizard	1020	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	178	[illegible]
Mecelec (Ly)	76,90	[illegible]
MGI Coutier	228	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	75	[illegible]
Naf-Naf #	55	[illegible]
NSC Schlum. Ny ◆	640	[illegible]
Onet #	877	[illegible]
Paul Predault #	153	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	92	[illegible]
Pochet ◆	905	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	234,90	[illegible]
Radiall #	540	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	176	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	992	[illegible]
Robertet #	1195	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	378	[illegible]
Securidev #	75	[illegible]
Smoby (Ly)#	547	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	93,90	[illegible]
Sofibus ◆	359	[illegible]
Sogepag #	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)	671	[illegible]
Sopra	258	[illegible]
Steph.Kelian #	60	[illegible]
Sylea	531	[illegible]
Teisseire-France	190,80	[illegible]
TF1-1	582	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	259	[illegible]
Trouvay Cauvin #	71,90	[illegible]
Unilog	520	[illegible]
Union Fin.France	520	[illegible]
Viel et Cie #	122,70	[illegible]
Vilmorin et Cie #	470	[illegible]
Virbac	570	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	114	[illegible]
Coil	240	[illegible]
Electronique D2	437	[illegible]
FDM Pharma n.	195	[illegible]
Genset	278,30	[illegible]
High Co.	229	[illegible]
Infonie	230	[illegible]
Joliez-Regol	95	[illegible]
Mille Amis	112,80	[illegible]
Picogiga	135,10	[illegible]
Proxidis	58	[illegible]
Stelax	4,84	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	660	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1449	[illegible]
Nobel ◆	152	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	198,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 4 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	118,05	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2432,49	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9514,63	[illegible]
Arbitr. Première	9158,56	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17446,61	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	862098	[illegible]
Natio Court Terme	13849	[illegible]
Natio Court Terme2	376139	[illegible]
Natio Epargne	2188,87	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15764,46	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2283,20	[illegible]
Natio Ep. Obligations	215,88	[illegible]
Natio Epargne Retraite	132,47	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10704,27	[illegible]
Natio Epargne Valeur	543,27	[illegible]
Natio France Index	1071,63	[illegible]
Natio Immobilier	1170	[illegible]
Natio Inter	1867,26	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5373,92	[illegible]
Natio Opportunités	153,84	[illegible]
Natio Patrimoine	1491,76	[illegible]
Natio Perspectives	1202,87	[illegible]
Natio Placements C/D	77018,54	[illegible]
Natio Revenus	1080,11	[illegible]
Natio Sécurité	11669,80	[illegible]
Natio Valeurs	1013,22	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90062,89	[illegible]
Oblig. ttes caté.	237,26	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	627,35	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	849,15	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	2180,98	[illegible]
Patrimoine Retraite C	300,47	[illegible]
Sicav Associations C	2377,43	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19154,10	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18455,46	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	204,94	[illegible]
Ecur. Capicourt C	222,47	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	227,71	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D	10953,83	[illegible]
Ecur. Expansion C	80733,13	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2832	[illegible]
Ecur. Investis. D	168,03	[illegible]
Ecur. Monépremière	11046,92	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12772,61	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	314,17	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1951,13	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	192,77	[illegible]
Géoptim C	11778,18	[illegible]
Géoptim D ◆	11411,02	[illegible]
Horizon C	1685,15	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	98,64	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11394,39	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11616,91	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12080,23	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	116816,75	[illegible]
Atout Amérique	134,54	[illegible]
Atout Asie	97,17	[illegible]
Atout Futur C	579,45	[illegible]
Atout Futur D	552,74	[illegible]
Coexis	1834,50	[illegible]
Dieze	1871,02	[illegible]
Elicash ◇	926533,06	[illegible]
Epargne-Unie	164,42	[illegible]
Eurodyn	1820,38	[illegible]
Indicia ◆	1202,73	[illegible]
Moné.JC ◇	11683,49	[illegible]
Moné.JD ◇	11683,49	[illegible]
Oblifutur	500,05	[illegible]
Oraction	1728,20	[illegible]
Proficius	979,09	[illegible]
Revenu-Vert	1193,66	[illegible]
Sévéa ◆	105,08	[illegible]
Synthésis	16225,48	[illegible]
Uni Foncier	1204,18	[illegible]
Uni France	641,47	[illegible]
Uni Garantie C	1730,21	[illegible]
Uni Garantie D	1406,78	[illegible]
Uni-Régions	1556,83	[illegible]
Univar C ◇	302,80	[illegible]
Univar D ◇	297,05	[illegible]
Univers Actions	183,83	[illegible]
Univers-Obligations	218,44	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	540,85	[illegible]
Francic Pierre	114,99	[illegible]
Francic Régions	1603,51	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1261,63	[illegible]
Converticic	347,64	[illegible]
Ecocic	1406,08	[illegible]
Oblicic Mondial	3352,56	[illegible]
Oblicic Régions	1137,32	[illegible]
Rentacic	164,36	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1323,72	[illegible]
Lion 20000	16824,66	[illegible]
Lion Association	17284,44	[illegible]
Lion Plus	1428,73	[illegible]
Lion Trésor	2357,14	[illegible]
Oblilion	1832,04	[illegible]
Sicav 5000	556,44	[illegible]
Slivafrance	931,15	[illegible]
Slivam	469,95	[illegible]
Slivarente	226,87	[illegible]
Slivinter	580,16	[illegible]
Trilion	3259,99	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2049,87	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	124,25	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	872,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	99,94	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22489,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	231,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1189,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig	1734,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1103,68	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	687,33	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18161,26	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	616,05	[illegible]
St-Honoré Pacifique	741,47	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1799,24	[illegible]
Stratégie Actions	928,83	[illegible]
Stratégie Rendement	1792,84	[illegible]
Amplitude Monde C	781,17	[illegible]
Amplitude Monde D	761	[illegible]
Amplitude Europe C/D	111,77	[illegible]
Elanciel D	125,74	[illegible]
Emergence Poste D	108,58	[illegible]
Géobilys C	618,76	[illegible]
Géobilys D	590,57	[illegible]
Intensys C	114,59	[illegible]
Intensys D	109,72	[illegible]
Latitude C	145,42	[illegible]
Latitude D	136,81	[illegible]
Oblitys D	586,76	[illegible]
Plénitude D	152,23	[illegible]
Poste Gestion C	43505,95	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5240,09	[illegible]
Solstice D	2355,22	[illegible]
Thésora C	924,42	[illegible]
Thésora D	841,44	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37189,47	[illegible]
Actimonétaire D	31652,67	[illegible]
Cadence 1 D	1064,23	[illegible]
Cadence 2 D	1052,32	[illegible]
Cadence 3 D	1056,18	[illegible]
Capimonétaire C	2013,32	[illegible]
Capimonétaire D	1870,65	[illegible]
Capioblig C	8539,94	[illegible]
Interoblig C	6509,12	[illegible]
Intersélection France D	562,65	[illegible]
S.G. France opport. C	1617,99	[illegible]
S.G. France opport. D	1560,28	[illegible]
Sogenfrance C	1453,70	[illegible]
Sogenfrance D	1341,61	[illegible]
Sogépargne D	314,87	[illegible]
Soginter C	1748,72	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1140,06	[illegible]
Sogelance D	1619,62	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	138,79	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

FOOTBALL

La rencont

Contre Thomas Muster, A

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL La rencontre entre le Sporting club de Bastia et l'Olympique de Marseille, pour le compte de la 6e journée du championnat de France, initialement prévue vendredi 6 septembre, a été reportée au dimanche 8 septembre. ● *LES DIRIGEANTS BASTIAIS* souhaitent ainsi assurer au public de meilleures conditions de sécurité sur la tribune nord, toujours en chantier, et dont l'ouverture n'a pas été autorisée par la commission départementale de sécurité. Une forte passion populaire entoure ce match, marqué par le souvenir du drame du 5 mai 1992, qui avait coûté la vie à 17 personnes. ● LA LIGUE NATIONALE de football (LNF) a imposé aux clubs de première et deuxième divisions de répondre à plusieurs normes de sécurité, et des stades sont en travaux. Mais des élus, propriétaires des équipements, protestent contre ces coûteuses exigences.

La rencontre Bastia-Marseille réveille de douloureux souvenirs

La sécurité n'est toujours pas assurée à Furiani au moment de recevoir les supporteurs marseillais pour la première fois depuis la catastrophe qui avait fait 17 morts et plus de 2 000 blessés le 5 mai1992

BASTIA
de notre correspondant

L'Olympique de Marseille n'est jamais revenu jouer à Bastia depuis la catastrophe du 5 mai 1992 qui avait fait 17 morts et plus de 2 000 blessés. Cette première rencontre, pour le compte de la 6e journée du championnat de France de D1, initialement prévue le vendredi 6 septembre, a été reportée au dimanche 8 septembre. La Ligue nationale de football (LNF) a ainsi répondu favorablement à la demande du président du club corse de disposer du temps de préparation nécessaire « *dans la crainte de ne pas faire face à la situation générée par l'engouement que suscite ce match* ».

En fait, au cœur de cet atermoiement, il y a la question de l'ouverture partielle au public d'une partie de la tribune nord du stade. Cette tribune, en cours de construction, est édifiée à la place de l'échafaudage effondré le 5 mai 1992. L'achèvement des travaux est prévu pour le mois de novembre. La procédure d'attribution du marché des travaux par le district urbain à une entreprise locale dirigée par le maire de Furiani est contestée devant le tribunal administratif par le préfet de la Haute-Corse et le plan de financement de l'ensemble des installations sportives du vieux stade Armand-Cesari est largement hypothéqué par les difficultés particulières rencontrées par les partenaires publics de cette opération (*Le Monde* du 7 août). Mais chacun en Corse semble vouloir éluder cette question, tant les urgences sont nombreuses et imbriquées.

> L'ouverture de la partie basse de la tribune aurait permis de vendre au moins 150 F les 3 000 sièges supplémentaires

La plus criante est cette rencontre SCB-OM. Outre la référence cruelle à la rencontre du 5 mai 1992, elle s'inscrit dans la tradition des oppositions tumultueuses entre des groupes de supporteurs méridionaux et insulaires décidés à imposer leur équipe respective. Mardi 3 septembre, la commission départementale de sécurité de la Haute-Corse a émis un avis défavorable à l'ouverture partielle au public de la partie basse de cette tribune contenant déjà 3 000 places assises. Selon la commission de sécurité, la proximité d'engins, outils, palissades et autres objets sur le chantier présente un danger potentiel grave en cas d'affrontements entre supporteurs rivaux. Face à cette situation, le club corse a souhaité pouvoir bénéficier de délais supplémentaires pour réaliser les aménagements de chantier nécessaires à la limitation des risques d'intrusion sur les parties arrière et haute de la tribune en construction.

Dans ce cas seules les 2 000 places debout, situées à l'avant, seront, comme depuis le début du championnat, disponibles à la vente. La commission départementale de sécurité aura à nouveau à donner son avis, avant dimanche, sur les aménagements provisoires réalisés.

La similitude est étrange avec la période fatale de 1992 : tous les espoirs sont placés sur une équipe sportive performante alors que la logique en matière de sécurité ou de financement semble défaillante. L'aspect financier du match contre l'OM n'est pas négligeable. Depuis le début du championnat, les places debout sont vendues à 60 francs l'unité. L'ouverture de la partie basse de la tribune aurait *permis de vendre au moins* 150 francs les 3 000 sièges supplémentaires. En effet les tarifs de cette rencontre classée « match de gala » sont libres.

Les enjeux sportifs et passionnels du match sont tels que les organisateurs s'attendent à un triplement des demandes d'achat. La capacité actuelle du stade est de 4 700 places et 1 700 personnes y ont des sièges d'abonnés achetés pour toute la durée de la saison. Les 3 000 places restantes, réparties sur trois côtés du terrain, seront rapidement vendues. Les 2 000 places debout, sur le côté nord, seront également vite occupées. Dans ces conditions, comment la pression populaire de supporteurs quelquefois violemment antagonistes pourra-t-elle être contenue devant les guichets du stade ?

Le président du SCB a clairement *dit qu'il n'assumerait pas ce qui est* du ressort des services publics. La leçon de la catastrophe de Furiani avait permis d'affirmer qu'en mai *1992, la forte attente du public* avait été suffisamment lourde pour empêcher toute évocation du report de la rencontre par le préfet, bien que la commission départementale de sécurité n'ait jamais émis officiellement d'avis favorable définitif. Aujourd'hui, les uns et les autres ne semblent pas hésiter à se placer dans les mêmes conditions qu'en 1992.

Michel Codaccioni

COMMENTAIRE

BIS REPETITA

Les retrouvailles entre deux clubs dont l'histoire commune est *douloureuse auraient dû être l'occasion* d'un travail de mémoire. Jouer au football, sur les lieux même de la catastrophe, imposait à chacun un devoir de dignité. Le souvenir des 17 spectateurs tués le 5 mai 1992 dans l'effondrement d'une tribune de fortune, les cris de souffrance des milliers de victimes, qui ont résonné dans le tribunal correctionnel de Bastia au moment du procès des responsables de l'époque, auraient dû dicter leur conduite aux responsables d'aujourd'hui. Les hommes *ne sont plus les mêmes*. Ni à Bastia, ni à Marseille, ni même à la tête du football français. Restent les réflexes, l'appât du gain, l'argent, cet argent à l'odeur de mort par qui la catastrophe de 1992 est arrivée. Les dirigeants corses ont demandé un report du match pour « *raisons de sécurité* ». Il y a du cynisme dans ce prétexte. En quatre ans d'atermoiements et de procédures troubles que la Chambre régionale des comptes a stigmatisées, la tribune nord n'a pu être reconstruite. Deux jours de délai, obtenus dans l'urgence, suffiront-ils pour améliorer les conditions d'accueil – au prix fort – de 2 000 spectateurs *supplémentaires dans un stade en* chantier ? Les motifs invoqués pour forcer la main des autorités sont les mêmes qu'il y a quatre ans : satisfaction du public corse, risque d'émeute aux guichets, de débordements divers. Les réponses du pouvoir sportif ne sont pas plus fermes qu'à l'époque. *Bis repetita ?*

Jean-Jacques Bozonnet

Dans les stades français, les travaux d'adaptation aux normes prennent du retard

L'ASSOCIATION Troyes – Aube – Champagne rêvait sans doute d'un retour plus discret en deuxième division. Le samedi 10 août, la venue de Saint-Etienne rend le stade de l'Aube trop exigu. Près de 9 000 personnes se pressent aux portes du stade, prévu pour en accueillir 7 000. Un peu débordés, les dirigeants troyens, encore étourdis de se retrouver à pareille fête, décident de laisser rentrer tous les impatients. La décision apparaît risquée puisque, comme de nombreux clubs de deuxième division, le stade de Troyes est en travaux afin de répondre aux exigences posées, en janvier 1996, par la Ligue nationale de football (LNF) en matière de sécurité.

La LNF a imposé aux clubs de D 2, sous peine de rétrogradation à l'échelon inférieur, de disposer, avant le 1er janvier 1998, d'un stade de 12 000 places – dont les deux tiers de places assises –, avec une dérogation pour les villes de moins de 100 000 habitants, autorisées à agrandir leur stade à hauteur de 10 000 places. Les clubs doivent également augmenter leur capacité d'éclairage et installer, au plus tard le 1er juillet 1997, un système de vidéosurveillance.

A Troyes, après une demi-heure de jeu, une grille a cédé sous la poussée de trois cents supporteurs stéphanois, mais sans faire de victime. Pour Christian Denis, membre de la commission sécurité de la LNF, l'incident reste révélateur. « *Troyes n'a pas connu l'élite depuis très longtemps. Ses dirigeants doivent comprendre qu'il existe un fossé énorme entre le championnat de national 1 et la deuxième division. Leur équipement n'est plus adapté à ce niveau.* »

D'autres maires, propriétaires des stades en travaux, semblent pourtant peu disposés à combler ce fossé. Peu après l'annonce de la LNF, certains d'entre eux, membres de la Fédération des maires des villes moyennes (FFVM), présidée par Jean Auroux (PS), maire de Roanne, ont mené une fronde afin de s'opposer au « *diktat* » des instances nationales du football. Sans remettre en cause l'impératif de la sécurité, les édiles regrettent l'obligation qui leur est faite de construire des « *cathédrales* » de 12 000 places, alors que la moyenne de spectateurs sur une saison plafonne à 3 000 ou 4 000 entrées payantes par match.

D'autre part, l'amélioration de l'éclairage apparaît souvent « *comme une aisance médiatique pour les télévisions.* » Christian Denis juge ces arguments irrecevables. « *Il est dommage que les dirigeants de Troyes aient dû avoir très peur pour comprendre l'importance des questions de sécurité. Je n'ai pas envie de devoir répéter, comme après le drame de Furiani, que toutes les conditions de sécurité sont prises lorsque ce n'est pas le cas* ».

En dépit de ces craintes, plusieurs clubs ne disposeront pourtant pas de stade aux normes avant l'échéance fixée par la LNF. « *La Ligue ne se rend compte ni des délais de procédure nécessaires pour lancer un marché, ni des contraintes qui pèsent sur nos budgets* », estime Jean-Yves Gateaud, maire socialiste de Châteauroux. Les travaux sur le stade Gaston-Petit sont estimés par la mairie à environ 30 millions de francs, alors que le budget d'investissement de la mairie castelroussine est de 60 millions.

ABSENCE DE SOUPLESSE

Châteauroux n'est pas un cas isolé. Avec 8 300 places, le stade de la Colombière, à Epinal, doit être agrandi. Or Philippe Séguin (RPR), maire de la ville propriétaire de l'équipement, fut à l'origine, par sa contestation vigoureuse, de la dérogation obtenue par les villes de moins de 100 000 habitants. Peu empressée, la municipalité n'a pas encore estimé le coût des travaux. En quelques semaines, Laval, Saint-Brieuc, Lorient, Louhans-Cuiseaux, Charleville, Beauvais et Martigues ont rejoint le groupe des protestataires.

L'absence de souplesse dont aurait fait preuve la LNF provoque par ailleurs la colère des responsables politiques. « *Entre mars et avril, les élus ont obtenu trois rendez-vous auprès de Noël Le Graët, le président de la Ligue, afin d'obtenir une négociation au cas par cas, selon les besoins et les moyens de chaque municipalité. Mais, à chaque fois, le président était en voyage. Nous allons recommencer dans les deux prochaines semaines puisque la situation reste bloquée dans plusieurs villes* », explique Nicole Gibourdel, chargée de mission auprès de Jean Auroux.

De son côté, la LNF reproche aux mairies leurs atermoiements répétés, puisque la première loi Avice sur la sécurité dans les enceintes sportives, complétée par la loi Alliot-Marie du 6 décembre 1993, date du 16 juillet 1984. Mais pour Jean-Yves Gateaud, cette querelle représente aussi l'évolution du football et « *la contradiction de Noël Le Graët, tiraillé entre sa volonté entrepreneuriale de transformer le football en un sport-spectacle et les moyens nécessairement limités des clubs de fooball, puisqu'ils ne possèdent pas les installations indispensables à ce spectacle. L'intérêt général ne doit pas être dicté par les dirigeants du sport* ».

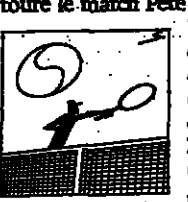
En France, seul Auxerre est propriétaire des seize hectares où se dresse le stade Abbé-Deschamps, où quelques fissures ont été récemment détectées dans une tribune construite il y a deux ans. En Angleterre, tous les clubs possèdent leur stade, remis à neuf et aux normes depuis le drame de Bradford, le 11 mai 1985, où 53 personnes avaient péri dans l'incendie d'une tribune, ou le mouvement de panique d'Hillborough, à Sheffield le 15 avril 1989, fatal à 95 spectateurs.

Fabrice Tassel

Contre Thomas Muster, Andre Agassi gagne en finesse le duel des cogneurs

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Un autre temps pour un autre duel. Après la torride nuit qui a entouré le match Pete Sampras-Marc Philippoussis, des nuages bas et un air comme trempé ont plongé Flushing Meadow dans un léger brouillard. Vu d'en haut, le court ressemble à un ring. Cela tombe bien, toute la journée, à la télévision, les commentateurs et les bandes-annonces ont promis un match de boxe.



US OPEN

Après les serveurs, hier, les poids lourds aujourd'hui. Andre Agassi est le meilleur retourneur de service du monde ; Thomas Muster est connu pour sa résistance à toute épreuve bien que le spécialiste de la terre battue ne soit pas tout à fait à l'aise sur les surfaces rapides.

Muster et Agassi ne se sont jamais craints. Ils l'ont assez montré en servant huit rencontres de puncheurs où ils allèrent tous deux au bout de leurs forces pour laisser leur adversaire K.-O. Pour cette complicité dans *l'art de l'uppercut*, les deux hommes se lièrent d'amitié. Elle fut cimentée à l'issue d'une partie énorme, en 1994 à Roland-Garros, gagnée par Muster en cinq sets. Ils repartirent bras dessus-bras dessous en rigolant.

Deux ans après, les deux hommes semblent craindre de retrouver leur *force décuplée dans le bras de l'autre.* Dès le premier jeu, ils en sont surpris. L'un et l'autre, ils ont imaginé le même stratagème : « *J'ai voulu tout miser sur la stratégie et construire mes points. J'ai compris qu'avec Thomas, il faut être malin, même sur du ciment* », dit Agassi. Thomas Muster rétorque : « *Avec lui en favori probable de l'épreuve, je devais être intelligent.* »

D'entrée, Thomas et Andre déconcertent le public amateur de sensations fortes en ouvrant sur deux jeux longs. En vingt minutes, ils s'observent et triment, rivés derrière la ligne de fond de court. Muster s'accapare le service d'Agassi ; pour perdre très vite le sien. En une forme de jeu de yo-yo crispant, Muster perdra sa mise en jeu dix fois, Agassi six.

Tout est bon pour incommoder l'autre et Agassi est le plus fort dans cet art. A Muster, habitué sur la terre battue à se tapir loin derrière la ligne *de fond de court*, il donne des balles tantôt longues, tantôt courtes. De son coup de poignet surprise, il appréhende les angles du court, devine un endroit inaccessible. Comme chef-d'œuvre, cette amortie croisée venue se poser comme un papillon après l'un des seuls échanges terriblement puissants de la partie : « *c'est un instant, comme cela, où, d'un coup, tout le corps se relâche pour dire que cela suffit* », lâche Agassi pas peu fier.

BEL ENTÊTEMENT

Thomas rugit et résiste. A son habitude, il est beau dans cet effort entêté de vouloir faire reculer son adversaire. Il ne le regarde jamais et, de son lift, remonte les balles à droite et à gauche pour le faire plier. Le poignet d'Agassi rabaisse les traits. Avec son air de marcher sur des oeufs, ses pieds prudemment posés sur le court, l'Américain est partout. Il a beau perdre son service sur une faute due aux effets de balles, il récupère sa mise, et plus encore.

Thomas gagne pourtant le troisième set, dans un éclair de colère. Il était rentré dans le court : « *Je n'ai pas pu le faire bien longtemps*, dit-il. *Il me repoussait toujours. Il fallait tellement de force pour résister.* » Et puis, dans quelques gouttes de pluie et un arrêt de cinq minutes – les joueurs sont restés sur le court –, s'est dissout le rythme de Muster. Agassi poursuit son tempo pour s'imposer un dernier coup droit fusant. Sur le central, le silence se fait presque, intrigué. En deux heures et demie, sans cogner, en pensant et en souffrant beaucoup, les deux hommes ont servi un match éperdument beau.

Bénédicte Mathieu

Heinz Harald Frentzen remplace Damon Hill chez Williams-Renault

LE NOM du pilote allemand Heinz Harald Frentzen était le plus souvent avancé depuis l'annonce, dimanche 1er septembre, de la rupture entre Frank Williams et le pilote britannique Damon Hill. Mercredi 4 septembre, le patron de l'écurie Williams-Renault a confirmé l'arrivée du pilote allemand aux côtés du Canadien Jacques Villeneuve pour la saison 1997. Frank Williams, avare d'explications sur les raisons du départ de Damon Hill, a toutefois assuré le pilote de son soutien jusqu'à la fin de la saison, et lui a rendu un bref hommage en soulignant que « *très peu de pilotes ont remporté 20 Grands Prix en 64 courses* ». Dimanche 8 septembre, Damon Hill, trente-cinq ans, pourrait s'emparer du titre de champion du monde en gagnant le Grand Prix d'Italie, à condition que son coéquipier Jacques Villeneuve ne fasse pas mieux que cinquième. En engageant Heinz Harald Frentzen, Frank Williams espère permettre à son écurie de maintenir sa suprématie. A vingt-neuf ans, le pilote allemand, présent sur les circuits de F 1 depuis 1994, n'a pas remporté une seule course. Il n'en possède pas moins une réputation de pilote rapide, capable de rivaliser avec les plus grands. Frank Williams avait d'ailleurs déjà essayé de le recruter après l'accident d'Ayrton Senna, en 1994. Le pilote avait alors préféré rester sous la direction de Peter Sauber (Mercedes), qui venait de l'engager. Le pilote allemand ne devra cependant pas décevoir son nouveau patron, qui ne lui a accordé qu'un contrat d'un an. Frank Williams a d'ailleurs confié au magazine britannique *Motoring News*, dans un entretien publié mercredi 4 septembre, qu'il rêvait toujours « *de voir Michael Schumacher dans une Williams, mais ce n'est pas d'actualité* ».

■ **CYCLISME : les coureurs français Jacky Durand et Thierry Laurent ont été déclarés positifs** lors d'un contrôle antidopage à l'issue de courses disputées au printemps. Tous deux membres de l'équipe Agrigel-La Creuse, ils ont fait l'objet d'une suspension de huit mois ferme prononcée, mercredi 4 septembre, par la formation disciplinaire de la Ligue du cyclisme professionnel.

■ **Le Néerlandais Bart Brenjens a remporté le Tour de France VTT**, mercredi 4 septembre. La Norvégienne Gunn-Rita Dahle a enlevé l'épreuve féminine.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat de France D 2
(6e journée)

Le Mans-Mulhouse	2-0
Toulouse - Saint-Brieuc	0-1
Amiens-Sochaux	1-2
Lorient-Beauvais	1-0
Niort - Saint-Etienne	0-0
Perpignan-Laval	0-4
Gueugnon-Charleville	0-0
Toulon-Valence	1-1
Martigues-Troyes	1-1
Epinal - Louhans-Cuiseaux	0-1
Châteauroux-Red Star	0-0

Classement : 1. Sochaux, 13 pts ; 2. Niort, 12 ; 3. Toulouse, 12 ; 4. Gueugnon, 12 ; 5. Toulon, 11 ; 6. Châteauroux, 11 ; 7. Red Star, 11 ; 8. Perpignan, 10 ; 9. Saint-Etienne, 9 ; 10. Martigues, 9 ; 11. Le Mans, 8 ; 12. Laval, 8 ; 13. Lorient, 8 ; 14. Troyes, 7 ; 15. Saint-Brieuc, 7 ; 16. Louhans-Cuiseaux, 7 ; 17. Mulhouse, 6 ; 18. Amiens, 4 ; 19. Beauvais, 4 ; Valence, 4 ; 21. Charleville, 4 ; 22. Epinal, 3.

Championnat d'Angleterre
(4e journée)

Sheffield Wednesday-Leicester	2-1
Arsenal-Chelsea	3-3
Blackburn-Leeds	0-1
Coventry-Liverpool	0-1
Derby-Manchester United	1-1
Everton-Aston Villa	0-1
Middlesbrough-West Ham	4-1
Southampton-Nottingham Forest	2-2
Sunderland-Newcastle	1-2
Wimbledon-Tottenham	1-0

Classement : 1. Sheffield Wednesday, 12 pts ; 2. Aston Villa, 9 ; 3. Chelsea, Liverpool, 8 ; 5. Arsenal, Leeds, 7 ; 7. Manchester United, Newcastle, 6 ; 9. Middlesbrough, Sunderland, Everton, Tottenham, Nottingham Forest, 5 ; 14. Leicester, West Ham, 4 ; 16. Derby, Wimbledon, 3 ; 18. Southampton, 2 ; 19. Blackburn, Coventry, 1.

TENNIS

Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow

● Simple messieurs
Quarts de finale : M. Chang (E-U, no 2) b. J. Sanchez (Esp.) 7-5, 6-3, 6-7 (2/7), 6-3 ; A. Agassi (E-U, no 6) bat T. Muster (Aut.) 6-2, 7-5, 4-6, 6-2.

● Simples dames
Quarts de finale : M. Hingis (Sui., no 16) b. J. Novotna (Tch., no 7) 7-6 (7/1), 6-4 ; S. Graf (All., no 1) b. J. Wiesner (Aut.) 7-5, 6-3.

La découverte d'ossements vieux de 59 millions d'années permet de comprendre la diversification des mammifères

L'ancêtre de l'éléphant vivait en Afrique peu après la disparition des dinosaures

Deux fragments de maxillaire de l'ancêtre le plus éloigné des éléphants, un proboscidien âgé de 59 millions d'années, viennent d'être découverts au Maroc, par trois paléontologues français. Ces curieux animaux dotés d'une trompe et de la taille d'un petit chien sont probablement d'origine africaine. Leurs caractéristiques confirment que les mammifères placentaires se sont diversifiés rapidement, il y a environ 65 millions d'années, la disparition des dinosaures permettant aux mammifères modernes d'« exploser ».

ILS AVAIENT la taille d'un petit chien, pesaient entre 10 et 15 kilos et étaient sans doute dotés d'une petite trompe, comme les tapirs. Ainsi se présentaient les très lointains ancêtres des éléphants, appartenant à l'ordre des proboscidiens (du grec *proboscis*, qui veut dire trompe). Deux fragments de maxillaire appartenant à deux de ces animaux viennent d'être découverts dans les immenses carrières de phosphates du bassin d'Ouled Abdoun, au Maroc.

Il s'agit des plus anciens fossiles de proboscidiens connus à ce jour. Ces ossements étaient ensevelis dans des strates datant du début du Paléocène, il y a environ 59 millions d'années, et sont antérieurs d'au moins 7 millions d'années à ceux de *Numidotherium koholense*, considéré jusqu'à présent comme le plus vieux des proboscidiens, et dont les restes fossiles furent découverts en Algérie en 1984. Ses caractères primitifs sont suffisamment marqués pour que les trois paléontologues français qui l'ont étudié, Emmanuel Gheerbrant, du laboratoire de paléontologie des vertébrés (CNRS-université Paris-VI), Jean Sudre et Henri Cappetta, de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier, lui donnent un nouveau nom, *Phosphatherium escuilliei*.

Cette remontée dans le temps a permis aux trois paléontologues, dont les travaux sont publiés dans la revue britannique *Nature* du 5 septembre, d'établir *« l'origine très probablement africaine »* des proboscidiens. La découverte de fossiles en Inde avait pu laisser croire quelque temps qu'elle était asiatique.

Comme souvent, ce genre de découverte est le fruit du hasard. Le premier fossile de maxilaire a, en effet, été trouvé en France, lors d'une vente de minéraux privés en 1994, par François Escuillié, directeur de l'association de paléontologie Rhinopolis de Gannat (Allier). Ce dernier l'a transmis aux paléontologues, qui ont monté une mission avec le service de géologie du Maroc pour retrouver la provenance exacte du fossile et explorer un peu plus le site d'Ouled Abdoun, le plus grand bassin à phosphates du Maroc. C'est là qu'Emmanuel Gheerbrant et ses collègues ont mis au jour, cette année, le second maxillaire. Exploité depuis le début du siècle, ce bassin, formé par un empilement de dépôts marins, était jusqu'à présent surtout connu pour ses fossiles de vertébrés marins.

ABSENTS D'AUSTRALIE

La découverte du proboscidien marocain confirme que la diversification des mammifères placentaires – auxquels appartiennent les proboscidiens – s'est faite très rapidement, à la limite du Crétacé et du Tertiaire, il y a environ 65 millions d'années. Les fossiles découverts *« appartiennent à des groupes-clés. Ils sont des preuves directes qui permettent de remonter dans le temps et d'expliquer des dichotomies entre groupes de mammifères que l'on ne savait pas encore résoudre »*, explique Emmanuel Gheerbrant. Les caractères très primitifs de ces fossiles sont les réminiscences d'un *« super-groupe »* de mammifères, celui des pantomésaxonia, qui rassemble plusieurs ordres, notamment les périssodactyles, auxquels appartiennent les chevaux, les hyracoïdes (damans d'Afrique), les siréniens (lamantins et dugongs), et bien sûr les proboscidiens.

L'explosion des ordres modernes des mammifères est relativement récente à l'échelle géologique. Apparus il y a 220 millions d'années, en même temps que les dinosaures, les mammifères durent subir la concurrence des « terribles lézards », et furent d'abord minuscules, réduits à un petit nombre de formes, et cantonnés à une vie nocturne. Ainsi le veut la dure loi de la biosphère, *« où il n'y a pas de place pour tout le monde à la fois »*, explique Yves Coppens, professeur au Collège de France.

Les dinosaures domineront la planète entre 220 et 65 millions d'années, et c'est pendant une petite période de temps, 10 millions d'années après leur disparition, que les mammifères des ordres modernes vont achever leur diversification et exploser en une multitude de groupes, occupant ainsi toutes les niches écologiques libérées par les grands sauriens.

Une bonne partie de cette diversification se fait sur le continent africain. Car, jusqu'à 24 millions d'années, en raison de la dérive des continents, l'Afrique se trouve isolée, telle l'Australie actuellement. *« Comme un immense radeau, elle va continuer seule son voyage vers le nord, emportant avec elle ses faunes et ses flores terrestres »*, écrit Jean-Jacques Jaeger, directeur de l'Institut des sciences de l'évolution. Pendant toute cette période, les proboscidiens vont se transformer pour acquérir progressivement l'aspect de nos éléphants actuels.

Leur évolution se fera dans le sens d'un accroissement de la taille, d'une modification du crâne et de la spécialisation. *« Le crâne des proboscidiens va subir les mêmes transformations que le crâne humain*, explique Yves Coppens. *Il va se développer, s'arrondir et perdre en museau. »* Cela laisse moins de place aux dents. Au fil de millions d'années, les ancêtres des éléphants vont perdre les leurs, pour ne conserver, à l'époque moderne, que quatre molaires et deux incisives supérieures (les défenses).

L'isolement de l'Afrique cessera il y a 24 millions d'années, avec la rencontre des plaques Afrique et Asie. Cela permettra aux proboscidiens de passer de l'Afrique à l'Eurasie, et en Amérique, par l'extrémité nord-ouest du continent. La tectonique des plaques, confirmée par les découvertes fossiles, explique ainsi l'arrivée tardive des éléphants en Amérique du Sud et leur absence totale du continent australien, resté isolé depuis fort longtemps.

Christiane Galus

■ **ASTRONOMIE : la distinction entre les astéroïdes,** petits corps célestes inertes, et les comètes semble s'estomper. Depuis 1989, déjà, on pense que l'astéroïde Chiron, qui gravite autour du Soleil entre Jupiter et Uranus, serait un noyau cométaire peu actif. Coup sur coup, deux observations ont renforcé l'hypothèse selon laquelle certains astéroïdes seraient des comètes éteintes, tandis qu'à l'inverse d'autres pourraient retrouver leur chevelure à l'approche du Soleil. Le 7 août, l'observatoire européen du Chili (ESO) a repéré une nouvelle comète, P-1996 N 2, qui avait pourtant été référencée, en tant qu'astéroïde, sous le nom de 1979 OW 7. Le 9 août, les astronomes américains de l'observatoire du mont Haleakala à Hawaï ont à leur tour identifié un astéroïde *« excentrique »*, 1996 PW, qui serait en fait constitué des restes d'une très ancienne comète. Cette dernière aurait perdu par vaporisations successives la couche de neige sale qui lui servait de cocon, au fil de ses passages à proximité du Soleil. Cet astre, désormais moins brillant, croiserait sur une orbite très allongée qu'il parcourerait en 5 000 ans, selon les spécialistes du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) et qui l'entraînerait aux confins du système solaire.

■ **ENVIRONNEMENT : des parasites, des nématodes, ont été décelés en grand nombre** dans l'intestin de tortues de l'île de Santa Cruz, dans les Galapagos, victimes, depuis plusieurs semaines, d'une maladie mystérieuse. Ces nématodes parasitent généralement les chiens mais, selon des experts équatoriens, rien ne prouve que ces tortues aient été, pour autant, contaminées par des chiens. Huit de ces tortues géantes sont déjà mortes et dix autres sont gravement atteintes.

■ **ZOOLOGIE : pour la première fois, une insémination artificielle a été réalisée sur des éléphants** d'Afrique maintenus en captivité. L'opération a eu lieu aux Etats-Unis. Le sperme d'un éléphant du zoo de Kansas City a été utilisé pour féconder une femelle du zoo d'Indianapolis. En cas de succès – les premiers signes de grossesse ne seront visibles qu'à la fin du mois de novembre –, cette opération pourrait être renouvelée pour aider à la sauvegarde de cette espèce menacée. – *(AP.)*

Les secrets de la bière des pharaons dévoilés

L'ENQUÊTE de Dewel Samuel aurait pu inspirer Conan Doyle : pas de témoins, des fresques mises en doute et une recette disparue... depuis plus de trois mille ans. A la recherche du savoir culinaire des anciens Egyptiens, cette archéologue de l'université de Cambridge s'est attachée à découvrir le secret de la bière fabriquée sous l'empire pharaonique (3 100 à 332 ans avant J.-C.). Les résultats de son étude ont été récemment publiés dans le magazine *Science*. Ils remettent en question les théories des historiens concernant la fabrication de la boisson nationale de l'Egypte ancienne.

Les Egyptiens raffolaient de la bière, à tel point que le fameux breuvage représentait, pour les défunts, la première nourriture terrestre à emporter dans la tombe. L'art égyptien compte, d'ailleurs, de nombreuses scènes de brasserie, représentées en peinture comme en sculpture. Ces supports, jusqu'ici nécessaires et suffisants à l'interprétation du savoir-faire de l'ancienne Egypte, ne l'étaient pas pour Samuel. La recette antique, illustrée par l'image, devait faire ses preuves.

Les musées ont coopéré et fourni à Samuel des poteries millénaires. C'est sur les parois de ces essentielles pièces à conviction que Samuel a trouvé son premier indice : des restes de bière complètement secs, conservés par le climat aride, précieux allié des égyptologues. Elle s'est alors lancée dans une minutieuse analyse des grains d'amidon contenus dans les résidus antiques, reprenant avec les outils d'aujourd'hui – la microscopie électronique à balayage – une étude commencée en 1905.

L'amidon est en effet à la base du procédé de fabrication de la bière, puisqu'il se transforme en alcool et gaz carbonique sous l'action de champignons microscopiques, les levures. Sa surface porte les stigmates de toutes les opérations par lesquelles est passé le grain d'orge : germination, séchage, brassage. Et le temps ne change rien à l'affaire : un mécanisme donné altère toujours l'amidon de la même façon. Il suffit donc d'observer nos bières pour déchiffrer les secrets de la boisson des bâtisseurs de pyramides !

Dewel Samuel peut désormais décrire les opérations avec d'infinies précisions. Les fresques racontent que les Egyptiens émiettaient simplement du pain dans l'eau puis foulaient la mixture du pied dans une grande cuve. La pâte, fermentée naturellement, était alors pétrie sur un tamis pour en recueillir le jus. Quatre sortes de bière existaient à l'époque.

LE MYSTÈRE DE LA LEVURE

Mais les choses sont plus compliquées. L'analyse microscopique a révélé que le pain n'était pas la matière première de la bière égyptienne. Son alibi est inattaquable : la morphologie des grains d'amidon du pain égyptien est non seulement différente de celle des grains présents dans la bière, mais aussi incompatible avec la température de cuisson des quignons. Elémentaire. En revanche, les grains d'orge germés ont laissé des preuves accablantes. Les Egyptiens grillaient une partie de la céréale – opération que les brasseurs d'aujourd'hui appellent le maltage – puis mélangeaient le malt au reste de l'orge fraîche. Le tout était alors grossièrement moulu. Additionnée à l'eau, cette farine fermentait naturellement puis était filtrée pour donner le breuvage que l'on connaît.

Cependant, un mystère plane encore sur l'affaire. Où sont les fameuses levures sans qui la bière n'est ni alcoolique ni gazeuse ? Sous son microscope, Samuel n'en a pas trouvé trace. La cervoise égyptienne n'était-elle qu'un jus sucré peu enivrant ? L'archéologue en cherche les preuves sur la piste d'une seconde opération : une fermentation plus efficace qui donnerait à la bière tous ses attributs, degrés et bulles.

S. C.

QUI EST CLASSÉ 1ER PAR LES PLUS EXIGEANTS DES PASSAGERS ?



Décerné à Air Liberté par le plus exigeant des jurys*, celui des dirigeants d'entreprise, ce classement, tenant compte de l'ensemble des compagnies aériennes récompense les efforts quotidiens de toute une Compagnie pour satisfaire ses passagers. Cette 1re place dit bravo aux pilotes, hôtesses, personnels au sol,... et rend hommage pour ce professionnalisme, ce dynamisme et cette convivialité qui font aujourd'hui l'image d'Air Liberté. Avec à ce jour plus de 5 millions de personnes transportées, Air Liberté est devenue à juste titre la compagnie préférée des passagers.

* Etude réalisée par l'IFOP pour l'Expansion auprès de 1 800 dirigeants d'entreprise et 1 100 actifs appartenant à 22 grands secteurs d'activités. n° 531 du 29/08/96.



LA PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS.

La Cure à contre-courbes

Du Morvan aux portes du Bassin parisien, la rivière draine le souvenir du flottage du bois et la promesse d'échappées sportives ou culturelles


DESSINS NATHALIE FORTIER

ARCY-SUR-CURE
correspondance

Un pont de granit en dos d'âne du XVIIIe siècle, un lit de rivière si peu profond que les algues fleurissent sur l'eau au printemps, des pêcheurs taquinant le goujon ou le barbillon, des gamins luttant contre le courant pour grimper dans un canoë-kayak, des flaques de soleil à travers le feuillage dense des aulnes, des ormes lisses, des chênes et des saules, de vieilles maisons *bourguignonnes* enchevêtrées les unes dans les autres... Ainsi apparaît la Cure à Arcy, un des villages les plus fréquentés de la vallée de cette rivière, affluent de l'Yonne.

Sur la rive gauche du cours d'eau, les promeneurs empruntent un étroit sentier balisé (GR 13) qui, entre la rivière et les ruines d'une superbe maison forte du XIVe siècle, les conduit d'abord au Châtenay, petit château Renaissance revendiqué par son propriétaire et guide, Gabriel de La Varende, comme *« une demeure alchimique et templière »*, puis à des grottes préhistoriques, visitées, précise-t-on à l'entrée, par Buffon et Charles d'Angleterre.

En aval d'Arcy, la Cure, presque parallèle à la nationale 6, traverse Bessy, Lucy, Accolay, Vermenton, avant de se jeter dans l'Yonne à Cravant, près d'Auxerre. Baignade aménagée au bord d'un moulin, îles plantées de peupliers, églises du XIIIe siècle, anciens remparts aménagés en promenade, maison de bois du XVIe siècle : l'ensemble est d'un bucolisme parfois plus vrai que nature.

En amont, suivant la direction d'Avallon, la « coureuse » – signification de son nom d'origine celtique – est surplombée de falaises calcaires où l'on retrouve des vestiges d'un camp fortifié gallo-romain, d'une carrière de sarcophages et même de la voie Agrippa (à Saint-Moré, en direction du lac Sauvin). Car il y a longtemps que ses rives incitent les hommes à se poser, à se prélasser même, comme en témoigne à Saint-Père-sous-Vézelay le site archéologique d'anciens thermes gallo-romains : les Fontaines salées.

Aujourd'hui, sur les bords de Cure, le temps semble s'être arrêté à la civilisation des loisirs. On ne croise que marcheurs (parfois pèlerins de Vézelay), sportifs (adeptes de l'escalade ou du canoë-kayak), campeurs et pêcheurs (*elle a la réputation d'une rivière à truites*).

Cependant, la belle a connu des splendeurs industrieuses. C'est sur elle en effet que fut testé, dès le XVIe siècle, le flottage des bois du Morvan (les troncs lancés « en train » étaient emportés par le courant vers la capitale afin d'y servir de bois de chauffage). Le dernier flottage date de 1923. On en trouve encore des traces dans quelques scieries qui la ponctuent.

« FORÊT NOIRE »

Imperturbable devant les virages de l'histoire, la Cure coule robuste, ample et scintillante comme un bourgogne, étale ses courbes rondes et généreuses comme les croupes de charolais paissant sur ses bords. Elle trace un parcours de 166 kilomètres, indifférente au spectacle des sites naturels ou historiques qu'elle fabrique, traverse ou qui la surplombent : Vézelay et sa couronne de marronniers, Pierre-Perthuis et le souvenir de la réunion des barons de Philipe Auguste en 1189 (là, elle roule en torrent dans une gorge après avoir « percé » une arche naturelle de 6 mètres de haut). Domecy, Chastellux, les lacs du Crescent et des Settons... Le paysage se transforme.

La « forêt noire », ainsi que l'on nomme le Morvan, remplace les douceurs claires de l'Auxerrois et de l'Avallonnais, les maisons de granit jaune remplacent celles de granit gris et la tuile des toits se fait moins rouge. En remontant la Cure à contre-courbes, vers sa source, le promeneur terminera sa course où elle commence la sienne, totalement inconnue, dans le pays d'Anost.

A la sortie du village de Gien-sur-Cure, sur la route départementale 121 exactement. Là, dans un sous-bois, elle est en miniature ce qu'elle sera plus tard : une succession de méandres. Pour la trouver, une halte au Café des voyageurs s'impose. *« Il n'y a que quelques vieux qui la connaissent »*, explique la patronne. Avec un peu de chance, justement, un ancien entrera dans l'établissement et parlera.

Il racontera, comme Marc Meneau, le chef d'un restaurant de Saint-Père, la rivière de son enfance. *« Quand je vous parle d'elle, j'entends les rouages des moulins, les voix des hommes battant le grain, le bruit des voitures, le claquement des draps des lavandières. J'entends le bruit du courant à travers les petits paniers d'osier dans lesquels mon père, matelassier, mettait la laine à laver. Il y avait vraiment une vie économique sur ses rives ! »*

L'homme se souvient aussi des moments exceptionnels, de sa mère qui avait la charge de surveiller la hauteur de ses eaux, de prévoir les inondations à Paris. *« Tous les jours, elle me disait : va voir l'eau ! Je me souviens de l'année 56. Il a fait moins 20 degrés, et la Cure a gelé pendant trois semaines. Avec mon copain Jean-François, on patinait sur le bief du moulin. Enfin, je ne suis plus sûr qu'on avait des patins, mais on les avait sûrement dans la tête. »*

Marie-Hélène Jacquier

Pratique

● **Y aller.** En venant de Paris prendre l'autoroute A 6, sortie Auxerre sud, puis la nationale 6 direction Avallon.

● **A lire.** Le guide complet des 451 communes de l'Yonne, géographie, histoire, tourisme, éd. Deslogis-Lacoste, 40 francs. Bourgogne-Morvan des guides Vert Michelin et Bleu Hachette.

● **A visiter.** Grottes d'Arcy, visites guidées par des archéologues sur rendez-vous, tél. : 86-81-90-63. Musée et site archéologique des Fontaines salées, Saint-Père-sous-Vézelay, tél. : 86-33-26-62. France montgolfière, Vermenton, tél. : 86-81-63-70.

● **Renseignements.** Randonnées pédestres, cours d'escalade, canoë-kayak, office du tourisme, Auxerre (tél. : 86-52-06-29), Vézelay (tél. : 86-34-14-19), Maison du parc régional naturel du Morvan (tél. : 86-78-79-00).

Au cœur de l'hôpital

Il fait équipe avec un pointeur qui l'appelle Pizza. Il a les cheveux très noirs, il est sans doute d'origine italienne. Il vient de rater trois tirs de suite et son moral a pris la couleur de ses cheveux. *« J'ai pas de bras ! J'ai pas de bras ! »* marmonne-t-il en se désolant. Quelque docteur Frankenstein, dans les parages, pourrait peut-être lui greffer un bras *magique qui* l'abonnerait aux boules gagnantes.

Car on est au cœur de la Salpêtrière, dans ce petit bois qui, sur le plan, s'appelle *« Promenade de la hauteur »*. C'est un de ces samedis de la belle saison qui voient s'activer sous les branchages, avec la bénédiction du doyen, doublettes ou triplettes de pétanque. Autour de cette plage d'ombre habitée par des marronniers, les rares voitures roulent au pas, comme il est demandé.

Dans l'allée centrale défilent quelques blouses blanches énergiques, parfois des robes de chambre beaucoup plus lentes. Les deux ou trois clochards qu'on aperçoit ne sont pas démonstratifs : hôpital oblige. Mais l'ombre est décidément toute aux boules. Elle mousse de silhouettes appliquées, penchées sur d'âpres cochonnets, et le soleil se glisse par endroits, histoire de faire briller le métal.

***Au fort de l'été, quand la chaleur se fait* épaisse, la chapelle Saint-Louis, juste à côté du petit bois, recèle des trésors de fraîcheur. C'est un lieu d'une *« puissante sobriété »*, comme le résume un écriteau, un volume immense qui se déploie au-dessous d'un dôme d'ardoise octogonal. Volume immense, à la divine fraîcheur, et la plupart du temps des plus déserts. Vous y croisez tout de même, en toute saison, la fidèle douzaine des apôtres. Ils sont là, alignés sur deux rangées, qui suivent sans sourciller vos déambulations. Le silence est aussi divin que la fraîcheur, à moins que ne courent là-haut, sur les touches du grand orgue, deux mains expertes à l'heure de la répétition.**

Pendant l'automne 95, au milieu des apôtres, se faisait entendre, à intervalles réguliers, une musique infiniment plus frêle. C'était une brève séquence, toujours la même, quelques notes acidulées qui participaient de l'installation de Rebecca Horn. Le regard fureteur finissait par découvrir, collé au mur comme un insecte, un violon haut perché *dont* l'archet venait à s'agiter par la magie d'un mécanisme.

L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

VENTES

Panorama de Paris

PLUS de quatre-vingts tableaux et dessins sur le thème de Paris et de ses environs sont exposés à la galerie Kugel à partir du mercredi 11 septembre. *Réalisés entre 1680 et* 1840, ils dressent un portrait de la capitale avant les travaux haussmanniens. Le clou de cet ensemble est un panorama de plus de 8 mètres de long, pris des toits du Pavillon de Flore vers 1805-1813, peint au crayon et à la gouache par Pierre Prevost (1764-1823).

Valorisés par une mise en scène soignée, les panoramas sont restés un des grands divertissements populaires du XIXe siècle. Installés de manière circulaire dans une rotonde, ces tableaux offraient aux spectateurs un voyage dans une ville ou un paysage. Conditionnés par un long couloir sans lumière de façon à oublier les repères extérieurs, ces derniers atteignaient une plate-forme bordée par une balustrade qui les empêchait d'approcher la toile. Filtré par un vélum, l'éclairage provenait d'une verrière. Le bord inférieur de la toile était dissimulé par une bâche, et ces artifices *plongeaient* le public dans une illusion presque parfaite. Ces trompe-l'œil provoquaient parfois des réactions hystériques : malaises, évanouissements dus au vertige, etc.

Inventé par le peintre anglais Robert Barker (1739-1806), ce divertissement avait été inauguré à Paris par un autre Anglais, qui fit construire deux rotondes dans les jardins de son hôtel, en bordure du boulevard *Montmartre. Elles donnèrent* par la suite son nom au passage des Panoramas dont elles marquaient l'entrée. Inaugurées en 1801, des vues de Lyon, Amsterdam, Naples, Rome y furent exposées, peintes par Pierre Prevost, devenu le premier panoramiste français, actif jusqu'à sa mort.

L'œuvre proposée ici, unique exemplaire connu, est une gouache préparatoire, réduite au 1/10e, dont le prix se monte à plusieurs millions. Témoignage inédit, avec sa vue à 360 degrés, c'est le panorama le plus ancien qu'on ait retrouvé ; renouvelés au fil des ans, la plupart d'entre eux ont aujourd'hui disparu.

Autre point d'intérêt de cette exposition, une *dizaine de Giuseppe* Canella (1788-1847), Italien de Vérone dont les vues de la capitale figurent parmi les pièces les plus appréciées. Emule de Canaletto, dont l'influence transparaît ici, elles illustrent avec une topographie très *précise le pittoresque* de la foule, restituant la lumière particulière et les couleurs du ciel parisien.

Sur toile, sur carton ou sur zinc, le prix de ces huiles se situe entre 75 000 et 500 000 francs suivant les dimensions, la richesse de la composition et le degré de rareté des endroits représentés. *Certains* ont été reproduits à plusieurs reprises en différents formats avec d'infimes changements. On trouvera notamment les grands boulevards de jour et de nuit, le Théâtre de l'Ambigu, les Invalides vus de l'avenue de Ségur, la Seine. L'évocation des environs de Paris par divers artistes complète ce tour d'horizon. A moindres prix que les pièces maî*tresses de l'exposition, un large* choix est proposé, entre 15 000 et 50 000 francs.

Catherine Bedel

★ « Panorama de Paris et de ses environs », galerie Kugel, 279, rue Saint-Honoré, 75008 Paris. Entrée libre. Du 11 septembre au 26 octobre (lundi de 14 h 30 à 18 h 30, du mardi au samedi de 10 heures à 18 h 30).

ESCAPADES

■ **LABYRINTHE GÉANT.** Recette : deux rêveurs (Isabelle de Beaufort et Bernard Ramus), quelques élus et partenaires divers pour cofinancer cet insolite projet, 50 000 m² de bonne terre, un carré de 180 mètres de côté, 13 cercles et des impasses tracés à la chaux et inspirés d'un dessin du XVIIIe siècle, deux tracteurs pour semer 260 000 plants de maïs dont les épis s'élèveront à plus de 2 mètres pour former des haies de 3 mètres de largeur, sans oublier 25 000 mètres de tuyaux goutte-à-goutte pour en arroser les pieds. Résultat : un défi agronomique dont les 3,5 kilomètres d'allées invitent le visiteur à « jouer à se perdre » dans ce labyrinthe végétal géant de 4 hectares, œuvre d'art éphémère (il sera replanté chaque année). Au détour des haies, comédiens et saltimbanques animent ce théâtre de verdure, tandis que des échassiers aident les impatients à retrouver la sortie. Ouvert jusqu'au 15 septembre, le labyrinthe est situé à Reignac-sur-Indre, sur la Nationale 143, au lieu-dit le Café Brûlé, à mi-chemin entre Tours et Loches. Entrée : 35 F pour les adultes, 20 F pour les *enfants et les groupes, gratuit pour les moins de 3 ans.*
★ Renseignements, tél : 38-98-91-65.

■ **CHASSE ET ÉVENTAILS.** Baptisée « la chasse et les éventails, du *XVIIe siècle à nos jours », une exposition, organisée au Musée inter*national de la Chasse, au château de Gien (Loiret), permet de découvrir, jusqu'au 30 septembre, une centaine d'éventails provenant de collections particulières françaises et étrangères et de divers musées. *Tous représentent des scènes de chasse. S'y ajoutent les* œuvres que trente artistes contemporains ont réalisées, spécialement pour l'occasion, sur le thème de la chasse et de la nature.
★ Renseignements au Comité départemental du tourisme, à Orléans, tél : 38-78-04-04.

■ **LES ALPILLES A VÉLO.** Dans la montagnette et les Alpilles, une randonnée propose toute l'année la découverte de la Provence des villages et des sites de Tarascon, Fontvielle, Les Baux-de-Provence, Eygalières et Saint-Rémy-de-Provence. Un circuit de 8 jours, (étapes de 10 à 35 kilomètres), le long de petites routes tranquilles sur les thèmes de la nature, de l'art et de la cuisine provençale. Prix : 2 500 francs par personne en chambre double (hôtels 2 et 3 étoiles) et demi-pension, avec transport des bagages. Compter 500 francs en supplément pour la location d'un vélo 18 vitesses.
★ Renseignements au Service Loisirs Accueil, Domaine du Vergon, 13370 Mallemort, tél. : 90-59-49-42.

■ **CRIÉES DE CORNOUAILLE.** A l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Quimper, une quarantaine d'entreprises représentatives de l'économie régionale (chantier naval, fabrique de galettes, conchyliculture, etc.), ouvrent leurs portes au public jusqu'au 15 septembre. On peut notamment visiter les criées des ports *d'Audierne, de Concarneau, de Douarnenez, de Guilvinec*, de Lesconil, de Loctudy et de Saint-Guénolé-Penmarch.
★ Renseignements : chambre de commerce de Quimper, 145, avenue de Keradennec, tél. : 98-98-29-29.

■ **LA SOLOGNE EN CYCLODRAISINES.** Engins à 4 places et à pédales, 20 cyclodraisines évoluent de 9 à 18 heures, les samedis et dimanches de septembre, sur des rails d'Aubigny-sur-Nère à l'étang du Puits. Un parcours de 13,5 km, à travers les paysages de Sologne, vastes bois peuplés de biches, cerfs et sangliers. Une balade pittoresque qui requiert dextérité et respect de quelques règles élémentaires. Ainsi, en cas de croisement, le déplacement manuel de l'un des engins est conseillé... Accès par la D 941, axe Paris-Bourges, arrivée à Aubigny-sur-Nère, départ au lieudit Georgeot, ancienne usine Domberger, sur la route de Clémont, par la D 923. Prix : 50 francs l'heure, 120 francs la demi-journée, 200 francs la journée. A noter qu'une balade analogue est proposée le dimanche à Bussière-Galant (Haute-Vienne) sur 5 kilomètres d'une ancienne voie ferrée que l'on sillonne en vélo-rail.
***★ Renseignements cyclodraisines, tél : 48-58-40-20. Pour le vélo-rail,* tél : 55-78-86-47.**

■ **LE MUSÉE GARGANTUA.** Voyage au pays de la démesure, jusqu'à fin septembre à *Chinon (Indre-et-Loire), avec la réouverture du Mu*sée Gargantua qui expose les objets créés à la dimension du héros de François Rabelais par des artisans locaux : du trône réalisé dans une souche de charme (4,20 mètres de haut) au biberon et au chausson (1,80 m de long, 80 cm de large et 60 cm de haut) en passant par le berceau brouette de 12,5 m. Tout l'univers du géant rabelaisien installé dans le fort Saint-Georges qui constituait avec trois autres châteaux la forteresse de Chinon.
★ Musée Gargantua, Fort Saint-Georges, Chinon, Indre-et-Loire. Ouvert jusqu'en octobre, de 10 à 19 heures. Entrée gratuite.

■ **LA CÉRAMIQUE DANS TOUS SES ÉTATS.** Au cœur de Vallauris, le château-musée abrite, dans la chapelle romane, le Musée national Picasso avec la célèbre composition *La Guerre et la Paix.* On y trouve également le Musée municipal de la céramique, vitrine d'une tradition ancestrale, la poterie, activité relancée par Picasso. Jusqu'au 29 septembre, une exposition présente d'une part un panorama de la poterie culinaire à travers une centaine de pièces, d'autre part la production actuelle de céramique. A compléter par la visite d'ateliers de potier et la visite-conférence organisée quotidiennement au château-musée.
★ Renseignements à l'office de tourisme de Vallauris (Alpes-Maritimes), tél : 93-63-18-38.

ANTIQUITÉS

● **Veigné** (Indre-et-Loire), au Pied du Moulin, 30 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 6 au dimanche 8 septembre, vendredi de 14 h 30 à 19 heures, *samedi et dimanche* de 10 à 19 heures.
● **Cassel** (Nord), salle des sports, 35 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 6 au dimanche 8 septembre, vendredi de 18 à 22 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures.
● ***Compiègne** (Oise), salle Saint-Nicolas, 30 exposants, entrée 28* francs, du vendredi 6 au 9 septembre, de 10 à 20 heures (lundi 9 septembre jusqu'à 17 heures).
● **Cagnes-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), hippodrome, 150 exposants, *entrée 30 francs, du samedi 7 au lundi 16 septembre, de 10 à* 19 heures.
● **Montignac** (Dordogne), 30 exposants, entrée 15 francs, samedi 7 et dimanche 8 septembre, de 9 à 19 heures.
● **Bourgoin-Jallieu** (Isère), 35 exposants, entrée 25 francs, samedi 7 et dimanche 8 septembre, de 10 à 19 heures.
● **Souesmes** (Loir-et-Cher), 9 exposants, entrée libre, samedi 7 et dimanche 8 septembre, de 9 à 19 heures.

BROCANTES

● **Paris**, parc floral de Vincennes, 300 exposants, entrée 35 francs, du *vendredi 6 au dimanche 15 septembre, de 11 à 19 heures pendant* la semaine, de 10 à 19 heures pendant les week-ends, nocturnes jusqu'à 22 heures les 6 et 12 septembre.
● **Dijon** (Côte-d'Or), parc expo, du vendredi 6 au dimanche 8 septembre.
● **Limoges** (Haute-Vienne), quartier de la cathédrale, 200 exposants, samedi 7 et dimanche 8 septembre.
● **Montlhéry** (Essonne), *champ de foire, 60 exposants, samedi 7 et* dimanche 8 septembre.
● **Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), bas du parc, samedi 7 et dimanche 8 septembre.
● **Honfleur** (Calvados), parvis de l'église Saint-Léonard, 40 exposants, dimanche 8 septembre.

هكذا من الأصل

Une belle journée de fin d'été

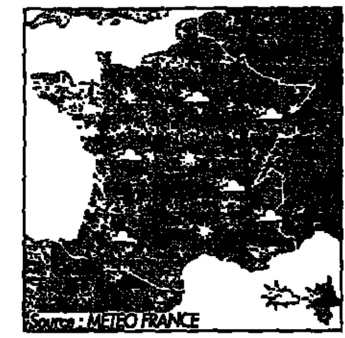
UN VASTE anticyclone centré entre l'Ecosse et la Norvège continuera à protéger la majeure partie de notre territoire des perturbations, garantissant soleil et températures de saison. Toutefois l'extrême nord-est et l'extrême sud-est, ainsi que les Pyrénées, connaîtront un ciel un peu moins serein.

Vendredi, en Lorraine, Alsace, Franche-Comté, dans le massif alpin et en Corse, le ciel restera hésitant entre le soleil et les nuages tout au long de la journée. L'après-midi, ces nuages se feront plus menaçants, et, sur le relief, ils pourront donner une averse. Dans les Pyrénées, le ciel, déjà voilé au lever du jour, se chargera au fil des heures ; quelques ondées, parfois orageuses, se produiront l'après-midi. Dans le Sud-Ouest, le soleil arrivera à briller, malgré la présence de bancs de nuages élevés. Dans tout le reste du pays, ce sera encore une belle journée de fin d'été : les quelques brumes, brouillards ou nuages bas matinaux se dissiperont rapidement, pour laisser la place à un franc soleil durant la journée : quelques cumulus de beau temps parsèmeront toutefois le ciel du Nord, du Bassin parisien, de la Bourgogne et de la région lyonnaise.

Un petit vent de nord ou nord-est soufflera sur la majeure partie du pays ; ce vent sera plus sensible l'après-midi sur les côtes de la Manche, ainsi que dans la vallée du Rhône, où il atteindra 50 km/h en pointes.

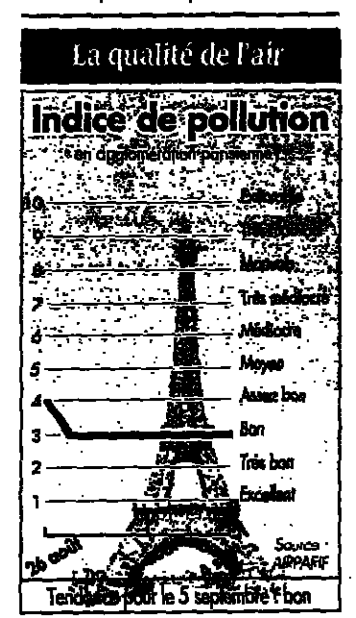
Les températures accuseront une légère baisse, sauf près de la Méditerranée, mais elles seront encore dans les normes de saison :les minimales seront comprises entre 8 et 10 degrés dans le Nord-Est, localement seulement 5 degrés, entre 9 et 12 en général ailleurs, mais encore 10 à 14 en Bretagne et sur le littoral atlantique et 14 à 18 degrés sur les bords de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles perdront souvent 1 à 3 degrés, avec de 18 à 20 du Nord à l'Alsace, 21 à 23 du Bassin parisien à la région Rhône-Alpes, ainsi que sur les côtes de la Manche, et 23 à 26 dans la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

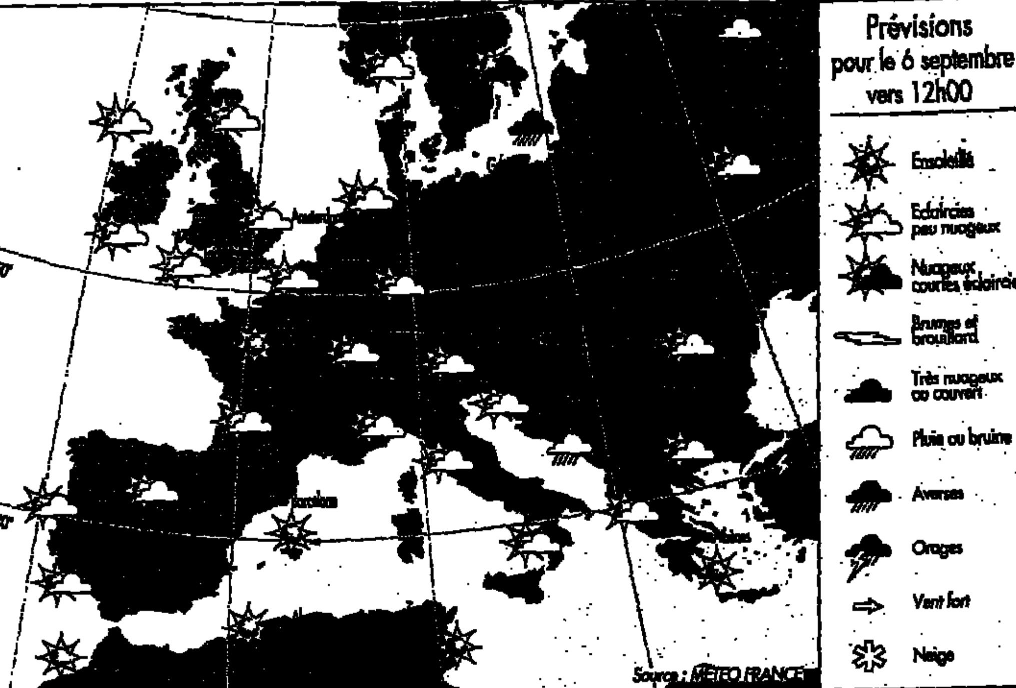


Prévisions pour le 6 septembre vers 12h00

La qualité de l'air



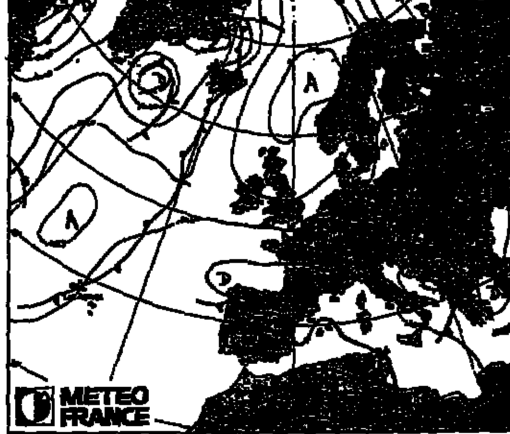
Tendance pour le 5 septembre : bon



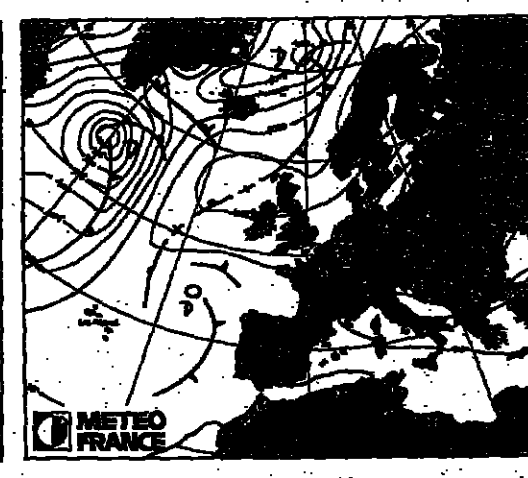


TEMPÉRATURES du 4 septembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	24/14	TOURS	28/13	CHICAGO	28/19	LISBONNE	27/17	PRETORIA	27/12
AJACCIO	24/14	LILLE	20/11	ÉTRANGER		COPENHAGUE	22/12	LONDRES	19/14	RABAT	26/19
BIARRITZ	25/14	LIMOGES	24/11	ALGER	27/17	DAKAR	29/24	LOS ANGELES	21/18	RIO DE JAN.	33/22
BORDEAUX	26/12	LYON	21/11	AMSTERDAM	18/9	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	24/11	ROME	23/13
BOURGES	25/10	MARSEILLE	24/14	ATHÈNES	30/23	DUBAI	39/28	MADRID	26/12	SAN FRANC.	19/12
BREST	21/14	NANCY	24/12	BANGKOK	34/26	DUBLIN	18/11	MARRAKECH	28/21	SANTIAGO	18/3
CAEN	22/12	NANTES	27/15	BARCELONE	25/18	FRANCFORT	25/14	MEXICO	22/14	SÉVILLE	29/20
CHERBOURG	20/14	NICE	24/17	BELGRADE	22/12	GENÈVE	20/10	MILAN	24/11	ST-PETERS.	19/9
CLERMONT-F.	19/7	PARIS	26/12	BERLIN	21/10	HANOÏ	33/27	MONTRÉAL	28/16	STOCKHOLM	17/9
DIJON	24/13	PAU	26/11	BOMBAY	31/25	HELSINKI	15/6	MOSCOU	27/13	SYDNEY	20/9
FORT-DE-FR.	29/23	PERPIGNAN	26/15	BRASILIA	26/21	HONGKONG	31/25	MUNICH	20/11	TENERIFE	28/22
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	20/10	ISTANBUL	27/21	NAIROBI	24/12	TOKYO	28/21
		RENNES	27/13	BUCAREST	26/14	JÉRUSALEM	28/18	NEW DELHI	29/24	TUNIS	27/19
		ST-DENIS-RÉUNION	26/16	BUDAPEST	23/14	KIEV	24/15	NEW YORK	31/25	VARSOVIE	21/12
		ST-ÉTIENNE	20/10	BUENOS AIRES	15/2	KINSHASA	32/20	PALMA DE M.	25/17	VENISE	25/16
		STRASBOURG	25/12	CARACAS	-/-	LE CAIRE	36/24	PÉKIN	25/19	VIENNE	22/14
		TOULOUSE	26/11			LIMA	18/14	PRAGUE	21/10		



Situation le 5 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'abus des mots

PETITE querelle. Justifiée, sans doute. Est-ce que nous n'avons pas la manie de détourner les mots de leur sens ?

Un ministre itinérant préside la réunion des groupes touristiques d'un département. Réunion qui consiste uniquement en un banquet. Banquet digne de beaucoup d'estime. Ah ! la résurrection de la cuisine française !

Le ministre profère avec finesse des paroles amènes : *« Je me réjouis d'être l'hôte de votre beau département ! »* Comme il n'y a pas en France de vilains départements, cette déclaration modérée pouvait être accueillie avec pondération. Elle provoque au contraire l'enthousiasme.

Et il en résulte une exaltation si chaude que le banquet est instantanément baptisé : les états généraux touristiques. Deux jours passent, et on ne dit plus que : *« Avez-vous assisté aux états généraux ? »* ou simplement : *« Les états généraux, quel succès ! »*

Eh bien, non ! Ce terme, « les états généraux », a laissé dans l'histoire un souvenir ineffaçable. Il est consacré. Il est grandiose. Il est prestigieux. Il est un peu inquiétant. Les états généraux, sous Louis XIII, ont failli tout casser. Sous Louis XVI, ils ont été le prélude de pas mal de démolitions. Est-ce pour cela que les états généraux représentent un je ne sais quoi de majestueux, et pour cela aussi qu'on n'en réunit plus ?

Le mot, en somme, est désaffecté. Est-il légitime qu'on lui accorde une survie, et qu'on l'emploie à des usages courants ? Prenons garde, cependant, de le vider de toute son opulente substance, et qu'il ne soit plus qu'un pavillon assez magnifique couvrant de trop piètres marchandises !

J. Ernest-Charles
(6 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6903

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III					■				
IV									
V			■						
VI		■				■		■	
VII	■			■			■		
VIII									
IX									■
X							■		
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Un homme qu'on ne peut pas blâmer s'il fait des bêtises. – II. Mauvaises affaires. – III. Fut victime d'une tromperie. Dans la Sarthe. – IV. Des gens qu'on peut voir en prison. – V. Utile pour ramasser. Bien mesurées. – VI. Vaut dix à la belote. – VII. Est utilisé dans les réacteurs. Laisse toujours des restes. Mesure. – VIII. Voudraient écraser les souris. – IX. Qui n'étonnent pas. – X. Pas imaginaire. Pas déclaré. – XI. Coule dans le Bocage. Fournit de la paille.

VERTICALEMENT

1. Ne doit s'attendre à aucune indulgence quand il est de retour. Quand ils sont rasés, c'est évidemment de près. – 2. Un endroit agréable. Utile pour un lancement. – 3. Contestas. Pas comblées. – 4. Très coulante. Appelé. – 5. Une personne. Poisson qui fournit beaucoup de jus. – 6. Sont plus plates que des vieilles. Dans la banlieue de Limoges. – 7. Nettoyer les draps. Pronom. – 8. Pratique du plus haut intérêt. Qui peut courir. – 9. Se font bout par bout. Lieu de vestiges.

SOLUTION DU N° 6902

HORIZONTALEMENT

I. Culinaire. – II. Oratoires. – III. Laponnes. – IV. Leine. Ta. – V. Eté. Noces. – VI. Te. Ogre. – VII. Pian. Aï. – VIII. Changeurs. – IX. Hantée. Ré. – X. Eve. Esses. – XI. Fêlés. Ut.

VERTICALEMENT

1. Collet. Chef. – 2. Uraète. Hâve. – 3. Lapié. Panel. – 4. Iton. Oint. – 5. Non-engagées. – 6. Ain. Ornées. – 7. Ire. Ce. Su. – 8. Reste. Arrêt. – 9. Es. Assises.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 7 septembre

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 10 h 45 (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Découvrir Paris) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 10 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).

■ **LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Saint-Michel, côté place Saint-André-des-Arts (Paris passé, présent).

■ **DES INVALIDES** à l'hôtel Matignon (50 F), 11 heures, sortie du métro Varenne (La Parisienne).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités égyptiennes, 11 h 30 ; la peinture vénitienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE QUARTIER DE LA POMPE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Trocadéro, côté avenue d'Eylau (Vincent de Langlade).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (40 F), 14 h 30, sur le parvis de Notre-Dame, devant la statue de Charlemagne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les Thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **DES HALLES AU PALAIS-ROYAL**, sur les traces de Molière (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Eustache, côté rue du Jour (Frédérique Jannel).

■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (40 F), 14 h 30, sur les marches de l'église Saint-Paul (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES TUILERIES** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Europ explo).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** : exposition sur les épices (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE LA CAMPAGNE À PARIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Bagnolet, côté rue Belgrand (Le Passé simple).

■ **LE COUVENT DES CARMES** et ses prisons (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Isabelle Hauller).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la chambre de commerce (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 27, avenue Friedland (Paris et son histoire).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER DES TERNES** (60 F), 15 heures, sortie du RER Péreire (Vincent de Langlade).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE** et ses jardins (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 16 (1) 42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire ....

Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
PP. Paris DTN
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PÉROU.** American Airlines inaugurera, le 1er novembre, un vol sans escale entre Dallas et Lima. – *(AP.)*

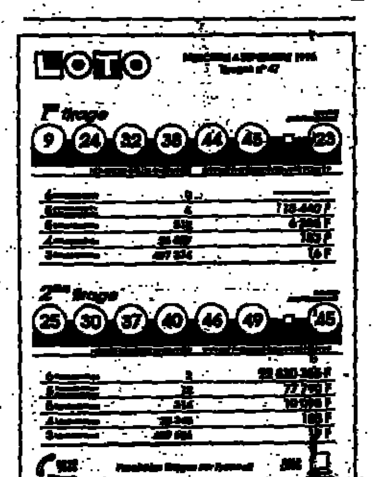
■ **CHINE.** Les accidents de la circulation ont fait 551 morts à Pékin de janvier à août, soit un chiffre égal à celui qui était prévu pour l'ensemble de l'année. En 1995, 70 000 personnes sont mortes sur les routes chinoises, 7,7 % de plus que l'année précédente. – *(AFP.)*

■ **EUROSTAR.** Les trains Eurostar, qui assurent des liaisons entre Londres, Paris et Bruxelles *via* le tunnel sous la Manche, ont égalé, dans les huit premiers mois de 1996, le trafic passagers de l'ensemble de l'année 1995, soit plus de 3 millions de personnes. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE.** Le nombre de touristes étrangers venus en Indonésie au cours des sept premiers mois de l'année s'est élevé à 2 366 000, soit une hausse de 20,7 % par rapport à la même période en 1995. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** La compagnie aérienne néerlandaise KLM propose, jusqu'au 15 décembre des tarifs réduits sur ses vols pour Paris et Berlin au départ des Pays-Bas. Une seule condition pour en bénéficier : séjourner au moins une nuit et pas plus de deux mois. – *(AFP.)*

JEUX



CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1996

EXPOSITION « L'art au corps », organisé par le Musée d'art contemporain de Marseille, se propose de traiter du corps comme support et lieu de l'œuvre, de la fin des années 50 à nos jours. ● QUANTITÉ D'ŒUVRES ont été rassemblées : des *peintures, des objets, des installations,* et surtout des photos et des films d'actions et de performances d'une soixantaine d'artistes d'Europe et des Etats-Unis. ● ELLE NE *PRÉTEND* PAS à *l'exhaustivité, mais* elle se veut historique. Philippe Vergne, le jeune conservateur du musée, s'est appuyé sur les revues d'avant-garde qui se sont ouvertes *au body art et à l'art corporel autour* de 1970, moment fort où les artistes s'adonnaient volontiers à toutes sortes d'expériences sur leur corps. ● POUR ACCOMPAGNER cette *exposition, le Musée de la mode de Mar*seille présente des vêtements jouant avec l'idée du corps.

Une histoire du corps humain comme support et lieu de création

A Marseille, une rétrospective retrace l'itinéraire torturé du body art, de Man Ray à nos jours. Elle s'appuie sur un choix d'œuvres rarement montrées, certaines inédites, fondées sur l'engagement et la mise en danger individuels

L'ART AU CORPS : LE CORPS EXPOSÉ, DE MAN RAY À AUJOURD'HUI. Musée d'art contemporain de Marseille, 69, avenue d'Haïfa, 13008 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 15 octobre. Catalogue, coédition RMN/Musées de Marseille. 325 pages, 350 F.

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

En introduction, une salle aux murs couleur rose chair cite quelques exemples d'artistes qui, des années 20 aux années 50, ont joué de leur corps comme instrument. On y voit Marcel Duchamp, toujours lui, en Rrose Sélavy et son comparse Man Ray, photographe de ses travestissements. On y rappelle les peintures faites avec les pieds et empreintes de corps dans la *boue des Japonais du groupe Gutaï,* où les *Anthropométries* d'Yves Klein. Histoire de montrer le glissement du corps-matière de la peinture au corps même de l'artiste comme médium, comme support concevable de la création depuis le jour où était admis l'amalgame dadaïste de l'art et de la vie.

L'exposition se veut historique, en rayonnant depuis les actionnistes viennois et leur goût des extrêmes. Elle commence avec Arnuf Rainer, peintre de crucifixion et d'altérations de portraits photographiques, et le quatuor Herman Nitsch, Otto Mühl, *Günter Brus et* Rudolf Schwarzkogler, qui n'y allaient pas de main morte dans l'instrumentalisation du corps exhibé en *public. Le* « happening à l'autrichienne », avec ses auteurs-interprètes simulant blessures et mutilations, et ses acteurs passifs éclaboussés de sang d'animaux ou couverts de viscères, se donnait en chambre ou en plein air, lors de fêtes orchestrées par Nitsch, le fondateur de l'O. M. Theater – l'Orgies-Mysteries Theater, auprès duquel les Américains producteurs de *happenings font figure d'enfants de* chœur ou de plasticiens formalistes impénitents.

Les petits-enfants de Freud et de Schiele, dans les années 60, faisaient exploser les valeurs esthétiques en faisant acte de provocation permanente à l'égard des valeurs dominantes de la société, en poussant à bout et dans la boue et le sang la pratique de l'action painting, glorifiée par cette image de Pollock, seau de peinture en main et pieds dans le tableau. Agressifs et blasphématoires, ils ont eu maille à partir avec la justice de leur pays, qu'ils ont dû quitter. Ou bien ils ont dû se taire.

L'un *deux, Schwarzkogler, s'est* suicidé en 1969, et non après s'être tranché le sexe lors d'une « action », comme on a pu le dire. Otto Mühl, aujourd'hui septuagénaire, purge une peine de prison, accusé de viol au sein de la communauté post-actionniste qu'il avait fondée en 1971. Quand Günter Brus ne veut plus rien savoir de cette période de grandes provocations, dont les traces qui en restent – beaucoup de photos et nombre d'instruments tranchants, coupants et piquants, rituels sacrificiels et sacrilèges – mettent mal à l'aise. On peut cependant tenter de les prendre à froid pour les situer dans le cours d'une *histoire de l'art du XX[e] siècle, qui* ne se satisfait décidément plus des poussées et avancées de formes pures et simples. C'est ce que fait l'exposition de Marseille, non sans courage, contre vents et marées bien-pensants.



DR

« Rituel du sang » (1976), in « Michel Journiac – L'Ossuaire de l'esprit », de Marcel Paquet (Editions de la Différence).

Elle se fonde sur les revues de l'époque, comme *Avalanche* aux Etats-Unis, *Interunktionen* et *Der Löwe* en Allemagne, ou *Artitudes,* la *revue de François Pluchart,* en France, qui ont diffusé et défendu, en leur temps, les recherches des actionnistes et les diverses formes de body art, l'art corporel. Ils avaient de quoi nourrir leurs chroniques, car la plupart des artistes occidentaux d'avant-garde en ont tâté, entre 1968 et 1972, s'essayant à la performance, aussi répandue alors que les installations aujourd'hui. C'était un passage obligé en ces temps où le pape disait non à la pilule et où Polnareff montrait ses fesses. Mais peu d'artistes ont fait de l'art corporel une discipline rigoureuse et suivie. D'aucuns s'y *sont adonnés en l'édulcorant,* d'autres pour voir, ou en ironisant sur l'art, sur eux-mêmes, en relativisant. Et aucun n'est allé aussi loin dans l'expression de la transgression des interdits et des tabous sexuels et religieux que les actionnistes de Vienne.

Sauf, peut-être, en France, quand Journiac se livrait à ses « rituels du sang » avec l'apparente tranquillité d'un conceptuel froid. Ou quand Gina Pane marchait sur des bouts de verre, s'entaillait les paupières avec une lame de rasoir ou se livrait en public à quelque autre « pratique picturale du corps », que l'artiste a toujours située dans un discours sociopolitique, au-delà d'une mythologie personnelle. On trouve le même refus chez Journiac de situer sa recherche sur le plan individuel, et cette affirmation d'une dimension sociopolitique présente dans tous les discours d'après-68.

Un acte de provocation permanente à l'égard des valeurs dominantes

Les actionnistes n'ont jamais été aussi largement évoqués en France que dans cette exposition marseillaise, qui arrive un peu tard pour faire événement, alors qu'elle mérite attention parce qu'elle retrace avec beaucoup de sérieux les lignes de cette histoire grave qui engage le corps dans l'art, et parce qu'elle propose un choix d'œuvres rarement montrées, ordinairement distillées au compte-gouttes, sinon absolument inédites en France, comme celles d'artistes tchécoslovaques.

Le catalogue, riche de nombreuses contributions, explicite les démarches et les liens non soupçonnés qui existent entre les artistes opérant ici et là. L'exposition montre, de la Californie à Prague, *en passant par Paris, de Vito* Acconci – capable de se faire tirer une balle dans le bras – ou Chris Burden – se livrant aux voitures sur un grand boulevard de Los Angeles – à Petr Stembera – qui a vraiment tenté de se greffer une rose sur le bras –, les rebondissements de ces comportements hors limites d'artistes.

Ceux-ci sont, dans l'ensemble, devenus plus *cléments avec eux*-mêmes au fil des années 70, une fois que le body art eut pris l'air, en développant toutes sortes de relations nouvelles à l'espace, à la nature, et non plus tellement au social. Le corps, alors vécu comme lieu de présence au monde, s'est mis à rimer avec phénoménologie pour engendrer de nouvelles expériences linguistiques relevant plus de la *connaissance et de la perception* que de l'action directe. En perdant de son impact critique envers la société, l'art corporel a gagné du terrain et a fini par ne plus s'appeler art corporel.

Greffes poétiques, remodelages terribles comme peut en faire Orlan à travers ses opérations-actions de chirurgie esthétique, mise à l'épreuve, mise en danger du corps : *le corps est impliqué dans l'art des* années 60 et 70, autrement qu'il ne l'est qu'aujourd'hui. On le sait au moins depuis l'exposition « Feminimasculin », une rigolade à côté de ce qui est donné à voir à Marseille. Revendications de l'identité, expressions des minorités, travestissement, travaux d'artistes femmes, de Cindy Sherman, de Nan Goldin... on retrouve fatalement les *entrées de l'exposition de Beau*bourg, mais sans cette focalisation sur le sexe et sans son optimisme de fond, qui la rendait sympathique, et rigolarde. On ne rigole pas dans l'exposition de Marseille.

Geneviève Breerette

Quand la mode dissèque l'anatomie

Pour accompagner l'exposition du MAC, le Musée de la mode de Marseille présente des vêtements qui ne se contentent pas de mouler ou de retracer le corps, mais l'inscrivent par-dessus les tissus, le mettent en morceaux ou à nu, vont jusqu'à créer des monstruosités pour fée Carabosse. Robes avec dessin de corps façon pop'art de Saint Laurent, robes pailletés anatomiques de Vivienne Westwood et de Jean-Paul Gaultier, robes-bustiers avec bouches, yeux et ventres imprimées d'Ungaro ou Anne-Marie Beretta, pull avec dessins de sein et de sexe, imperméable avec impression de squelette (*Gaultier*), *vestes et T-shirts, tatouages, gants avec ongles, hauts* talons en formes de jambes, slip à coque, robe-obus, veste callipyge, jarretière Croix-Rouge..., on n'en finirait pas de citer les exemples, d'un suivi plus ou moins drôle d'idées et d'images du corps souvent venus des artistes plasticiens.

★ Espace mode Méditerranée, 11, la Canebière, 13001 Marseille. Tél. : 91-56-59-57. Jusqu'au 15 octobre.

En Limousin, l'art contemporain s'empare de vieux murs... ou l'inverse

MICHEL FRANÇOIS, FRAC Limousin, LES COOPÉRATEURS, impasse des Charentes, 87100 Limoges ; tél. : 55-77-08-98. Du mardi au vendredi de 12 heures à 19 heures, le samedi de 14 heures à 19 heures ; jusqu'au 28 septembre.
PROPOSITIONS, Musée départemental, château de Rochechouart, 87600 Rochechouart ; tél. : 55-03-77-77. Tlj sauf mardi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; jusqu'au 6 octobre.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Le FRAC Limousin a pour lieu d'exposition un long tunnel voûté construit en moellons de granit gris et roux. De part et d'autre de l'axe central s'ouvrent des cellules, comme autant de chapelles latérales le long d'une nef. La lumière du jour est *absente, le silence par*fait. C'est donc vraiment un beau lieu d'exposition. Il est même si beau, ce corridor ténébreux, que les œuvres qui y figurent ont quelque peine à s'y imposer. Comment tirer parti de tant de pierre, de tant d'espace, de tant de nuit ?

La question, semble-t-il, a inquiété Michel François, quarante ans, auteur de nombreuses expositions en Belgique – son pays natal – et en Europe du Nord. Invité à prendre possession de l'endroit, il a craint de ne pas y disposer assez de signes de sa présence, d'objets, d'installations ou d'images. En guise d'axe de symétrie, il a aligné des ampoules, lesquelles ampoules se retrouvent, à plusieurs reprises, pleines d'eau ou tapissées de perles blanches. Dans les chapelles, il a placé des photographies, des sculptures réalisées dans toutes sortes de matériaux. Au fond, deux *télévisions* et un grand écran diffusent des vidéos.

Qu'il y ait une logique, impossible d'en douter : le travail des matériaux les plus simples, la mise en scène des rites du sculpteur, l'idée de la création, qu'elle soit organique ou artistique, sont évoqués par allusions ou symboles. La variété des objets rassemblés convient à la démarche elle-même, *que sous-tend une ambition de* type encyclopédique. L'une des vidéos développe du reste un inventaire passablement burlesque des innombrables façons de créer. Tout cela est adroitement exécuté et Michel François sait selon *quelles proportions* il convient de mêler dérision et sérieux.

Pourquoi cependant un sentiment d'insatisfaction ? En raison du lieu justement. Le propos de l'artiste n'aurait rien perdu à s'exprimer plus brièvement. Ramassé, il *éviterait de glisser* au décoratif, à l'anecdotique. La multiplication des ampoules, des ovules, des disques et des sphères finit dans la redondance. Il aurait suffi, sans doute, de quelques photographies et des vidéos pour que se manifeste la cohérence de l'entreprise. Mais il fallait occuper les chapelles, meubler la nef, ne pas laisser nu l'appareil de granit. Il fallait ? Du moins Michel François l'a-t-il pensé, cédant aux injonctions impérieuses du lieu, victime de sa majesté.

SYMBOLISME DE CIRCONSTANCE

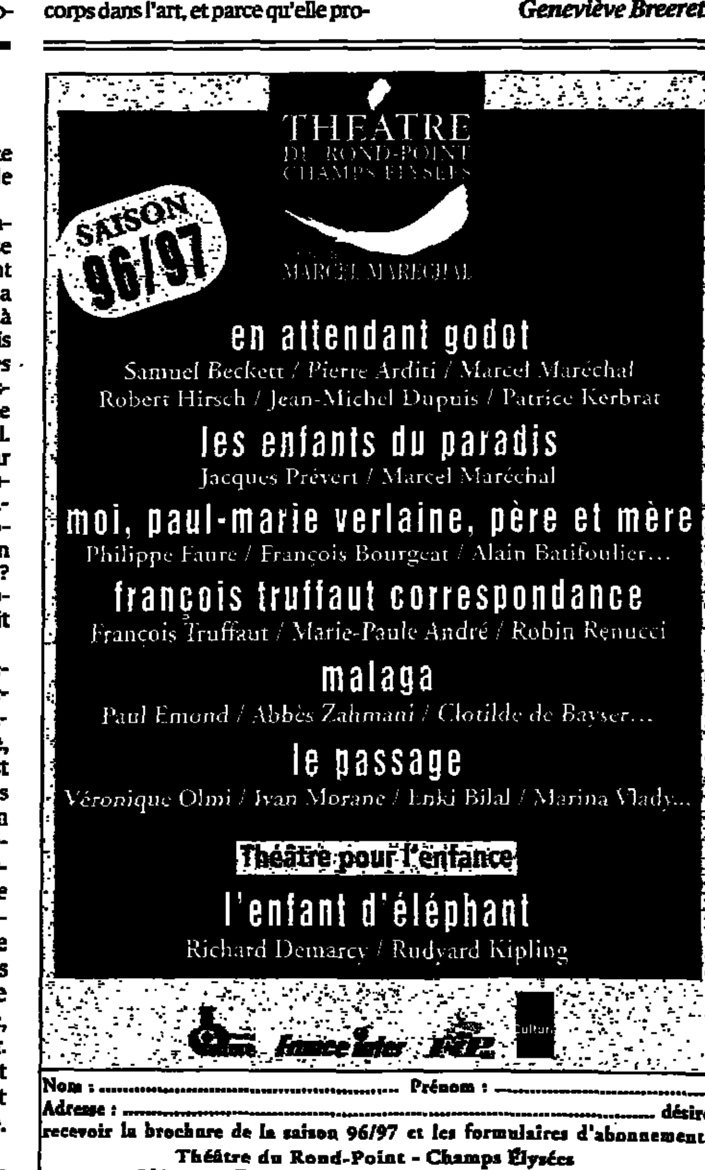
Autre exemple des rapports *compliqués qu'entretiennent* l'art contemporain et les lieux où il se montre : le château de Rochechouart. Les œuvres d'aujourd'hui y occupent des tours, un grenier dominé par une charpente colossale, des salles étroites réunies par un couloir étroit. Le moins que l'on puisse dire est que le décor n'est pas neutre. Là, pour les besoins d'une exposition *prudemment nommée* « Propositions », sont présentées dès l'entrée deux installations de Felix Gonzalez-Torres, conceptuel américain mort cette année à trente-neuf ans. La première se compose de cinq quintaux de bonbons enveloppés dans du papier doré et disposés en carré sur un beau plancher ancien, au pied d'un grand mur. La seconde consiste, dans la pénombre d'une tour, en une guirlande lumineuse suspendue à une poutre.

La page distribuée aux visiteurs affirme que *« la lumière est bien sûr le symbole de l'âme mais aussi une référence aux origines de la modernité ».* Peut-être. Mais, sans la tour, ce dispositif, si symbolique soit-il, perdrait l'essentiel de son efficacité ; de même que le quadrilatère *de bonbons dorés, qui fait allusion* au minimalisme, serait moins séduisant ailleurs. Le lieu conforte l'œuvre. Il n'est pas loin d'avoir le premier rôle.

Dans « Propositions », cette importance devient flagrante, parce que le château impose fortement son architecture et parce que la plupart des œuvres cherchent à s'appuyer sur elle. Ainsi de Doris *Salcedo, qui ménage des niches* dans un mur, y dépose une chaussure et la ferme en tendant une peau cousue avec du fil chirurgical. Symbole là encore, variation sur l'idée de reliquaire. Mais que vaudrait-elle ailleurs ? Et que vaudraient les expériences néo-conceptuelles de Douglas Gordon dans un cadre moins solennel ? L'*« in situ »* a ses charmes – l'exotisme, l'incongruité –, mais il serait prudent de ne pas en abuser.

Il serait peut-être utile de se demander si le choix d'un environnement spectaculaire et de monuments historiques – un hypogée, un château de la Renaissance – est nécessairement le plus juste. Sans doute permet-il de rendre un usage à des espaces qui, sinon, seraient négligés. Sans doute permet-il d'attirer des visiteurs que le lieu captive plus que ce qu'il accueille pour un temps. Mais ce procédé, très en faveur depuis quelques années, change l'artiste en metteur en scène de lui-même, quand ce n'est pas en décorateur. Les circonstances l'emportent alors sur les œuvres, que ce soit pour les sauver ou pour leur nuire.

Philippe Dagen

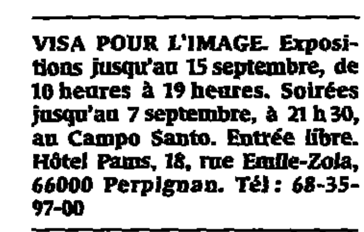


هكذا من الأصل

Deux pionnières de « Life » au Visa pour l'image de Perpignan

Margaret Bourke-White et Hansel Mieth ont montré la brutale réalité des années 30 et 40

Pour sa huitième édition, le festival Visa pour *l'image de Perpignan* invite à redécouvrir Margaret Bourke-White et Hansel Mieth, les deux premières femmes photographes à avoir travaillé pour le célèbre *magazine de reportage* « Life ». De la grande dépression des années 30 à la libération des *camps* de concentration nazis, elles ont porté un regard sans complaisance sur les drames et les horreurs de leur époque.



VISA POUR L'IMAGE. Expositions jusqu'au 15 septembre, de 10 heures à 19 heures. Soirées jusqu'au 7 septembre, à 21 h 30, au Campo Santo. Entrée libre. Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél : 68-35-97-00

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Elles sont les deux premières femmes photographes à avoir travaillé pour *Life*, cet hebdomadaire illustré qui a dominé l'image de reportage dans les années 30 à 60, et c'est à ce titre que le festival Visa de Perpignan, qui s'est fait une spécialité de redécouvrir quelques figures oubliées du photojournalisme (Baltermans, Rosenthal, Eisenstaedt, Khaldei), expose leurs travaux en noir et blanc, pour sa huitième édition. Mais la notoriété de ces deux Américaines est inégale. D'un côté, Margaret Bourke-White (1904-1971), célèbre de son vivant, tient une bonne place dans l'histoire de l'image fixe et a bénéficié d'une rétrospective au Centre national de la photographie, à Paris en 1989. On ne sait en revanche rien d'Hansel Mieth – à quatre-vingt-sept ans, elle vit à San Francisco –, si ce n'est qu'elle est l'auteur d'un cliché anecdotique et archipublié : la tête d'un singe rhésus qui surgit de la mer des Caraïbes.

Voilà deux tempéraments. Toutes deux ont regardé en face, et sans complaisance, drames et horreurs. Et cela dès les années 30, quand la photographie, portée par une nouvelle presse illustrée, des appareils plus maniables et des pellicules plus sensibles, se révèle un procédé efficace pour décrire le monde d'une façon aussi brutale que possible, et dresser le portrait de son temps. Sale temps, du reste. L'évolution de Bourke-White est instructive. A la fin des années 20, elle s'inscrit dans le mouvement moderniste en réalisant nombre d'images de machines, usines, objets manufacturés, non sans un certain lyrisme. *« Le véritable champ de l'art, c'est l'industrie »*, claironne-t-elle en 1928. Son savoir-faire, mélange de froideur, de sens du spectaculaire et de romantisme, lui permettra de réaliser la première couverture de *Life*, le 23 novembre 1936 : le barrage de Fort-Peck (Montana), impressionnante « sculpture » cubiste, où le béton est caressé par le soleil, et devant laquelle deux personnages miniatures se courbent en signe de dévotion tout en donnant l'échelle.

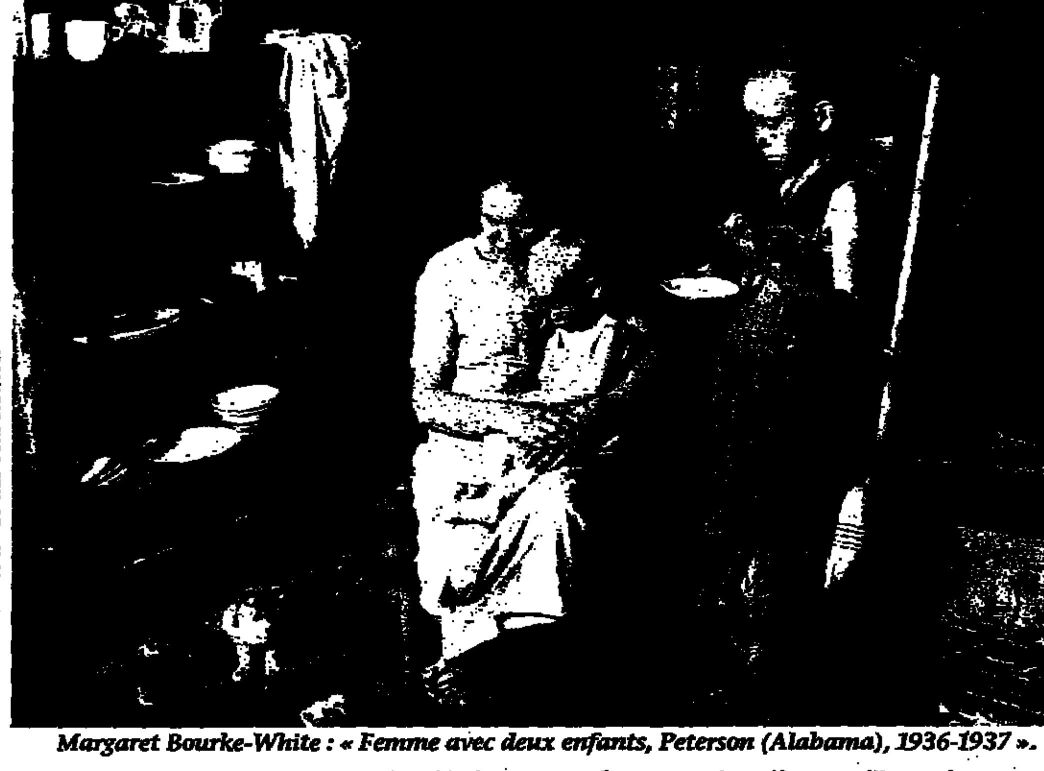
« ABSENCE DE RETENUE »

Mais, la même année, Bourke-White parcourt le sud des Etats-Unis avec l'écrivain Erskine Caldwell. Il en sortira un livre, *You Have Seen Their Faces* (1937), et des images de la Grande Dépression, où elle montre *« la crasse et le malheur. De très près »*, écrit sa biographe, Vicki Goldberg, allant plus loin que d'autres photographes, scrutant *« le rachitisme, les goîtres, la pellagre, l'arriération mentale »* tandis que Caldwell décrit *« un garçon de six ans qui léchait le sac de papier qui avait enveloppé la viande »*.

Cette *« absence de retenue »* (Vicki Goldberg) associé à un sens puissant de la mise en scène et de l'image bien construite déboucheront sur les images les plus importantes de Bourke-White : les victimes des camps de concentration de Buchenwald. Elle est une des rares photographes, avec notamment Lee Miller et George Rodger, à avoir montré l'insoutenable. Mais, là encore, fidèle à ses convictions, elle va plus loin, accumulant comme autant de constats et de preuves les images de milliers de corps entassés, mutilés, les squelettes dans un four crématoire, et les survivants aux visages de mutants.

Dans l'après-guerre, et jusqu'à la fin des années 50, quand la maladie de Parkinson commence à la ronger, ses reportages révèlent la même obsession. En Corée, elle montre une tête coupée de guérillero brandie comme un trophée. En Inde ou au Pakistan, elle photographie des charniers après des affrontements ethniques. En Afrique du Sud, bien avant d'autres, elle fait sentir les effets de la discrimination raciale. L'exposition de Perpignan montre tout cela, mais l'hommage n'est pas à la hauteur du personnage : le lieu manque d'ampleur, les légendes sont approximatives, son reportage sur le Sud américain est tronqué, sa couleur est absente, et l'on passe d'images industrielles à Buchenwald sans rupture aucune.

Ce reproche vaut autant pour l'exposition consacrée à Hansel Mieth et à son mari, Otto Hagel, photographe indépendant mort en 1975, également présenté à Perpignan. Cinquante images à peine pour un couple qui a brassé quarante ans d'histoire, c'est un peu court, d'autant que dans le même lieu (la chapelle Saint-Dominique) est exposée une insipide balade de Jean Larivière en Birmanie, avec le même nombre d'images.



© 1988, UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION

Margaret Bourke-White : « Femme avec deux enfants, Peterson (Alabama), 1936-1937 ».

FAILLES

Il n'empêche, avec Mieth et Hagel, Perpignan joue son rôle de *« défricheur »*, comme le définit Jean-François Leroy, le directeur du festival. On découvre le travail de ces deux Allemands installés aux Etats-Unis à la fin des années 20, à la fois ouvriers agricoles et photographes dans la région de Central Valley en Californie. Leurs images de misère et de combats des paysans dans les années 30 sont une illustration des *Raisins de la colère* : cueilleurs de coton, sans-abri fouillant les décharges de Sacramento, « grève de la laitue » à Salinas, réunion de grévistes, hommes suppliant qu'on leur offre un emploi, orphelins noirs dans un orchestre de trompettistes, sont autant d'images oubliées d'un couple qui a publié dans tous les grands magazines américains de l'époque.

Là encore, on aimerait en voir plus. Ces deux expositions révèlent en effet une des failles du Visa de Perpignan. On comprend Jean-François Leroy quand il dit *« préférer une photo mal exposée à une photo enterrée »*. Et il est vrai que Perpignan offre un espace à des photojournalistes qui ne trouvent plus de débouchés dans la presse. A tous ces jeunes auteurs – la grande majorité –, une exposition jetée au mur comme un cri, sans soin réel, est adaptée. Mais, quand il s'agit de photographes qui ont leur carrière derrière eux, on pouvait espérer un travail de recherche et une présentation plus aboutis.

Michel Guerrin

Le cinéma indépendant brille à Montréal

Le 20e Festival des films du monde a présenté près de quatre cents courts et longs métrages provenant de soixante pays

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Le 20e anniversaire du Festival des films du monde de Montréal était placé sous le signe de l'abondance : du 22 août au 2 septembre, près de quatre cents films et vidéos (courts et longs métrages), en provenance de soixante pays, ont été projetés. Le Festival de Montréal est une étrange contrée. Elle est partagée en provinces – Compétition officielle, Sélection hors concours, Cinéma d'aujourd'hui, Reflet de notre temps, Cinéma de demain, Panorama Canada, Cinémas d'Amérique latine et Gros plan sur un pays, cette année, la Russie. Mais le parcours n'est guère balisé. La porte est ouverte à toutes les promenades, et à quelques dérives. Voulant se démarquer de son rival de Toronto et de son cortège de stars hollywoodiennes, Montréal a joué la carte de l'indépendance à travers les acteurs et les auteurs.

Peu de grands rôles féminins dans la compétition officielle, sinon celui tenu brillamment par Laura Dern. Elle est le personnage central de *Citizen Ruth*, une comédie noire sur l'avortement. Dépenaillée, sniffeuse de colle ou de liquide pour freins, enceinte pour la cinquième fois, elle est récupérée par des intégristes anti-IVG, mais s'aperçoit vite qu'elle devient uniquement un cas exemplaire. Après s'être laissé enlever par les partisans de la liberté de choix – passant ainsi de la coupe de Burt Reynolds, onctueux comme Elmer Gantry, à celle de Tippi Hedren en activiste du planning familial – elle se retrouve vite dans la même situation. Une satire drôle et terrifiante à la fois.

RÉVÉLATION

Du côté des hommes, la bataille était plus chaude. Dans le film de Jan Troell, Max von Sydow incarne le Norvégien Knut Hamsun, l'auteur de *La Faim*, Prix Nobel de littérature, mais aussi sympathisant nazi. Une prestation noble, âpre et coléreuse, qui tient la distance (deux heures quarante), mais n'évite pas de douteux sous-entendus. *Mother Night*, du jeune Keith Gordon, se déroule également durant la deuxième guerre mondiale. Le film est tiré d'un roman de Kurt Vonnegut Jr. s'inspirant de Lord Ha-Ha, Britannique dont les discours étaient diffusés par la radio du Reich. Nick Nolte est un dramaturge américain recruté par une branche des services secrets alliés pour infiltrer les médias nazis. Que devient la part de responsabilité de l'individu, et comment juger du poids des mots quand leur impact vous dépasse ? Fort et vulnérable, Nolte joue admirablement des deux tons.

La révélation est cependant Rupert Graves, présent dans deux films de la compétition. Timide et réservé chez James Ivory (*Maurice*, *Chambre avec vue*), il explose dans *Different for Girls* et dans *Intimate Relations*. Dans le premier, il est un coursier extraverti comme un lascar rescapé de *Trainspotting*, qui retrouve par hasard un ancien camarade de lycée, devenu transsexuel. Dans *Relations*, il est un marin qui loue une chambre chez Julie Waters, vieillissante bourgeoise anglaise avec qui il couche sous le regard intéressé de sa délurée de fille. La comédie de moeurs là aussi vire au noir. Graves est prodigieux de justesse dans un rôle exigeant une grâce d'équilibriste. Au sein de cette sélection pléthorique, la France était notamment représentée par *L'Elève*, d'Olivier Schatzky, adapté de Henry James, et *Un air de famille*, de Cédric Klapisch, avec notamment Jean-Pierre Bacri et Agnès Djaoui, auteurs de la pièce dont le film est tiré. Tous deux ont été judicieusement récompensés. Mais le principal intérêt du Festival tenait aux cinématographies non occidentales. *Adieu, mon chéri*, du Coréen Chul-Soo Park, rappelle en plus exubérant *The Funeral*, du Japonais Juzo Itami (l'irruption de la modernité dans le rituel des obsèques est source inépuisable de comédie). *L'Homme qui dort*, de Kohei Oguri (Japon) est une étonnante rêverie poétique, aquatique et lunaire, autour d'un homme dans le coma.

Le plat de résistance était toutefois le gros plan sur le cinéma russe d'aujourd'hui. Interprète principal du *Revizor*, de Sergueï Gazarov d'après Gogol, Nikita Mikhalkov tire l'oeuvre vers le burlesque. Mais le plus impressionnant reste *Le Chemin du bout du monde*, de Ruben Mouradian, reconstitution de la déportation, en 1944, de 40 000 habitants du Caucase jusqu'en Asie centrale. Hormis le surréaliste *Concert pour un rat*, d'Oleg Kovalov, lui aussi révélé à Locarno, les autres films russes semblent vouloir tourner le dos au passé et viser un public plus large. *Lady paysanne* d'Alexeï Sakharov, lorgne du côté d'Ivory. Réalisé par un Français, Jean-Luc Léon, *Un tramway pour Moscou* se déroule entièrement dans un tram où un vieil homme passe sa vie à aborder les banlieusards, composant une série d'affectueuses caricatures. Enfin, *Le Retour du cuirassé* est une farce absurde autour d'un fonctionnaire en poste à Odessa pendant qu'Eisenstein y tournait *Potemkine*.

Henri Béhar

Le palmarès

Le jury, présidé par Jeanne Moreau, a décerné les prix suivants :

- **Grand Prix des Amériques :** *Different for Girls*, de Richard Spence (Grande-Bretagne).
- **Grand Prix spécial du Jury (ex-aequo) :** *Un air de famille*, de Cédric Klapisch (France), *L'Homme qui dort*, de Kohei Oguri (Japon).
- **Prix de la mise en scène :** *L'Elève*, d'Olivier Schatzky (France).
- **Prix d'interprétation féminine :** Laura Dern dans *Citizen Ruth*, d'Alexander Payne (Etats-Unis).
- **Prix d'interprétation masculine :** Rupert Graves dans *Intimate Relations*, de Philip Goodhew (Grande-Bretagne/Canada).
- **Prix du meilleur scénario :** *Adosados*, de Mario Camus, co-écrit par Felix Bayon (Espagne).
- **Meilleure contribution artistique :** Chul-Soo Park, pour *Adieu mon chéri* (Corée du Sud).
- **Prix spéciaux du 20e anniversaire :** Jan Troell (Suède), Paolo et Vittorio Taviani (Italie).
- **Prix du public :** *Un air de famille*, de Cédric Klapisch (France).
- **Prix de la critique internationale (Fipresci) :** *Adosados*, de Mario Camus (Espagne).

Diplomatie française et académisme italien à la Mostra

VENISE
de notre envoyé spécial



LETTRE DE VENISE

Ce fut un jeu de bonneteau diplomatique exécuté avec maestria. Ce mercredi soir 4 septembre, retenu pour sceller les retrouvailles des cinémas français et italien, menaçait de tourner au pataquès. Il s'était trouvé que l'agenda des deux ministres de la culture, Walter Veltroni et Philippe Douste-Blazy, correspondait avec une possibilité de rencontre au sommet à l'issue d'un film français en compétition officielle, et on avait cru tenir l'occasion appropriée. Mais le film en question n'était autre que *Hommes, femmes : mode d'emploi*, et les polémiques suscitées par la présence de Bernard Tapie en tête d'affiche avaient transformé l'aubaine en piège.

Organisateurs et conseillers en communication en tombèrent d'accord, la photo réunissant les deux ministres et Bernard Tapie n'était pas à souhaiter. Moins encore les commentaires qu'elle aurait suscités. Alors, comme si de rien n'était, ils se trouvèrent des occupations inévitables à l'heure de la projection, à laquelle assistèrent son réalisateur et son acteur le plus en vue. Puis les ministres présidèrent la soirée offerte par Unifrance dans le somptueux Palazzo Pisani Moretta, en présence du gratin des professionnels français et de quelques homologues italiens, mais pas de Claude Lelouch ni de son équipe.

« TAMBOUILLE » INVRAISEMBLABLE

La journée avait présenté une sélection de productions italiennes dans les différentes sections du Festival. A en juger par cet échantillon, le cinéma de la péninsule a du chemin à parcourir pour retrouver son statut de naguère.

En compétition officielle, *Pianese Nunzio, 14 ans en mai*, d'Antonio Capuano, est malheureusement exemplaire. Il procède d'une recette qui repose sur trois éléments : un sujet « de société », un traitement au modernisme tape-à-l'œil, une bonne dose de provocation. Fondé sur les relations entre un prêtre officiant dans un quartier pauvre de Naples et un garçon pour lequel il s'est pris d'amitié, il choisit comme thème de débat la dénonciation (sympathique mais aussi naïve qu'inefficace) de la complicité de la population avec la Camora.

Il ne néglige pour cela aucune afféterie d'image. La provocation tient à la relation pédophile nouée par le prêtre avec son jeune ami. Sans doute Capuano a-t-il voulu suggérer que la révolte contre l'ordre établi n'admet aucune barrière, ni soumission aux règles mafieuses ni obtempération à la morale sexuelle dominante. Mais menant (lentement) son héros à une posture christique tandis que l'ordre s'apprête à triompher, le cinéaste aboutit à une « tambouille » invraisemblable.

Dans un registre plus traditionnel, mais pas plus exaltant, *La Frontière*, du vétéran Franco Giraldi. Cette évocation, en parallèle, du destin de deux officiers dans les Balkans, l'un durant la première guerre mondiale, l'autre durant la deuxième, possède en effet la grâce d'un monument officiel. Giraldi a surtout réalisé pour la télévision, et cela se voit.

A tout prendre, le plus fréquentable était une petite comédie sympathique, *Pole Pole*, de Massimo Martelli. Le voyage initiatique d'un présentateur de télévision romain au Kenya en compagnie d'un routier noir délivre en souriant et sans fausse note un message humaniste élémentaire.

Jean-Michel Frodon

ÉTVDES

Orienter l'agriculture
Bertrand HERVIEU

Berlioz fantastique
Gérard CONDÉ

septembre 1996 — Le numéro : 58 F

14, rue d'Assas - 75006 PARIS

DÉPÊCHES

■ **LITTÉRATURE : la sélection de rentrée pour le prix Goncourt.** Les membres de l'académie Goncourt ont rendu publique, mercredi 4 septembre, leur sélection de rentrée en vue du prix qui sera décerné mardi 12 novembre. Dix-neuf romans sont en lice : *Bambous*, de Jean-Marc Aubert (Fayard) ; *Une personne déplacée*, de Nicole Avril (Grasset) ; *Les Honneurs perdus*, de Calixthe Beyala (Albin Michel) ; *Week-end de chasse à la mère*, de Geneviève Brisac (L'Olivier) ; *La Maison Germanicus*, de Jeanne Champion (Grasset) ; *Truismes*, de Marie Darrieussecq (POL) ; *La Fin des temps ordinaires*, de Florence Delay (Gallimard) ; *Un paysage de cendres*, d'Elisabeth Gille (Seuil) ; *Les Magiciens de l'âme*, d'Isabelle Hausser (de Fallois) ; *Mademoiselle Chambon*, d'Eric Holder (Flammarion) ; *Instrument des ténèbres*, de Nancy Huston (Actes Sud) ; *Rhapsodie cubaine*, d'Eduardo Manet (Grasset) ; *La Bonne*, d'Isabel Marie (Grasset) ; *Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*, de Janine Matillon (Maurice Nadeau) ; *La Splendeur d'Antonia*, de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard) ; *Peplum*, d'Amélie Nothomb (Albin Michel) ; *La Nuit la Neige*, de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud) ; *Le Chasseur zéro*, de Pascale Roze (Albin Michel) ; *La Mamelouka*, de Robert Solé (Seuil). La prochaine sélection sera connue le 2 octobre.

Pierre Girieud, entre modernisme et exotisme

Où l'on redécouvre un proche des Fauves

VERS 1905, Girieud fut presque célèbre. Disciple de Gauguin, il exposait au Salon d'Automne et à celui des Indépendants des baigneuses aux corps brutalement cernés et des natures-mortes aux couleurs violentes. Dans ses toiles, il associait méthodiquement la plupart des influences à la mode, des souvenirs des estampes japonaises, des allusions à la miniature, qu'elle soit gothique ou persane, des traces de symbolisme et, donc, un peu de la sauvagerie de son cher Gauguin.

Les Fauves – Matisse, Derain – avaient les mêmes références en mémoire. Eux surent les fondre en un style nouveau et les oublier ensuite. Girieud, lui, n'y parvint pas. Il s'y englua même et les répéta en les exaspérant, de sorte que son œuvre a vite glissé dans l'oubli, dès l'entre-deux-guerres. L'exposition qui le ressuscite a la sagesse de ne traiter que de sa meilleure période, la première décennie du siècle. Elle a de quoi retenir les historiens d'art et les amateurs de raretés.

★ Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006 Marseille. Tél. : 91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 15 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Michel Graillier, Alby Cullaz, Simon Goubert
Le trio qui a enchanté toutes les chapelles cet été : Michel Graillier est au piano, Alby Cullaz à la contrebasse et Simon Goubert à la batterie. *« Richesse, générosité... De grands moments de musique »*, écrit Thierry Leboff dans *Jazz magazine* de septembre.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 5 septembre. Tél. : 40-26-46-60. De 50 F à 80 F.

Marc Ducret, Bobby Previte
Deux musiciens volontairement insituables, créatifs explorateurs de timbres et de rythmes pour une rencontre qui marquera la reprise des hostilités à l'égard des poncifs et des frilosités aux Instants chavirés. Marc Ducret, guitare, et Bobby Previte, batterie.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 6 septembre. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Mario Canonge Group
Le jazzman martiniquais ne néglige aucun des courants musicaux qui traversent les Caraïbes, et joue avec talent sur des registres aussi différents que la salsa, la biguine, la valse, revues sur les tempos du jazz. Pianiste inventif, Mario Canonge sait aussi inviter les meilleurs chanteurs de l'île pour faire le bœuf.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 6 et 7 septembre. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Claude Helffer
Claude Helffer n'a pas son pareil pour expliquer les arcanes des chefs-d'œuvre de Beethoven et de ceux des grands compositeurs qui ont écrit pour le piano au XXe siècle. Suivre l'une de ses conférences ou l'un de ses cours d'interprétation rend le mélomane plus intelligent. Cet interprète a le don, comme Pierre Boulez, de rendre simple ce qui est difficile.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la-Reine. 15 h 30, le 7 septembre. Tél. : 46-61-00-66. 50 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Foire à la ferraille de Paris
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, bus 112. De 11 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Du 6 au 15 septembre. 35 F.

Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 7 septembre au 8 octobre.

Philippe Hurteau
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 7 septembre au 12 octobre.

Nus d'hier et d'aujourd'hui
Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 46-33-04-18. De 13 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 5 au 21 septembre.

Yan Pei-Ming
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 7 septembre au 19 octobre.

Françoise Syx
Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 42-22-86-15. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 10 septembre au 7 octobre.

Young Hwa Yoon
Galerie Bernanos, 31-39, avenue Georges-Bernanos, Paris 5e. Mo Port-Royal. Tél. : 40-51-37-80. De 11 heures à 20 heures. Fermé dimanche. Du 11 au 21 septembre.

EXPOSITIONS PARIS

Georg Aerni : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Christian Bonnefoi, Jean-Luc Jehan, Bernard Joubert, Aliska Lahusen
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 septembre.

Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.

Luciano Castelli
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre. Entrée libre.

Chines-Arabies
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. Entrée libre.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 17 F.

De Beuys à Trockel, dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 25 F.

Equipo 57 : Juan Cuenca, Angel et José Duarte, Juan Serrano
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 septembre.

Arno Fischer : années berlinoises
Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, grande galerie, Paris 1er. Mo Halles. Tél. : 44-76-62-00. De 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.

Global-Tekno 2
Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-04-37-99. De 12 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 25 F.

Antoine Grumbach, Charlotte Perriand
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 septembre. 35 F.

Frederick Kiesler
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 27 F.

Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.

Liberté et dictature, de Sander à Cartier-Bresson
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre. 25 F.

Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Matisse
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 septembre. Entrée libre.

Dominique Nabokov : photographies 1978-1995
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 49-54-30-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 7 septembre. Entrée libre.

Paris naïf
Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 42-22-86-15. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 septembre.

Gaetano Pesce
Centre Georges-Pompidou, galerie du Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.

Photographies de paysages
Musée d'Orsay, salle 49, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 36 F.

Les Portes du design
Centre Georges-Pompidou, atelier des enfants, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi de 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche et mardi. Jusqu'au 21 septembre. 30 F.

Prague II : photographes tchèques
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

David Seidner. Portraits d'artistes
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 8 septembre. 30 F.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.

Un visage pour les sans-abri
Centre Georges-Pompidou, Grand Foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. Entrée libre.

Wong Wa, Frédéric Mathieu, Claude Jeantet, Marie-Geneviève Havel
ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul, Paris 4e. Mo Sully-Morland, Saint-Paul. Tél. : 42-77-96-26. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.

EXPOSITIONS ÎLE-DE-FRANCE

Jean-Claude Bauer : croquis de justice
La Fnac, centre commercial Arcades 270-clos du Mont-d'Est, 93 Noisy-le-Grand. Tél. : 48-15-68-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 septembre. Entrée libre.

Breton, Masson, Tzara dans le fonds Paul-Eluard
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. 20 F.

Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt (91), direction de l'exposition fléchée. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.

Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 34-78-81-00. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 22 septembre. 30 F.

Symbolistes et nabis, Maurice Denis et son temps
Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Jusqu'au 27 octobre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUPÉ COURT
Film portugais de Joaquim Sapinho, avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
Film américain de Nick Cassavetes, avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
Film américain de Joel Coen, avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

LES HOMMES DE L'OMBRE
Film américain de Lee Tamahori, avec *Nick Nolte, Melanie Griffith*, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, Treat Williams (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PLUIE DE ROSES SUR MANHATTAN
Film américain de Michael Goldenberg, avec Christian Slater, Mary Stuart Masterson, Pamela Segall, Josh Brolin, Brian Tarantina, Debra Monk (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PROFESSEUR FOLDINGUE
Film américain de Tom Shadyac, avec Eddie Murphy, Jada Pinkett, James Coburn, Larry Miller, Dave Chappelle, John Ales (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; *Le Gambetta, dolby, 20e* (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ÉTÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

LA CHICA
de Bruno Gantillon,
avec Martine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz.
Français (1 h 38).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; *réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e* (43-07-48-60) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CRI DE LA SOIE
d'Yvon Marciano,
avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DERNIÈRE DANSE
de Bruce Beresford,
avec Sharon Stone, Rob Morrow, Randy Quaid, Peter Gallagher, Jack Thompson, Jayne Brook.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60).

HOMMES, FEMMES : MODE D'EMPLOI
de Claude Lelouch,
avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Caroline Cellier, Ophélie Winter.
Français (2 h 02).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation*, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo.
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS-MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni-Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, *Whoopi Goldberg, Tom Hanks*, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger *Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll*, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

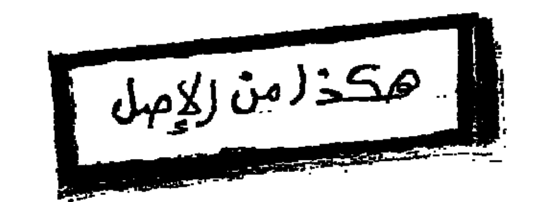
L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN SAMEDI SUR LA TERRE
de Diane Bertrand,
avec Elsa Zylberstein, Eric Caravaca, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Sylvie Laguna.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



■ **PRESSE : Gruner und Jahr, filiale presse du géant allemand de la communication Bertelsmann,** a enregistré pour la période allant de juin 1995 à juin 1996 un résultat net de 242 millions de deutschemarks (environ 823 millions de francs), en retrait de 35 % par rapport à l'exercice antérieur. Il s'explique par les provisions de 108 millions de deutschemarks destinées à financer les retraites. Gruner und Jahr a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de deutschemarks (15,5 milliards de francs, en hausse de 4,3 %) et un résultat d'exploitation stable (560 millions de deutschemarks). La division « magazines », présidée par Axel Ganz, également patron de la filiale française Prisma Presse (*VSD, Prima, Télé-Loisirs,* etc.) a atteint un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de francs (+ 9 %). Le groupe pourrait s'intéresser prochainement à d'autres pays comme la Russie, l'Inde et la Chine.

■ ***Le Courrier Picard***, quotidien régional imprimé à Amiens, n'a pas paru jeudi 5 septembre en raison d'un mouvement de grève déclenché lundi 2 août par les salariés des services techniques. L'édition du mardi 3 septembre avait déjà été perturbée.

■ **CÂBLE : Lyonnaise communications, premier câblo-opérateur français,** a annoncé, mercredi 4 septembre, qu'elle a choisi le Viacess, décodeur numérique développé par France Télécom, pour équiper ses réseaux câblés. Lyonnaise communications a passé une première commande de neuf mille boîtiers numériques qui seront disponibles au mois de novembre. Les foyers abonnés pourront louer le Viacess – 45 francs par mois –, et disposer de chaînes supplémentaires à la fin de l'année. Le Viacess permettra la mise en ligne de services interactifs.

M 6 affirme sa maturité

La chaîne dirigée par Jean Drucker et Nicolas de Tavernost souhaite se forger l'image d'un véritable groupe de communication

FINIE l'image de la *« petite chaîne qui monte »* ! En cette période de rentrée, Jean Drucker, PDG de M 6, et Nicolas de Tavernost, directeur général, souhaitent que l'image du média qu'ils pilotent depuis dix ans colle mieux à sa nouvelle réalité économique. Elle ne doit plus être considérée comme une chaîne mineure, mais comme un *« groupe audiovisuel » mature qui a atteint les 2 milliards* de francs de chiffre d'affaire en 1995 et devrait dépasser les 2,2 milliards de francs cette année.

Cette image de groupe de communication est étayée par l'essor de la diversification : en 1995, les filiales représentaient 9 % du chiffre d'affaires (182,7 millions) et fournissaient plus d'un tiers du résultat (126,6 millions sur 344,3). Sous la houlette de Bernard Majani, la filiale d'achats et de gestion de droits audiovisuels a multiplié par sept son chiffre d'affaires, la filiale de production tourne à plein et celle chargée d'exploiter les disques, la vidéo... représente l'un des gisements de profits les plus dynamiques (46 millions en 1995).

M 6 a aussi pris une participation de 10 % dans le capital de la chaîne câblée Paris Première et a le contrôle de Home Shopping Service, la filiale de téléachat auparavant propriété du groupe suédois Kinnevick. Au premier semestre 1996, alors que les recettes publicitaires de M 6 n'ont augmenté que de 4,8 %, le chiffre d'affaires global des filiales était en hausse de 12 %. *« C'est là que sont les réserves de croissance les plus fortes »*, explique Nicolas de Tavernost. Cette mue d'une chaîne qui a commencé à émettre grâce à l'aide technique de RTL, il y a dix ans, devrait se concrétiser par la mise en service du « Centre de télévision » que M 6 se fait construire à Neuilly-sur-Seine : 11 000 mètres carrés de bureaux et de studios qui amélioreront les conditions de travail des trois cent cinquante salariés du groupe. Sans déroger à une politique d'économie qui est sa marque de fabrique, M 6 a investi 350 millions de francs dans un immeuble adapté à ses métiers. Une somme coquette, mais sans commune mesure avec ce qu'a coûté le siège de TF 1 à Boulogne ou celui de Canal Plus.

CONTRAINTES ALOURDIES

Pour les dirigeants de M 6, le signe de maturité le plus avéré est celui qui leur a été conféré par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au printemps : c'est à cette date que l'autorisation d'émettre de M 6 a été renouvelée. Si Jean Drucker et Nicolas de Tavernost se félicitent de cette stabilisation de la chaîne sur son réseau hertzien jusqu'en 2002, ils n'en déplorent pas moins d'avoir vu leurs contraintes réglementaires s'alourdir à cette occasion.

Alors que les chaînes publiques ont été autorisées à couper leurs émissions de flux par de la publicité voilà deux ans, alors que TF 1 a reçu récemment le droit d'augmenter de deux minutes ses écrans publicitaires au sein des œuvres, M 6 juge que son fardeau s'est alourdi. Ses contraintes d'investissement dans la production sont passées de 17 % à 20 %. La seconde coupure publicitaire (supprimée en 1989) n'a jamais été rétablie et les heures d'écoute significatives qui permettaient à M 6 d'adapter son format aux quotas de diffusion d'œuvres françaises et européennes ont été *« réduites »*.

« A l'heure ou l'Europe se libéralise, les chaînes privées françaises sont de plus en plus handicapées », indique Jean Drucker. Ce discours pessimiste – classique à la direction de M 6 – est tempéré par des bénéfices qui ont atteint 344 millions de francs en 1995 (+ 49 %, part du groupe). Tous les autres indicateurs financiers (trésorerie, endettement, fonds propres, etc.) sont au beau fixe. Même l'audience, longtemps stabilisée aux environs de 12 %, a évolué à 12,4 %... sans que le coût de la grille s'en ressente (818 millions de francs en 1995 contre 750 millions en 1994).

Cette bonne santé financière a permis à M 6 d'entrer pour 20 % dans le capital de Télévision par satellite (TPS, bouquet numérique concurrent de Canalsatellite qui devrait être lancé à la fin de l'année). *« Non seulement le numérique ne devrait pas concurrencer les réseaux hertziens, mais l'avantage de notre bouquet sera d'offrir en sus les chaînes hertziennes à l'exception de Canal Plus. »* L'avenir dira si cet « avantage » déterminera le geste d'abonnement.

Yves Mamou

Une télévision privée trouble le monopole d'Etat en Slovaquie

PRAGUE
de notre correspondant

La télévision publique slovaque (STV), tenue par des hommes proches du premier ministre Vladimir Meciar, peut commencer à se faire du souci pour son taux d'audience : la première télévision privée diffusant sur les ondes hertziennes a commencé à émettre, samedi 31 août. Les dirigeants de TV Markiza souhaitent très rapidement tailler en pièces un monopole d'Etat déjà menacé par les télévisions des pays voisins.

Ainsi, si les Hongrois de souche, qui peuplent majoritairement la Slovaquie du Sud, ont leurs antennes orientées vers Budapest, les habitants des régions frontalières de la République tchèque et de Bratislava ont pris l'habitude, depuis deux ans, de regarder les télévisions pragoises et surtout la chaîne privée TV Nova. Pour ces téléspectateurs, le passage sur TV Markiza devrait se faire.

FILMS FRANÇAIS

Les deux télévisions se ressemblent, leur principal actionnaire étant la même société américaine, Central European Media Enterprises (CME), fondée par Mark Palmer, ancien conseiller de Ronald Reagan et ex-ambassadeur de Washington en Hongrie. Avec des panneaux d'affichage, Markiza, détenue à 49 % par CME, donne le ton de la grille avec son slogan *« on va bientôt s'amuser en Slovaquie »*. En vingt heures de diffusion quotidienne, la directrice des programmes, Tatiana Heldova, promet deux films, cinq séries, des émissions satiriques – bannies de STV – et des jeux.

Selon la licence signée par TV Markiza avec le Conseil de l'audiovisuel, 45 % de la production viendra des Etats-Unis, 43 % de l'Europe et 12 % du reste du monde. Le bal des séries s'est ouvert par la « telenovela » italo-argentine « Maria » et la série américaine « Mannequins ». Les films français, prisés par le public slovaque, ne manqueront pas sur TV Markiza. Celle-ci a conclu avec Gaumont un contrat portant sur plusieurs dizaines de longs métrages.

Les craintes émises par l'opposition quant à l'indépendance politique de la nouvelle station, lors de l'attribution de la licence par le Conseil de l'audiovisuel, contrôlé par les partisans de M. Meciar, ont laissé place à l'expectative. Rassurée par le directeur de TV Markiza, Pavol Rusko, qui veut que sa chaîne soit *« indépendante des partis politiques »*, l'opposition espère faire son retour sur ce petit écran dont elle a été chassée depuis que STV lui réserve une portion congrue du temps d'antenne.

Diffusant d'un nouvel édifice construit près de Bratislava, TV Markiza (300 millions de francs de coût de lancement) n'arrosera au début que 60 % des foyers slovaques. Elle devra partager le marché publicitaire – 1 milliard de couronnes – avec une chaîne privée câblée, VTV, qui couvre une partie limitée du territoire mais capte 30 % du marché des annonces.

Martin Plichta

JEUDI 5 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Les taches de léopard.
15.25 Hôtel. Série. Accepter la différence.
16.20 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Retour de flamme.
18.00 Le Rebelle. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. Affaires de femmes, de Christiane Lehérissey (95 min). 853394
Une jeune Maghrébine manipulée par un réseau terroriste assassine un écrivain pacifiste et prend la fuite...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Gilbert Montagné. Ma double vie ; une interview de Patrick MacNee, héros de la série « Chapeau melon et bottes de cuir » ; pitié pour la prof ; père en solo ; les deux font la pair (100 min). 6004501
0.05 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. La passion du jeu.
1.00 Journal, Météo.
1.10 et 2.15, 3.30, 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.05 et 2.40, 3.20, 4.20, 4.50 TF 1 nuit. 2.50 Nul ne revient sur ses pas. 5.00 Musique.

France 2

12.57 Journal, Loto.
13.50 Derrick. Série. Triste dimanche.
14.55 Le Renard. Série. Le Joueur.
15.50 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.10 et 5.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série. La brocante.
18.10 Code Lisa. Série. Papa Magnifico.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. L'école.
19.20 et 2.10 Studio Gabriel. Invité : Djamel Bourras, David Douillet.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Classes tous risques, de Marcel Trillat et Eric Georgeault ; Danse avec les Sioux, de Florence Marvie et Bernard Ronflet (130 min). 6144389
23.05 Expression directe. PC.

23.10

UN CRIME
Film de Jacques Deray (1993, 90 min). 7735679
Un grand avocat lyonnais obtient l'acquittement d'un fils de famille accusé d'avoir assassiné ses parents.
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. En direct de Perpignan, à propos du huitième festival international du photojournalisme « Visa pour l'image » (75 min). 2805631
2.45 Eurocops. Valise peu diplomatique. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 4.50 Urti. Au-dessus de la fragilité.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Carnac.
13.40 La croisière s'amuse. L'amour est aveugle. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Banzai. Série.
15.20 Matlock. Le photographe. Série.
16.10 Les deux font la loi. Le chasseur de primes.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

MORTELLE RANDONNÉE ■■■
Film de Claude Miller (1982, 115 min). 411698
Un détective privé suit à travers l'Europe une jeune femme qui commet des escroqueries et des meurtres.
22.50 Journal, Météo.

23.25

L'HEURE AMÉRICAINE
Fugues américaines : Cajun, Louisiane de Frédéric Laffont. (55 min). 9624785
Ce dernier volet explore les marécages de Louisiane (les bayous), une région inhospitalière que les émigrants acadiens chassés du Canada au XVIIIe siècle disputèrent aux crocodiles et aux tatous.
0.20 Espace francophone. Driss Chraïbi : itinéraire de la mémoire. 0.50 Hondo. Hondo et les serres de l'aigle. Série. *Hondo est chargé par le colonel Crook de négocier la paix entre les Indiens et l'homme blanc.* 1.40 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Défi. 13.30 Egypte. 14.30 Notre siècle. 1980-1990 : Solidarnosc [9/9]. 15.30 Déclics été. Graines d'avenir : pour l'amour des arbres [4/5]. 15.40 Les Jardins du monde. Les roses et les roses de Jardin. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [11/12]. 18.00 La France aux mille villages. Ile-de-France. 18.30 Le Monde des animaux. Le raton-laveur.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [4/26] *Le 20e de cavalerie, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny* (26 min). 6058
19.30 ▶ 7 1/2. Magazine. Mururoa, un an après le premier tir ; *l'avortement en Pologne* (30 min). 5327
20.00 L'Artiste Stephan von Huene. Documentaire de Peter Fuhrmann (30 min). 5940
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA BATAILLE DU POISSON
proposée par Gérard Chouchan.
20.46 Dans les mailles du filet. Documentaire de Gérard Chouchan (69 min). 100628650
Le filet maillant dérivant mis au point par les chercheurs de l'Ifremer à la fin des années 80 est au centre de la querelle entre pêcheurs français et espagnols.
22.05 et 23.00 Débat.
22.20 La Guerre de la morue. Documentaire de Helgi Felixson (v.o., 35 min). 5155292
Pêcheurs islandais et norvégiens se disputent le droit d'exploiter les bancs de morue dans la mer de Barents. Mais le conflit verse dans la violence.
23.15 Alamo Bay ■■ Film de Louis Malle (1985, v. o., 93 min). 7137940
0.50 Sahel bleu. Documentaire (25 min). 6460414
La sécheresse qui s'est abattue sur le Sahel a désertifié les terres intérieures. La mer devient donc le seul recours pour les Mauritaniens qui doivent absolument préserver un équilibre écologique très fragile.
1.20 La Vie à mille temps. Documentaire. De Claude-Jean-Philippe (rediff, 60 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [2/2] Pour le meilleur et pour le pire.
13.25 Mon grand-père est génial. Téléfilm de Karen Arthur, avec *Kirk Douglas*, (88 min). 6391747
14.55 Drôles de dames.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. Dure bataille. Série.
18.55 Highlander. Œil pour œil. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. Magazine. 9 septembre 1976 : la mort de Mao.

20.45

L'ANNÉE DU CHAT ■
Film de Dominik Graf (1987, 112 min). 598327
Avec la complicité de la femme du directeur, un truand organise, dans sa chambre d'hôtel, le cambriolage d'une filiale de la Caisse d'épargne.

22.55

LA CRÉATURE
Téléfilm de Thierry Notz (90 min). 335834
Un biologiste a produit une créature particulièrement dangereuse. Celle-ci s'échappe du laboratoire et sème la terreur. Elle est traquée par un « marine » et un chien étonnamment intelligent.
0.35 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 18. Série.
1.30 Best of Trash. Musique.
3.00 Rock express. Magazine. 3.25 Culture pub. Magazine. 3.50 Jazz 6. Magazine. 4.50 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco. 5.45 Hot Forme. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Génération 90. Film de Ben Stiller (1994, 95 min). 6992569
15.10 Harlem années 30. Documentaire (48 min). 8311582
16.00 Secrets de filles. Film de K. von Garnier (1993, 55 min). 9730872
16.50 Les Plus Beaux Seins du monde.
17.05 Tennis. US Open.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BYE-BYE ■■
Film de Karim Dridi (1995, 102 min). 785495
Un adolescent algérien qui vit à Belleville s'estime responsable de la mort d'un jeune frère handicapé.
22.15 Flash d'information.

22.25

▶ QUAND ELLES CHANGENT DE VIE
Documentaire d'Elisabeth Kapnist. Portraits de cinq femmes : Ana, Annick, Edith, Maïté et Martine (54 min). 3883872
23.15 Les Misérables ■ Film de Claude Lelouch (1994, 167 min). 55742230
Adaptation du célèbre roman de Victor Hugo. Lelouch y reprend la plupart de ses propres thèmes.
2.05 Tennis. En direct : quart de finale US Open Flushing Meadow (293 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le certificat d'études (1).
21.30 Fiction. Avignon 96. Enregistré en public, au Musée Calvet, le 30 juillet. Le Gars, de Marina Tsvetaeva.
22.40 Nuits magnétiques. Captain Rouch.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Ostende (La Province éternelle). 0.50 Coda. Les musiques dans les films de Jacques Rozier (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La mise en scène lyrique ; 3.32, Jean-Noël Jeanneney (Le Grand Pan) ; 3.55, A voix nue : Amélie Nothomb (2) ; 4.51, La littérature populaire au XIXe siècle : Ponson du Terrail ; 6.15, Jean du Trou d'Moustique (5) ; 6.25, Catherine Clément (La Syncope - philosophie du ravissement).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Günter Wand : Œuvres de Haydn, Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 9 pour trombone et orchestre (1er mouvement), de Aho, par l'Orchestre symphonique de Lahti, dir. Osmo Vanska ; Scènes d'enfants (extraits), d'Escaich ; Funeral Ikos, de Tavener, par The King's Singers ;
23.07 Histoires de disques. Concerto pour violon et orchestre op. 77, de Brahms, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Pierre Monteux (enregistré en 1950) ; Quatuor pour violon, alto, violoncelle et piano nº 1, de Fauré (enregistré en 1960) ; Quatuor à cordes nº 1 (1er mouvement), de Rachmaninov, par le Quatuor de Budapest (enregistré en 1952) ; Œuvres de Bruckner, Walton, Chopin.
0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Cohen, Anderson, Glass et Ginsberg. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'Orchestre Igor Markevitch. Capriccio Espagnol op. 34, de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Nuits dans les jardins d'Espagne, de De Falla, par l'Orchestre des concerts Lamoureux, Haskil, piano ; Le Sacre du Printemps, de Stravinski, par l'Orchestre Philharmonia ; Œuvres de Boulanger, Britten, Kreisler, Rossini.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Tchaïkovsky, Mozart, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Femme flic ■ Film d'Yves Boisset (1979, 80 min) 27825259
21.20 Caisse Express.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Marche du siècle.
0.00 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.20 Portraits d'Alain Cavalier : La fleuriste.
20.35 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya.
21.25 Zoo : état des lieux. [5/6] Suites et conséquences.
22.15 Dans les coulisses d'un trombone.
23.15 La Part du rêve. Mémoire des écumes.
23.45 1914-1918 : Vols de guerre. [1/4].

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Brigitte Fossey.
21.00 ▶ L'Ange des maudits ■■■ Film de Fritz Lang (1951, N., v.o., 95 min) 25147281
22.35 Concert : Philippe Léotard (25 min). 3820872
23.00 Gustav Holst : Les Planètes.

France Supervision

20.30 Sous le signe de Rome. Film de Guido Brignone (1959, 100 min) 11104582
22.10 Hercule contre les mercenaires. Film d'Umberto Lenzi (1964, 95 min) 26508405
23.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [9/10] Mai - Juin (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Don d'Adèle. Film d'Emile Couzinet (1950, N., 95 min) 7214308
22.05 Brainstorm ■ Film de William Conrad (1965, N., v.o., 110 min) 82825786
23.55 Le club.
1.15 Les Mines du roi Salomon ■■ Film de Robert Stevenson (1937, N., v.o., 75 min) 29857167

Ciné Cinémas

20.30 Le Cygne noir ■ Film de Henry King (1942, 85 min) 83344389
21.55 Barnabo des montagnes ■■ Film de Mario Brenta (1993, v.o., 120 min) 16878308
23.55 Ennemis intimes. Film de Denis Amar (1987, 90 min) 9845211

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La chute.
20.45 et 23.40 Edouard et ses filles.
21.30 et 0.30 Un juge, un flic. Un taxi pour l'ombre.
22.20 Quincy. Délit de fuite.
23.10 La Famille Addams. Trou de mémoire.
1.30 Schimanski. L'arme de Schimanski (90 min).

Canal Jimmy

20.35 Attention les yeux ! Film de Gérard Pirès (1975, 80 min) 98523785
21.55 Tante Julia et le scribouillard ■ Film de Jon Amiel (1990, v.o., 105 min) 38257308
23.40 Charmantes connaissances.
0.30 Sessions. If You're Happy And You Know It, Clap In Your Hands.

Eurosport

18.00 Football.
20.00 Les Jeux de l'extrême 96.
21.00 Catch.
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 Moto Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Cliffhanger. Film de Renny Harlin (1992, 115 min). Avec Sylvester Stallone. *Aventures.*
22.30 Une pure formalité. Film de Giuseppe Tornatore (1994, 110 min). Avec Gérard Depardieu. *Drame.*

RTL 9

20.30 Love Field. Film de Jonathan Kaplan (1993, 115 min). Avec Michelle Pfeiffer. *Comédie dramatique.*
22.25 Saigon, l'enfer pour deux flics. Film de Christopher Crowe (1987, 105 min). Avec Willem Dafoe. *Policier.*
0.25 La Proie pour l'ombre. Film d'Alexandre Astruc (1960, N., 95 min). Avec Annie Girardot. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Treize à la douzaine. Film de Walter Lang (1950, 90 min). Avec Clifton Webb. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Retrouvailles avec les enfants du collège Paul-Valéry

La Cinquième diffuse un onzième épisode inédit de « Que deviendront-ils ? », la fabuleuse chronique de Michel Fresnel qui, depuis 1983, regarde grandir une poignée d'enfants

TROIS ANS ont passé depuis notre dernière incursion dans leur vie. Trois ans sans nouvelles de Philippe, Valérie, Jérôme, Ingrid et les autres. Et pourtant, on ne les a pas oubliés. Depuis qu'en 1983 le réalisateur Michel Fresnel nous a projetés dans la classe de sixième 3 du collège Paul-Valéry de Paris, on s'est pris d'attachement pour cette poignée de gamins, les uns timides, les autres turbulents, rêveurs ou enfants sages. Chaque année, pendant dix ans, grâce à la caméra discrète de Michel Fresnel, avec la complicité de deux journalistes, Hélène Delebecque et Annie-Claude Elkaïm, on les a regardés grandir.

Cet été, la Cinquième a reprogrammé les dix épisodes de cette expérience passionnante soutenue par l'INA, unique à la télévision française. Et, surprise !, alors qu'on craignait l'aventure terminée, la chaîne du savoir invite à une nouvelle rencontre et diffuse, les samedis 7 et 14 septembre, les deux volets qui composent un onzième épisode inédit, tourné en 1995-1996. On y retrouve, âgés de 23-24 ans, Philippe, Jérôme, Ingrid et la surprenante Valérie, à qui est consacrée la totalité de la deuxième partie.

Manquent à l'appel Florent et Franck qui, pour des raisons personnelles, ont préféré cette fois rester en retrait. Comme il l'a toujours fait, Michel Fresnel a respecté leur choix. *« Au début, lorsque l'un ou l'autre se désistait, je pensais qu'on courait à la catastrophe*, explique-t-il. *Aujourd'hui, avec l'expérience, je sais qu'on n'oublie pas ceux qui, une ou deux années de suite, n'apparaissent pas. Comme dans la vie, quoi ! »* De Franck, on saura simplement qu'après des études de journalisme et d'histoire il est à la recherche d'un premier emploi. Quant à Florent, celui que l'on avait un peu trop vite étiqueté *« premier de la classe »*, il est tout juste père d'une petite fille et, après des études cahotantes, cherche toujours sa voie.



Jérôme, l'enfant joufflu aux jolies boucles, que l'on retrouve longuement dans le premier volet, est devenu un homme de la nuit. Il promène sa silhouette élégante dans les bars et les salles de billard. Après une formation de comptable, qui ne l'a guère passionné, il a décroché un travail de barman et semble heureux de mener une vie décalée. Il a mûri et consent, pour la première fois, à parler de ce qui fut jusqu'à présent un *« sujet tabou »* : l'absence d'un père.

A COEUR OUVERT

Philippe, le petit blondinet chahuteur, s'est marié et a deux enfants. Bien qu'il ait pris de l'âge et de l'épaisseur, il se confie à cœur ouvert comme lorqu'il avait douze ans. Avec lui, peut-être davantage encore qu'avec ses ex-camarades de classe, les retrouvailles sont chargées en émotion. Cette année, Philippe, intérimaire dans la menuiserie, et sa jeune femme traversent une phase difficile, avec des rentrées d'argent aléatoires. *« On est passé par des mois de galère totale, on sait ce que c'est que de toucher le bas »*, confie le jeune homme, tandis que défilent à l'écran les images des années collège et du temps heureux de l'insouciance et des rires.

Ces retours en arrière, extraits des kilomètres de pellicules tournées pendant toutes ces années, que Michel Fresnel nous redonne à voir, sont la force de cette série exceptionnelle. Magie de la télévision qui, le temps d'une émission, permet d'assister à la construction d'une personnalité : les corps s'épaississent, les regards gagnent en gravité, des espoirs s'anéantissent, des projets nouveaux prennent forme, des destins se dessinent.

Samedi 14, on retrouvera Valérie, l'adolescente rebelle fardée de noir. Elle suit désormais des cours d'art dramatique et offre à la caméra un visage nu. Sans emploi fixe, elle consacre une partie de son temps aux enfants d'une cité HLM de Paris à qui elle essaie de transmettre le goût des livres.

Sylvie Kerviel

★ « Que deviendront-ils ? », 11e épisode, première partie : la Cinquième, samedi 7 septembre à 12 heures, rediff. jeudi 12 à 15 heures ; deuxième partie : samedi 14, rediff. jeudi 19.

L'homme-grenouille

par Agathe Logeart

L'AUTRE SOIR, le directeur d'un grand magasin qui fête son centenaire, sous la verrière 1900 qui domine les rayons, eut une jolie image. Il dit que si, à Dieu ne plaise, notre monde venait à être englouti, l'exploration de son magasin permettrait aux générations futures de se faire une assez bonne idée de ce qu'a été notre civilisation. *« Dites-moi ce que vous consommez, je vous dirai qui vous êtes. »* On peut aussi regarder la télévision comme cela, en s'interrogeant sur ce qu'elle dira à nos descendants de ce que nous sommes, quand ils plongeront au hasard dans les programmes qui nous ont été donnés à ingurgiter. *De chaîne en chaîne, on a ainsi*, bloup bloup, vagabondé.

– *Les Grosses Têtes* : un petit monsieur rubicond du nom de Philippe Bouvard invite une bande d'autoproclamés joyeux drilles à dégainer leurs blagues salaces en roulant des yeux et en se tapant sur les cuisses, à moins qu'ils ne préfèrent se défouler *sur celles de leurs voisins*. Cela dure deux heures. *« Beurk »*, fait l'homme-grenouille.

– *52 sur la Une* : au prétexte de dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants par des touristes en mal de chair fraîche qu'on leur vend comme des bonbons acidulés, diffusion de documents pédophiles *que l'on réprouve évidemment*, tout en les donnant à voir. *« Beurk »*, répète l'homme-grenouille.

– *L'Instit* : en voilà un qui est vraiment gentil avec les enfants. S'il leur offre sa tendresse, c'est parce qu'il est l'incarnation du Bien contre les forces du Mal, le racisme, l'intolérance, la bêtise. Hélas, c'est un personnage de fiction. Mais l'homme-grenouille écrase une larme, noyé de bons sentiments.

– *Ça se discute* : organisés en petits bataillons d'opérette avec leurs foulards bicolores et leurs gros croquenots, les scouts hissent haut les couleurs de leurs principes de pureté. *Ils sont sages, désespérément* sages. Quand il voit les adultes qui les encadrent pareillement déguisés, l'homme-grenouille plonge dans des abîmes de perplexité.

– *La Marche du siècle* : la trisomie 21 est une tuile qui tombe sur la tête de mille à mille cinq cents couples par an. Leurs enfants, pa*tauds, émouvants, ne seront ja*mais comme les autres. Il y a des parents qui se noient, et d'autres qui font face. L'homme-grenouille est plein de compassion et d'admiration pour ces parents aux yeux de lumière. Mais il se dit qu'on ne lui montre que des gens qui ont su apprivoiser le drame et que, pour les autres, *c'est tant pis*.

– *Un siècle d'écrivains* : une petite femme qui mange ses mots et se cache les yeux derrière une frange blonde raconte drôlement comme le succès à dix-huit ans fit d'elle une starlette de la littérature. Du plus loin qu'elle se souvienne, elle a toujours griboullé, *« une manie*, dit-elle, *qui dure longtemps »*. L'homme-grenouille pense que le succès n'altère pas toujours la faculté de se moquer de soi. D'un coup de palme il se rend à la librairie la plus proche à la recherche des livres de Françoise Sagan.

Bloup bloup. Il est temps de remonter à la surface.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Feuilleton. Un océan de pétrole.
15.25 Hôtel. Série. Confrontations.
16.20 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. On the route again.
18.00 Le Rebelle. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Fabrice, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Finale à Paris, en direct du Champ-de-Mars. Pont-Saint-Esprit - Le Puy-du-Fou (130 min). 44861812

23.00

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Le tombeur de dames, d'Eric Till, avec Jennie Garth, Billy Dee Williams (100 min). 8735457
Deux policiers sont contraints d'enquêter ensemble sur une série de meurtres par défenestration ne visant que des femmes. Une nouvelle agression est commise sur une jeune fille qui en réchappe. Mais elle est devenue amnésique...
0.40 Formule foot. 6e journée du Championnat de D 1.
1.15 Journal, Météo.
1.25 et 3.05, 4.15, 5.05 Histoires naturelles. 2.20 et 2.55, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 2.30 Nul ne revient sur ses pas. 4.55 Musique.

France 2

12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. Une forte personnalité.
14.55 Le Renard. Série. L'héritage de Marholm.
16.05 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série. Vive le roi !
18.10 Code Lisa. Série. Le mystère féminin.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Trop gros Nounours.
19.20 et 1.30 Studio Gabriel. Invitées : Les Vamps.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Le Cinquième Procédé, de Joël Séria (94 min). 4999439
Nestor Burma, engagé pour une banale enquête d'adultère, va être plongé dans une affaire d'espionnage...
22.29 Flash info, Bourse, Météo.

22.45

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. La vie est un labyrinthe, l'histoire aussi. Invités : Jacques Attali, (*Chemins de sagesse, traité du labyrinthe*) ; Jean Dutourd, (*Le Feld-Maréchal von Bonaparte - considérations sur les causes de la grandeur des Français et de leur décadence*) ; Hubert Védrine, (*Les Mondes de François Mitterrand à l'Elysée 1981-1995*) ; Patrick Conty, (*La géométrie du labyrinthe*) (70 min). 919438
23.55 La Rivière sans retour ■■ Film d'Otto Preminger (*1954, v.o., 91 min*). 3922812
2.00 Envoyé spécial (rediff.). 4.30 Urti. La route de la perle noire.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Le docteur est malade. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Matlock. Le journaliste. Série.
16.10 Les deux font la loi. Les justes. Série.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Coup de bambou à Java (60 min). 8889877
Nombreux sont les nouveaux arrivants attirés par les lumières de Jakarta qui se retrouvent pêcheurs pour survivre.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Maurane. Italie : la pierre de Lipari, de Derri Berkani et Yvon Bodin ; France : gueules de mécanos, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot ; Népal : le Stupa de Bodnath, de Franck Cuvelier et Jean-Christophe Cheneau (65 min). 7722815
22.55 Journal, Météo.
23.25 Renaud à la Mutualité. Concert. Ché ma tournée. Enregistré le 20 mai 1995 (75 min). 6355438
0.40 Hondo. Hondo et le chien enragé. Série. 1.30 *Musique Graffiti* (20 min).

La Cinquième

13.00 Net plus ultra. 13.30 Que deviendront-ils ? 14.30 Les Etats-Unis. La Floride. 15.30 Déclics été. Graines d'avenir : les graines potagères [5/5]. 15.40 Les Jardins du monde. Tulipes et bulbes de printemps. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [12/12]. 18.00 La France aux mille villages. Paris. 18.30 Le Monde des animaux. Les oiseaux de la baie de Tokyo.

Arte

19.00 Les Grandes Maladies. Documentaire. [4/4] *La lèpre, de Dominique Gros (50 min).* 28148
19.50 An Exercice in Film Style. Sept versions du coup de foudre (10 min). 9881612
20.00 Reportage. Le piège de la multipropriété, de Reinhold Rühl.
20.25 Contre l'oubli. Magazine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ JEUNESSE SANS DIEU
Téléfilm de Catherine Corsini, avec Marc Barbé, Roland Amstutz (80 min). 110508
Dans une petite ville de la Ruhr, en 1938, un professeur de lycée est confronté à la montée du racisme et du fanatisme de ses élèves. Un drame tiré d'une œuvre d'Odön Von Horváth qui explore la naissance des mécanismes totalitaires.

22.05

ERWIN LEISER
Documentaire (15 min). 5133254
Arte rend hommage à l'écrivain, journaliste et documentariste allemand Erwin Leiser – il a réalisé Mein Kampf *en 1960 –, décédé le 23 août 1996 à Zurich.*
22.20 L'Epreuve du feu : Le pogrom de novembre 1938. (1988, 81 min). 4187877
Ce film évoque la « nuit de cristal » au cours de laquelle les nazis s'attaquèrent aux juifs et détruisirent magasins et synagogues sur tout le territoire du Reich. Erwin Leiser utilise les rares images de l'événement.
23.45 Music Planet (rediff.). Magazine. Lost in Music. Girls, girls, grrris (rediff., 60 min). 0.45 La légende de Paul et Paula. *Téléfilm de Heiner Carow (rediff., v.o., 115 min).*

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [1/2] Une bonne action. Série.
13.25 La Vieille Dame et l'enfant. Téléfilm de Charles Matthau (88 min). 6308419
14.55 Drôles de dames. Rédemption. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. Le volcan. Série.
19.00 Highlander. Série. Le retour d'Amanda.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Une classe particulière. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LES FAUX FRÈRES : TOUT CE QUI TOMBE DU CIEL
Téléfilm de Ruggero Deodato (90 min). 288070
Les deux amis secourent le fils d'un milliardaire.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. [2/2] Le serpent d'or (60 min). 11167
23.30 Secrets de femmes. Magazine (30 min). 1490
0.00 Sonny Spoon. Série. Jamais l'un sans l'autre. *Sonny Spoon tente de faire échec à des trafiquants de drogue.*
0.50 Best of Groove.
2.30 et 5.25 E = M 6. Magazine. 2.55 Fréquenstar. Magazine. 3.45 Broadway Magazine. Documentaire. 4.35 Culture pub. Magazine. 5.00 Turbo. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille (65 min). 6654439
13.35 The Mask ■ Film de Charles Russell (1994, 98 min). 6969235
15.10 Le Journal du cinéma.
15.15 Les Indians 2. *Film de David S. Ward* (1994, 101 min). 5569709
17.00 Tennis. US Open.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs (120 min). 6711419
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ LE LABYRINTHE DES SENTIMENTS
Téléfilm de Linda Yellen, avec James Belushi, Ben Gazzara (92 min). 128815
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Sixième journée (45 min). 8335438

23.00

LE CAMÉLÉON (TRUE LIES) ■
Film de James Cameron (1994, 135 min). 3538803
Un agent de renseignement de la défense américaine doit lutter contre un dangereux réseau de terroristes et sauver sa femme et sa fille. Adroite transposition de La Totale *de Claude Zidi (1991). C'est mené à toute allure, relevé par des feux d'artifice d'effets spéciaux.*
1.15 Tennis. En direct. Demi-finales dames de l'US Open Flushing Meadow (344 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : Bali (5).
20.30 Radio archives. Le Monde merveilleux de Tristan Klingsor, extraits de son œuvre.
21.32 Black and Blue. Gilles Anquetil : Carte de visite et carte blanche.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Jacques Meunier. 0.50 Coda. Les musiques dans les films de Jacques Rozier (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev, Alexandre Toradze, piano : Le Martyre de Saint-Sébastien : La Cour des lys et Danse extatique, de Debussy ; Concerto pour piano et orchestre nº 2, de Prokofiev ; L'Oiseau de feu, de Stravinsky.
22.30 *Musique pluriel.* Per Tre, de Giner ; The Kick Inside (extraits).
23.07 Miroir du siècle. L'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire : Œuvres de Saint-Saëns, Poulenc, Pierné, Roussel.
0.00 Jazz-club. Diana Krall (chant et piano) avec Russell Malone (guitare) et Paul Keller (contrebasse), (Concert enregistré le 3 mai, au Club Lionel Hampton, Hôtel Méridien Etoile, à Paris). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Muzio Clementi. Œuvres de Clementi : Ouverture, par l'Orchestre Philharmonia, dir. D'Avalos ; Sonate nº 3, Horowitz, piano ; Quatuor nº 5, de Bach, Piguet, hautbois, Schröder, violon, Peeters, alto, Möller, violoncelle ; Œuvres de Scarlatti, Clementi, Mozart.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Field, Viotti, Czerny, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-*Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard
21.30 Les carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata.
23.50 *Intérieur nuit.*
0.30 Soir 3 (France 3).
23.15 Les Parois de la mémoire. [4/6] La face nord de l'Eiger.
23.45 La Libération de Paris.
0.15 Portraits d'Alain Cavalier : La fleuriste.
0.30 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya (50 min).

Planète

20.35 Des cyborgs et des hommes.
21.25 D'un pôle à l'autre. [6/8] Plaines, navires et trains.
22.20 Millénium. [10/10] Quelles valeurs pour l'avenir ?

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Constantin Costa-Gavras.
21.00 Clark Gable. De Donatella Baglivo.
22.00 Musiques en scène aux festivals.
22.30 Casse-noisette.
0.10 Paris déco.
0.40 Nocturne (40 min).

France Supervision

20.00 L'Eté des grands couturiers. Givenchy.
20.25 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (50 min). 81881341
21.15 Voile.
22.45 Bossa nova. De Walter Salles.
23.40 Karting.
1.10 Dragsters (25 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Etrange Madame X ■■ Film de Jean Grémillon (1951, N., 90 min) 9767099
22.00 Escadrille Lafayette ■ Film de William A. Wellman (1957, N., v.o., 90 min) 9437506
23.30 La Guerra Gaucha ■ Film de Lucas Demare (1942, N., v.o., 90 min) 9425761

Ciné Cinémas

21.00 Les Moissons de la colère ■ Film de Richard Pearce (1984, 105 min) 29293877
22.45 SFW ■ Film de Jefery Levy (1995, v.o., 95 min) 35724877
0.20 Les Guerriers de l'enfer ■■ Film de Karel Reisz (1978, 125 min) 24024587

Série Club

20.45 et 23.45 *Commando Garrison.* Les sacrifiés.
21.30 et 0.35 Un juge, un flic. Le crocodile empaillé.
22.20 Quincy. Paradis.
23.10 La Famille Addams. La carrière d'Orphelia.
1.30 Commissaire Flemming. Amitiés dangereuses (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Ils étaient des millions.
21.20 The New Statesman. Passeport pour la liberté.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Tellement drôle que j'ai oublié de rire.
22.45 Seinfeld. L'enfant bulle.
23.10 The Ed Sullivan Show.
23.45 La Semaine sur Jimmy.
23.55 New York Police Blues. Episode nº 64.

Eurosport

19.00 Formule 1.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A (1re journée). Chalon-sur-Saône - Pau-Orthez (125 min). 2940728
22.00 et 0.00 Pole position.
23.00 Sumo (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Black Emmanuelle en Orient. Film de Joe D'Amato *(1976, 85 min). Avec Laura Gemser. Erotique.*

TSR

20.05 Denis la Malice. Film de Nick Castle (1993, 100 min). Avec Walter Matthau. *Comédie.*
21.45 L'Extrême Limite. Film de James Harris (1993, 90 min). Avec Wesley Snipes. *Policier.*
23.25 Pigalle. Film de Karim Dridi (1994, 90 min). Avec Véra Briole. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-*Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأمل

Le Monde
VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1996

L'horloger de Matignon

par Pierre Georges

D'ÉTÉ OU D'HIVER, l'heure c'est l'heure. Le temps nous gouverne, maître horloger, qu'il se fasse sablier ou quartz, horloge de parquet ou montre de plongée. De labeur en labeur, l'heure à l'heure enchaînée, nous mène sans tourment au bout de la journée. Voici, à peu près, ce qu'en disait Lamartine, en ses intenses méditations sur le sujet.

Le temps nous gouverne. Sauf pour ceux qui se mêlent par devoir et fonction d'exercer ce privilège rare de gouverner le temps et les éléments. Non pas à la manière romantique et vaguement lamartinienne d'une prise de la Bastille, modèle 1981, qui vit, sous l'orage et le déluge d'un triomphe, un peuple autoproclamé de gauche scander : *« Mitterrand, du soleil ! »* Mais plutôt à celle, pragmatique et carrée de l'hypothénuse, de l'horloger de Matignon qui n'en est plus, dans sa course contre la montre, à une réforme près.

Alain Juppé vient donc de le décider. Il faudra désormais que l'heure soit comme la monnaie, sinon comme la pensée, Unique. Cessons de changer d'heure comme de saison, de tourmenter les vaches, déjà assez folles, à l'heure de la traite et les enfants des écoles à celle de la rentrée. Ni été, ni hiver, ramenons l'heure à la raison, sans avoir cycliquement à remonter ou retarder les aiguilles et notre métabolisme.

Voilà en effet qui part d'un excellent constat. Ce que fit Valéry Giscard d'Estaing en 1976, dans sa lutte mémorable contre le gaspillage et pour la préservation de la tonne d'équivalent pétrole, Alain Juppé peut le défaire. Au motif évident que, vingt ans après, nous ne nous éclairons ni ne nous chauffons plus à la lampe à huile, mais, comme des grands, à l'atome. Et comme l'atome c'est encore ce qui manque le moins à la France, le jeu, et les tourments consécutifs, dénoncés unanimement par des pédiatres, des agriculteurs, les vaches et Ségolène Royal, n'en vaut plus la chandelle.

Donc, convenons-en, il est temps de remettre le temps au pas, tant il convient qu'une heure désormais soit d'hiver ou d'été et qu'on en reste là. Mais, disant cela, on n'a pas dit grand-chose, car aussi bien le choix reste à faire. Alors, êtes-vous hiver ou été, GMT+1 ou GMT+2 ? C'est que les deux options ont leurs partisans, leurs croisés, et qu'en plus, bien évidemment, l'Europe et ses cohérences obligent à l'établissement de critères de convergence horaire.

Le choix reste à faire. Même pour les indifférents ou les pessimistes dont nous sommes que l'heure d'hiver déprime et que l'heure d'été fatigue. Et puisque l'horloger de Matignon semble avoir renoncé, *a priori*, à l'organisation d'un grand référendum national, pourtant sans risques, sur cette grave question – Été ? Hiver ? Thé ? Café ? – il ne reste plus à Monsieur Heure, François-Michel Gonnot, chargé de mission, qu'à enquêter sans perdre un instant.

Le député UDF-PR de l'Oise a six mois pour rendre ses conclusions. Six mois pour rencontrer les lobbys qui disent oui, qui disent non. Six mois pour courir l'Europe en quête de l'harmonique heure. Six mois pour entendre les arguments les plus fondés ou les plus spécieux. L'heure, c'est l'heure, disait-on en préambule. Mais ce n'est pas que cela. A preuve, ces considérations des Anciens qui s'interrogèrent gravement sur le sexe des heures. Mais nul – pas même Alain Juppé – n'en demande autant à la brave mission Gonnot !

Alain Juppé veut revenir sur le changement d'heure

DANS LES MOIS qui viennent, les Français vont probablement perdre un de leurs sujets de discussion – et de polémique – favoris. Dans une lettre de mission remise à François-Michel Gonnot, président (UDF-PR) de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, Alain Juppé fait savoir qu'il a *« décidé de revenir sur le système actuel de changement d'heure »*. Selon le premier ministre, cette modification biannuelle *« est de moins en moins comprise par nos concitoyens alors même qu'elle ne présente plus d'intérêt économique évident »*.

Pour autant, les partisans d'une seule et unique heure légale devront encore patienter avant de crier victoire. Le prochain passage à l'horaire d'hiver, prévu en octobre, aura bien lieu, car le parlementaire ne formulera pas avant six mois des propositions. Celles-ci devront ensuite être expliquées aux Etats membres de l'Union européenne, qui ont engagé des discussions sur le sujet et dont certains voient midi à leur porte (après le Royaume-Uni et l'Irlande, le Portugal vient d'abandonner le passage à l'heure d'été).

Le principe d'une heure fixe acquis, se posera le choix d'une nouvelle référence qui sera soit le temps universel coordonné (ou GMT), soit le temps universel + 1 (l'heure d'hiver) soit le temps universel + 2 (actuelle heure d'été). De sévères empoignades sont à prévoir.

Introduit en 1976 afin de réaliser des économies d'énergie, le changement biannuel de l'heure (déjà en vigueur, sous diverses formes, entre 1916 et 1946), n'a cessé de soulever des critiques.

Souvent virulents, les opposants ont tout à la fois dénoncé les troubles du sommeil subis par les enfants, les personnes âgées ou les malades hospitalisés, les préjudices subis par les agriculteurs *« aux champs pendant que le reste du pays regarde la télévision, le soir »* et les risques de pollution supplémentaires. Selon les écologistes, la pointe de circulation coïncidant avec les heures les plus chaudes de la journée augmente les concentrations d'ozone par photo-oxydation.

Enfin, l'argument principal avancé en 1976 – une économie de 300 000 tonnes d'équivalent pétrole (tep) par an – a été lui aussi remis en cause. L'heure d'éclairage artificiel gagnée le soir serait perdue le matin en avril et septembre, lorsque la fraîcheur des matinées imposerait de chauffer davantage. Fort peu en vue jusqu'alors, les amateurs de longues soirées estivales ensoleillées vont-ils à leur tour se mobiliser en faveur des changements d'horaires ?

Jean-Michel Normand

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 5 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20201,90	+0,02	+2,57
Honk Kong index	11077	+1,09	+10,79

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/09	Var. en % 03/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1984,77	+0,68	+6,03
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+13,37
Milan MIB 30	—	—	+6,33
Francfort Dax 30	2531,88	+0,84	+12,33
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−5,30
Madrid Ibex 35	—	—	+9,97
Amsterdam CBS	—	—	+16,23

Tirage du *Monde* daté jeudi 5 septembre 1996 : 464 900 exemplaires.

Le témoignage d'un avocat en fuite accuse M. Le Floch-Prigent

« L'Express » publie ce document concernant l'affaire Elf-Bidermann

UN NOUVEAU document, révélé par *L'Express* du 5 septembre, alourdit le dossier judiciaire de Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien PDG d'Elf, puis de la SNCF, incarcéré depuis le 5 juillet. Cette publication intervient à la veille de la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris sur la demande de mise en liberté formulée par les avocats de M. Le Floch-Prigent, à laquelle s'opposent tant le parquet que le juge d'instruction chargé du dossier Elf, Eva Joly.

Interrogé en Israël le 26 août par le vice-consul de France à Tel Aviv, en présence de Mme Joly, l'avocat d'affaires Claude Richard, en fuite depuis le 11 juin, avait auparavant adressé un *« mémorandum »* au magistrat chargé du dossier Elf-Bidermann. Transmis à Mme Joly par un architecte parisien, ami personnel de Me Richard, ce document avait décidé le juge à accepter les conditions proposées par l'avocat, contre lequel elle avait délivré un mandat d'arrêt international (*Le Monde* du 4 juillet). C'est la *traduction* intégrale de ce document, rédigé en anglais, que publie L'Express. Son contenu affaiblit encore la défense de l'ancien PDG d'Elf.

L'avocat d'affaires, intervenu dans plusieurs des montages financiers examinés par le juge Joly, détaille notamment les modalités de l'acquisition, en 1992 par Maurice Bidermann, d'un appartement à Londres, d'une valeur de 3,25 millions de francs, qui semble avoir été destiné à l'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent, Fatima Belaïd. Cet appartement, est-il écrit dans le « mémorandum », *« a été entièrement payé par Le Floch ou sur son compte »*.

« DONNANT-DONNANT »

M. Bidermann, dont les sociétés ont été renflouées par Elf à hauteur de 787 millions de francs, aurait, selon Me Richard, *« payé de sa poche (ou sur ses propres fonds) environ 1,2 million de francs »*, et *« différé le paiement* [du] *second versement jusqu'à ce qu'il reçoive de l'argent de la part de Le Floch »*. *« Les fonds*, écrit-il, *ont été transférés de Suisse* (...) *à New-York, sur le compte de M. Bidermann ou de l'un de ses représentants. »*

Ce que le texte ne dit pas, c'est que le *« versement »* dont il est question fut effectué par Elf-Gabon en avril 1992, sous couvert d'un prêt de 83 millions consenti à M. Bidermann et à son groupe textile. Quinze millions furent prélevés sur cette somme, à destination d'un compte géré par l'un des administrateurs du groupe Bidermann, Jean-Jacques Aumont, afin de financer l'achat de l'appartement (*Le Monde* du 10 août). Le document de Claude Richard précise qu'entre mars et juin 1992, *« M. Bidermann ne voulait pas (ou ne pouvait pas) payer le second versement avant d'avoir reçu l'argent de la part de Le Floch »*.

Ce témoignage écrit, qui préludait à la déclaration recueillie à Tel Aviv, aujourd'hui en attente d'une transmission par la voie diplomatique, semble de nature à caractériser une sorte de *« donnant-donnant »* entre MM. Le Floch-Prigent et Bidermann, que les deux hommes ont jusqu'ici farouchement nié. Le texte de Me Richard indique aussi que M. Bidermann aurait en outre récupéré les quelque *« dix millions de dollars »* d'actifs d'une société *off-shore* créée pour percevoir les commissions versées par Elf lors du rachat de participations pétrolières.

Installé à Tel Aviv avec son épouse et ses cinq enfants, Claude Richard, titulaire d'un passeport israélien, justifie par ailleurs sa fuite par sa *« peur de témoigner contre Le Floch, étant donné les exemples antérieurs concernant ceux qui avaient osé le défier »*, citant des exemples de pressions, voire de menaces. L'avocat d'affaires estime ainsi que M. Bidermann lui-même *« préfère ne pas contrarier Le Floch »*.

Hervé Gattegno

Le nouveau plan du Crédit lyonnais coûterait 10 milliards de francs

L'ISSUE des négociations sur le réaménagement du plan de sauvetage du Crédit Lyonnais semble proche (*Le Monde* du 9 août). Un consensus se dessine entre l'Elysée, Matignon et le Trésor sur la nécessité de retirer à la banque la charge financière (3 milliards de francs) du financement de la structure qui lui a repris 135 milliards de francs d'actifs. Le principe semble également arrêté d'une séparation *juridique* entre le Lyonnais et cette structure.

Si cette hypothèse est retenue, la charge pour l'Etat pourrait avoisiner les 10 milliards de francs en 1996, ce qui n'est pas sans provoquer des réticences fortes de la direction du Budget. Jean Arthuis, le ministre de l'Economie, se retrouve dans une situation délicate, tiraillé entre la volonté du Trésor de boucler enfin le plan de sauvetage du Lyonnais et la direction du Budget qui, compte tenu des objectifs de rigueur, ne dispose pas de la moindre marge de manœuvre. Un autre obstacle sans doute plus difficile à franchir sera d'obtenir l'agrément de la Commission de Bruxelles qui s'est plaint à plusieurs reprises de ne pas être bien informé par le gouvernement français de l'évolution de la situation de la banque.

On peut imaginer que Bruxelles demandera des contreparties à toute modification du plan de sauvetage. De toute façon le gouvernement y songe, ne serait-ce que pour faire passer la pilule à l'opinion publique. Une privatisation rapide de la banque semble aujourd'hui exclue, faute d'acheteurs, mais l'établissement pourrait se séparer d'une partie de son réseau international. La banque américaine Goldman Sachs qui a remis au ministère de l'économie une étude sur la viabilité de la banque prône son démantèlement à long terme.

Afin d'éviter de se retrouver dans une situation similaire à celle de l'automne 1994 quand faute d'accord avec le Trésor, la banque avait dû in extremis repousser la publication de ses comptes semestriels, Jean Peyrelevade, le président de la banque, met tout son poids dans la discussion. Dans une lettre adressée à la fin du mois de juillet à Jean Arthuis et révélée par *Les Echos* du jeudi 5 septembre, M. Peyrelevade, a menacé de démissionner si l'Etat ne prenait pas de décision avant le 6 septembre. A l'époque, les discussions entre Bercy et les dirigeants du Lyonnais en étaient encore au point mort sur un nouvel effort de l'Etat en faveur de la banque. Le conseil du Lyonnais pour établir ses comptes pour la première partie de l'année 1996 doit se tenir le 26 septembre.

Eric Leser

De nouvelles formes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob auraient été identifiées en Grande-Bretagne

CONTRAIREMENT à ce que l'on tenait depuis peu pour acquis, l'âge n'est pas l'un des critères permettant d'identifier les cas de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), que l'on suppose due à la transmission à l'homme de l'agent pathogène de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ». La douzième victime britannique, aujourd'hui décédée, était âgée de cinquante ans, alors que les onze premières avaient, le plus souvent, moins de trente ans. *« Nous venons d'obtenir la confirmation du diagnostic anatomopathologique, et il n'y a pas de doute : il s'agit bien d'un cas de la nouvelle forme de MCJ »* a déclaré au *Monde* le professeur Robert Will (Western General Hospital, Edimbourg), le responsable de la surveillance nationale de la MCJ au Royaume-Uni.

Le professeur Will a, par ailleurs, indiqué au *Monde* qu'un *« petit nombre »* de *« cas suspects »* de la nouvelle forme de MCJ avaient, ces derniers temps, été identifiés en Grande-Bretagne. Les spécialistes britanniques ne sont toutefois pas en mesure de confirmer le diagnostic exact, les examens indispensables d'anatomopathologie ne pouvant le plus souvent être effectués qu'après la mort des malades.

Depuis l'annonce officielle, faite le 20 mars, devant la Chambre des communes par le gouvernement de John Major, de la possible transmission à l'homme de l'agent pathogène de l'ESB, on estimait que cette nouvelle forme d'une affection neurodégénérative mortelle ne pouvait toucher que les adolescents ou les jeunes adultes. Il n'en est rien.

La confirmation d'un cas chez une victime de cinquante ans démontre qu'il ne s'agissait sans doute là que d'une coïncidence statistique. Ne sont donc plus aujourd'hui retenus comme critères que la symptomatologie (de nature psychiatrique), la rapidité d'évolution du mal et les lésions tissulaires cérébrales des victimes. Les spécialistes d'anatomopathologie ont, sur ce dernier point, décrit des lésions caractéristiques tant par leur large dissémination dans les tissus cérébraux que par leur morphologie microscopique.

Quelle analyse les scientifiques britanniques font-ils de cette nouvelle donnée ? *« Cette question est très difficile*, nous a répondu le professeur Will. *Nous n'avions pas compris pourquoi les premiers diagnostics concernaient des personnes jeunes. Aussi la possibilité était-elle toujours ouverte à nos yeux pour que d'autres patients plus âgés soient concernés. »* C'est toutefois bien l'âge des victimes britanniques qui avait suscité un très vif intérêt chez les experts d'outre-Manche et qui devait rapidement conduire à la conclusion d'une nouvelle entité pathologique qui était en train d'émerger.

Une telle situation impose-t-elle de modifier l'actuel dispositif de surveillance de la MCJ ? Le professeur Robert Will estime que non, dans la mesure où, depuis 1990, les spécialistes britanniques ont mis en place une surveillance épidémiologique élargie à tous les cas de MCJ quel que soit l'âge des victimes. L'annonce de l'existence de nouveaux cas suspects de MCJ en Grande-Bretagne ne manquera pas de compliquer un peu plus encore la gestion européenne de cette crise. Le comité scientifique vétérinaire de l'Union européenne se réunit vendredi 6 septembre à Bruxelles pour traiter des derniers éléments d'actualité de ce dossier.

Jean-Yves Nau

Les députés s'intéressent aux farines animales importées frauduleusement

LA REPRISE des travaux de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la « vache folle », mercredi 4 septembre, a été marquée par un incident. A l'issue de l'audition du président du Syndicat national des industriels de la nutrition animale, Yves Montecot, portant notamment sur l'utilisation des farines de viande dans la nourriture des bovins, porcs et volailles, un autre industriel du secteur, André Glon, a demandé que sa présence ne figure pas dans le compte rendu officiel des débats sauf à *« apporter des corrections »* à ce qui avait pu être dit. *« Il y a des silences dans toute cette affaire de la « vache folle » et je ne veux pas un jour porter la responsabilité de ces silences »*, a indiqué cet industriel qui exploite plusieurs usines en Bretagne, et dont la société a récemment été mise en cause.

Cette déclaration a jeté un froid dans la salle où étaient réunis une trentaine de députés, et la présidente, Evelyne Guilhem (RPR, Haute-Vienne), a demandé à M. Glon de venir témoigner prochainement, ce qu'il a accepté. Directeur général de la santé, Jean-François Girard a indiqué que le réseau d'épidémio-surveillance fonctionnait à la satisfaction quasi générale et que, même si les propos de certains ministres (celui de l'agriculture) *« avaient plus de résonance médiatique »* que d'autres, il n'y avait pas de *« guéguerre des administrations »*. Il a ajouté : *« Je peux dire, aujourd'hui, avec beaucoup de prudence toutefois, que le risque de voir se développer chez l'homme un épidémie est infime. »*

« Depuis la fin mars, nous vivons une sorte de plan « Vigipirate » sanitaire pour contrôler l'embargo sur les viandes bovines et autres produits britanniques prohibés », a indiqué Pierre-Mathieu Duhamel, directeur général des douanes. A la fin août, 101 000 contrôles avaient été effectués et des doutes existent, a-t-il précisé, sur 1 259 tonnes de farines animales étrangères dont la provenance déclarée par les entreprises est erronée.

F. Gr.

Les numéros de téléphone passeront à dix chiffres le 18 octobre

LA NUMÉROTATION téléphonique en France était passée à huit chiffres en 1985. Elle passera à dix chiffres le 18 octobre à 23 heures. Deux chiffres s'ajouteront aux numéros actuels, qui seront conservés : le « 01 » pour l'Ile-de-France, le « 02 » pour le Nord-Ouest, le « 03 » pour le Nord-Est, le « 04 » pour le Sud-Est et le « 05 » pour le Sud-Ouest. Le « 16 » disparaîtra. Le « 19 », permettant de joindre l'étranger, sera remplacé par le « 00 », également attribué aux territoires d'outre-mer. Les numéros de la plupart des services mobiles seront précédés du « 06 ». Ce changement devrait permettre de créer un réservoir de numéros pour trente ans et faciliter l'arrivée de concurrents de France Télécom à compter du 1er janvier 1998. Il facilitera aussi, avec l'introduction du préfixe « 07 », la portabilité des numéros, c'est-à-dire la possibilité pour les utilisateurs de conserver leurs numéros en changeant de province ou d'opérateurs.

DÉPÊCHES

■ ***ACCIDENT*** : **un Boeing-747 d'Air France a été contraint à un atterrissage d'urgence** sur l'aéroport de Marseille-Provence, jeudi matin 5 septembre vers 6 h 30, en raison de fortes perturbations météorologiques. Une vingtaine de personnes ont été blessées, deux d'entre elles, plus gravement atteintes, ont été hospitalisées dans un établissement marseillais. L'avion reliait Johannesburg (Afrique du Sud) à Paris quand il a été secoué par un orage au-dessus de la Méditerranée.

■ **LIBERTÉ ET JUSTICE** : un employé de banque de quarante-huit ans, Olivier Lefèvre, a annoncé, mercredi 4 septembre, le lancement d'une nouvelle formation politique, le *« Parti pour la liberté et la justice » (PLJ)*, qui se dit opposé aux partis traditionnels. Il appelle à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le 2 octobre, pour *« signifier l'insatisfaction du peuple à l'égard du droit et de la justice, et singulièrement, du droit au travail »*.